

P 1172

BULLETIN N° 3

de la Société de Conférences Juives d'Alger



SOCIÉTÉ
DE CONFÉRENCES JUIVES D'ALGER

CE BULLETIN EST DISTRIBUÉ A TITRE GRACIEUX
AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

1928 - 1929



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

ALGER - 11, Rue Bab-el-Oued, 11 - ALGER

Ce bulletin est en vente, au prix de **5 francs** pour les membres adhérents
et de **10 francs** pour le public au Siège de la Société
11, Rue Bab-el-Oued

Et chez M. **Henri Aïoun**, Secrétaire-Archiviste de la Société, 1, rue Volland

BULLETIN N° 3

de la Société de Conférences Juives d'Alger

P 1172

SOCIÉTÉ
DE CONFÉRENCES JUIVES D'ALGER

CE BULLETIN EST DISTRIBUÉ A TITRE GRACIEUX
AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

1928 - 1929



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

ALGER - 11, Rue Bab-el-Oued, 11 - ALGER

Ce bulletin est en vente, au prix de **5 francs** pour les membres adhérents
et de **10 francs** pour le public au Siège de la Société

11, Rue Bab-el-Oued

Et chez M. **Henri AIGUN**, Secrétaire-Archiviste de la Société, 1, rue Volland

POUR LES RENSEIGNEMENTS
relatifs à la fondation de la Société de Conférences
Juives d'Alger, et à la séance d'inauguration,
se reporter aux premières pages du bulletin n° 1,
1924 - 1925.

Bureau en fonction en 1928-1929

Président d'honneur : M. LÉON FRIDMAN, Grand Rabbin d'Alger, ancien aumônier aux Armées, chevalier de la Légion d'Honneur.

Président : M. le Colonel EDMOND MAYER, commandeur de la Légion d'honneur.

Vice-Présidents : { Mme HENRI ABOULKER;
MM. LUCIEN LÉVY BRAM
GEORGES ALBOU.

Trésorier Général : M. WILLIAM MIDIONI.

Trésorier Adjoint : M. MAXIME SOUSSY.

Secrétaire Général : M. ALBERT STORA.

Secrétaire Archiviste : M. HENRI AIOUN.

Secrétaire-Adjoint : { MM. JOSEPH HANOUNE;
MAURICE HAYOUN.



LIBRAIRIE DU STUDIO DES ARTS

ADHÉSIONS

Les demandes d'adhésions peuvent être transmises par un Membre du Bureau ; elles peuvent aussi être adressées directement, soit au siège de la Société, rue Bab-el-Oued, n° 11, soit à M. Henri Aïoun, archiviste de la Société, à son bureau du Consistoire, 1, rue Volland.

La contribution de 500 francs au moins donne droit au titre de "**Membre Bienfaiteur**".

La contribution de 100 francs au moins, donne droit au titre de "**Membre Donateur**".

La cotisation annuelle, à montant indéterminé, mais de 15 francs au moins donne droit au titre de "**Membre Adhérent**".

CONVOCATIONS

Pour chaque séance, une convocation est envoyée à chacun des Membres de la Société. Sur leur demande, les adhérents peuvent recevoir plusieurs convocations pour des séances déterminées ; néanmoins, les séances étant publiques, des personnes non adhérentes seront admises autant qu'il sera possible de les recevoir, en tenant compte du nombre des places de la salle des conférences.

APPEL A L'ASSIDUITÉ DU PUBLIC

Notre but étant de faire connaître aux adultes et aux parents notre morale et nos lois, notre histoire et notre littérature, nos traditions et nos sentiments humains, nous sollicitons de nos coreligionnaires, même non adhérents, d'encourager nos efforts en assistant avec leurs familles à nos séances, dont les programmes sont toujours intéressants et à la portée de tous les âges.

SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES JUIVES D'ALGER

Liste complète des conférences, causeries ou communication depuis l'origine de la Société

- | | |
|--|-------------------|
| 1. — L'Instruction de la Jeunesse,
Colonel Mayer..... | 26 Mars 1923. |
| 2. — Le Temple de Jérusalem,
Grand Rabbin Fridman..... | Novembre 1923. |
| 3. — La Cabale,
Confino..... | 3 Décembre 1923. |
| 4. — Les Merveilles de l'Univers,
Joseph Kaoua..... | 22 Décembre 1923. |
| 5. — Le Foyer Juif,
Isaac Sénanès..... | 14 Janvier 1924. |
| 6. — La Condition des Juifs en France,
Lucien Lévy-Bram..... | 10 Mars 1924. |
| 7. — Les Pharaons et les Hébreux,
Joseph Kaoua..... | 8 Avril 1924. |
| 8. — La Vitalité d'Israël,
Rabbin Hanoune..... | 19 Mai 1924. |
| 9. — Le Prophète Elie et la Paix universelle,
Rabbin Isaac Morali..... | 2 Juin 1924. |
| 10. — La Bible dans les arts et la littérature,
Madame L. Stora Sudaka..... | 11 Juin 1924. |
| 11. — Causerie sur nos Livres Saints,
Colonel Mayer..... | 25 Novembre 1924. |
| 12. — La Législation chez les Hébreux,
Lucien Lévy-Bram..... | 10 Décembre 1924. |
| 13. — Quelques pages glorieuses de notre histoire,
Joseph Kaoua..... | 22 Décembre 1924. |
| 14. — Les Juifs d'après Shakespeare,
Robert Confino..... | 12 Mars 1925. |
| 15. — Maïmonide,
Joseph Kaoua..... | 23 Avril 1925. |
| 16. — L'âme charitable suivant la Bible,
Joseph Kaoua..... | 18 Juin 1925. |

17. — Causerie sur la Bible, Colonel Mayer.....	7 Décembre 1925.
18. — A travers les quartiers juifs du Maroc, Joseph Hanoune.....	28 Décembre 1925.
19. — La Schehita devant la science, (1 ^{re} conférence), Docteur Bendanou.....	13 Janvier 1926.
20. — Liberté, Egalité, Fraternité, Trois paroles de la Bible, Joseph Kaoua.....	15 Mars 1926.
21. — La Schehita, (2 ^e conférence), Docteur Bendanou.....	1 ^{er} Avril 1926.
22. — Une heure de musique religieuse, Grand Rabbin Fridman.....	8 Avril 1926.
23. — Quelques problèmes du Judaïsme contemporain, A. Sagùes.....	19 Avril 1925.
24. — La vie agricole et champêtre d'après les textes dans le Judaïsme, Joseph Hanoune.....	28 Avril 1926.
25. — Trois semaines en Terre Sainte, Joseph Kaoua.....	17 Mai 1926.
26. — L'Agriculture et les Juifs, Emile Moatti, Ingénieur agricole....	27 Mai 1926.
27. — Histoire des Juifs d'Algérie, Lucien Lévy-Bram.....	9 Juin 1926.
28. — La Morale du Judaïsme, Rabbin Hanoune.....	16 Juin 1927.
29. — L'Hébreu, langue vivante, Aimé Pallière, Président de l'Union Universelle de la Jeunesse Juive..	25 Octobre 1926.
30. — La Vulgarisation, Colonel Mayer.....	28 Novembre 1926.
31. — L'hygiène chez les Israélites, Joseph Kaoua.....	6 Décembre 1926.
32. — Le Talmud de ses origines à nos jours, 1 ^{re} causerie « La Michna », Grand Rabbin Fridman.....	26 Janvier 1927.
33. — Les grandes leçons du Judaïsme, Joseph Kaoua.....	17 Février 1927.
34. — Le Talmud de Jérusalem, Grand Rabbin Fridman.....	24 Février 1927.

35. — L'inquisition et l'expulsion des Juifs d'Espagne, Joseph Hanoune.....	3 Mars 1927.
36. — Les Poètes Juifs Français de notre époque, Madame Raymond Bénichou.....	15 Mars 1927.
37. — Réflexions sur la langue hébraïque, Professeur Bécache.....	29 Mars 1927.
38. — La Jérusalem antique, Madame L. Stora-Sudaka.....	5 Avril 1927.
39. — Une heure de musique et chant, audition précédée d'une causerie de M. le Grand Rabbin Fridman.....	20 Avril 1927.
40. — Dieu et les Divinités païennes, Rabbin Isaac Hanoune.....	10 Mai 1927.
41. — La Poésie hébraïque première partie, des origines aux Prophètes, Joseph Kaoua.....	24 Mai 1927.
42. — Les deux Pourim supplémentaires de la Communauté d'Alger, Joseph Kaoua.....	24 Novembre 1927.
43. — Des causes qui ont maintenu le Judaïsme jusqu'à nos jours, André Bakhouche.....	20 Janvier 1928.
44. — Les Secrets de l'âme juive, Joseph Kaoua.....	13 Février 1928.
45. — Les Juifs de Provence et Armand Lanel, Madame Raymond Bénichou.....	13 Mars 1928.
46. — Les Schismes religieux et leurs conséquences, D. Sidersky	6 Avril 1928.
47. — La Cabbale (2 ^e partie), Grand Rabbin Fridman.....	12 Avril 1928.
48. — Le Philosophe et Théologien Isaïe Haïvy Horowitz, Joseph Kaoua.....	26 Avril 1928.
49. — Les Juifs de Kabylie, M. Bugéja.....	29 Mai 1928.
50. — Moïse et les savants Modernes, Joseph Kaoua.....	11 Juin 1928.

51. — Quelques problèmes juifs actuels, William Oualid, Professeur à la facul- té de Droit de Paris.	17 Septembre 1928.
52. — L'élection d'Israël, Commandant Lipman	2 Décembre 1928.
53. — Manassé Ben Israël et les Juifs d'Ams- terdam, Joseph Hanoune.....	20 Décembre 1928.
54. — La Persécution d'Israël, Commandant Lipman	10 Janvier 1929.
55. — Israël en face la conscience moderne, Maurice Henkine	27 Janvier 1929.
56. — L'Agriculture et les Juifs (2 ^e conférence), Emile Moatti	24 Février 1929.
56. — Le Sabbat, Commandant Lipman	10 Mars 1929.
57. — Pourquoi Israël doit tenir à sa Bible, Rabbin Joseph Hanoune.....	21 Avril 1929.
58. — Premières Immigrations Juives en Ber- berie, Madame Stora-Sudaka.....	12 Mai 1929.
59. — Les Psaumes immortels, Joseph Kaoua.....	12 Mai 1929.
60. — Communication du Colonel Mayer, Prési- dent « Israël Bedarrides »	Juin 1929.
61. — Condition des Juifs en France à travers les siècles. M. Lucien-Levi Bram	



Conférence de M. Lucien LÉVY-BRAM

CONDITION DES JUIFS EN FRANCE
A TRAVERS LES SIÈCLES

Mesdames, Messieurs,

Nous aurions pu intituler cette étude : Malheurs et persécutions subis par les Juifs en France. Nous constaterons, en effet, qu'à de rares exceptions, il ne s'est guère passé de règne, d'année, sans que l'histoire n'ait eu à enregistrer des faits douloureux. La conclusion qui se dégagera de l'examen de la longue période que nous allons parcourir est la suivante : les malheurs des Juifs ont été d'autant plus grands que la domination et la puissance de l'Eglise catholique ont été absolues. Tant que celle-ci conservera son pouvoir le peuple et, plus particulièrement, nos coreligionnaires subiront les pires calamités. A mesure, au contraire, que l'Eglise perdra de son autorité, la liberté des individus et, par conséquent, des Juifs augmentera.

On trouve des Juifs en France cent ans, environ, avant l'ère chrétienne, éparpillés et peu nombreux encore dans la Celtique, la Gaule narbonnaise, l'Aquitaine. Ce sont des captifs dispersés dans les provinces romaines ou des marchands venant d'Alexandrie et d'Asie Mineure ; ils conservèrent, même sous les Francs et les Burgondes, les droits des citoyens romains. Au moment de l'invasion des Gaules par les Barbares, ils se répandent dans le Midi, en Auvergne, à Orléans, à Paris et exercent à peu près tous les métiers en usage à cette époque ; les uns sont commerçants et exportent les produits du Levant ; d'autres sont agriculteurs, artisans orfèvres ; certains exercent la médecine ; d'autres embrassent le métier des armes (on en trouve au siège d'Arles sous Clovis). Leurs relations avec les chrétiens sont des plus cordiales et les mariages entre Juifs et chrétiens ne sont pas rares ; les évêques les traitent avec bienveillance et ils jouissent d'un véritable respect de leur part. A la mort de Saint Hilaire, évêque d'Arles, les Juifs ne sont pas les moins attristés et lui font de somptueuses obsèques. Les relations

restèrent bonnes jusqu'au moment où le fanatisme et l'intolérance se firent jour et elles se continuèrent ainsi tant que l'Eglise éprouvera de grosses difficultés à établir son pouvoir. Dès que le christianisme devint puissant, la sécurité des Juifs fut troublée. Le concile de Vannes (465) interdit aux ecclésiastiques de prendre place à la table des infidèles, trouvant indigne que les chrétiens goûtent indistinctement à tous les aliments, alors que les Juifs repoussent avec dédain certains mets des chrétiens. Cependant, même après le baptême de Clovis, bien des nobles et des bourgeois chargent les Juifs de l'administration de leur fortune. La principale vexation appliquée à cette époque était la suivante : le vergeld, c'est-à-dire le rachat d'un meurtre, variant suivant que la victime était juive ou chrétienne ; le prix d'un chrétien était estimé le double de celui d'un Juif. De nouveaux conciles interdisent aux Juifs d'être soldats, juges, collecteurs d'impôts et leur font défense de se montrer dans les rues, pendant les fêtes de Pâques, afin d'éviter qu'ils ne profitent du moment où les rues sont désertes et les églises remplies pour exécuter quelques mauvais desseins ou bien encore dans la crainte que le peuple, fanatisé par les prêtres, ne se soulève contre les Juifs dont la présence serait une offense pour le christianisme.

Dès ce moment, des prohibitions nouvelles vont se succéder et apporter des restrictions de plus en plus sévères à la liberté des Juifs. L'Eglise tente, par la persuasion et, plus souvent, par la violence, leur conversion. La royauté commence également à leur manifester sa haine. Le roi Gontran refuse d'accorder l'autorisation de réédifier une synagogue abattue. Gonfalon ordonne que tout Juif, ayant frappé un chrétien, ait le poing coupé et que soit mis à mort le Juif ayant levé la main sur un prêtre. Ces faits étaient heureusement isolés et le peuple ne suivait pas le fâcheux exemple donné par le clergé et la royauté.

Chez les Burgondes, les Juifs furent moins heureux. Quand le roi Sigismond (516) embrassa la religion catholique, il interdit, suivant les décisions des conciles d'Agde et d'Epaone, à tout Juif de manger avec des chrétiens, de s'asseoir en présence d'un prêtre, de posséder des esclaves. Avitus, évêque de Clermont, tente la conversion des Juifs et, sur leur refus, il prononce contre eux des discours enflammés et les met dans la cruelle alternative d'accepter le baptême ou de quitter le pays. Malgré ces violences peu de Juifs se convertissent et les rares convertis sont hués et sifflés par leurs anciens coreligionnaires. De cruels massacres les obligent alors à s'échapper à Marseille ou à simuler une fausse conversion en atten-

dant que la fureur populaire prenne fin. Le concile de Mâcon (581) leur interdit d'exercer les fonctions de juges et de receveurs d'impôts afin que les chrétiens ne paraissent pas être placés sous leurs ordres. Clotaire II leur refuse, en outre, le droit de faire partie de la milice.

Cependant la Gaule narbonnaise leur devait sa prospérité. Narbonne fut, en effet, longtemps gouvernée par un Juif. A la fin du VII^e siècle, Vamba, roi des Goths, leur enjoint l'ordre de se convertir ou d'abandonner Narbonne ; ils se mettent alors sous la protection du comte de Toulouse, mais ils se voient bientôt contraints de quitter Nîmes et Narbonne.

A cette époque, on trouve des Juifs établis dans le Dauphiné, à Vienne, à Lyon, à Marseille, etc..., où ils exerçaient le commerce des parfums, étoffes, épices, bijoux, ornements d'église. L'usure n'était pas encore pratiquée dans ces périodes constamment troublées par les guerres et les révoltes. Le concile de Paris défend aux chrétiens de faire du commerce avec les infidèles ; il refuse formellement aux Juifs le droit d'exercer toute action publique contre les chrétiens. Ces derniers pouvaient donc attaquer, insulter, piller, tuer même un Juif sans craindre de poursuites judiciaires. Aussi, nombreux, sont les massacres commis à cette époque.

Cette situation s'améliora avec le déclin de la puissance des rois mérovingiens et l'accroissement de l'influence des Maires du Palais. Les prédecesseurs de Charlemagne comprirent combien l'activité et l'intelligence des Juifs pouvaient être profitables à l'Etat. De nombreux Juifs pénètrent, avec les Sarrasins, en France, où ils s'adonnent au commerce et à l'industrie. Des sentiments plus humains se manifestent à leur égard. Ils ne sont pas encore admis à porter une accusation publique, ils ne peuvent toujours pas demander justice des offenses dont ils pouvaient être l'objet, on leur défend encore de prendre à titre de location ou d'emphytéose les biens des chrétiens ou de leur céder les leurs au même titre, on les oblige bien encore à faire bénir leur mariage par un prêtre chrétien sous peine d'amende et de flagellation. Mais toutes ces mesures vexatoires sont prises pour les pousser à accepter le baptême. Ce n'est pas l'homme qu'on veut rabaisser ; c'est à l'infidèle qu'on s'en prend. D'ailleurs nombreux sont les Juifs qui ne sont pas touchés par ces dispositions. Quelques-uns sont à la cour et jouissent de toute la faveur du monarque ; ils exercent, pendant plusieurs années, les fonctions de médecin du roi ; d'autres sont

envoyés auprès des puissances de l'Asie pour fonder des relations commerciales ou pour traiter des affaires politiques.

Charlemagne sut tirer profit de leur activité, leur intelligence et leurs connaissances. Quoi qu'il protégeât l'Eglise et la suprématie du pape en Europe, il se montra favorable aux Juifs, contrairement aux dispositions des conciles. Jusqu'alors on châtiait ceux d'entre eux qui achetaient ou prenaient en gage des vases d'église. Charlemagne décrêta qu'on punirait les ecclésiastiques ayant consenti une pareille opération et que les Juifs seraient tenus pour innocents de ces sacrilèges. Cette sage protection les attire en France ; ils sont soumis alors à l'administration d'un magistrat particulier, Everard, « Magister judeorum », qui fut chargé de régler leurs rapports avec les chrétiens. Il était enfin reconnu par tous que leurs nombreux voyages, leurs relations, leurs connaissances, leur capacité, leur activité, les rendaient aptes à maintes occupations. Sous le règne de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, cette période de calme se continue et les Juifs, traités avec bienveillance, vont pouvoir s'adonner à l'étude des sciences et plus particulièrement à l'étude de la médecine. Sédécias, médecin de Louis le Débonnaire, eut une influence considérable sur l'esprit de ce monarque, qui accorda de très grands priviléges aux Juifs. C'est ainsi que le roi (830) fait droit à une plainte des Juifs du Languedoc, au sujet de dommages causés à leurs propriétés, il accorde aux plaignants le droit illimité de posséder des immeubles, de les aliéner, d'intenter des procès, de prendre des chrétiens à leur service, comme employés, ouvriers ou commis, sous la condition cependant de leur accorder des congés les jours fériés ; il les protège contre l'hostilité des barons et du clergé ; il leur permet de voyager, de faire le commerce des esclaves ; il va même jusqu'à reporter au dimanche, les foires et marchés qui se tenaient précédemment le samedi. Enfin la disposition du concile de Paris, qui interdisait aux Juifs toute action publique contre un chrétien, fut modifiée. Les Juifs ne sont plus soumis aux jugements des chrétiens que sous certaines formes, non contraires à leurs croyances ; ils sont comblés de distinctions ; il est interdit aux chrétiens de suborner leurs esclaves et de les baptiser malgré eux ; comme sanction à ces mesures, le coupable pourra être puni sur sa personne ou sur ses biens. On exempte les Juifs du paiement des impôts qui pèsent sur les autres sujets ; mais ils sont soumis à des taxes particulières. C'était le plus souvent un Juif qui avait le soin de recouvrer impôts chrétiens et taxes juives ; le titulaire de cette charge devait se présenter, tous les deux ans, au palais du roi pour rendre ses comptes. Les

rois n'ignoraient pas que les Juifs maniaient sans cesse l'argent, qu'ils en faisaient le trafic et ils leur confiaient la mission de percevoir les impôts pour exiger d'eux des avances assez importantes, en cas de besoin. Pourtant les Juifs sont heureux ; jamais leur importance commerciale ne s'était élevée si haut. Ils sont accueillis avec empressement par Judith, deuxième épouse de Louis le Débonnaire. A Lyon, ils occupent un des plus beaux quartiers de la ville ; ils possèdent des synagogues, de grandes richesses. Cette situation entraîna et développa le goût du luxe. Leurs femmes portaient des toilettes resplendissantes qu'elles recevaient des dames du Palais. Il leur fut même permis de proclamer la supériorité du judaïsme. Mais cet état de choses engendra une jalouse féroce de la part de plusieurs ecclésiastiques. Agobard, évêque de Lyon, n'appréciait pas la bienveillance accordée aux Juifs et tous les moyens lui sont bons pour les rabaisser. Dans son diocèse, il défend aux chrétiens de n'avoir rien de commun avec les infidèles ; il s'indigne de la clémence de l'empereur pour les Juifs qui, dit-il, prennent les enfants des chrétiens comme esclaves, élèvent des synagogues, font reporter à un autre jour les marchés qui avaient lieu le samedi ; il dénonce de prétendus crimes commis par eux, étaie ce qu'il appelle les vilains procédés employés à son égard par Everard, au sujet de l'enlèvement d'une esclave. Agobard avait, en effet, enlevé l'esclave d'un Juif pour la baptiser et l'émanciper. A la suite des réclamations qui lui sont adressées, Everard oblige l'évêque à restituer l'esclave. Agobard refuse et est destitué ; il incite alors le clergé contre les Juifs qui obtiennent des « indiculi », c'est-à-dire des lettres de protection. Agobard reçoit l'ordre de mettre fin à ses excitations. Sur son instigation, une assemblée d'évêques envoie une adresse au roi pour lui exposer les dangers qui résulteraient de la liberté accordée aux Juifs. Le roi n'en tint aucun compte et Agobard dut s'enfuir en Italie. Plus tard cependant, il put reprendre son épiscopat. Le clergé manifeste une cruauté toujours plus grande pour les Juifs. Le successeur d'Agobard à Lyon et l'évêque de Reims réunissent un concile à Meaux, renouvellement les anciennes interdictions qui pesaient sur les Juifs, leur font défense d'exercer une charge quelconque dans la magistrature, dans la milice, d'avoir des esclaves chrétiens, d'élever des temples, de contracter des unions mixtes. Charles le Chauve fait bien vite dissoudre le concile et, sous son règne, les Juifs sont encore protégés efficacement. Cependant la concurrence entre chrétiens et Juifs n'était pas entièrement libre. Ceux-ci devaient verser aux autorités le dixième du produit de leurs marchandises tandis que les chrétiens ne versaient que le onzième ou même le douzième ;

il était interdit aux orfèvres juifs de vendre de l'or mélangé, sous peine d'en perdre le montant et de payer une amende de 60 sols.

Nous arrivons à une période de l'histoire de France des plus troublées. Les Normands ravagent le Nord de la France ; les fils de Louis le Débonnaire perdent bien vite toute autorité. Des désordres éclatent dans chaque province. L'unité nationale disparaît. Au milieu de ces bouleversements, les plus honteuses calomnies sont répandues contre les Juifs. Les discours des évêques deviennent plus haineux et plus violents. Poursuivre la vengeance du supplice imposé à Jésus-Christ devient le but essentiel des prêtres. Les Juifs sont lapidés dans les rues, le sang coule. L'évêque de Sens les chasse de son royaume. A Toulouse apparaît la barbare colaphisation. Sous prétexte de punir les Juifs d'avoir livré la ville aux Sarrasins, on exigeait, trois fois par an, que l'un d'eux se présentât devant un prêtre sur la place publique pour être souffleté. Le coup était donné si violemment avec un gantelet en fer qu'il n'était pas rare de voir le malheureux Juif expirer. Les Juifs présentent plusieurs supplices au roi et lui exposent les excès dont ils sont victimes ; ils offrent une somme d'argent pour qu'il soit mis fin à cette coutume atroce. Charles le Simple, en rejetant leurs supplices, répond que les maux qu'ils éprouvent leur sont infligés par la justice divine et sont, par conséquent, bien mérités. Au commencement du XII^e siècle l'usage de la colaphisation est remplacé par le paiement d'une taxe.

Le pouvoir royal s'affaiblit de plus en plus ; le régime féodal, au contraire, s'implante et se développe. L'Eglise tire parti de ces faits pour acquérir une influence de plus en plus grande. L'évêque Rémiugius se permet d'envoyer des prêtres le samedi dans les synagogues pour y prêcher le christianisme. A Béziers on autorise les chrétiens à poursuivre les Juifs à coups de pierre pendant la semaine sainte. Le clergé reproche aux Juifs d'accaparer le commerce et de n'exercer aucun autre emploi ; il oubliait les restrictions et les défenses de toutes sortes édictées par les conciles. D'autre part, la difficulté de communication, les guerres entre seigneurs, les dévastations, les pillages rendaient la terre peu productive. A cette époque, la société était divisée en deux classes, une puissante et oppressive ne s'occupant que du métier des armes, l'autre faible et opprimée, ne quittant jamais le sol que pour aller verser son sang dans les querelles de son maître. Il fallait donc, pour faire revivre le commerce, des hommes étrangers à ces deux classes. Les Juifs étaient donc tout désignés à cet effet.

Les X^e et XI^e siècles ont été les plus sanglants dans l'histoire des Juifs en France. Toute fonction officielle leur était refusée. Ils étaient constamment troublés dans leur sécurité et leur commerce. L'autorité royale restait impuissante à les protéger contre l'arbitraire et la violence des foules. Leur sort dépendait uniquement des caprices des comtes et de l'Eglise. Le peuple, excité tous les jours par les prêtres, leur manifeste une hostilité implacable et les abreuve de malédictions de toutes sortes, d'injures et même de coups. Jamais l'Eglise n'a fait preuve de plus de haine. Les ecclésiastiques vont jusqu'à excuser et glorifier les crimes et les pillages commis contre les Juifs qui refusent le baptême. Chassés de toutes parts, les églises, les temples mêmes, ne peuvent leur servir de refuges ; ils sont également tués et massacrés dans les rues et dans les lieux saints.

Sous les règnes de Louis VI et de Louis VII et pendant toute la première moitié du XII^e siècle, les Juifs furent dans une situation plus heureuse ; ils jouissent d'une aisance relative, possèdent des champs, des vignes ; ils constituent des communautés indépendantes et placées sous l'administration d'un prévôt, élu par eux et reconnu par le roi ou le baron. Certains emplois leur sont confiés à la Cour. Louis VII va tour à tour les accabler de toute sa haine ou les protéger contre la fureur du peuple, suivant les influences de l'Eglise. Pierre, évêque de Cluny, organisant une croisade, lui reproche son indifférence. « A quoi bon, dit-il, s'en aller dans des pays lointains, à la recherche des ennemis du christianisme, quand nous laissons les Juifs, qui sont pires que les Sarrasins, outrager en paix parmi nous nos saintes pratiques. Leurs richesses ne sont que le résultat de vols et de rapines ; ils pressurent le peuple par l'usure, il faut les dépouiller de tous leurs biens afin que l'argent de ces maudits ait au moins un emploi utile en servant à combattre les Sarrasins. » On déchaînait journellement le peuple contre les Juifs par des sermons aussi injustes que violents.

Sous Philippe-Auguste, leur situation s'aggrave. Ce monarque ne possédait en propre que peu de territoires ; désirant agrandir son domaine, il lui fallait de l'argent et des soldats. Pour s'en procurer, il confisque les biens des Juifs et a recours aux plus futiles prétextes pour déguiser son vol. Les Juifs de Paris sont accusés d'avoir, un Vendredi-Saint, enlevé, fouetté et étranglé un enfant chrétien. On leur reproche de regorger de richesses, d'avoir des esclaves chrétiens qu'ils judaïsent, de souiller les objets sacrés, de pratiquer l'usure, de réclamer au bourreau les cœurs des chrétiens.

De pareilles accusations, sans cesse renouvelées, ne pouvaient qu'encourager les foules à se livrer sur les Juifs aux pires atrocités. On emprisonne un nombre considérable de Juifs qu'on ne délivrera que moyennant rançons, on confisque sans aucune forme de procès tout ce qu'ils peuvent posséder ; plusieurs sont condamnés au bûcher pour les contraindre à abandonner leur fortune au trésor royal ; toutes leurs créances sur les chrétiens sont annulées avec obligation cependant pour ces derniers de payer un cinquième de leurs dettes au fisc ; enfin, réduits à la plus grande misère, on les chasse du royaume. Les Juifs se réfugient alors en Italie ; c'est de cet exode que naquit la lettre de change. Avant de quitter le royaume, ils avaient, en toute hâte, déposé la plus grande partie de leurs effets chez des amis, pour ne pas en être embarrassés pendant leur fuite. Une fois établis dans leurs nouvelles résidences, ils chargèrent certains voyageurs d'aller réclamer leurs dépôts, en leur remettant des billets. Philippe-Auguste ne va pas tarder à rappeler les anciens proscrits ; ce n'était certes pas par bienveillance de sa part ni pour des raisons d'humanité. Il était de l'intérêt du roi de les accueillir car les Juifs étaient pour le trésor royal une source considérable et intarissable de revenus. Ayant de continuels besoins d'argent pour soutenir la guerre contre les Flamands et les Anglais, les Juifs lui fournirent les sommes nécessaires et obtiennent en retour le règlement du taux de l'intérêt et une loi soumettant leurs créances à certaines formalités ; les créances consenties par les Juifs devaient porter le sceau de la province, ce qui permettait, dans les confiscations, d'en constater le nombre. En somme, c'était vendre le droit d'habiter en France.

De nombreux conciles interdisent toutes fonctions publiques aux Juifs, défendent aux chrétiens d'avoir recours à des médecins juifs, expulsent de la société « ces maudits et pestiférés », les soumettent au port de la rose, leur défendant l'accès des rues à l'époque de Pâques.

En montant sur le trône, Louis VII crut devoir payer au peuple et aux barons sa bienvenue et ce fut naturellement aux dépens des Juifs. En don de joyeuse avenue, il déclare que les créances juives ne produiraient plus d'intérêts et qu'elles devront être remboursées entre les mains des seigneurs.

Saint Louis et son digne successeur Philippe le Hardi furent tout aussi féroces ; ils chassent les Juifs du royaume en les dépouillant de leurs biens ; ce fut pour les malheureux Juifs une ruine complète ; toutes les communautés si florissantes du Languedoc furent

anéanties par ce siècle de croisades. Partout, dans l'Anjou, le Poitou, à Bordeaux, à Angoulême, les Juifs sont contraints à accepter le baptême. Irrités de leurs refus opiniâtres, les croisés les traitent avec une cruauté féroce, écrasant sans pitié hommes, femmes, enfants et vieillards, brûlant livres saints et maisons, pillant tout. Trois mille Juifs périrent, trois cents seulement se convertirent. Le pape, au milieu de ces massacres, intervient et invite les prélats et le roi à montrer moins de cruauté.

Philippe le Bel fut tantôt hostile, tantôt favorable aux Juifs. Il enlève au clergé le droit d'imposer à volonté ou d'emprisonner ces malheureux ; il fait payer toutes les créances qui leur sont dues dans la crainte qu'ils ne soient plus en mesure de payer leurs tailles personnelles ; enfin, il les soumet au droit commun. Mais, bien vite, le roi change de conduite. Il les fait incarcérer selon son bon plaisir, il confisque leurs biens, annule leurs créances, les chasse enfin de son royaume. Ils se réfugient alors dans le Roussillon et la Provence où ils sont efficacement protégés.

Nous voilà à la période la plus mouvementée de notre histoire. Sans cesse chassés et rappelés, chaque expulsion est accompagnée de la confiscation générale des biens, chaque rappel a lieu moyennant finances. Les Juifs sont obligés d'errer de province en province, de marchander avec les autorités quelques années de tolérance, d'acheter en quelque sorte l'air qu'ils respirent. Les persécutions vont, hélas ! se poursuivre sans trêve. Bien rares seront les moments où un léger répit leur sera accordé, leur permettant de réparer les effets des misères endurées.

Sur les instances de la noblesse et du peuple, Louis le Hutin les rappelle pour une période de douze années, à la condition de verser les deux tiers de leurs créances au trésor royal.

Avec Philippe le Long, ils ne sont plus considérés comme des serfs et cessent d'être mainmortables ; à leur mort, leurs biens passent à leurs plus proches parents. Charles V les imposera comme de véritables bêtes de somme quand il prorogera la date de leur séjour en France.

Avec Charles VI une nouvelle accalmie se fait sentir. Ils sont soumis au droit commun et l'usage de s'emparer des biens d'un Juif est aboli. On fait cesser les prétendues accusations de vol qu'on faisait peser sur eux. Des fauteurs de troubles portaient des coffres dans les habitations juives pour accuser nos malheureux coreligionnaires de les avoir volés. Le roi décide que ces accusations ne

seraient reconnues valables que lorsque les clés de ces coffres seraient trouvés en la possession des Juifs. D'autres calomnies plus monstrueuses encore, sont portées contre eux. La peste, avec toutes ses funestes conséquences, apparaît en France et provoque dans le peuple de furieuses colères entretenues par le clergé. « Ce sont les Juifs, disent les prêtres, qui sont la cause de tous ces maux qui nous accablent ; ils empoisonnent nos fontaines, nous lacent des sortilèges. » De violentes atrocités sont commises contre les Juifs ; des boucheries humaines ensanglantent les rues.

Le XV^e siècle n'apporte encore pas la paix et la tranquillité aux Juifs. Ils restent toujours hors la loi, sont considérés comme des étrangers, c'est-à-dire comme des ennemis, sont exclus des emplois civils, sont soumis au port de la rouelle ou de la roue, ne peuvent pas avoir de domestiques chrétiens et doivent s'abstenir de viande les jours de jeûne des chrétiens. Les pillages, les expulsions, les confiscations vont se poursuivre presque sans arrêt. Les règnes de Charles VI, Louis VI et Charles VIII vont se succéder laissant la situation des Juifs toujours aussi misérable et malheureuse. En 1494 les Juifs, chassés d'Espagne et du Portugal viennent se réfugier dans le Sud de la France après s'être soumis à un simulacre de baptême pour échapper à la mort ; c'est ce qui les fait appeler les nouveaux chrétiens. Leurs richesses, les services rendus par leurs aptitudes commerciales et industrielles intéressent à leur sort les Bordelais qui réclament pour eux la protection du gouvernement. Louis VII ne tarde pas à leur accorder l'autorisation de se fixer à Bordeaux.

Au XVI^e siècle, la situation des Juifs va s'améliorer sensiblement. Les persécutions vont s'espacer et devenir moins violentes. L'Eglise a besoin de toutes ses forces, de toute son énergie pour s'opposer aux progrès de la Réforme ; la lutte qu'elle doit soutenir contre le protestantisme progressant est tellement vive et acharnée qu'elle doit abandonner momentanément sa campagne contre les Juifs. Le commerce va reprendre son essor et plusieurs Parlements vont autoriser les Juifs à voyager pour s'approvisionner de marchandises de toutes sortes. Henri II va leur permettre de se fixer en France avec leurs familles, d'y exercer le commerce ou toute autre profession, d'acquérir des immeubles, de recueillir et de disposer de leurs biens. Ces priviléges sont confirmés de règne en règne.

En Alsace, toujours en butte aux tracasseries des seigneurs, ils sont exclus des écoles, méprisés, tourmentés, considérés comme de véritables bestiaux. On affiche à la porte de la ville les droits qu'ils

devaient payer s'ils veulent s'y fixer. Un Juif paiera douze deniers ; un Juif mort six sols, une grosse neuf deniers, une juive mince six deniers. Leur expulsion du pays est réclamée avec insistance à Henri IV qui s'y oppose. Sous le règne de ce monarque les haines et les violences contre les Juifs vont s'atténuer. La bonté, l'humanité des sentiments d'Henri IV vont apporter le calme et la tranquillité dans leur existence. Il les protège d'une façon complète, leur accorde quelques faveurs, les dispense du guet et de la patrouille. Voici un exemple de la large tolérance du roi. La reine Marie de Médicis avait ramené d'Italie le célèbre médecin Montalte. Ce dernier ne consentit à accorder ses soins qu'à la condition de pouvoir pratiquer librement les rites de sa religion. Henri IV le lui permit. « La liberté de conscience, lui dit-il, est chose sacrée ; exercez tranquillement le culte de vos pères, je le verrai avec plaisir, car votre conscience religieuse m'est garante de votre conscience de médecin. » Le roi le combla de faveurs et chaque vendredi, pour la visite des malades éloignés de la capitale, il lui faisait préparer des relais de poste pour qu'il put revenir à Paris avant le coucher du soleil et ne pas violer le repos sabbatique.

Avec Louis XIII de nombreuses restrictions sont faites aux libertés accordées aux Juifs. Le Parlement de Metz, assiégé de nombreuses réclamations des corps et métiers, va entraver leur liberté de commerce, augmenter leurs charges et restreindre leurs ressources et leurs revenus. L'intérêt du trafic d'argent fut réduit de 16 à 12, puis à 8 et même à 5 %. On leur impose le paiement annuel de 150 livres pour l'entretien des prisonniers et on leur défend de se livrer à tout travail les dimanches et jours de fêtes chrétiennes. On les autorise à faire le commerce d'habits, mais quelque temps après on ne leur permet plus que la vente de vieux habits seulement et un délai d'un mois leur était accordé pour se débarrasser de leurs stocks d'habits neufs.

Louis XIV va augmenter leurs droits et leur permettre de commerçer librement. En échange de ces avantages, les Juifs devront verser un droit de protection et d'habitation au roi, aux seigneurs et au clergé. Par des lettres patentes accordées par le roi, ils ne sont plus soumis à faire bénir leur mariage par l'Eglise, ni à faire baptiser leurs enfants. Il leur est permis de trafiquer, acheter et vendre toutes sortes de marchandises. Portées à l'enregistrement, ces lettres patentes rencontrèrent une opposition énergique et très vive des députés des paroisses, de la ville et des corps et métiers. La Cour passa outre ; mais elle imposa de

nouvelles et nombreuses conditions aux Juifs, si bien qu'elle donnât enfin gain de cause à leurs adversaires. Louis XIV s'est montré animé de sentiments d'une justice impartiale et d'un esprit de tolérance très large. Malheureusement la fin de son règne ne ressembla pas au début ; de nouvelles vexations pour les Juifs vont se manifester. Le 25 septembre 1669, veille de Rosch Achana, Lévy, un marchand de bestiaux, va à Metz avec son fils, s'approvisionner. La fatalité veut que ce même jour un enfant chrétien se perde dans la forêt voisine ; Lévy est accusé de s'être emparé de l'enfant ; il est écroué à Metz. Dix-huit témoins sont entendus ; cinq affirment avoir vu le Juif en compagnie mais sans pouvoir préciser avec qui. Un seul reconnaît fermement l'accusé. Lévy n'en est pas moins condamné à la torture ordinaire et extraordinaire et à être brûlé vif. Malgré toutes ses protestations d'innocence et quoi qu'il ait pu fournir l'emploi exact de son temps, sa condamnation est confirmée. L'expulsion des Juifs est à nouveau demandée au roi qui s'y oppose.

Pour habiter en Alsace, les Juifs devaient obtenir un droit de résidence. Ce droit était souvent accordé à un père, tandis qu'il était refusé à son fils. Il était fixé à 36 livres par an. Les Juifs étaient assujettis, en outre, à un droit de péage qui pouvait aller jusqu'à trois livres par jour. Colbert, par un décret du 25 septembre 1657, va leur demander une taxe libératrice de dix florins par individu.

Sous le règne de Louis XV, nous allons assister à une lutte tout à fait particulière contre les Juifs d'Alsace. Ce ne sont plus les chrétiens, le roi, les seigneurs, le clergé qui vont les tourmenter. Ce sont les Juifs établis à Bordeaux qui, dans un intérêt tout à fait personnel, vont les faire chasser de cette ville. Ceux qu'on appelait autrefois les nouveaux chrétiens jouissent d'une situation toujours favorable ; ils sont pour la plupart armuriers, banquiers, armateurs et s'adonnent au commerce maritime. Par leur probité scrupuleuse, leur vie digne, la noblesse de leurs manières, ils avaient acquis l'estime et la sympathie de la population chrétienne. Des Juifs d'Alsace, toujours malheureux et sans cesse en butte à de nouvelles vexations, viennent, en grand nombre, se fixer à Bordeaux. La vie misérable et mouvementée qu'ils avaient dû subir ne leur avait pas permis de développer leur instruction et leur éducation. Aussi les Juifs de Bordeaux tentent de leur refuser le séjour dans cette ville en invoquant l'ancien édit qui interdisait aux Juifs de demeurer en France et en les qualifiant de vagabonds. Ils

chargent Jacob Peireire d'obtenir de Louis XV son assentiment royal qui fut accordé. Un délai de quinze jours était donné aux Juifs d'Alsace pour quitter Bordeaux.

Louis XVI fut un des plus grands bienfaiteurs et un des rois les plus justes à l'égard des Juifs. Ceux-ci consentaient de nombreux prêts au peuple dont la misère augmentait, surtout en Alsace. Le remboursement de ces dettes était l'occasion de nouvelles difficultés. Le bailli Hell, en vue de libérer à bon compte les débiteurs chrétiens et pour assouvir sa haine contre les Juifs qui possèdent, dit-on, plus du tiers de la région, fait établir des fausses quittances en hébreu. Ce mode de paiement n'est pas accepté de bonne grâce, on le conçoit, par les Juifs qui envoient une délégation auprès de Louis XVI. Le roi désavoua cette façon de se libérer et fit incarcérer le bailli Hell, qui dut ensuite prendre le chemin de l'exil. Un décret royal enleva à la juridiction des nobles les procès concernant l'usure pour les soumettre au conseil souverain d'Alsace. Les Juifs obtiennent de nouvelles libertés ; leur résidence n'est plus soumise qu'à certaines conditions faciles à satisfaire (formalité du passeport). Leurs mariages ne sont plus bénis obligatoirement par l'Eglise ; tous les métiers leur sont permis. Ils ne peuvent cependant pas employer de domestiques chrétiens et il leur est interdit de faire usage de la langue hébraïque. Ils ont la faculté d'acquérir des terres pour leurs habitations.

Cerf Berr avait été autorisé par Louis XV à résider à Strasbourg comme fournisseur des armées. Sa présence dans cette ville, jusqu'alors fermée aux Juifs, y attire de nombreux coreligionnaires. Louis XVI lui permet d'acquérir des biens fonciers. Cerf Berr créa alors des fabriques pour employer tous les malheureux Juifs qui se trouvaient dans la contrée. Jaloux, les Strasbourgeois réclament l'expulsion de Cerf Berr. Le roi charge une commission de l'examen de la question de l'affranchissement des Juifs. La commission interroge les Juifs les plus distingués et les notables pour les consulter sur l'état social de leurs coreligionnaires. Malesherbes, le courageux ministre de Louis XVI, présente un mémoire et prépare un édit en leur faveur lorsque la Révolution éclate.

L'époque que nous abordons est d'une importance considérable pour l'avenir des Juifs. Avant d'en entreprendre l'examen, rappelons-nous toutes les avanies, toutes les misères que nos ancêtres durent endurer pendant le cours des dix-huit siècles précédents.

Vivant dans des conditions misérables, parqués dans les quartiers

les plus insalubres, contraints de porter des marques distinctives sur leurs vêtements, humiliés et bafoués chaque jour, chassés de place en placé, massacrés par la populace, brûlés par les Croisés, accusés faussement des pires méfaits, sans cesse calomniés, méprisés, persécutés par les rois, les seigneurs et le clergé, dépouillés à maintes reprises de tous leurs biens, forcés d'acheter à prix d'or le droit de vivre, de respirer, exclus de toutes fonctions publiques, mis souvent dans l'impossibilité d'exercer des métiers honorables, obligés à pratiquer l'usure : telles sont les calamités, et la liste est loin d'en être complète, qu'ils ont supportées. Les grands penseurs, devant ces faits monstrueux, révélés par l'histoire, sont obligés de manifester leur étonnement et leur admiration devant une pareille et courageuse endurance.

Les grands philosophes du XVIII^e siècle, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau en particulier, en signalant les nombreux abus des classes privilégiées, avaient créé une opinion publique qui ne tardera plus à exiger de profondes réformes. L'influence des précurseurs de la Révolution est si considérable qu'un changement complet va s'opérer dans la situation des paysans et, par voie de conséquence, des Juifs. Les philosophes avaient porté toute leur attention à la question juive, d'une part, pour s'en servir comme d'un moyen d'attaque contre l'Eglise et, d'autre part, au nom de la tolérance.

Louis XVI avait enfin aboli la capitation spéciale aux Juifs. « Ils sont encore assujettis, disait-il, à une taxe corporelle et, comme il répugne à nos sentiments de laisser subsister une imposition qui semble avilir l'humanité, nous avons cru devoir l'abolir. » Le manque d'énergie et de clairvoyance du roi et les excès commis par les classes privilégiées provoquent la lutte du peuple et la Révolution éclate, mettant en mouvement tous les esprits. Le 23 août 1789 — et c'est là une date que nous ne devons plus oublier — un décret proclame la liberté de toutes les opinions religieuses. Il va nous être, enfin, permis de pratiquer ouvertement le culte de nos ancêtres. Les adversaires de la Révolution sentent bien que l'émancipation des Juifs va porter le dernier coup à l'ancien état de choses et causer la ruine de la monarchie. Ainsi la cause des Juifs s'identifie étroitement avec la cause du progrès et de la liberté. Déjà, dans la célèbre et immortelle déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il était dit : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leurs manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi. »

Les Juifs font alors entendre leurs plaintes et elles ne pouvaient

pas manquer d'être accueillies. Le 28 septembre 1789 l'Assemblée Constituante aborde l'examen de la question juive. Le 14 janvier 1790 Mirabeau lit la requête qu'ils adressaient pour réclamer le titre de citoyens. « Nous voulons, disaient-ils, être soumis comme tous les Français à la même jurisprudence, à la même police, aux mêmes tribunaux. » Le 23 janvier la question fut sérieusement débattue. Mirabeau et Clermont-Tonnerre défendent avec vigueur les droits de la justice et de l'humanité. « Il est banni, s'écrie Rabaud de Saint-Etienne, il est banni pour jamais ce mot barbare d'intolérance ; il ne se prononcera plus jamais. Mais ce n'est pas la tolérance que je réclame, ce terme comporte une idée de compassion qui avilit l'homme. Je réclame la liberté qui doit être une pour tout le monde. » L'abbé Grégoire fait entendre sa voix dans le même sens : « Ministre d'une religion qui regarde tous les hommes comme frères, j'invoque l'intervention de l'Assemblée en faveur d'un peuple proscrit et malheureux. » Un décret du 23 janvier 1790 nous accorde enfin les droits civils, mais il ne s'applique cependant qu'aux Juifs du Midi. Nos coreligionnaires du Nord et de l'Alsace vont, à leur tour, réclamer justice. Un nouveau décret les met bientôt sous la sauvegarde de la loi, supprime toutes les redevances que l'on exigeait d'eux et leur accorde le titre de citoyen.

Les Juifs se montrèrent dignes et reconnaissants des priviléges qui venaient de leur être accordés. Ceux de Bordeaux versèrent 100.000 francs comme contribution patriotique, se tenant à l'écart des luttes, qui se firent jour pendant cette période troublée, ils concourent à la surveillance et à la défense du pays et cette attitude leur attira les sympathies du peuple. Ils suivent la marche de la Révolution et en acceptent volontiers les conséquences. Le cri révolutionnaire : « Vivre libre ou mourir », ils le poussent doublement : comme Français et comme Juifs.

L'Eglise, désemparée, troublée et cherchant encore à se maintenir au-dessus du flot qui menaçait de l'engloutir, continue ses attaques contre les Juifs qui viennent augmenter le nombre et la valeur des partisans de la Révolution, c'est-à-dire de ses ennemis. La religion catholique n'est plus reconnue comme religion dominante de l'Etat. L'Eglise comprend alors qu'elle n'a plus rien à attendre du mouvement révolutionnaire qu'elle avait espéré diriger à son gré. Le culte de la Raison est proclamé et les Juifs ne sont pas les derniers à adorer, au moins ostensiblement sinon franchement, cette nouvelle divinité. Ils apportent tous les objets sacrés

de leur culte, dévalisent leurs synagogues pour augmenter leurs offrandes. Le système des décadis, alors en usage, empêchait l'observance du samedi. Les jours fériés, on voyait les instituteurs juifs conduire leurs élèves au nouveau temple de la Raison.

Sous la Terreur, les Juifs restent encore en dehors des violences et des atrocités, dont ils ont cependant à se plaindre. C'est ainsi que quarante-six d'entre eux furent arrêtés comme suspects par mesure de sûreté générale ou pour délits contre révolutionnaires. Neuf furent condamnés à mort et exécutés. Mais c'est surtout en Alsace que les excès du peuple se firent sentir le plus violemment. Leurs maisons sont détruites, leurs richesses pillées ; eux-mêmes sont poursuivis dans les rues à coups de pierre.

La constitution de l'An III proclame à nouveau (août 1795) l'égalité de tous les citoyens en déclarant que nul ne peut être empêché d'exercer le culte qu'il a choisi, nul ne peut être contraint de contribuer aux dépenses d'un culte, la République n'en salariant aucun. Les Juifs se montrent toujours dignes de leur qualité de Français. Napoléon était cependant persuadé que, dispersés sur toute la terre par une persécution de dix-huit siècles, ils tenaient encore à leur ancienne patrie ; il imagina alors de les appeler en Syrie. Mais, au retour de sa campagne contre les Autrichiens (où tant de Juifs avaient mérité le titre de braves et quelques-uns mêmes avaient été cités à la Légion d'honneur), Napoléon reçoit à Strasbourg les plaintes injustifiées, tenues contre les Juifs d'Alsace. « Ils sont tous usuriers, dit-on, ces maraudeurs qui possèdent, grâce à leur usure éhontée, les deux tiers de l'Alsace ; il faut leur retirer les droits civils précédemment accordés. » A Paris, de Bonald renouvelle et accentue toutes ces accusations. « Les Juifs, dit-il, ne peuvent pas être et, quoi qu'on fasse, ne seront jamais citoyens sous le christianisme sans devenir chrétiens. » Napoléon décide alors de soumettre la législation concernant les Juifs à l'examen du Conseil d'Etat et rend, le 30 mai 1806, un décret suspendant pour un an l'exécution des jugements rendus en faveur des créanciers juifs d'Alsace. Par ce même décret, Napoléon convoque à Paris une Assemblée de notables israélites pour délibérer sur les moyens d'améliorer la nation juive et de répandre parmi ses membres le goût des arts et des métiers utiles. L'Assemblée se composait de 112 membres et choisit comme président : Fortado, de Bordeaux. Trois commissaires du gouvernement : Mole, Portalis et Pasquier, furent adjoints à l'Assemblée et posent les questions à résoudre. La première fut la cause d'une grandiose manifesta-

tion. Les commissaires demandaient si les Juifs, nés en France et traités par la loi comme citoyens, devaient regarder la France comme leur patrie et contracter l'obligation de la défendre. « Oui, jusqu'à la mort, s'écrièrent alors les notables d'une voix unanime. » Cependant des querelles de journaux, des polémiques de presse se font jour et on constate que les opinions du gouvernement étaient déjà prises et arrêtées. L'Assemblée tint pourtant des réunions calmes et paisibles et put remettre ses réponses le 12 août 1806. « Notre religion, disaient les notables, nous ordonne de regarder comme loi suprême, en matière civile et politique, la loi du prince, elle nous permet avec les chrétiens les mêmes rapports que nous devons avoir entre nous. Les Français doivent être considérés comme nos frères ; nous repoussons la polygamie et le divorce ; les mariages mixtes ne nous sont pas prohibés. Nous refusons toute autorité judiciaire aux rabbins et déclarons, enfin, que toutes les professions nous sont permises. » Ce n'était là que l'expression des convictions personnelles des députés ; il fallait lui donner une force doctrinale, les convertir en lois religieuses, se porter garant du patriotisme des Juifs. C'est dans ce but que fut convoqué le Grand Sanhédrin, composé de 70 membres : un tiers de membres laïcs, deux tiers de rabbins. En même temps furent constitués des consistoires départementaux et un consistoire central, chargés de veiller à l'exécution des décisions qui allaient être prises. Le Sanhédrin se réunit le 9 février 1807 et fit de suite, dans la loi mosaique, la distinction entre les dispositions religieuses et les dispositions politiques. Les premières seules sont immuables et doivent être suivies d'une façon complète ; les secondes, par suite des circonstances, peuvent être modifiées ou même abolies. Le Sanhédrin confirma, en outre, les décisions prises par l'Assemblée des Notables.

Napoléon, alors absorbé par ses campagnes contre la Prusse et la Russie, ne trouva pas le temps d'examiner les résolutions du Sanhédrin. Le 17 mars 1808, il met les Juifs hors la loi ; il limite leurs transactions financières, leur interdit de résider dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, annule les prêts consentis par les Juifs aux mineurs, femmes ou militaires, ainsi que toutes créances usuraires, interdit tout commerce, négoci ou trafic quelconque à moins d'obtention d'une patente spéciale délivrée par le préfet du département. Ce décret ne fut pas appliqué aux Juifs de la Gironde et des Landes qui n'avaient donné lieu à aucune plainte. Ceux de Paris réclament son abrogation. Crétet, ministre de l'Intérieur, reconnaît combien le crédit des Juifs de Paris, commerçants et

industriels, serait compromis s'ils étaient atteints par ce décret. « Aucune plainte, dit-il, aucune réclamation ne peut leur être adressé. Sur 2.450 Juifs, quatre se sont livrés à l'usure, sur des billets et non sur gages, plusieurs ont fait partie des administrations, des tribunaux, des fabriques, des manufactures, des ateliers. 150 au moins servent dans les armées comme volontaires, conscrits ou remplaçants ; on ne compte parmi eux aucune désertion, aucun réfractaire ; plusieurs sont officiers et décorés. » Le préfet du Gard signale également que les Juifs de son département sont négociants, artisans, tailleurs, ouvriers, orfèvres et que tous leurs enfants fréquentent les écoles publiques. A la suite de plusieurs rapports du même genre, vingt-deux départements sont affranchis de ce fâcheux décret du 17 mars 1808 et il ne fut plus appliqué qu'en Alsace et dans les provinces rhénanes et seulement pour une période de dix années.

La Révolution de 1830 apporte de nouvelles améliorations dans la situation des Juifs. Cependant, sous les gouvernements de Louis XVIII et de Charles X, ils ne jouissent pas entièrement, dans la pratique, d'une véritable égalité. Quoi qu'ils se fussent constamment montrés dignes de la liberté qui leur avait été accordée, aucun emploi de l'Etat ne leur est conféré.

Louis-Philippe efface toute trace d'inégalité entre chrétiens et Juifs et les droits de ces derniers sont enfin reconnus et sauvegardés. C'est ainsi que le duc de Broglie suspendra les relations diplomatiques avec un canton suisse qui avait annulé une acquisition de terrains faite par un citoyen français sous prétexte que ce Français était Israélite. La religion d'Etat qui avait été rétablie par la Charte, est supprimée et, dès ce moment, des traitements sont accordés aux ministres du culte israélite comme à ceux des autres cultes. Il n'y a plus alors de nation juive, de peuple juif, vivant en France, mais des citoyens français pratiquant la religion juive.

Sous Napoléon III et le gouvernement de la République, les Juifs, protégés par les lois, respectés, sauf quelques rares exceptions par l'opinion publique, prennent une part active à la vie économique, intellectuelle et politique de la nation française. Dans toutes les branches, la finance, l'administration, la littérature, les sciences, les arts, l'armée, le barreau, la magistrature, la presse, ils se sont créés des places honorables. Plusieurs d'entre eux sont entrés au Parlement, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat et quelques-uns ont exercé les fonctions de ministre. Sans vouloir faire l'énu-

mération de tous ceux qui ont su s'imposer à l'opinion publique par leur haute intelligence et leur valeur, qu'il m'e soit permis de rappeler plus particulièrement le rôle joué dans les destinées de la France par Crémieux. Vous connaissez tous la vie de ce grand penseur qui a su se montrer à hauteur de la périlleuse tâche qui lui avait été confiée à plusieurs reprises.

Des crises plus ou moins violentes sont venues depuis bouleverser la paix, la tranquillité et même la sécurité de nos coreligionnaires. Ces troubles ont été, chaque fois, causés par les adversaires du régime républicain qui comptaient, à la faveur du déchaînement des passions, renverser le gouvernement et rétablir la monarchie. La plus sérieuse de ces crises a été provoquée par l'affaire Dreyfus. Est-il utile de vous rappeler les péripéties de cette malheureuse affaire. Les iniquités, sans nombre, que les farouches adversaires du malheureux officier ont commis pour obtenir et maintenir une condamnation, reconnue illégale et injuste ? Vous vous souvenez certainement de la campagne acharnée, entreprise si ardemment par les plus grands noms de la science, de la politique et qui a abouti à la réparation d'une pénible erreur judiciaire et à la réhabilitation pleine et entière de Dreyfus. Beaucoup d'entre nous avons vécu cette triste période et avons subi les plus grosses avanies et des injures sans nombre dignes du Moyen Age. La sagesse et l'énergie du gouvernement réussirent à ramener le calme dans les esprits.

Ainsi, l'histoire des Juifs en France a été une longue suite de persécutions et une lutte constante pour l'obtention de la liberté et des droits qui y sont attachés.

Les causes de toutes ces misères subies ont été de diverses sortes et surtout contradictoires. On nous reproche, suivant les circonstances, soit une grosse paresse, soit une activité fiévreuse. Les Juifs, dit-on, refusent tous travaux pénibles ou désagréables et n'acceptent que des occupations peu fatigantes. Il est facile de réfuter l'une et l'autre de ces accusations. Les Juifs n'ont jamais refusé d'exercer les métiers en usage, forts ou faibles, pénibles ou non ; la vérité est qu'à maintes reprises on ne leur a permis que le commerce et l'orfèvrerie, les autres ateliers leur étant rigoureusement fermés. On nous accuse aussi tantôt d'étaler un luxe insolent et de faire parade de toutes nos richesses, tantôt d'être d'une sordidité déplorable et de vivre dans un état de privations. Mais n'est-ce pas là un défaut commun à toute l'humanité ? Dans les années de misère et de troubles, nous sommes contraints,

par la force des choses, à réduire notre train de vie et à supprimer tout superflu pour pouvoir nous offrir le nécessaire ; dans les années d'abondance et de calme, au contraire, nous sommes poussés à nous offrir toutes les joies, tous les plaisirs de la mode en cours. Le plus grave reproche qui nous soit adresse est d'être solidaire les uns des autres. Nous avons, affirme-t-on, toutes les indulgences pour nos coreligionnaires même coupables de mauvaises actions et nous réservons toutes nos sévérités pour tous ceux qui ne professent pas notre religion. Certes, il ne faut pas le nier, nous nous sentons le besoin de nous réunir et de grouper tous nos efforts pour opposer une défense sérieuse aux attaques dont nous pouvons être l'objet. Mais reconnaissons également qu'aussitôt le danger écarté nous reprenons chacun notre liberté et, l'égoïsme aidant, nous savons, comme tout autre humain de toute autre religion, oublier que certains de nos coreligionnaires auraient grand besoin de cette prétendue solidarité qu'on nous reproche.

Toute cette longue période de l'histoire que nous venons de parcourir nous enseigne que les individus sont matériellement, physiquement et moralement d'autant plus forts et prospères qu'ils jouissent d'une tolérance, d'une égalité et d'une civilisation avancées ; ils sont, au contraire, faibles et malheureux lorsqu'ils sont en butte aux haines et aux persécutions de leurs semblables. Les périodes de tranquillité et de bonheur pour les Juifs ont correspondu à des périodes de richesse, de prospérité et de puissance pour la France. Les années où ils ont été plus particulièrement persécutés ont été, au contraire, des périodes troubles, de décadence et de misère pour notre pays. Toutes les nations qui ont su accorder l'hospitalité complète à nos coreligionnaires ont retiré un large profit de leur activité et de leur intelligence. Nous pouvons donc conclure que chaque siècle, chaque province a eu les Juifs qu'il méritait.

Pour terminer, formulons le vœu que l'ère des persécutions soit close à tout jamais et qu'une large tolérance nous apporte la justice et la liberté dont nous nous sommes toujours montrés dignes. Il y va de notre intérêt particulier à nous, Juifs, il y va de l'intérêt général de toute l'humanité. De la tolérance seule, en effet, dépendent la paix, la puissance, la richesse d'un pays ; l'intolérance et le fanatisme, au contraire, ne peuvent engendrer que troubles et misères.

LUCIEN LÉVY-BRAM.

Grätz : *Histoire des Juifs*.

Reinach : *Histoire des Juifs*.

Univers, *Israélite*.

Henri Martin : *Histoire de France*.

Bedarride, *Histoire des Juifs*.

Alger, le 10 Mai 1927.

Conférence de M. le Rabbin Is. HANOUNE

Dieu et les Divinités Païennes

Mesdames, Messieurs,

Une légende talmudique raconte que notre ancêtre Jacob avait réuni ses enfants à son chevet pour les bénir avant sa mort.

Mais, au moment où il allait prédire à chacun sa destinée, il sentit la présence divine l'abandonner et le laisser sans inspiration.

S'adressant alors à ses enfants il leur demanda avec douleur : « Y a-t-il parmi vous quelqu'un d'impur ? L'un de vous, ô mes enfants, aurait-il une foi contraire à la mienne, une pensée qui ne soit pas tournée vers le Créateur de l'Univers ? Parlez mes enfants et rassurez mon âme alarmée, afin que je puisse mourir en paix. — O Israël ! ô notre père, s'écrièrent ses enfants d'une voix unanime : « Ecoute, l'Eternel notre Dieu, l'Eternel est un. » **שמע ישראל וברוך**

Et le saint patriarche, en entendant ses enfants rendre hommage à l'Eternel, s'écria **ברוך שם כבוד וכבוד** « Que le nom de son règne glorieux soit béni à jamais. »

Voilà d'après nos Sages, l'origine du premier verset du Schéma que Moïse prononça devant les Israélites, assemblés pour entendre ses dernières recommandations. Ce Schema, qui est le fondement de notre religion, la proclamation solennelle de l'unité divine. Il nous appartient, à nous, descendants de Jacob, d'être les apôtres et les propagateurs de cette vérité, de cette doctrine pure du monothéisme.

Aussi, parmi les prières instituées par la synagogue, celle

du Schéma est assurément la plus importante. Sa lecture nous est imposée comme un devoir que nous devons remplir matin et soir. (בשכבה ובקומה)

Prenant texte d'un verset des Psaumes, une exhortation du poète sacré : « Rentrez en vous-mêmes sur votre couche », nos Docteurs de la Loi nous conseillent la méditation du Schéma avant de nous livrer au sommeil, comme un acte de foi et d'amour.

C'est encore le Schéma, qu'au moment de rendre son âme à Dieu, l'Israélite récite lui-même ou écoute, dans l'assurance que les portes de l'immortalité lui sont ouvertes.

La conception d'un Dieu unique et infini, revient à notre ancêtre Abraham qui, au milieu de l'erreur universelle, osa adorer le vrai Dieu, l'Etre Suprême. Le premier, il proclama son existence, sa puissance dans les cieux et sur la terre. Cette croyance il la propage parmi tous ceux qui sont soumis à son autorité ; il les arrache à l'adoration des fausses divinités, leur démontrant l'absurdité de leur culte grossier.

Il légua cette mission à Isaac qui, à son tour, la transmit à Jacob. Tels furent nos aieux, vouant leur amour et leur vie à ce Dieu que leur intelligence précoce avait su comprendre et dont l'idée sublime était l'objet de leur unique adoration.

Intelligence précoce ai-je dit ! Le Midrache raconte, en effet, qu'Abraham connut Dieu dès sa plus tendre enfance. Et voici dans quelles circonstances : « Voyant un jour, de bon matin, le soleil dans tout son éclat, et croyant voir en lui le vrai Dieu, il l'adora toute la journée. La nuit vint et la lune apparut dans toute sa grâce, Abraham l'adora également, la considérant comme la véritable divinité, mais il fut fort troublé lorsque, le lendemain, il vit le soleil réapparaître et il comprit alors que le soleil et la lune n'étaient que de simples créatures comme tout ce qui l'entourait, et qu'au-dessus de nous, il y avait un Etre Suprême qui dirigeait tout avec harmonie, et c'est celui qu'il adora toute sa vie.

Et c'est ainsi, que, pour avoir bravé les croyances de ses contemporains, Abraham, d'après une légende, fut jeté, sur l'ordre de Nemrod, roi de Ninive — comme le seront plus tard Daniel et ses amis — dans une fournaise ardente. Térah, père d'Abraham, était idolâtre ; il fabriquait lui-même les idoles

qu'il vendait. Un jour, une femme se présenta chez Abraham, en l'absence du père, voulant dit-elle, offrir un sacrifice aux idoles.

Avec un bâton, Abraham les brisa toutes, sauf la plus grande, dans la main de laquelle il plaça le bâton. A son retour, Thérah voulut connaître l'auteur de ce sacrilège. Abraham lui fit savoir qu'une femme était venue présenter son offrande ; comme chacune des idoles voulait la meilleure part, ce qui excita la colère de la grande, elle les réduisit en miettes. « Comment, dit le père, une idole inerte peut-elle remuer son bras ? » — « Mais, alors, pourquoi l'adores-tu ? » répliqua Abraham.

Thérah, furieux, livra son fils au roi qui lui dit : « Tu sais bien que le feu est le vrai Dieu, pourquoi ne l'adores-tu pas ? »

— Alors, adorons l'eau qui éteint le feu. — « Oui ! dit Nemrod, adorons l'eau. — « Et pourquoi pas le nuage qui apporte l'eau ! » — Oui, adorons-le. — « Et le vent qui le disperse, ajouta encore Abraham. » — « Assez, dit Nemrod ! Que ton Dieu vienne te délivrer du feu dans lequel je vais te jeter. » Et jeté dans une fournaise, Abraham, par un miracle, en sortit sain et sauf.

Depuis, la famille d'Abraham seule, parmi tous les peuples environnants, devint la dépositaire de la croyance monothéiste.

Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée de Jacob et de ses enfants en Egypte. La captivité en ce pays fut dure et longue. Pendant 210 ans les Israélites subirent le contact du peuple le plus idolâtre qui fut sur terre ; aussi la foi commença-t-elle à s'affaiblir dans leur cœur devant le spectacle qu'ils voyaient journellement devant eux.

Vous savez, Mesdames et Messieurs, dans quelles idolâtries grossières étaient plongés les Egyptiens, ce peuple pourtant si intelligent, par ailleurs, dans les sciences et les arts. Leurs monuments, leurs gigantesques pyramides, qui font encore l'admiration des savants, le prouvent suffisamment. Et, cependant, ils ne purent se soustraire à la puissante caste des prêtres qui exerçaient volontairement sur eux une influence pernicieuse.

Les Egyptiens adoraient certains animaux qu'ils considéraient comme divins ; le lion, le crocodile, le bétail, le chacal, le chat, l'épervier, l'ibis. Dans quelques provinces, ils adoraient l'hippopotame, le serpent, les reptiles.

Leur principal Dieu était Ammon, le Dieu-Soleil. Il portait aussi le nom de Phra, nom sous lequel ils adoraien le soleil. De là est venu le titre de Pharaon פַּרְעֹה donné à leurs rois et à leurs prêtres, comme représentant le dispensateur de la lumière. Il était représenté sous la forme d'un sphinx surmonté d'un disque rouge ou vert. Il avait son temple à Thèbes et à Héliopolis (ville de la basse Egypte). Héliopolis veut dire cité du soleil, d'Hélios en grec, soleil et polis, ville.

Deux autres villes d'Egypte portaient aussi le nom de Appolino Polis, d'Apollon, dieu du soleil chez les Grecs.

Nous retrouverons plus tard, en Palestine, trois villes portant le nom de Bèt-Chémech, ville du soleil ; l'une dans la tribu de Judas, vers laquelle fut dirigée l'arche sainte prise par les Philistins et dont nous aurons l'occasion de parler tout à l'heure ; la seconde, dans la tribu de Naftali et la troisième dans la tribu d'Acher. Toutes ces villes ont gardé ce nom précédemment donné par les Cananéens en l'honneur du soleil qu'ils adoraient.

Parmi les autres divinités égyptiennes citons Apis, le taureau sacré, particulièrement adoré à Memphis, où il était nourri dans un temple magnifique. Aucun des animaux vénérés en Egypte n'a eu plus de célébrité que ce taureau, connu aujourd'hui sous le nom vulgaire de bœuf Apis. Il devait être noir et porter deux taches blanches, l'une triangulaire sur le front, l'autre en forme de croissant sur le côté droit ; il devait présenter sous la langue une sorte de noeud en forme de scarabée. Lorsqu'on signalait la naissance de l'Apis, quelques membres de l'ordre sacerdotal examinaient avec soin le nouveau-né. S'il présentait les signes voulus, on lui élevait, au lieu même de sa naissance, une étable exposée au soleil levant où ce jeune dieu était allaité pendant quatre mois. Ce temps expiré, à la nouvelle lune, il était placé sur une barque dans une niche dorée et conduit en grande pompe à la ville de Nitopolis où il restait quarante jours. En ce lieu, les femmes seules pouvaient l'approcher, elles venaient lui demander la fécondité et, dans ce but, elles se mettaient devant lui dans une tenue indécente. L'accès de son temple leur fut interdit par la suite. De là, Apis était conduit à Memphis où il était définitivement installé dans une magnifique demeure disposée à son usage. Sa mère, nourrie dans un édifice attenant au temple, avait part aux hon-

neurs religieux qu'on lui rendait. On tirait des présages, de tous les mouvements d'Apis, surtout du choix de l'une des deux portes par lesquelles il pouvait rentrer dans son étable. Tous les ans, on célébrait à Memphis, par des réjouissances et des fêtes qui duraient sept jours, l'anniversaire de sa naissance. L'existence de ce dieu ne devait pas dépasser vingt-cinq ans. Cet âge atteint, les prêtres le faisaient mourir en le noyant dans un puits dont l'emplacement était connu d'eux seuls. Ils faisaient croire au peuple qu'il avait de lui-même mis fin à son existence. Lorsqu'un Apis mourait avant vingt-cinq ans, il était enseveli avec toute la pompe et toutes les marques possibles de douleur. Son corps, embaumé selon les rites, était trainé sur une barque vers le lieu de la sépulture au milieu d'un immense concours de prêtres et du peuple. Tous les Egyptiens se rasaient et prenaient des vêtements de deuil qu'ils portaient jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un successeur.

Ce culte devait être dans toute sa force lors de la sortie des Juifs du pays d'Egypte, puisque quarante jours après la scène grandiose de la révélation de la Loi sur le mont Sinaï où Dieu prononça ces paroles :: « Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Egypte, de la maison des esclaves.

« Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face ; tu ne te prosterneras pas devant eux et tu ne les serviras pas. »

Quarante jours seulement, dis-je, après le Décalogue, nos ancêtres commirent le crime abominable de l'idolâtrie en faisant le veau d'or. « Ils fabriquèrent, dit le Roi-Poète, un veau près du Horeb et se prosternèrent devant une idole en métal. Ils troquèrent ainsi leur gloire, c'est-à-dire le vrai Dieu, contre l'effigie d'un bœuf qui broute l'herbe (faisant ainsi allusion au bœuf Apis). Ils avaient oublié Dieu, leur libérateur, qui avait accompli de si grandes choses en Egypte, des merveilles dans le pays de Cham, des miracles dans la mer Rouge. Il parlait de les anéantir, si Moïse, son élu, ne se fut placé sur la brèche, devant lui, pour détourner sa colère prête à tout détruire. » (Psaume 106.)

Les Egyptiens croyaient encore à un autre dieu connu sous le nom de Typhon (dieu du mal), Baal Séphone en hébreu. Cette idole était représentée tantôt comme un géant aux cent têtes, roux et laid, tantôt sous la forme d'un crocodile ou d'un hippopotame. On lui immolait, à l'origine, des hommes roux aux-

quels on substitua plus tard des bœufs roux. Elle était placée sur les frontières de l'Egypte, vers la mer Rouge. Les magiciens avaient ordonné à Pharaon de la mettre dans ce lieu, croyant par ce moyen arrêter les Hébreux et les empêcher de quitter l'Egypte.

Les Egyptiens bâtissaient des temples aux divinités du mal, comme pour les divinités bienfaisantes, car ils croyaient aux deux divinités : Osiris, dieu du bien, et Typhon, dieu du mal, comme dans la religion de Zoroastre, chez les Perses. Ormuz, était le dieu du bien et de la lumière, et Ahrimane, celui du mal et des ténèbres.

L'œuvre éminente de Moïse fut l'abolition de l'idolâtrie sous toutes ses formes et la proclamation d'un être suprême caractérisé par ces deux noms אֱלֹהִים אֱלֹהִים du verbe אלהָה c'est-à-dire l'Etre par excellence, invariable, et le nom quadrilitère יְהָה qui veut dire Eternel, celui qui a toujours été, est et sera, qui ne saurait être représenté sous aucune forme visible, qui est partout au ciel comme sur la terre et à qui la force et la puissance appartiennent.

Aussi, Moïse, au bout de sa carrière, sachant d'avance que, dans le pays où les Israélites allaient pénétrer, régnait l'idolâtrie la plus grossière, où Astarté, déesse de la volupté, voisinait avec Moloch, le Dieu cruel. « Gardez-vous, leur dit-il quelque temps avant sa mort, que votre cœur ne cède à la séduction, que vous ne deveniez infidèles, au point de servir d'autres dieux et de leur rendre hommage, car la colère de l'Eternel s'enflammerait contre vous et vous disparaîtriez bientôt du bon pays que l'Eternel vous destine. Détruisez donc tous leurs dieux, renversez leurs autels, brisez leurs monuments, livrez leurs bosquets aux flammes. »

O combien, Mesdames et Messieurs, Moïse, le Grand Législateur, avait raison de craindre pour son peuple, le peuple qu'il chérissait, le contact qu'il allait subir. C'est que le pays de Canaan où il allait entrer, plus encore que l'Egypte qu'il venait de quitter, était plongé dans l'idolâtrie la plus dégradante, la plus vile.

La religion des Cananéens, comme celle de tous les peuples de l'Asie Occidentale, était basée sur le culte de la nature. Le soleil, la lune, les planètes, les éléments étaient adorés à l'instar

des divinités dont il a été parlé. Leur dieu supérieur s'appelait Baal (maître ou seigneur). Il était représenté par des statues appelées en hébreu **הַמְנִים**, du mot hébreu **הַמְנִה** synonyme de **שֶׁמֶשׁ** soleil, statues qui étaient placées sur des autels. On donnait à ce dieu, pour emblèmes, des chevaux et des chars. Ces chars servaient au transport des fervents de ce culte qui, tous les jours, de bon matin, allaient se prosterner devant le soleil levant.

Les prêtres de Baal dansaient autour des autels, ils poussaient des cris pour émouvoir le dieu, et ils allaient jusqu'à se faire des incisions dans la chair pour faire couler leur sang.

Ce sont ces dieux, Baal et Astarté, que trouvaient les Israélites à leur arrivée dans Canaan et qu'ils ne tardèrent pas à servir. « Ils suivirent les dieux étrangers, lit-on dans le livre des Juges, les dieux des peuples qui habitaient autour d'eux, et ils excitèrent la colère de Dieu, en le délaissant, et en servant le Baal et Astarté. »

Le prophète Samuel chercha à détourner le peuple de ces dieux. « Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, leur dit-il, enlevez de votre milieu les dieux étrangers Baal et Astarté. »

Baal était encore adoré sous d'autres noms ou surnoms ; par les Sichémistes (habitants de Sichem) sous celui de Baal Bérith (Seigneur de l'Alliance), parce que cette idole présidait aux traités et aux alliances ; selon d'autres, parce qu'une idole de Baal était érigée dans une ville de la tribu d'Ephraïm nommée Bérith ; les Philistins l'adoraient sous le nom de Baal Ziboub (Bélzébut), le maître des mouches, parce qu'on attribuait à cette divinité le pouvoir d'écartier des hommes et des animaux, les mouches, si redoutables en Orient ; chez les Moabites, sous le nom de Baal Pehor, dont on a fait Belphégor, ce dieu y était représenté sous une figure obscène.

Déjà, dans le Pentateuque, dans le vingt-cinquième chapitre des Nombres, il est fait mention de ce culte infâme auquel le peuple d'Israël, attiré par les filles de Moab, se laissa entraîner. 24 000 hommes payèrent de leur vie ce moment d'égarement.

Nous ferons remarquer que ce nom de Baal fut donné plus tard chez les Phéniciens et les Carthaginois à plusieurs per-

sonnes. Ainsi Hannibal, le fameux général carthaginois, veut dire : grâce de Baal ; Maherbal veut dire : Empêtré pour Baal. C'est ce Maherbal, général de la suite d'Annibal, qui, après une victoire, dit un jour à celui-ci de marcher droit sur Rome et, n'étant pas écouté, prononça cette phrase devenue célèbre : « Annibal, tu sais vaincre, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. Enfin, Adherbal, héros de Baal.

Ce nom fut donné également à plusieurs villes de Canaan. Ainsi Baalat, dans la tribu de Dan ; Baalat-Béer à la frontière de la tribu de Siméon ; Baal-Azor et Baal-Tamar, dans la tribu de Benjamin.

La Bible rapporte également que Joas, père de Gédéon, un des juges d'Israël, ajouta à celui-ci le surnom de Yéroubaal à la suite des circonstances suivantes : Joas adorait Baal. La Palestine était alors à la merci des peuples environnants, les Amalécites, les Médianites faisaient souvent des incursions dans ce pays. Gédéon fut chargé de délivrer son peuple et, subitement inspiré, détruisit l'autel que son père avait élevé à Baal. Les gens de la ville l'ayant su, voulurent le tuer. Mais Joas, prenant la défense de son fils, leur dit : « Si Baal est un Dieu, qu'il plaide lui-même sa cause. » De là, on donna à Gédéon le nom de Yéroubaal, qui veut dire : « Baal plaidera avec lui. »

En Chaldée, Baal est remplacé par Bel, qui a donné son nom au roi Belchassar (Bel'hazar). De même, une autre divinité chaldéenne, Nébo, dont plusieurs rois de Babylone tirèrent leur nom. Ainsi, Nébocadnessar (Nabuchodonosor), Nébuzradan, Nébuchzéban et d'autres rois de Chaldée.

De même que Baal était la plus haute divinité masculine des Tyriens et des Carthaginois, Astarté était leur plus haute divinité féminine. Son nom figurait, comme celui de Baal, dans les noms propres chez les Phéniciens.

Une des divinités phéniciennes, introduite chez les Israélites, est la déesse **אַשְׁתָּרוֹת** (Astharoth), appelée par les Grecs : Astarté. Dans la Bible, elle est souvent appelée Achéra, la fortunée du mot **אַשְׁר**. A l'origine, cette déesse représentait la lune, mais grâce à l'influence d'autres cultes voisins, on lui donna aussi les emblèmes de divinités différentes, notamment de Vénus.

Elle fut représentée primitivement, avec des cornes de tau-

reau, comme l'Isis égyptienne. Son principal siège était de tout temps à Sidon, mais elle était adorée par toutes les peuplades cananéennes.

Il en est fait mention dans les chapitres 7 et 44 du livre de Jérémie, sous le nom de **מלכת השמיים**, la reine des cieux. On lui brûlait de l'encens, on lui faisait des libations, on lui offrait des gâteaux. Ces gâteaux, qui portent dans la Bible le nom de Kavanime **כובניהם** avaient la forme de l'image de la déesse. Ses adorateurs croyaient qu'en agissant de la sorte, ils méritaient ses faveurs.

Aux exhortations de Jérémie d'abandonner ce culte infâme, le peuple répondit : « La communication que tu nous fais au nom de l'Éternel, nous ne l'accueillons pas de ta part ; mais, au contraire, nous sommes résolus à faire tout ce que nos lèvres ont proféré, brûler de l'encens à la reine des cieux, comme nous l'avons fait nous et nos pères, car alors nous mangions à notre faim, nous vivions heureux et ne connaissions pas de revers ; mais du jour où nous avons cessé cet encens et ces libations nous avons manqué de tout, et nous avons été déci-més par le glaive et la famine. »

D A G O N

Une divinité des Philistins (peuple qui a donné son nom à la Palestine) était Dagon. Elle avait deux temples, l'un dans la ville d'Achdod et l'autre à Gaza, ville célèbre par les exploits de Samson. D'après Abrabanel, Dagon était représenté avec les mains et la tête d'un homme et la partie inférieure du corps en queue de poisson. D'où son nom Dagon, du mot dagh (poisson en hébreu). La Bible raconte que, dans une expédition militaire contre les Philistins, les Hébreux emportèrent avec eux l'arche de la loi. Celle-ci tomba entre les mains de l'ennemi qui la plaça dans le temple de Dagon et cette divinité fut trouvée, le lendemain, brisée en plusieurs morceaux. L'arche fut alors retournée aux Israélites, à la ville de Bét-Cheméch. C'est dans ce même temple que les Philistins s'assemblèrent plus tard pour faire de grands sacrifices à leur dieu Dagon et se livrer à des réjouissances lorsqu'ils s'emparèrent de Samson, car, disaient-ils, notre Dieu a fait tomber dans nos mains Samson, le fléau de notre pays, celui qui a tué tant des nôtres.

Samson fut placé entre les colonnes du temple et c'est alors

qu'après avoir invoqué l'Eternel, pesant de toutes ses forces sur les colonnes qui soutenaient l'édifice, celles-ci s'ébranlèrent et s'écroulèrent, ensevelissant sous les décombres des milliers de personnes qui s'y trouvaient.

Le second temple, celui d'Achdod, fut consumé, d'après l'historien Josèphe, quelque temps après le retour des Juifs de la captivité de Babylone.

מֶלֶךְ

Parlons maintenant de ce Dieu cruel et barbare, du dieu Moloch. Les Ammonites l'appelaient aussi Milkom ou Milkam, du mot מלך, roi. Son culte était répandu dans toute la Syrie, la Phénicie et, de là, il passa dans la terre d'Israël.

La statue de Moloch était de bronze avec la forme d'un veau. On la chauffait d'en bas. Elle avait les « mains » tendues et, quand elles étaient brûlantes, on y plaçait l'enfant destiné au sacrifice, qui expirait en poussant des cris lamentables. Les prêtres battaient les tambours afin que le père ne s'émût pas à la voix de son fils. Ce culte fut aboli plus tard par le roi Josias. Le prophète Jérémie, au sujet de ce culte, s'exprime ainsi : « Oui, les enfants de Judas ont bâti les hauts lieux du Tofet, dans la vallée de Ben-Hinnom, pour brûler leurs fils et leurs filles, chose que je n'ai pas commandée et qui est loin de ma pensée. »

Cet endroit, Mesdames et Messieurs, fut appelé Hinnom, du verbe נִחְנַן qui veut dire gémir, crier, à cause des gémissements et des cris que poussaient les enfants sacrifiés, d'où le mot hébreu גִּיהְנָם, enfer, et le mot français « géhenne ».

On l'appelait aussi Tofet, du mot hébreu « tof », tambourin qui servait à couvrir les plaintes de l'enfant. Les mères elles-mêmes devaient assister au sacrifice sans verser une larme, sans donner un signe de douleur. Ces sacrifices avaient lieu surtout dans les grandes calamités publiques ; les princes et les grands eux-mêmes devaient sacrifier leurs enfants pour le salut de la nation.

Ce fut après la mort de Salomon, sous le règne de son fils Réhabham, qu'eut lieu, à la suite d'événements qu'il serait trop long de rappeler ici, le schisme, c'est-à-dire la division du ter-

ritoire palestinien en deux royaumes, le royaume de Judas, dont la capitale était Jérusalem, et celui d'Israël, qui avait pour capitale Samarie. Le premier roi de ce dernier royaume fut Jéroboam qui réussit à régner sur dix tribus d'Israël. On peut dire que c'est lui qui consacra officiellement le culte étranger en Palestine comme religion d'Etat.

Pour diminuer l'autorité du fils de Salomon, Jéroboam éleva aux deux extrémités de son royaume, à Dan et à Béthel, deux temples dans lesquels Dieu fut adoré sous l'image d'un veau d'or ; il renouvela ainsi le crime d'idolatrie dont les Hébreux se rendirent coupables lors de la traversée du désert. Le pèlerinage à Jérusalem pendant les trois grandes solennités religieuses fut supprimé ; la fête de Soukot qui doit avoir lieu au 7^e mois de l'année, c'est-à-dire à Tichri fut rapportée au 8^e mois, et en l'honneur de cette fête établie par lui, il se rendait à Bethel et offrait des sacrifices au veau d'or. On lui donna l'épithète infamante de **שְׁמַנְיָה וְבָנָה נָמָר** il a commis des péchés, et il en fit commettre.

Un autre roi d'Israël qui surpassa en impiété ses devanciers fut Achab fils d'Omri.

Sa femme Jézabel, princesse phénicienne, rétablit le culte de Baal et d'Astarté, qui avaient des temples et des autels dans Samarie.

Baal ne comptait pas moins de 450 prêtres ou faux prêtres à son service ; Astarté en comptait 400, tous nourris aux frais de Jézabel. Les vrais prophètes de Dieu étaient encore à cette époque assez nombreux. Leur chef était le prophète Elie. La grande majorité du peuple était indécise ; c'est pourquoi Elie conseilla au roi Achab de faire rassembler les prophètes de Baal et les enfants d'Israël sur le mont Carmel. Elie s'avança devant le peuple et s'écria : « Jusqu'à quand clochez-vous entre les deux partis. Choisissez un Dieu. » Et comme le peuple ne répondait mot, il proposa de faire préparer le sacrifice d'un taureau pour les faux prophètes et un autre pour lui et d'invoquer chacun son Dieu ; celui qui enverrait le feu serait le vrai.

Les faux prophètes invoquèrent Baal du matin jusqu'à midi, sans résultat. Alors Elie les railla : « Criez plus fort, leur dit-il, puisque c'est un Dieu, quelque affaire l'occupe, une expédi-

tion, un voyage. Peut-être dort-il, il s'éveillera. » Mais nul écho, nulle réponse, pas un signe.

A l'heure de l'oblation, s'avancant à son tour vers l'autel, il s'écria : « O Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'il devienne manifeste aujourd'hui que tu es la Divinité d'Israël et que je suis ton serviteur. » Exauche-moi Seigneur, afin que ce peuple reconnaîsse que c'est toi le vrai Dieu. » Le feu de l'Eternel jaillit alors, consuma la victime, le bois, les pierres, pendant que le peuple se prosternait et s'écriait : « L'Eternel est le vrai Dieu, l'Eternel est le vrai Dieu ! »

Les rois de Judas à leur tour, suivirent le mauvais exemple de ceux d'Israël, tel Manassé, qui établit le culte de Baal et d'Astarté; et jusque dans le parvis du temple, éleva des autels consacrés au culte des astres. Il fit passer son enfant par le feu en l'honneur du Moloch. Plusieurs prophètes élevèrent la voix contre ces abominations, mais ne furent pas écoutés et la mort fut le prix de leur dévouement.

A ce propos, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous lire une belle page du prophète Isaïe, où il raille et les idoles et leurs adorateurs. Parlant de ces derniers, il s'exprime ainsi : « L'ouvrier se coupe des cèdres, les choisissant vigoureux parmi les arbres de la forêt. Il en prend une partie pour se chauffer, une autre pour allumer le feu qui doit faire cuire son pain, puis en taille une idole et se courbe devant elle. La moitié donc, il la livre au feu; sur cette moitié, il met rôtir sa viande, la mange et s'en rassasie, ou bien il s'y chauffe et dit « Ah ! la bonne chaleur » et puis le reste il en fait un dieu, son idole, il l'adore, il se prosterne, il lui adresse ses prières et s'écrie : « Protège-moi, car tu es mon Dieu ». »

Le même prophète, dans un autre chapitre, au sujet de la confection des statues, parle en ces termes : « Une statue est coulée par le fondeur, plaquée d'or par l'orfèvre, qui la garnit encore de chainettes d'argent. Celui qui est trop pauvre pour une telle offrande, choisit un bois incorruptible, puis s'en va chercher un ouvrier habile, pour fabriquer une idole qu'il consolide avec des clous pour qu'elle ne branle pas. »

Et ainsi, Mesdames et Messieurs, par les faits historiques que je vous ai rappelés, ainsi que par les citations que je vous ai faites, vous vous rendez bien compte de l'état de corruption dans lequel se trouvait Israël, à la suite des pratiques abomi-

nables auxquelles il se livrait ; conséquence de la fréquentation des peuples environnants qu'il avait pourtant mission de combattre. Séduit par leurs mœurs impudiques, il en fut la victime, car il finit par perdre sa nationalité. En effet, ce fut sous le règne d'Osée, roi d'Israël, que Salmanassar roi d'Assyrie, s'empara de Samarie en 722 avant l'ère vulgaire et exila les dix tribus en Assyrie et ensuite se perdirent parmi les peuples sans laisser de traces.

Et cela arriva dit le texte « parce que les enfants d'Israël avaient péché contre l'Éternel leur Dieu. Ils avaient adoré des divinités étrangères. Ils avaient dressé des statues et des achéras sur toute colline élevée et sous tout arbre verdoyant. Là, ils avaient offert de l'encens, à l'exemple des nations que Dieu avaient chassées devant eux. » Moins de 150 ans après, en 586, Jérusalem subit le même sort que Samarie. Le Temple fut détruit, et les Juifs emmenés par Nabuchodonosor, captifs à Babylone.

Et ainsi se réalisa cette prophétie de Moïse aux Israélites : « Vous observerez mes statuts et mes lois, leur dit-il, vous ne ferez pas de ces abominations des peuples qui étaient avant vous dans le pays que vous allez conquérir. Prenez garde que la terre ne vous vomisse, comme elle a vomi les nations qui étaient avant vous. »

C'est que l'idolatrie est un crime abominable. Ce crime, d'après la Loi, est puni de mort ; de même le prophète qui parlerait au nom d'une divinité étrangère. Croire aux idoles disent nos Sages, c'est renier toute la Loi. Et notre grand Maïmonide, dans son ouvrage « Le Guide des Egarés » dit : « Le but primordial de toute la Loi était de faire disparaître le culte idolâtre et de proclamer le culte du Créateur. »

A propos des idoles, le Talmud dans le traité de Aboda Zara rapporte que certains philosophes païens avaient posé un jour cette question aux Rabbins : « Si Dieu abhorre les idoles et pour vous empêcher de les adorer, il eut été simple et sage de les détruire. — Et c'est parce que des fous se prosternent devant le soleil, la lune, les planètes, répondirent-ils, que Dieu doit interrompre le cours des astres et modifier les lois de la nature ? — Eh bien ! qu'il détruise les autres divinités et qu'il laisse celles-là ? — C'est alors que leurs adorateurs diraient qu'elles sont de vraies divinités puisqu'elles n'ont pas été détruites.

Mais, Mesdames et Messieurs, si les Juifs pendant leur séjour en Palestine ont adoré d'autres dieux et subi pour cette idolâtrie, un châtiment sévère, la perte de leur pays, ils reprirent au moment de leur captivité, conscience d'eux-mêmes. Et depuis, pour Israël, l'unité absolue de Dieu n'a plus cessé d'être sa glorieuse bannière. Il l'a tenue d'une main inébranlable. Daniel et ses amis n'ont-ils pas préféré être précipités dans une fournaise ardente, que de se prosterner devant l'idôle élevée par Nabuchodonosor ? Et plus tard, lorsque Alexandre-le-Grand s'empara de la Babylonie et voulut employer les Juifs à la reconstruction du temple du dieu Bel, ne choisirent-ils pas la mort plutôt que de contribuer à une œuvre qui répugnait à leur conscience ! Devant cette attitude courageuse, Alexandre renonça à son projet.

Qui ne connaît, Mesdames et Messieurs, l'histoire des Macchabées, ces saints descendants d'Aaron, détenteurs de la loi de Moïse et qui, indignés de voir introduit par Antiochus Epiphanie, le culte de Zeus, dans le temple de Jérusalem, levèrent la bannière du vrai Dieu, combattirent comme des lions contre des armées innombrables, triomphèrent d'elles, et maintinrent intacte la croyance en un Dieu unique !

L'histoire nous raconte aussi que l'empereur romain Caius Caligula, envoya au gouverneur de la Syrie l'ordre de placer dans le temple de Jérusalem, sa statue pour qu'elle y fut l'objet d'un culte divin. Ce qui révolta les Juifs. « Nous sommes prêts à mourir s'écrierent-ils, plutôt que de laisser profaner notre sanctuaire. » Et tous, hommes, femmes et enfants se rassemblèrent sans armes autour du Temple pour lui faire un rempart de leur corps. Et l'ordre fut rapporté.

Avons-nous besoin, Mesdames et Messieurs, de rappeler ici, tout ce que nos aïeux ont souffert pour cette idée d'un Dieu unique ! Ni les tentatives de persuasion, ni les tortures les plus raffinées n'ont eu raison de leur inébranlable foi en cette Tora, en ce Dieu, pour lesquels, en véritables martyrs, ils firent le sacrifice de leur vie, en lançant à travers les flammes des bûchers, à la face de leurs misérables bourreaux, ce cri sublime

שמע ישראל « Ecoute Israël, l'Eternel notre Dieu est Un »

C'est que, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, le Schéma est la base de la doctrine pure du Judaïsme, c'est notre cri de ralliement.

Et c'est pour nous, un sentiment de légitime fierté que d'avoir été choisis, par Dieu comme le peuple élu, chargé de combattre l'idolatrie et de propager dans l'Univers la croyance en un Dieu unique.

Cette vérité dont nous avons la garde, nos pères l'ont acquise au prix de mille souffrances, et l'ont conservée pure et intacte. A notre tour, nous devons la préserver de toute atteinte. Elle doit nous guider, nous éclairer comme un phare au milieu des ténèbres, proclamer à la face du monde, la solennelle reconnaissance du règne de l'Eternel sur l'humanité.

Mais peut-être me demanderez-vous, ce Dieu unique, qui prouve son existence, où est sa demeure et comment se manifeste-t-il ?

Questions embarrassantes, croyez-vous ? Pas du tout. Son existence ? Tout l'atteste. « Les cieux racontent la gloire de Dieu, le firmament proclame l'œuvre de ses mains. Sur toute la terre s'étend leur harmonie, et leurs accents retentissent jusqu'aux confins du monde » s'écrie le poète sacré (Psaume 19).

En effet, Mesdames et Messieurs, l'immensité des mers, la majesté des montagnes, les merveilles qui nous environnent, ne sont-elles pas une preuve irréfutable de l'existence de Dieu !

Et cette force sublime que possède l'homme, la pensée, cette matière fragile qu'est le cerveau, qui dirige l'être humain et fait de lui l'Etre le plus parfait de la Création, n'est-elle pas à elle seule, la preuve la plus décisive de l'existence de Dieu ?

Où est-il et comment se manifeste-t-il ? Il n'y a pas un endroit où Dieu n'est pas. « Rien ne peut le contenir, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent le renfermer » a dit le Roi-Sage. Et c'est avec juste raison que nos Sages donnent à Dieu le nom de Makom, qui veut dire lieu, espace, car il est lui-même l'espace qui contient l'Univers.

Déjà le Psalmiste le proclama en ces termes sublimes : « Où me retirerai-je devant ton esprit ? Où chercherai-je un refuge pour me dérober à ta face ? Si j'escalade les cieux, tu es là. Si je fais du Chéol ma couche, te voici encore. Que je m'élève sur les ailes de l'aurore pour m'établir aux confins des mers, là aussi ta main me guiderait et ta droite se saisirait de moi ».

Mais, direz-vous, pourquoi Dieu ne se manifeste pas directement à nos regards ? C'est la question que posa un jour, l'empereur Adrien au rabbin Josué, fils de Hanania. — Je voudrais, lui dit-il, voir ton Dieu, montre-le moi. — Tu ne pourras le contempler, répondit le Rabbin. — Mais je tiens à le voir, insista l'empereur. — Accompagne-moi à la place publique et je te le montrerai.

Arrivés là, le Rabbin lui dit : Lève tes yeux, fixe le soleil et tu verras mon Dieu.

C'était par une chaude journée d'été. L'astre du jour était radieux. L'empereur leva ses yeux et malgré tous ses efforts, il ne put supporter l'éclat du Soleil. — Le Soleil n'est qu'un des serviteurs du puissant Créateur du monde et tes yeux n'ont pu le fixer, lui dit le célèbre Rabbin, comment pourras-tu regarder le maître lui-même ?.

Ainsi donc, Mesdames et Messieurs, si Dieu est invisible à nos yeux, il est accessible à notre raison qui le perçoit, à notre cœur qui le sent. Et c'est ce Dieu vers lequel nos yeux doivent être constamment levés, que nous devons aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre pouvoir. Oui ! nous devons l'aimer parce qu'il est plein de bonté et d'amour pour ses créatures ; nous devons l'aimer parce qu'il est le dispensateur de notre bonheur ; c'est lui seul, qui peut guérir nos blessures, nous soutenir dans les dures épreuves de l'existence.

S'il est impossible à nos yeux de le contempler « les regards de l'Éternel se portent partout observant méchants et bons » a dit le Roi Salomon. Sache qu'il y a un œil qui te voit, une oreille qui t'écoute ont ajouté nos Sages dans les Pirké Abot (chap. 2).

Banissons de notre cœur tout ce qu'il hait, aimons ce qu'il aime. Il aime la justice, l'équité, soyons justes et équitables l'un pour l'autre. Il est bon pour tous **טוֹב הָלֶל**, aimons notre prochain à quelque confession qu'il appartienne, soyons bons et bienveillants envers les faibles et les déshérités de la vie.

Voilà, tracée dans ses grandes lignes, la mission qu'Israël accepta : propager dans toute l'humanité, la vraie connaissance d'un Dieu Un et Incorporel, répandre la sublime morale enseignée par le judaïsme. A cette mission, Israël ne faillira pas, et ne considérera sa tâche terminée que lorsque les erreurs

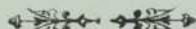
seront dissipées à jamais, et que ce Dieu infini sera l'objet de l'adoration universelle, ainsi qu'il est dit

כִּיּוֹם הַהוּא יְהִי תְּאֹהֶן וְשַׁם תְּאֹהֶן

« En ce jour-là, l'Eternel sera Un et son nom sera Un ».

Isaac HANOUNE.

Rabbin.



Alger le 24 Novembre 1927.

Conférence de M. J. KAOUA

Membre du Consistoire Israélite d'Alger

LES DEUX POURIM DE LA COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE D'ALGER

Mesdames, Messieurs,

Dans un grand nombre de pays, contenant les plus anciennes communautés israélites, aussi bien en Europe que dans les autres parties du monde, nous trouvons certaines fêtes religieuses qui sont purement locales, ne regardant que les villes où elles ont été instituées, à l'exclusion des autres localités, qui peuvent les ignorer totalement.

C'est à l'occasion de grands faits, parfois tragiques, vécus dans ces lieux, tels que victoire sur l'ennemi, affranchissement du joug d'un tyran, délivrance miraculeuse d'une catastrophe ou d'un péril imminent, et cent autres faits similaires, que les chefs de ces communautés israélites fixèrent ces jours commémoratifs. Ils voulurent perpétuer la reconnaissance de la population envers la Providence qui l'avait sauvée d'un malheur certain, peut-être même de la destruction.

A l'instar de la fête de Pourim d'Esther qui, elle, est universelle et qui nous rappelle une page si grave de notre histoire en même temps qu'un exemple frappant de la protection divine, ces pourim locaux nous remémorent, de génération en génération, les douloureux événements auxquels assistèrent nos aïeux. Ils nous invitent également à méditer sur les bienfaits de la Foi, de l'espoir en Dieu, de notre soumission à l'Eternel.

Au nombre de ces fêtes décrétées par nos sages, la communauté israélite d'Alger compte deux pourim, en dehors, bien entendu, du Pourim d'Esther qui est commun, comme nous l'avons dit, à tous les pays du monde où habitent nos frères.

Le premier se fête le 11 du mois de Tamouz, jour qui correspond habituellement au commencement de juillet, et le deuxième tombe le 4 Hessvan, correspondant à la fin octobre. Ce dernier est appelé en hébreu pourim édom c'est-à-dire pourim des nations; en arabe pourim nsara, pourim des chrétiens, pour le distinguer de celui d'Esther.

Les deux anniversaires comprennent chacun jour de jeûne et le lendemain un jour de réjouissances. Si nos coreligionnaires ont conservé jusqu'aujourd'hui ces jours de fête, nous devons avouer que les jeûnes sont bien moins observés, puisqu'il y a à peine une dizaine de familles qui les accomplissent. En revanche, le lendemain on se rappelle bien qu'il faut faire bombance. D'ailleurs depuis plusieurs jours auparavant le chamache de chaque synagogue a soin d'offrir à chaque fidèle une gerbe de fleurs jaunes et rouges, appelées tagettes ou œilletts d'inde, enroulés d'un fil de jasmins. Dans les synagogues on élève un arc formé de verdure et de fleurs de tous genres.

Voici comment est mentionnée dans le Krobaz (livre contenant des chants poétiques) la décision prise à ce sujet : Les rabbins de la communauté, d'accord avec les anciens, les juges, les administrateurs décidèrent de fixer ces deux jours, le premier comme jeûne, le second comme fête, et jour de louanges et de cantiques pour l'Éternel. Cela afin de perpétuer les prodiges et les miracles dont Dieu les rendit témoins. Toute la communauté accepta ce vœu, pour elle, et pour la postérité afin que l'on connût ces grandes actions et que l'on conservât une entière reconnaissance envers la Providence. Le samedi précédent le 11 tamouz comprendra des louanges spéciales et le 11 sera fête avec interdiction de tout travail et de tout commerce.

On échangera entre familles des bonbons et gâteaux et l'on pensera aux indigents pour leur fournir des vêtements et des dons.

Comme nous allons le voir, avec force détails, ces deux fêtes ont été instituées dans notre communauté pour commémorer la défaite des ennemis venus attaquer les Turcs et s'emparer du pays. Nos aïeux ont vu dans ces échecs la main tutélaire de la Providence, les ont consacrés, dans le calendrier local, algérois, pour devenir de joyeux anniversaires, d'agréables souvenirs.

Mais ici, se pose tout naturellement à notre esprit, une bien grande objection, qui nous paraît tout naturelle et digne d'attirer l'attention de nous tous. Cette objection m'a été souvent faite, et c'est pourquoi je l'ai soulevée pour vous en donner la solution.

z

En effet, me direz-vous, avec juste raison, comment se fait-il que la communauté israélite d'Alger célèbre la victoire de ses anciens maîtres, les Turcs, dominateurs violents dont ils n'euvent pas toujours à se louer ? Pourquoi préféra-t-elle voir échouer les diverses tentatives faites par les nations européennes et demeurer sous le joug bien lourd des Deys et des Aghas ? Quel avantage sérieux y trouvait-elle ?

Pourquoi dans ces jours d'angoisses implora-t-elle l'Eternel de la conserver sous ce joug peu désirable, adressa-t-elle ses plus ferventes prières, jour et nuit, pour subir cette domination ? La réponse, Mesdames et Messieurs, je suis certain que vous l'avez trouvée. Ce n'est pas sans raison, ce ne peut pas être sans motifs bien solides et bien profonds, que les anciens chefs de la communauté composés de Dayanim et de Mokdamin (c'est-à-dire de rabbins et de chefs) ont voulu perpétuer le souvenir de ces événements par des fêtes.

Pour comprendre la joie, l'allégresse de nos aïeux, qui entonnèrent des cantiques à la vue de la destruction des forces armées venues s'emparer du pays, nous devons nous reporter à leur époque. C'est là que nous trouverons l'explication de cette énigme.

En effet, quels sont les bien tristes et bien douloureux événements que nos pères avaient connus au milieu du XVI^e siècle, date de l'expédition de Charles-Quint contre Alger. N'avaient-ils présents, à leur mémoire, d'abord, la grande expulsion des Juifs d'Espagne de 1492, c'est-à-dire d'une cinquantaine d'années seulement, l'empereur d'Espagne étant venu à Alger en 1541. Pouvaient-ils méconnaître la haine implacable qui s'était si durement exercée contre eux ? N'avaient-ils pas été témoins eux-mêmes, ou leurs pères, de l'immigration en terre d'Afrique de ces malheureux frères chassés brutalement d'Espagne, sans délai, au péril de leur vie, au grand dommage de leurs propriétés et de leurs biens ? Le Maroc et l'Algérie reçurent ces innombrables théories de familles dépoillées de leurs biens, et celles-là ne manquèrent pas de

raconter leurs malheurs, les persécutions dont elles furent les innocentes victimes.

Bien plus, comment ne devaient-ils pas frémir au souvenir encore bien plus récent de l'attaque de Charles-Quint contre Tunis, qui dépassa en horreur tout ce que l'on peut imaginer. Je vous donne ici quelques détails sur cet événement peu connu :

Le 15 juin 1535, l'empereur jeta l'ancre en rade de Tunis, à la tête d'une innombrable flotte composée de 400 voiles avançant sous les ordres de l'illustre amiral Don André Doria. L'effectif des troupes se montait à près de 27.000 hommes.

Après une lutte désespérée avec les Turcs, Charles-Quint entra à Tunis le 21 juillet. Aussitôt la soldatesque et les esclaves chrétiens libérés se répandirent dans les rues en poussant de grands cris, enfoncèrent les portes et saccagèrent la ville d'une façon abominable. Le sultan Moulay-Hassein avait promis trois jours de pillage ; il tint parole et l'affreux pillage dura en effet tout ce temps. Les historiens espagnols eux-mêmes disent qu'il périt soixante-dix mille hommes au sac de Tunis et s'expriment ainsi : « Ce fut une des plus affreuses boucheries dont l'histoire fasse mention ».

Vous voyez donc, Mesdames et Messieurs, que nos aïeux étaient bien placés pour connaître les intentions des nations européennes qui tentaient de débarquer à Alger. Ils avaient mille raisons de les craindre. Ils savaient ce que les guerres de religion, la jalouse, l'envie pouvaient causer de mal et de funeste. A cette époque les guerres, avec tout ce qu'elles ont d'atroce et de barbare, étaient doublées d'un autre danger ; c'est qu'elles avaient un caractère essentiellement religieux, fanatique.

Israël, gardien fidèle et jaloux de la Loi, de sa foi, redoutait l'arrivée de nouveaux maîtres qui se seraient d'abord attaqués à eux, sans merci.

Nous allons voir maintenant quels furent ces événements mémorables qui jetèrent la consternation dans l'ancienne ville d'Elzair et dans sa communauté israélite pour lesquels a été institué le pourim de 11 Tamouz.

L'attaque et le débarquement de 1775, nous les trouvons

relatés dans l'intéressant ouvrage de M. Léon Galibert : « l'Algérie ancienne et moderne ». Voici sa relation : elle est un peu brève, mais néanmoins c'est la plus importante que j'ai trouvée :

« Malgré les traités, les navires de commerce des différents Etats européens étaient constamment exposés aux attaques des Algériens. La marine espagnole en souffrait plus que toutes les autres.

Charles III, prince éclairé et habile administrateur, gouvernait alors. Indigné de ces continues avanies, et surtout d'une tentative audacieuse que les Algériens avaient dirigée contre le Pénon de Vélez, l'un des présides d'Espagne, sur la côte d'Afrique, il résolut d'en tirer vengeance et fit préparer contre eux une expédition considérable. Un officier de fortune, irlandais, O'Reilly, qui avait servi avec quelque distinction dans les armées de France et d'Autriche, en reçut le commandement. O'Reilly se présenta devant Alger le 1^{er} juillet 1775. Sa flotte se composait de plus de trois cents vaisseaux de toute grandeur ; elle portait 22.000 hommes de troupes de débarquement, et un matériel de siège considérable. Au lieu de jeter immédiatement son armée sur la côte, O'Reilly fit parader la flotte pendant huit jours devant Alger pour intimider l'ennemi. Les beys de Constantine, de Médéa, de Titery, de Mascara, mirent à profit ce temps perdu en inutiles démonstrations, pour accourir avec leurs contingents au secours d'Alger. Enfin, le débarquement s'opère (8 juillet) ; les Algériens n'opposent d'abord aucune résistance ; ils semblent fuir devant les Espagnols, les laissant s'engager au milieu des chemins couverts qui sillonnent la campagne, et lorsque toute l'armée se trouve disséminée, hors d'état de se rallier, ils fondent sur elle et la décièment. Une seule journée suffit pour dégoûter les Espagnols de leur entreprise. O'Reilly et son conseil décidèrent que l'armée se rembarquerait le lendemain. On abandonna à l'ennemi le matériel, ainsi que les malades et les blessés qui ne purent regagner les vaisseaux. Le gouvernement espagnol voulut réparer cet échec, et de nouvelles tentatives de bombardement succédèrent à l'expédition de 1775. »

Mais les autres expéditions eurent un si mauvais dénouement que pour caractériser une entreprise militaire mal conçue, exé-

cutée sans art et sans énergie, les Algériens Turcs et Arabes l'appelaient Spagnolata.

Il est certain que les Turcs exultèrent de joie à la vue de ce grand désastre qui fit périr tant de marins et de soldats venus conquérir le pays et par conséquent les dominer ou les chasser. Mais la satisfaction de la population israélite fut tout autre. Elle ne se réjouit pas du malheur de ces conquérants, ce qui aurait été plutôt inhumain. Non, elle se sentit bien heureuse d'avoir été préservée de la domination étrangère, d'avoir échappé à de nouvelles persécutions qui l'auraient gravement atteinte aussi bien dans sa vie matérielle que dans sa foi et dans son culte. Ce n'est pas leur mort qu'elle avait souhaitée, mais simplement leur départ; en cela la Providence exauça ses vœux, car la flotte de Charles III s'empessa de prendre le large après avoir rembarqué le reste de ses équipages et de ses troupes.

Nous devons aux savants contemporains de cet événement, de magnifiques poésies qu'ils composèrent pour célébrer ce bienfait miraculeux, que le Ciel accomplit envers la communauté.

Ecrites dans le plus pur hébreu, elles se récitent le samedi qui précède la fête de pourim, et le jour même de pourim.

Les premières, figurant dans le Krobaz, appartiennent au célèbre rabbin *Néhouray Azoubib*, qui mourut en 1785, cinq ans après cet événement. Ayant été témoin oculaire, il put le décrire avec exactitude et avec toute l'inspiration que fit naître pareille tragédie. Comme il est de coutume dans la poésie hébraïque, ces deux noms Néhoray, Azoubib sont en acrostiches dans ses vers; comme aussi, parfois, c'est l'alphabet entier.

Un autre poète également, *Jacob ben Naïm*, a chanté cette délivrance miraculeuse en magnifiques accents.

Pour le jour de pourim même, nous chantons les cantiques appartenant à deux autres savants, ceux de *Cohen Yonathan*, mort en 1796, qui avait été membre du tribunal rabbinique et de *Abraham Tobiana*, mort en 1793, qui fut un des chefs de la doctrine Kabbaliste à Alger.

Les quelques détails mentionnés dans ces divers cantiques confirmant l'exactitude des renseignements transmis par les historiens arabes et espagnols de l'époque.

Passons maintenant au Pourim Edom, celui qui est célébré en octobre et qui est relatif au débarquement de Charles-Quint dans la baie d'Alger, événement antérieur de trois siècles à celui que nous venons de citer.

Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, de vous donner quelques renseignements complémentaires, qui me paraissent nécessaires, pour comprendre les raisons qui poussèrent cet empereur à cette expédition. Hassan Dey, le maître d'Alger, amateur de brigandages sur mer, infestait de ses corsaires toute la Méditerranée ; il augmentait jurement le nombre de ses vaisseaux pour cela. Les côtes d'Espagne et d'Italie souffraient principalement des ravages de ses sujets. Ceux-ci ne respectaient aucune puissance, aucun pavillon, excepté celui de la France qui imposait encore à leur audace. Charles-Quint résolut de mettre un terme à ces excès.

La destruction d'Alger était donc le premier devoir qu'eût à remplir vis-à-vis de l'Espagne le petit-fils de Ferdinand le Catholique, le fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle. C'était également une expédition contre des infidèles, les Turcs.

Le pape Paul II, effrayé de la puissance grandissante de l'Islamisme, maître de la mer et menaçant l'Autriche par la Hongrie et aussi soucieux de diminuer l'influence de la France gallicane, prêcha la guerre sainte contre les Musulmans.

Charles-Quint y songeait depuis longtemps, mais les révoltes de Flandre et le mouvement religieux de l'Allemagne, l'avaient obligé, à son vif regret, d'attendre un moment plus propice pour mettre ses projets à exécution.

Déjà Alger avait été attaqué deux fois sans succès. Charles-Quint voulut en finir. Ses préparatifs mûris depuis longtemps lui donnaient la ferme assurance d'un prompt résultat. L'empereur se sentait-il secrètement encouragé par de mystérieuses négociations avec le Khalifat de Barberousse, Khadim-Hassen-Agha, proposé en ce moment à la garde d'Alger ? Ce doute n'a pas été éclairci.

André Doria, dont la flotte mouillait dans les eaux de la Spezzia, reçoit l'ordre de faire route pour Majorque. Outre cette flotte, trente-six galères se trouvaient rassemblées à Porto-Venere. L'empereur monte avec sa suite, composée de ses plus vaillants gentilshommes, sur la capitane d'André Doria ; mal-

heureusement, en vue des côtes de la Corse, une tempête s'élève et la flotte se trouve dispersée en plusieurs tronçons. Impatient, l'empereur ordonne de forcer les rames et finit par atteindre la partie de la Corse qui regarde l'Italie.

La mer, cependant, se calme peu à peu ; les navires, qui s'étaient écartés, rallient : Charles-Quint appareille et atteint sans réparation le port de Bonifacio où il trouve quatre galères (gros vaisseaux à rames et à voiles) de Malte et un énorme galion chargé d'approvisionnements.

La flotte, ainsi grossie, traverse le détroit et s'arrête deux jours dans la baie d'Alghero, sur la côte de Sardaigne. A Palma, où toutes les divisions éparses devaient se réunir, l'empereur trouva le convoi de cent vaisseaux qu'il avait expédié de Porto-Venere, avec les troupes d'Allemagne et d'Italie, les galères de Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Sicile, et six mille fantassins espagnols. Il ne manquait plus que la division partie de Carthagène.

Trois jours après une galère vint annoncer à Charles-Quint que la division de Carthagène, toute entière, rassemblée dans le port d'Iviça, se tenait prête à exécuter ses ordres. Rendez-vous fut donné à cette division sous le cap Caxine, trois lieues environ à l'ouest d'Alger.

L'effectif des troupes destinées au débarquement s'élevait à 24.000 hommes. La flotte, montée par 12.000 marins, comptait 65 galères et 451 navires de tous genres.

« Le mercredi 19 octobre 1541, écrit Jean de Vandenesse, Français, surintendant de la maison de Charles-Quint, sur les sept heures, Sa Majesté arrive à sept milles d'Alger. »

Il y avait deux mois que le gros de l'expédition avait quitté Porto-Venere.

Alger, en 1541, était une ville nouvelle, bâtie des ruines de Matifou qui fut, si l'on en croit Pandoval, une colonie romaine, du nom de Rusconia, Rusqumia, selon M. Mac-Carthy.

L'impuissant repaire des pirates barbaresques était dominé par un château-fort, entouré d'une enceinte auquel deux portes donnaient accès : Bab-Azoun, au sud, et Bab-el-Oued, au nord.

Pour se rendre par terre en suivant le rivage du promontoire — où l'on voit encore aujourd'hui quelques restes de l'an-

tique Rusconia, — aux portes d'Alger, on n'aurait pas eu moins de 22 kilomètres environ à parcourir ; étape considérable pour des soldats chargés de bagages et dépourvus de tout moyen de transport. Il eut fallu traverser à gué trois rivières : l'oued Hamiz, l'oued Harrach, l'oued El-Khemiz.

L'aspect rocheux du cap Caxine n'invitait pas l'empereur à tenter sur ce point un débarquement.

Après avoir envoyé Gianettino Doria reconnaître la baie qui se développe à l'est d'Alger, l'empereur donne l'ordre aux galères de jeter l'ancre à l'embouchure de l'oued El-Khemiz, hors de la portée des forts. La mer était devenue mauvaise, une partie des galères chercha un abri sous le cap Matifou ; l'autre fraction, sous les ordres de Don Bernardino de Cordova, suffisamment protégée contre le vent par le cap Caxine, n'eut pas besoin d'imiter cette manœuvre.

L'ajournement ne fut pas de longue durée. Dès le 22 le vent s'apaisait et la mer tombait rapidement.

La partie de la plage comprise entre l'oued El-Khemiz et l'oued Harrach, partie connue à cette époque sous le nom de Hamma, occupée aujourd'hui par la ville d'Hussein-Dey, sembla à l'empereur l'endroit le plus favorable d'un débarquement d'infanterie.

Le dimanche 23 octobre 1541 l'ordre fut donné de tout préparer pour la mise à exécution de ce projet.

Malgré une nuée d'Arabes, qui n'avait pas cessé de parcourir la plage, la descente s'opéra sans résistance.

Partagée en trois corps, l'armée se mettait en marche, dès le lendemain, sous le commandement de l'empereur en personne. Dans cette première journée on fit peu de chemin.

Charles-Quint avait sous ses ordres l'amiral André Doria pour les opérations navales ; le marquis Del Valle et le célèbre Fernand Cortès, le vainqueur du Mexique, pour la direction des troupes de terre et la conduite du siège.

Les attaques et les travaux des Espagnols furent conduits avec audace et célérité sous les yeux de leur souverain. Un ouvrage considérable, élevé sur le site important où se trouve encore le fort de l'empereur, fut construit et armé en peu de

jours. Il dominait et menaçait la Kosba (Casba) ou citadelle qui, mal armée à cette époque, ne pouvait opposer qu'une faible et courte résistance.

Le lendemain, aux premières lueurs de l'aube, on leva le camp, bien résolu à investir la place sans plus tarder.

Il ne fallait plus songer à marcher en ligne. La foule arabe eut, dès lors, la montagne à portée pour échapper aux poursuites ; dès ce moment leurs agressions furent incessantes. Le soin de les déloger des hauteurs fut confié aux troupes espagnoles qui s'acquittèrent à merveille de leur mission. Leurs bataillons chargèrent l'ennemi avec une telle vigueur qu'avant le coucher du soleil, ils campèrent sur les crêtes. Bientôt Alger n'eut plus de communications avec le dehors que par un de ses côtés, celui qui est tourné vers le nord.

La ville dont Barberousse se vantait d'avoir fait une place inexpugnable était irrévocablement perdue sans le désastre prévu par quelques-uns. L'orage éclata soudain, terrible. « Tremplés jusqu'aux os, battus par la tempête, les soldats, nous dit notre compatriote Villegaignon, sentaient leurs forces et leur courage s'évanouir. »

L'armée de Charles-Quint, sans abri et sans vivres, se trouva durement éprouvée. Pendant la nuit, de violentes rafales de vent et de pluie mirent le désarroi dans la flotte. Du haut de la colline, où Charles-Quint avait établi sa tente, il contemplait, sur l'obscurité de la mer, la course désordonnée des fanaux de ses navires et, si l'épaisseur des ténèbres ne lui permettait pas d'apercevoir les détails du désastre qui s'accomplissait, il n'en devinait pas moins que de nombreuses embarcations devaient s'abîmer sur la plage. Le vent, extrêmement violent, poussait des vagues impétueuses sur la côte. La pluie continuait à tomber par torrents ; les lits des plus petits cours d'eau devenaient en un instant des rivières rapides et profondes. La terre, fortement détrempée, ne pouvait plus porter les hommes. Ceux-ci voyaient leurs vaisseaux venir se briser contre le rivage.

Ce spectacle nouveau, inattendu, rapporte M. le baron de Vinchon, officier supérieur d'Afrique, porta la terreur dans l'armée espagnole.

Si la nuit fut terrible, le jour qui suivit le fut plus encore.

Ayant jugé le moment propice pour tenter une sortie, Haman-Agha fait ouvrir une des portes de la ville. Six cents fantassins et mille cavaliers se glissent doucement vers le camp espagnol. A peine l'aube blanchissait-elle à l'horizon qu'ils surprennent et tuent les sentinelles, puis, poussant tous à la fois des cris de : Allah ou Akhbar (Dieu est grand) ils font une décharge générale sur les trois compagnies d'Italiens qui lâchent pied et viennent apporter l'effroi dans les retranchements improvisés.

Les chevaliers de Malte sautent les premiers sur leurs chevaux. Colonna rassemble une partie de ses soldats. Gonzalque gourmande les fuyards. La pluie ayant mis hors d'usage les arquebuses, les chrétiens ne peuvent plus avoir recours qu'à leurs piques et à leurs épées. Ils n'en continuent pas moins à chasser devant eux la masse insaisissable des Arabes qui profitent des accidents du terrain pour se dérober à leurs coups.

La vigueur des chrétiens, cependant, les entraîne et, harassés, ils arrivent sous les murs d'Alger. Les casaques d'écarlate des chevaliers de Malte brillent en tête de la colonne. Ponce de Balaguer, l'enseigne de l'ordre à la main, les précède.

En ce moment critique, la porte de Bab-Azoun se referme sur Hassan-Agha. Les cavaliers arabes, enfonçant leurs éperons dans les flancs de leurs montures, gagnent, par des issues connues d'eux seuls, la partie des remparts que les Espagnols ont négligé d'investir. Tout à coup la muraille se garnit de bombardiers et d'archers qui font pleuvoir dans la plaine découverte une grêle de projectiles.

En peu d'instants de nombreuses victimes roulent dans la poussière.

Ponce de Balaguer s'affaisse sur les genoux, frappé à la poitrine d'un coup mortel au moment où, en signe de défi, sa main droite enfonçait un poignard dans la porte Bab-Azoun.
26 octobre 1541.

Vous connaissez, Mesdames et Messieurs, la plaque commémorative qui a été apposée à l'entrée de la rue Bab-Azoun en souvenir de cet acte de bravoure.

Une nouvelle panique rompt à l'instant les rangs des Italiens qui fuient éperdus. Les chevaliers de Malte, contraints

de battre en retraite, reculent aussi, mais la poitrine en face de l'ennemi.

Hassan-Agha a fait rouvrir les portes Bab-Azoun qui laissent échapper un tourbillon de cavaliers.

Lancé à fond de train, Hassan fait soudain volte-face, se souvenant de la leçon récente infligée aux chevaliers ; elle a été trop cruelle pour que le stratagème de l'Agha ait quelque chance de réussite.

Hassan couvre les hauteurs de gens de trait : un mouvement de recul vient de se produire dans les rangs de l'héroïque phalange. C'est le moment qu'il attendait. Alors, n'hésitant plus, il s'élance sur les chrétiens. Excités par leur Khalifat, la lance au poing, les Maures se ruent avec fureur sur l'ennemi. Déjà les pertes des chrétiens prennent des proportions considérables ; les plus courageux commençaient à faiblir ; il était temps que les secours arrivassent. Plus heureux que François I^e à Pavie, Charles-Quint réussit, ce jour-là, par son intrépidité, à faire cesser la confusion que les Italiens avaient provoqué dans le camp.

Il allait sauter à cheval, quand trois compagnies allemandes, parties au pas de course sur l'ennemi, revinrent tout-à-coup sans avoir tiré l'épée du fourreau.

A cette vue, l'empereur donne un libre cours à son indignation. L'épée nue à la main, les éperons dans le ventre de son cheval, Charles-Quint apostrophe les fuyards. Sa superbe attitude, la majesté qui rayonnait sur son visage, rendue plus imposante encore par le danger, firent une telle impression sur ses troupes, qu'elles passaient infailliblement sur le ventre des Maures s'ils n'eussent pris soin de faire volte-face.

Dès que l'armée se trouva en plaine, une grêle de boulets s'abattit au milieu de l'escorte de l'empereur, qui dut céder aux prières du duc d'Albe pour ne pas exposer ainsi sa personne.

Charles-Quint ramena ses troupes à l'intérieur des retranchements, mais il ne consentit à rentrer dans sa tente, malgré une pluie torrentielle, qu'après avoir fait relever le dernier blessé. Trois cents soldats avaient péri, parmi lesquels quatre capitaines et huit chevaliers de Malte. Les pertes des Maures pouvaient être évaluées à un millier d'hommes environ.

L'engagement avait été vif et prouvait suffisamment la supériorité des chrétiens. Au premier rayon de soleil qui sécherait le sol, Alger serait pris. Il fallait seulement que la flotte tînt ferme sur ses ancrés afin de résister à la tourmente.

Trois jours avaient été employés au débarquement. La majeure partie des troupes était à terre, mais il restait à bord les vivres et le matériel de siège. Le 24 octobre 1541 de hautes lames, signe précurseur de la tempête, s'étaient dessinées à l'horizon, au coucher du soleil. A peine put-on tirer quelque chose des vaisseaux. Le lendemain le vent passa au nord-est avec une telle rapidité que la flotte courut immédiatement le plus grand danger. Au plus fort de l'épouvante arrive du cap Caxine la division espagnole poussée par l'orage ; tout à coup elle sombre toute entière sous les yeux de l'armée consternée. Dans l'espace de cinq à six heures près de cent cinquante navires furent engloutis. Quinze galères s'échouèrent au milieu du jour après avoir lutté opiniâtrement contre les flots. La magnifique galère de Doria ne fut pas épargnée. A la vue de ce spectacle les Arabes, attirés par l'espoir du pillage, descendirent en foule de la montagne sur le rivage, repoussant à coups de lance les infortunés qui leur demandait la vie sauve. L'arrivée de trois compagnies italiennes, commandées par Don Antonio d'Aragon, mit en fuite les maraudeurs.

Le 26 octobre 1541, la part était faite à la tempête. Il manquait cent soixante bâtiments, à peu près, sur cinq cent dix-sept. Les pertes de l'armée de la flotte s'élevaient, suivant Vandenesse, à douze cents hommes. Doria, profitant d'une accalmie, avait pu, avec ses galères, gagner le cap Matifou.

L'amiral pressait l'empereur de lever le camp dressé devant les murs d'Alger et de venir le rejoindre à Matifou, en longeant le rivage.

Sur ce promontoir, Charles-Quint serait à l'abri des tentatives des Arabes qui n'oseraient pas se hasarder dans une plaine découverte et vaseuse.

Après avoir rassemblé un conseil de guerre et pris l'avis de ses généraux, Charles-Quint ordonna de lever le camp. Sur les murs d'Alger se pressait une foule avide de contempler l'humiliation de ses ennemis. Les portes s'ouvrirent à nouveau et une troupe de cavaliers se répandit le long de la mer plutôt pour harceler l'ennemi, que pour le combattre.

L'empereur avait repassé l'oued El-Kemiz, à gué, avec l'espoir de franchir l'Harrach avec la même facilité. En ce moment l'Harrach était gonflé par les eaux des dernières pluies ; on dut s'occuper de jeter un pont sur les deux rives. Les débris des navires apportés par la mer fournirent les matériaux dont on avait besoin. Le passage s'effectua en dépit des attaques des Arabes qui ne poussèrent pas leurs poursuites au delà de l'Harrach.

Le samedi 29 octobre l'armée traversait l'oued El-Hamiz presque à sec et la nuit même les tentes furent dressées à Matifou.

La baie de Matifou s'est-elle ensablée depuis 1541 ? On le croirait facilement en lisant la description que nous a transmise Sandoval : « La mer, dit-il, fait en cet endroit un coude et la pointe de terre qui se prolonge en long vers le nord-ouest y défend assez bien les navires des vents du nord-est. Alger n'a pas de meilleur mouillage ; si la flotte eut jeté l'ancre, dès le principe, les navires ne se seraient pas perdus ; on prenait Alger. » Cette opinion est partagée par M. le vice-amiral Jurien de la Gravière.

La situation, compliquée par l'hiver, devenait grave. Il était impossible d'attendre des approvisionnements du dehors, à moins qu'on en tirât, ce qui semblait très douteux, de la province d'Oran. Il fut donc décidé, presque à l'unanimité, que le rembarquement aurait lieu.

L'empereur prescrivit que chacun remontât à bord du vaisseau qui l'avait amené, si ce vaisseau avait été épargné par la tempête. Malheureusement, de ces vaisseaux, il en manquait beaucoup. Les Italiens s'embarquèrent les premiers, suivis par les Allemands.

Afin de protéger l'évacuation contre une agression possible des Arabes, Charles-Quint conserva autour de lui les Espagnols et les chevaliers de Malte. Certain nombre de navires portaient à leur bord une grande quantité de chevaux dont quelques-uns du plus grand prix. Malgré les supplications de leurs maîtres, qui n'auraient pas hésité à les racheter au poids de l'or, l'empereur ordonna de les jeter à la mer après leur avoir fait couper les jarrets.

Dès l'aube Charles-Quint, plongé dans l'eau jusqu'à la cein-

ture, présidait lui-même à l'embarquement, veillant à ce que l'on ne chargeât pas outre mesure les navires sur lesquels une foule anxieuse se précipitait en désordre.

Tous n'avaient plus qu'une pensée, s'éloigner au plus vite de cette terre d'Afrique. Il avait fallu deux jours entiers pour transporter les Allemands et les Italiens du rivage à bord des vaisseaux. Les Espagnols commençaient à peine d'être embarqués lorsque le vent, tournant peu à peu au nord-ouest, fraîchit soudainement. La baie Matifou n'est aucunement protégée des vents qui viennent du cap Caxine. La mer devint agitée et le service des embarcations présenta alors les plus grandes difficultés. Pressé de ne pas s'attarder plus longtemps, l'empereur finit par se laisser persuader. Suivi des personnes de son entourage, il entra à regret dans une chaloupe. Ayant réussi à gagner la galère de Don Fernando de Lobos, ambassadeur de Portugal, Charles-Quint voulut présider encore à l'embarquement des retardataires, malgré toutes les observations qui lui étaient timidement soumises.

Pendant ce temps le vent changeait insensiblement ; la houle augmentait. Il arriva un moment où toute assistance devint impossible. C'est alors que les capitaines des bâtiments à rames durent pourvoir à leur propre salut, mettant chaque minute à profit. La galère du bailli de Malte venait de rompre ses câbles et chassait sur ses ancrages ; elle allait se briser contre les rochers du cap Matifou, lorsqu'elle fut sauvée par l'intrépidité d'une chiourme d'élite.

Poussée vers l'est par la brise, la galère du bailli, suivie par trois bâtiments de l'Ordre, disparut à l'horizon. Quatre bâtiments montés par des Espagnols occupaient, près de la terre, un mouillage assez sûr.

Les larmes aux yeux, Charles-Quint, cédant cependant à la fortune ennemie, donna l'ordre de lever l'ancre. Loin d'amener l'accalmie que l'empereur espérait, la nuit ne fit qu'augmenter la violence du vent et de la mer.

En peu d'instants, le désastre fut complet ; un des plus gros navires, monté par quatre cents hommes, vint s'éventrer sur les brisants du cap Matifou. Deux autres s'échouèrent près d'Alger. Assaillis par les Arabes, les soldats espagnols comprîrent bien vite qu'il ne fallait pas se confier à la générosité de

l'ennemi. Trop pauvres pour posséder des esclaves, les Musulmans étaient trop cruels pour épargner les chrétiens. Par hasard les Espagnols avaient conservé leurs armes ; aussi se décidèrent-ils à se défendre avec acharnement. Ils n'avaient plus qu'une espérance, rencontrer les Turcs et implorer leur sauvegarde.

Le rivage ne tarda pas à se couvrir d'une multitude de cavaliers accourus, avec non moins d'ardeur que les Arabes, au pillage des épaves que le flot charriaît incessamment. C'étaient des Turcs. Les Espagnols leur crièrent qu'ils s'abandonnaient à leur merci. Hassan, prévenu, ne tarda pas à se présenter, mettant en fuite les maraudeurs. Le bague, rempli de ces infortunés chrétiens, fut une cruelle prison dans Alger. Mais cette prison ne leur offrait-elle pas la vie... avec l'espoir sans cesse renaissant de la liberté ?

C'en était fait. Charles-Quint ne possédait plus de flotte. Les Italiens abordèrent à Oran et en Espagne. Les Espagnols ne parvinrent à toucher terre qu'en Sardaigne et en Italie..

Conseillé par Doria, l'empereur paraît avoir adopté le meilleur parti dans cette terrible éventualité. A cent milles au plus du cap Matifou se trouvait Bougie qui appartenait à l'Espagne. En une nuit les galères parties de Matifou, sous la conduite de Doria, atteignaient le cap Carbon. Le lendemain quatre autres galères venaient rejoindre le capitaine, apportant la triste nouvelle de la perte des navires qui avaient imploré leur secours. A chaque instant apparaissait quelque nave désemparée, les voiles déchirées, rejoignant le mouillage en toute hâte.

Bougie, dont les approvisionnements venus d'Espagne étaient strictement calculés pour une garnison de deux cents hommes, ne semblait pas devoir pourvoir longtemps aux besoins d'une troupe ainsi éprouvée. Les quelques vivres apportés par les Kabyles et payés au poids de l'or n'étaient qu'une bien faible ressource contre une famine inévitable.

La tempête continuait. Pour peu que le vent changeât la mer deviendrait aussi mauvaise qu'à Matifou. Une caraque gênoise, chargée de vivres dont l'apparition avait excité des transports de joie dans toute l'armée, venait d'être engloutie. La chaloupe d'une galère de Malte fut enlevée à une telle hauteur qu'en retombant sur le pont d'une galère voisine elle brisa

un banc et blessa mortellement deux hommes de l'équipage. Douze jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de l'empereur à Bougie. Le 15 novembre, profitant d'une embellie, les galères de Malte prirent le large et, en quatre jours, longeant de près la côte à la rame, elles arrivèrent à Tunis. Un semblable bonheur échut à Don Fernand de Gonzague qui parvint à conduire sa galère en Sicile. Les navires d'Italie, commandés par Agostino Pallavicino, firent voile pour l'Italie, tandis que ceux d'Espagne s'éloignèrent avec le comte d'Ouate.

Seul l'empereur attendit encore, aux prises avec deux ennemis redoutables, la disette et la tempête.

Après deux sorties infructueuses il fallut regagner Bougie dont on était parvenu à s'éloigner de plus de quatre-vingts milles.

« Dieu voulut, raconte un vieux chroniqueur, que sur ces entrefautes il s'éleva du sud-est un vent : l'empereur n'hésita plus à mettre à la voile. »

Le 23 novembre, la division impériale appareilla à dix heures du matin. Le 26, elle était en vue de Palma. Comblé de bienfaits, le vieil amiral Doria, auquel l'empereur n'avait pas retiré sa confiance un seul instant, reprit la route de Gênes, suivi de ses vaillants compagnons d'armes.

Le lendemain Charles-Quint, escorté par quinze galères, s'embarquait pour Carthagène où il arriva le premier décembre. Il y fut reçu avec des transports de joie. Ce n'était pas quand on le revoyait sain et sauf qu'on était tenté de lui demander compte de sa défaite. L'échec, cependant, était grave. Il compromettait la sécurité du littoral, donnant ainsi aux corsaires une nouvelle audace.

Vous venez de voir, Mesdames et Messieurs, par cette relation, quelle fut l'immensité du désastre qui frappa Charles-Quint, roi d'Espagne, empereur d'Allemagne, maître en même temps en Italie, en Flandre, en Autriche, etc., qui avait rêvé, un moment, la domination universelle. Les flots de la mer eurent vite raison de la puissance de ce grand monarque. Ce fut la main de Dieu.

C'est à ce spectacle inattendu et providentiel qu'assistèrent nos aïeux en 1541, de même que, plus tard, en juillet 1775, ils

devaient voir l'échec de la flotte de Charles III, dont nous avons parlé au commencement.

Vous jugerez certainement que ce n'est pas le triste destin qui affligea si cruellement ces troupes ennemis qui réjouit nos pères. Certes non. Pas plus les Juifs que les Turcs n'avaient souhaité pareils malheurs. C'est seulement le fait d'avoir échappé à de nouveaux massacres, à la menace de nouveaux dangers, qui suscita la satisfaction des Algériens, comme je l'ai expliqué plus haut.

Ces miraculeux événements, où la Providence manifesta si clairement sa protection, sont donc rappelés chaque année par la fête de Pourim Edom, ou Pourim Nsara, que nous célébrons le 4 heswan, correspondant à fin octobre. Cette année, nous l'avons fêté le 30 octobre dernier, un dimanche.

Comme nous l'avons vu pour le pourim plus récent de 1775, celui de Charles-Quint a été commémoré par nos illustres savants et poètes, contemporains de cet événement.

Ce sont leurs poésies que nous récitons pendant le jeûne, le jour du 4 heschwan et le samedi qui le précède. Chaque poésie est récitée sur l'air particulier qui lui convient. Les noms des auteurs sont également en acrostiche. Nous citerons : *Abraham ben Yakob Toua*, dont le nom s'est perpétué à Alger par la synagogue *Ben Toua*, située rue Sainte. Je vous dirai en passant que la tradition rapporte que la tribune de cette synagogue (la teba) aurait été faite avec les débris des vaisseaux de Charles-Quint que la tempête rejeta sur la plage d'Alger. *Moïse Méchiche*, fils d'*Isaac*.

Des descendants de cette famille existent encore à Alger, sous ce même nom.

Moïse bar Méir Iben-el-Sébi et, enfin, *Abraham ben Salomon Sarfati*. Sarfati veut dire : français. Ce rabbin était probablement issu d'une famille arrivée de France, car vous savez que le sud de la Métropole était peuplé de nombreuses communautés israélites au moyen âge. J'aurais bien voulu vous donner la traduction de leurs magnifiques compositions littéraires, mais la limite ordinaire d'une conférence m'empêche de m'étendre d'avantage. Néanmoins je ne puis résister au plaisir de vous présenter quelques strophes pour vous donner une idée générale de ces poésies religieuses du seizième siècle.

Voici quelques fragments ayant pour auteur ce dernier rabbin, Abraham Sarfati :

Eternel, tu t'es élevé au-dessus de toute louange,
tu t'es montré magnifique, sublime ;
Quoique éloigné et caché à nos yeux, tu as fait briller
ta majesté et ta gloire ;
Tu as fait éclater ta puissance, car tu es le
principe de toutes forces.
Sans avoir de limites, sans avoir de fin, Etre Eternel
A toi appartient la victoire ; Etre incomparable
et Sublime
Tu es le Très-Haut, toi seul ;
Toi seul, tu es le Dieu redoutable ; etc...

Voici une autre strophe du même auteur :

En voyant notre cité l'ennemi la dédaigna, la
compara au vermisseau ; il s'enflamma contre elle disant
je la détruirai comme un vase de terre ; c'est donc
contre elle que toutes les nations sont accourues, contre
cette ville bien obscure..., disait-il.

L'empereur appela ses capitaines disant : « C'est
donc cette ville qui prétend nous effrayer... Demain
je n'en laisserai plus subsister ni maison, ni logis...

« Je les désoleraï comme un désert...
Mais l'Eternel, le Très-Haut, nous combla de sa miséricorde,
de sa grâce infinie, il dit à son peuple Israël :
« Je vais changer tes plaintes et tes lamentations en chants de
triomphe, de gloire. Oui, écoute-moi dans ton affliction.
« Mon salut arriva aussitôt car l'ennemi disparut et
s'éloigna ; il fut plein d'épouvante, Dieu
avait abaissé son orgueil, et toute la cité en fut réjouie. »
Dieu avait vu ses méchantes intentions et ses actes barbares
C'est pourquoi il l'abattit, dans son courroux

Au milieu de ces louanges sont décrits divers épisodes relatifs au débarquement des ennemis et à leur défaite. Tous ces détails sont confirmés par les historiens arabes, espagnols et français de l'époque.

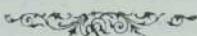
Mesdames, Messieurs, comme les fêtes de Pourim d'Esther et de Hanoucca, décrétées par nos sages pour perpétuer le souvenir des bienfaits de la Providence, les deux Pourim de la communauté israélite d'Alger doivent rappeler chaque année aux Israélites algérois les bontés dont l'Eternel les combla : la délivrance miraculeuse qu'il leur fit d'ennemis puissants et redoutables.

Tel est le sens de ces deux fêtes que les chefs de la com-

munauté avaient instituées pour des événements dont nous avons mesuré la gravité et le danger. L'âme reconnaissante de l'Israélite doit adresser au Créateur ses plus sincères louanges. Il appartenait à la France, nation charitable et généreuse, de venir, en 1830, nous faire goûter une ère de bonheur et de prospérité.

La conquête d'Alger et, ensuite, des autres villes et provinces de l'Algérie par cette grande nation, fut considérée, à l'inverse de ce qui s'était passé en 1541 et en 1775, comme une véritable délivrance, un bienfait inappréciable pour nous et pour toutes les autres populations du pays, un miracle de Dieu.

Béni soit l'Eternel qui accorde à ses adorateurs protection et force.



Alger, le 13 Février 1928.

Conférence de M. J. KAOUA

Membre du Consistoire Israélite d'Alger

Les Secrets de l'âme Juive

Dans un bref avant-propos, M. Kaoua explique à l'auditoire le sens exact du titre qu'il a donné à cette conférence. Ce ne sera pas une analyse psychologique, dévoilant quelques mystères ignorés de la foule, mais simplement quelques remarques profondes, touchant l'âme juive, l'âme du croyant sincère et convaincu, qui a des forces insoupçonnées.

Examinant quelle a été la portée et la conclusion des divers systèmes philosophiques et des doctrines que l'homme a imaginés depuis qu'il a commencé à méditer sur la recherche de la vérité et du sens réel de la vie humaine, il trouve qu'aucune certitude n'en a été dégagée. C'est le doute qui plane à travers les siècles. Ce triste résultat a été constaté et relaté par les plus grands génies, par les philosophes les plus profonds au nombre desquels nous trouvons Alfred de Musset, Voltaire, Diderot, Chateaubriand, qui dans leurs œuvres immortelles ont reconnu et exalté le Créateur.

Cette ignorance du but réel de l'humanité, cette inquiétude morale et philosophique qui hante l'esprit de l'homme, est chose totalement étrangère à l'âme juive. C'est là un des secrets de cette âme, c'est sa force mystérieuse, qui a fait que de tous temps elle a pu résister à tous les événements tragiques qui l'ont accablée. L'âme juive qui croit en la Bible, accorde sa foi avec la raison et avec la science, et cela non pas aveuglément mais, au contraire, avec les données de la science elle-même. La Bible, ce livre sacré qui est l'objet de la vénération de plus de cinq cents millions d'individus indique clairement à notre

âme sa voie, son avenir, ses espérances, son but. En un mot, le secret de l'âme juive, c'est de connaître le sens de l'humanité, sa destinée réelle aussi bien que son origine.

C'est pourquoi, tandis que toutes les doctrines et tous les systèmes philosophiques meurent à peine nés, et s'effondrent lamentablement, après un temps d'engouement plus ou moins sérieux, la doctrine du Mosaïsme, de par son essence divine, demeure debout au milieu de toutes ces ruines, toujours forte toujours jeune, toujours propre à vivifier et à grandir toutes choses, et c'est elle qui vivifie notre âme.

En réalité la foi peut être troublée par instants, mais elle ne disparaît pas de l'âme juive. Elle est indestructible dans toute âme bien née. Aux époques les plus obscures de son histoire le peuple israélite s'est bien éloigné de la crainte de Dieu mais il y est revenu toujours, et avec ferveur et conviction : Respecter Dieu, c'est le craintre : aussi trouvons-nous combien de fois dans le Pentateuque spécialement, et un peu partout dans la Bible, ces deux mots redoutables : « Veyaréta Méelohek'a », « Tu crains ton Dieu. »

Une deuxième force découlle de cette foi absolue dans l'Ecriture Sainte, et elle constitue un autre secret de cette âme si forte. C'est sa résignation, sa sagesse, avec lesquelles elle accepte et comprend les événements les plus graves qui ont atteint Israël. Elle connaît son histoire et en dégage une philosophie saine, vraie, qui lui donne la vie, la force, enfin l'espoir dans la justice et dans la bonté divines. Les progrès de la science moderne ne sont pas pervenus à ébranler cette âme qui trouve dans la Bible toute sa sève.

Cette conférence très intéressante recueillit d'unanimes félicitations.

Alger, le 13 Mars 1928

Conférence de Madame BENICHOUP

Les Juifs de Provence et Armand Lunel

(A la mémoire de mes grands-parents pieux et vénérés).

Mesdames, Messieurs,

Tous les ans, à la même époque et dans une des salles du même réputé restaurant, chez Drouant, se réunissent les Dix de l'Académie Goncourt. Nul n'ignore que de ce repas officiel sort l'élection du prix Goncourt.

Dans une salle voisine, et, en des agapes peut-être moins choisies s'assemblent les membres de la presse dans l'attente du résultat. De cette impatience annuelle est né pour la première fois, en 1926, ce qu'on est convenu d'appeler le prix Théophraste Renaudot ou prix des journalistes ; et ceux-ci, en effet, au lieu de s'égarer en de vains pronostics, décernent à leur tour un prix tout honorifique. Pour innover cette coutume ils élirent l'an dernier *Armand Lunel*.

Armand Lunel, qui appartient à une vieille famille juive de Provence, a puisé dans l'histoire judéo-provençale la matière de ses œuvres ; aussi, nous a-t-il semblé qu'un résumé sommaire de l'histoire des Juifs de Provence était un prologue nécessaire à l'étude de cet auteur.

Les Juifs furent, dans le Midi, signalés dès l'antiquité.

Au temps de César des marchands juifs d'Alexandrie venant à Rome écouter leur pacotille poussèrent une pointe jusqu'en Gaule et s'y établirent. La tradition rapporte que des familles opulentes de la tribu de *Juda*, de la maison de *David*, vinrent s'égailler sur les rives du Rhône. D'aucuns ont vu là l'origine des Juifs du *Comtat*. Ce ne sont que des hypothèses ; deux

siècles seulement après la naissance de Jésus on commence de les signaler certainement dans le Midi et, depuis ce moment jusqu'à nos jours il est facile de suivre leur destinée sur la terre provençale.

Leur histoire, en ces lieux, comme dans toute la Gaule, prélude par une ère de tranquillité et de quasi-liberté. Agriculteurs ou artisans, commerçants, médecins ou soldats, les Juifs tentent tous les métiers et, aux côtés de leurs compatriotes provençaux, subissent l'invasion des Wisigoths, des Burgondes, puis des Francs.

C'est ainsi qu'en 508 ils prirent une part active au combat que se livrèrent, près d'Arles, Clovis et Théodorie.

La haine des Juifs, indiscernable en dehors des théologiens de métier, sera surtout fortifiée par les efforts séculaires du clergé et des papes. Les premiers ennemis des Juifs furent les prêtres et les rois, car longtemps le peuple leur conserva ses bonnes grâces. Le Juif, qui n'hésitait pas à courir le pays, à colporter sa marchandise, étonnait par sa vivacité le paysan ignare.

Cependant, que le commerce et l'industrie prospèrent, leur état politique ne s'améliore épas. Déjà s'ouvre l'ère tracassière et tyannique des *conciles*. Les premiers, par exemple, interdisaient aux moines chrétiens de fréquenter chez les Juifs, aux Juifs de se montrer les jours de fêtes chrétiennes. Mesures d'abord simplement blessantes, puis plus dure par la suite, auxquelles les Juifs opposèrent une inquiétude grandissante et une foi inébranlable.

L'empire carolingien démembré sous Lothaire, la Provence commence de subir l'émettement féodal.

• Désormais, la destinée des Juifs de Provence va se désolidariser de celle de leurs frères établis dans le nord de la France. De plus en plus persécutés sur les terres soumises à la suzeraineté prochaine des rois de France, les Juifs jouiront d'une sécurité relative sous l'égide des seigneurs de Provence plus tolérants, plus policiés que les rudes barons du Nord, plus indépendants aussi.

Et voilà pourquoi, dès le Moyen Age, ils sont nombreux dans ces contrées du Midi, et voilà pourquoi ils le furent davantage

par la suite, grossis qu'ils étaient des contingents de Juifs expulsés ou trop persécutés des autres régions.

Vous savez, Mesdames, Messieurs, quel fut le long martyr de nos aïeux en France, dans cette France qui devait être plus tard le berceau de leurs libertés.

L'Europe retentissait alors du branle-bas des Croisades : ce fut, pour les Juifs, le signal de calamités telles que jamais ils n'en avaient connu de semblables depuis la *Diaspora*. La prépondérance des évêques, l'ignorance des foules, le fanatisme des premiers croisés, c'est là l'origine de ces persécutions effrayantes des XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Cent mille Juifs sont égorgés en France à cette époque. On les poursuivait jusque dans les églises où ils se réfugiaient. Les fables s'accréditaient de sorcellerie ou de meurtre rituel. Quand on ne les tuait pas on s'emparait de leurs biens, on les exilait pour les rappeler dès que l'économie du pays ne marchait plus.

Eh bien, Mesdames, Messieurs, de ces épreuves et de ces souffrances, les Juifs de Provence furent à peu près préservés ; ils se seraient sous la tutelle de souverains bienveillants.

Toutes les villes avaient des synagogues, *Marseille* en comptait deux considérables. Le clergé et les rois de Provence ne se faisaient pas faute de tirer grand profit de cette prospérité des Juifs. Nous voyons les évêques d'Aix, d'Arles et d'Avignon exiger un tribut en poivre pour certains droits accordés aux Juifs. Si le commerce et l'industrie florissaient, on peut en dire autant de la vie intellectuelle.

Lien naturel entre les civilisations latines et sarrasines, si la Provence a quelque activité intellectuelle, elle le doit aux Juifs, aux Juifs imprégnés eux-mêmes de culture arabe, aux Juifs dont les universités abondent, aux Juifs, en un mot, qui ignorèrent les ténèbres du Moyen Age.

Marseille avait une académie où l'on étudiait le *Talmud*, les autres communautés des écoles où les enfants accouraient de très loin. On y disputait âprement de théologie et de morale. Telle était la ferveur dialectique, que certaines synagogues, qui professaient sur les doctrines de *Maïmonide* des opinions divergentes, en vinrent à s'excommunier les unes les autres.

Les médecins juifs étaient nombreux et à peu près seuls à pratiquer cet art. Jusqu'au chevet de leurs princes ils exer-

cèrent leur science. Un nommé *Bendish Ain*, de la ville d'Arles, est médecin auprès de la reine Jeanne. Arles subventionnait un médecin juif, *Nostre-Dona*, l'ancêtre du fameux *Nostradamus* ; ce *Nostre-Dona* fut, plus tard, médecin du roi de *Provence*, René I^{er}.

D'ailleurs, ce prince, le bon roi *René*, il avait bien mérité son surnom, protégea spécialement les Juifs dont il recevait, il est vrai, des impôts et de grosses redevances.

Le règne du roi René marqua l'apogée de la prospérité des Juifs en Provence. Hélas, cet âge heureux ne dura pas !

La suzeraineté des *rois de France*, toute nominale jusque-là, allait devenir effective. Sous leur pression les seigneurs de Provence allaient peu à peu retirer aux Juifs toutes leurs prérogatives : on les excluait des emplois publics, la rouelle, le signe distinctif devenait obligatoire, on leur interdisait d'employer des domestiques chrétiens. L'avenir, pour eux, s'annonçait plus sombre encore car, par héritage, la Provence revenait à la couronne de France. C'en était fait de la tranquillité des Juifs ; on les traquait dans leur dernier refuge ; enfin, suprêmes rigueurs, on confisquait leurs biens et on les expulsait en l'an 1503. Quelques-uns se convertirent et restèrent à Marseille où ils ne furent exempts ni d'impôts ni de vexations.

Ces néophytes, ils étaient 148, cachèrent leur origine en s'ennoblissant ou en rentrant dans les ordres. Un historien contemporain, *M. Duprat*, se flatte de pouvoir placer un nom juif sous plusieurs des patronymes dont s'enorgueillit l'aristocratie marseillaise...

Mais ceux-là n'étaient qu'une minorité ; qu'était-il advenu des autres, des exilés ?

Remontant vers le Nord, ils s'étaient installés sur les bords de la Durance, dans le Comtat Venaissin, région qui correspondait à notre département actuel du Vaucluse et qui fut détachée de la Provence, puis cédée au pape au XIII^e siècle.

Les Juifs provençaux, partagés entre les quatre communautés du Comtat : *Carpentras*, *Cavaillon*, *l'Isle-sur-Sorgue* et *Avignon*, avaient maintenant de nouveaux maîtres, les papes.

Et, dès lors, grâce à leur protection, ils ne sortirent plus du Comtat.

Il peut sembler singulier que nos ancêtres, expulsés de partout, aient trouvé un dernier refuge à l'ombre de la papauté ; le fait est cependant exact : en effet, si les papes portèrent, comme chefs de l'Eglise, la responsabilité des persécutions dont nous fûmes victimes en Europe, il faut reconnaître que, sur les terres soumises à leur souveraineté temporelle, ils exercèrent une autorité souvent clémence et parfois même tutélaire. Clémence et tutelle toute relatives d'ailleurs et nullement désintéressées. « Les papes, dit *Bédarride*, leur avaient quelquefois « vendu leur protection, mais il la leur avait rarement refusée. »

Les Juifs payèrent cette faveur par d'humiliantes distinctions. Parqués dans des espaces très restreints des ghettos ou *carrières*, ils habitaient des maisons hautes et insalubres, d'autant plus hautes que la population juive augmentait ; soumis au signe distinctif, dans le Comtat c'était un ridicule chapeau jaune, ils étaient les principales sources de richesse des papes qui les accablaient d'impôts. Donner de l'argent n'est rien, on achèterait bien à ce prix sa tranquillité, mais subir à tous instants le rappel humiliant d'une condition précaire, être obligé d'entendre un sermon sur la nécessité de se convertir, vivre dans l'angoisse perpétuelle de voir son enfant arraché, converti et élevé dans la haine de ses ancêtres, voilà bien des avanies que les Juifs, malgré leur bonne humeur, ne supportaient pas sans rancœur. S'il fallait dresser un bilan de toutes les prescriptions on n'en finirait pas ; d'ailleurs, toutes n'étaient pas respectées et suivant que les papes étaient ou non hostiles ils les renforçaient ou les laissait tomber en désuétude.

Voici, à titre anecdotique, l'une des plus plaisantes de ces redevances : « ...les Juifs, qui doivent aux *consuls de Carpentras* un tribut fixe, sont en outre astreints à un tribut casuel ; « chaque fois que la femme d'un consul accouche ils sont tenus « de lui faire présent de 31 livres 10 sols de sucre raffiné ; le « présent est le même en cas d'accident de grossesse ; il est « double s'il naît deux jumeaux ! »

En 1588 et 1605, *Pie V*, puis *Clément VIII*, lançaient des bulles d'exil contre les Juifs. Un délai de deux ans leur fut cependant accordé pour recouvrer les sommes qui leur étaient dues. Le délai se prolongea et les Juifs comtadins n'avaient pas quitté le pays lorsque la Révolution éclata. Le Comtat fut alors rat-

faché à la France. Les Juifs devinrent citoyens français ; c'en était fait pour eux, désormais, des humiliations et des mauvais traitements...

Mesdames, Messieurs,

C'est de cette population de Juifs provençaux qu'est issu le jeune écrivain Armand Lunel, je dis jeune car à trente-trois ans on l'est en effet, surtout dans la carrière des lettres. Natif d'Aix-en-Provence il a passé une bonne partie de son enfance à Carpentras où vivaient ses grands-parents, où vit encore son grand-père ; à Paris, à dix-huit ans, il prépare Normale supérieure et nanti de son titre d'agrégé il est revenu enseigner la philosophie aux jeunes monégasques. C'est là, dans son Midi, loin des coteries littéraires, que vint le surprendre cette faveur, le prix *Théophraste Renaudot*. Cette distinction jetait un nouveau lustre sur un auteur déjà estimé et dont les « Nouvelles Littéraires », notamment, avait entretenu quelquefois leurs lecteurs.

Armand Lunel, un authentique écrivain régional, s'est engagé avec maîtrise dans la voie illustrée par *Henri Pourrat*, *Ernest Perrochon* et tant d'autres.

Il lui fallait trouver un cadre et, tout naturellement, il s'est servi de celui qu'il avait sous les yeux, la Provence, et plus particulièrement le Comtat Venaissin. Le *Mont-Ventoux*, que Pétrarque gravit un des premiers, plane au-dessus de cette campagne si opulente du Comtat ; c'est un amas de rocs sans source ni mousse au point qu'on l'a baptisé le Mont Chauve de la Provence. Il dresse son cône, d'un bleu violacé, sur ces terres si fertiles et si grasses. C'est dans ce décor reposant, mais non sans grandeur, que Lunel a situé ses personnages...

Mais je ne saurai poursuivre sans vous donner au moins l'énumération succincte de ses œuvres. D'abord un livre de nouvelles : *Occasions*, une légende romancée si l'on peut dire ; *L'imagerie du Cordier*, un roman, d'aucuns ont dit un fabliau bourgeois ; *Niccolo Peccavi* et, enfin, une parade : *Esther de Carpentras*.

La première livrée au public fut, si je ne me trompe, *l'Imagerie du Cordier*. En voici, de suite, les premières lignes qui, plus que mes commentaires, vous éclaireront sur les desseins de l'auteur et vous mettront dans son atmosphère :

« Le vrai cordier-cordant n'exerce son métier qu'à l'abri de tout importun, dans le secret. Métier de tradition, corporation étroite où le patron ne s'associe que sa femme, inculque à ses enfants la passion de la corderie, marie sa fille à un cordier. Métier de patience et d'adresse, métier de sage, métier de cordier : bon métier ! Aï ! métier souvent jaloux !... Dictons, sentences que le maître-cordier Florent a hérités de son père, Florian, avec la clientèle, la cabane, le chantier de corderie et ses engins.

« Clientèle de vieille souche à Carpentras, où les Flor étaient estimés comme une dynastie modeste et cependant indispensable, bénéficiant à bon droit d'une séculaire réclame.

« On gagne peu, répétaient-ils, mais on est fier, sans concurrents ; marchandise de bon aloi et, dans nos foires, point d'étalage à tous les vents où, sous un voile en colonnade, ne pende la ficelle Flor « souple, solide », devise primée à Beaucaire.

« Exigez la fleur de papier étiquetant le peloton. »

Ainsi prélude la légende de Florent Flor, l'artisan cordier, le maître expert, plus avare de son secret que jaloux de son bonheur.

A carder le chanvre, à manier le dévidoir et le toupin, le cordier agile n'a pas perdu sa naïveté, son goût de la rêverie. C'est une proie toute prête pour l'Italien au génie ondoyant, l'oiseleur *Labri*, amoureux de la cordière.

Pour éloigner *Florent*, le rusé compère met en œuvre ses sortilèges et voilà notre cordier envoûté, laissant gîte, femme et enfant pour courir sur les routes de la terre. Plein de candeur, il croit que de sa corde de chanvre fin il ceindra notre planète. Il part l'espoir au cœur mener son histoire et sa chimère autour du monde. Le monde, en l'occurrence, se borne au Vaucluse, mais cela suffit pour donner au cordier visionnaire une place dans les imageries d'Epinal. La légende est mûre pour la ritournelle et, sous la vignette naïve où le rouge déteint sur le vert, désormais, les enfants pourront lire :

« Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,
« Pour sa corde à corder trois cordons il accorde,
« Mais si l'un des cordons de la corde décorde,
« Le cordon décordant fait décorder la corde.. »

Je n'insisterai pas sur le charme qui se dégage de l'histoire du cordier, il est si grand qu'on y est pris comme aux filets de l'oiseleur Labri. Et ce Labri, quel morceau traité de main de maître, cet Italien envieux, finaud, fin, jaseur, acrobate, jongleur, sorcier ensorceleur qui se joue de Florent comme d'une oiselle engluée.

« A tous, gracieusement, je livre en plus de l'appeau, le secret pour lui assurer longue vie ; pâtée de raisins secs et de figues d'Espagne.

« Ma grive, dont voici le spécimen. Ah ! vieux de ce pays, vous la connaissez bien et vous savez ce que peut faire un bon chasseur avec une grive vivante vendue par Labri Labrini : un vrai massacre, et les douzaines par douzaines, une tuerie, en sa saison, cinquante, cent, deux cent fois plus de grives mortes que le semeur avec une poignée de grains ne fait pousser de grains nouveaux sur les épis.....

.....
« ...Il n'y a qu'ici que les oiseaux savent chanter, en mesure, et selon les règles du solfège d'oisellerie.....

.....
« ... ; jeunes gens, clients futurs, vous en doutez ; mais si vous avez de l'oreille, appréciez, considérez et écoutez... Ce chant de grive imité par Labri était si pur, qu'elle même trompée, la grive, au fond de sa cage, répondait à son oiseleur, comme à un véritable appeau. Ses sœurs captives l'accompagnaient par sympathie et de la foule s'élevait ce murmure béat qui suit le soupir en étoiles des fusées. On eut pas été plus ravi si une grive fée, rompant le charme, avait jailli, les ailes déployées, de la gorge de l'enchanteur. »

Le temps me manque pour vous citer tous les bons passages, ils abondent. On y sent à quel point Lunel s'est nourri de littérature populaire. On y sent l'esprit curieux et le compositeur savant. Tout imprégné des histoires des traditions du peuple, il a donné un chant, une chanson, la sienne : « J'ai créé ma fiction de toutes pièces, a-t-il dit, à la manière d'un musicien qui, tout en tirant un thème de son propre fonds, aurait voulu laisser l'impression de l'avoir puisé à une source populaire. »

A la manière d'un musicien il peut le dire, car quiconque

lit ce livre est surpris par sa phrase harmonieuse, veloutée, sans heurt, où les vers blancs abondent, où chaque morceau prend l'allure d'une strophe et l'ensemble d'une épopée villageoise.

L'œuvre est donc d'heureuse venue et telle aussi est la suivante malgré la différence de facture.

Occasions, ce sont trois nouvelles à la manière de cette littérature déliquescente qui florissait à la fin du siècle dernier, trois contes, trois énigmes : *La Brigadière*, *Femme céleste* et *Chaise Cloche*, tels qu'en les lisant on se demande si l'on rêve ou si l'on est éveillé. Et dans cette atmosphère de songe évolue ce monde que Lunel a si bien étudié : chiffonniers, fripiers, chineurs et, au fait, de la hiérarchie antiquaires retors, courtiers marrons, exploiteurs sans vergogne, collectionneurs naïfs, tous menant la ronde autour de glorieux débris.

Que ce soit le crime de cette chiffonnière sensuelle, le songe de cet ébéniste amoureux, ou la mort tragique de cette jumente d'un autre âge, tout est enveloppé de morbidité et satisfait à ce goût que l'on a du surnaturel mêlé à la vie courante.

S'il mêle le monde sensible à celui des contes de fées, Lunel ne perd jamais ses qualités d'observateur et les traits de vie exacte, avec habileté, il les dissimule derrière une intrigue aux contours vaporeux ; sur la réalité, trop souvent décevante, on trouve dûrtement épandues les glanes recueillies dans le champ du rêve.

Ainsi donc sa poésie côtoie le réalisme et le lyrisme n'exclut jamais le détail précis ; par surcroit Lunel a cette chose qui est bien à lui et sur laquelle je ne saurai assez insister, c'est cette buée magique qui vous envoûte et fait qu'une fois le livre commencé il est difficile de le clore sans l'achever.

Mesdames, Messieurs, avec regret j'abandonne le commentaire de cette œuvre sérieuse, avec regret aussi j'abandonne le dessein de vous lire quelques fragments ; une autre étude nous appelle plus conforme à cet entretien.

Déjà en possession d'un réel talent, avec à son service une langue classique, assez souple pour se plier aux genres divers de la littérature, Armand Lunel trouve sa voie dans un cycle d'histoires judéo-comtadines qu'il entame avec *Niccolo Peccavi*

et *Esther de Carpentras*. Du régionalisme, c'est un coin particulier et pour le moins original. Ici Lunel est dans son élément, on le sent à l'aise parmi les histoires que rapporte la tradition judéo-provençale, produit savoureux de deux folklores qui, en s'intégrant, n'ont rien perdu de leur fraîcheur.

Voilà l'œuvre où se sont cristallisés tous les dons de l'auteur :

La scène se passe à Carpentras, au moment de l'affaire Dreyfus. Un journal de la région, le « Veilleur du Comtat », mène une campagne haineuse contre les Juifs ; il ne se passe de jour que ne paraîsse un entrefilet infâme ; il ne se passe de jour sans esclandre aux abords des maisons et magasins juifs.

Niccolo Peccavi, de la très considérée maison Peccavi, tailleurs de père en fils, fournisseurs du clergé, est à la tête du mouvement. De l'autre côté de la barricade, si l'on peut dire, marchands de drap et concurrents, la famille d'Armand Lunel, si farouchement juive et dont le chef, Abraham, dit Abranet, fut en son jeune temps ami de Peccavi. Le drame prélude au moment où Dreyfus vient d'être condamné pour la deuxième fois. Sur la place Inguimbert, face au magasin des Lunel, éclate pétards, vociférations et chansons haineuses. Ce beau tapage c'est encore Peccavi qui le mène ; et, tapis entre deux piles de draps, dans la boutique sombre, scrutant derrière les vitres, Armand Lunel, alors âgé de treize ans, jouit sans alarmes de cette attraction qu'à vrai dire Carpentras ne fournit pas tous les jours.

Cependant, fort tard dans la soirée, les Lunel ébahis reçoivent la visite insolite de ce même Peccavi qui leur confesse ses sentiments dreyfusards. Quel est ce revirement ? Et par quel prodige, le plus fanatique des antisémites est-il aujourd'hui favorable à Dreyfus. Comment cette famille Peccavi, qui vécut à l'ombre de l'Eglise, peut-elle maintenant donner un Peccavi dreyfusard.

Ce que l'amitié n'avait pu faire, ni la dialectique des journaux, ni la réflexion d'un esprit sagace, une découverte étrange vient d'en être la cause. Derrière une poutre vétuste, dans son grenier, Niccolo Peccavi a trouvé un chapeau, un chapeau jaune, pointu comme en portaient les Juifs du temps des papes, un chapeau près d'un taléth et d'un vieux grimoire. Et, peu à peu, ce qui n'était que simple soupçon dans son esprit et celui

des autres s'avère exact grâce à des documents qu'Abranet jusqu'à ce jour a gardé jalousement : Niccolo Peccavi, si aimé du clergé, dont la famille fit dresser tant de croix aux carrefours des chemins, Niccolo a un ancêtre qui fut juif, un fou, Bonjuza Velleron, dit Mémucan, une espèce d'halgo sordide, de bohème hargneux, discut de bonne aventure, paresseux, bavard et vil qui, moyennant finances et trafics, en l'an 17..., se convertit au catholicisme.

Alors, sur Niccolo, désormais, pèsera cette heréité, et aussi le « herem », la malédiction terrible dont les Juifs assemblés dans leur synagogue accablèrent Bonjuza Velleron et sa descendance.

Et tout se tourne pour son malheur, car ni Juif, ni catholique ; rejeté par les uns, bafoué par les autres ; mi-capucin, mi-cabaliste, sentant la soutane et sortant du ghetto, Niccolo Peccavi, que ses ascendances contradictoires tirent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, finit par sombrer dans la folie...

L'intrigue la voilà donc en quelques mots.

Autour de cette figure centrale de Niccolo Peccavi, il y en a d'autres vivantes, agissantes, toutes bien croquées.

D'abord Abranet Lunel, le grand-père, si bon, si indulgent, parfois bougon, rageur même, collectionneur en un temps où ce genre était moins couru, bavard, capricieux et, pour tout dire, un peu enfant. A côté, disparaissant dans son ombre, Mamette, sa femme, timide, petite, oh ! si petite dans son minuscule salon, pareille à un bibelot oublié dans un coin... Et la série des vieilles juives de Carpentras ; elles ne font qu'un, indivisibles, je dirais même indiscernables, elles sont là, bavardes, curieuses, potinières, ivres d'exubérance, mais si alertement juives... Et les ancêtres si vivants dans le souvenir des jeunes ; ce Lunel colporteur plus à l'aise près d'Abraham et de Jacob que dans son propre siècle. L'arrière grand-mère Sarah, anguleuse un peu sorcière, connaissant toutes les pratiques judaïques en marge de la religion. Et que dire du conteur, Armand Lunel, adorant son grand-père, jouant avec lui et, par un mimétisme curieux résultat de cette intimité, prenant jusqu'à ses manies...

Mais il nous faut couper court à cette énumération, car à les citer tous on ne finirait pas, ils ont tous leur part du drame

et sont si intimement liés les unes aux autres — ce fut l'art du conteur — qu'ils forment une chaîne solide dont il est malaisé de disjoindre les chainons.

Lorsque parut *Niccolo Peccavi* dans les « Nouvelles Littéraires » on salua par ces mots :

« C'est un livre discret qu'il faut mettre tout exprès dans les mains du lecteur. Et bien rares alors seront ceux qui, l'ayant ouvert, n'iront pas au bout ; qui, l'ayant achevé, ne le garderont pas pour un ami. Certains livres sont ainsi faits qu'on ne les oublie pas. » (Pierre Bost.)

A notre époque, où les romans sur les Juifs abondent, il en est peu qui rendent avec autant de vérité une impression bien juive tout en gardant leur caractère spécifique de roman régional.

Les écrivains, lorsqu'ils abordent ce sujet brûlant — il faut le dire, — perdent leur intentions premières d'impartialité. Alors, dans le désir qu'ils ont de distinguer le Juif du milieu où il vit, de l'arracher au monde qui l'entoure, de vouloir à toute force l'étudier de la même manière et sous le même angle qu'on étudierait un primitif de l'Afrique Centrale, ces auteurs donnent des œuvres souvent pleines d'intérêt mais non sans erreurs.

Un temps trop long s'est écoulé depuis la dispersion pour qu'il soit aisément de discerner la mentalité des Juifs de celle de leurs compatriotes.

Où faut-il donc les chercher ? C'est dans leur vie familiale, dans leurs traditions, dans leurs fêtes et dans mille autres choses que des années de ghetto et d'insécurité leur ont laissé. Et Lunel l'a bien senti qui, au lieu de faire pédantesquement un psychologie du Juif, s'est borné à l'observer dans sa vie quotidienne et intime.

Oh ! oui, on peut le dire, qu'on la retrouve l'ambiance, l'atmosphère patriarcale d'une famille séphardite ; qui de vous, Mesdames, Messieurs, ne se rappellent le temps béni qu'on passait chez des grands-parents pieux sans austérité ? Eh bien ! lire *Peccavi* c'est se retrouver dans ce passé trop vite enfui. Car il n'y a pas dans ce livre que les tribulations d'un mari trompé, d'un Juif renégat, il y a aussi bien des détails sur la

vie juive à Carpentras et du temps de Dreyfus et du temps des papes.

De ce contrat juif et provencal un jargon truculent, une langue patoise est sortie, parfois gutturale, mais toujours le savoureux florilège. Tout ici se teinte aux couleurs provençales jusqu'au bain rituel, le bain où l'on précipitait les jeunes mariées qui s'appelle le *cabussadou*, du provençal *cabus-sa* (culbuter) ; il existe toujours dans les sous-sols de la synagogue, à côté du four aux *coudolles*. Et les coudolles, quel mot charmant pour désigner ces délicieuses galettes de Pâques que Carpentras envoyait loin, très loin, puisque beaucoup d'entre nous en goûtaient.

Mais voilà, à côté de l'évocation heureuse et patriarchale de nos bonnes fêtes juives, voilà le rappel des misères que subirent les Juifs provençaux ; la protection abusive des papes, le port du chapeau jaune, le ghetto. C'est vrai, on les tracassait sans cesse, mais leur esprit narquois les aidait à supporter bien des choses. Entre eux que de quolibets, de railleries à l'égard des moines dont ils étaient tenu d'écouter le sermon, tenu aussi — le détail vaut d'être rapporté — de payer ce capucin qui devait les convertir ! Nos Juifs allaient au sermon les oreilles scrupuleusement bouchées.

Voilà encore l'évocation tragique des raptis d'enfants ; de ces petits Juifs dont le clergé faisaient les plus acharnés des antisémites. Toute la Provence a souffert de ces incidents cruels dont l'affaire Mortara est l'exemple, comme le symbole.

Voici, d'ailleurs, ce qu'en dit Lunel :

« Hélas ! il y eut aussi des baptêmes clandestins. Deux ou trois gouttes d'eau bénite lancées par un petit chrétien sur un petit israélite et le tour était joué ! On a vu de ces enfants du ghetto, ravis sans pitié à leur famille, enfermés dans un monastère, élevés chrétiennement, gravir un à un tous les échelons du sacerdoce et mourir sous le chapeau de cardinal. » (Page 82, *Niccolo Peccavi*.)

D'autres fois les conversions étaient volontaires ; l'Eglise en tirait grande gloire, mais ce dont elle ne se vantait pas c'était de la qualité du néophyte et ici le drame tournait à la farce.

Voici encore comment en parle Lunel dans *Niccolo Peccavi* :

« Il est vrai que, de temps à autre, je veux dire à peu près tous les dix ans, un israélite était tenu sur les fonts baptis- maux. Miracle alors et grande fête chez ces messieurs d'en face, les chrétiens ! Faisaient-ils une si brillante acquisition ?

« Précieusement cueilli dans la pire racaille du ghetto, le renégat ne cherche qu'à assouvir avec profit les plus sales rancunes contre la communauté : dévoré par l'envie, crevant de faim, noyé de dettes, par une même opération, il échappe à ses créanciers de la juiverie et trouve, sur l'autre bord, avec la protection d'un riche parrain et la faveur de l'évê- que, les étrennes et les donations réservées par les âmes dévotes aux catéchumènes, la bonne chère, l'estime publique, un nouvel avenir, toutes les promesses de bonheur et de prospérité.

« Le linge le plus sale, disaient-ils en parlant de leurs Juifs convertis, devient, par la grâce de Dieu, blanc comme neige.

« Nos vieux apostats, qui n'avaient point l'excuse de la sur- prise ou de la violence, ne firent jamais tant d'honneur à la sainte marâtre : si certains, changeant de peau avec la religion, connurent une grande fortune, combien, qui étaient gueux chez nous, devaient mourir, malgré les eaux du bap- tême, gueux chez les chrétiens !

« Tout ce beau linge blanc, disions-nous, à notre tour, se ressalira, par la grâce de Dieu, encore plus vite qu'il ne s'est blanchi.

« Le néophyte, cependant, avait hâte de déguiser son origine, en se rangeant au nombre de nos plus fanatiques ennemis. S'il épousait une chrétienne, de bonne heure il inculquait à ses enfants la haine du Juif, pour mieux leur dissimuler que leur père en était un et, d'une génération à l'autre, on oubliait finalement que la pieuse famille était sortie du ghetto par la mauvaise porte. Aujourd'hui donc, au bout de plus d'un siècle, quelques-uns des plus farouches antisémites et antidreyfusards de Carpentras seraient bien étonnés en apprenant qu'ils ont peut-être dans leurs veines une bonne demi pinte de sang maudit : avec tout leur beau zèle, eux et leurs amis sont sans doute les derniers à s'en douter, et si,

« de notre part, nous avons été toujours les premiers à nous taire sur ces histoires de blanchissage, c'est que malheureusement elles ne nous flattent pas beaucoup. Ainsi, après la célébration du baptême, après ce jour de triomphe à l'Eglise et de scandale à la Synagogue, le plus souvent, il y eut des deux côtés la même conspiration du silence. Tant mieux pour les arrières petits-fils de la honte ! » (N. P., page 81.)

Et l'œuvre se poursuit, toujours intéressante et égale à elle-même. Le style est alerte, style de conteur par excellence, sans lourdeurs et sans afféteries ; les dialogues sont prestes et vivants et, par des ruses amusantes dont l'auteur joue avec adresse, par une accumulation de documents dont la véracité ne saurait être révoquée en doute, en un mot par les prouesses d'un conteur génial, plus qu'un roman, ce livre nous paraît être la relation exacte du passé.

Pas un instant, oubliant ses desseins d'écrivain régional, Armand Lunel n'a négligé le côté provençal de ces personnages juifs ; à ce propos il me paraît utile de vous rapporter le jugement d'un critique, M. Noël Sabord :

« Provençal — il s'agit d'Armand Lunel — il s'est méfié du félibrige et de sa littérature. Il s'est méfié surtout de certaines notions livresques et fausses, de certaine couleur locale fixée par les canons littéraires. Il a voulu voir sa province, son Midi, de ses propres yeux, au risque d'en troubler la vision commune et de passer pour peu vérifique... »

Ainsi donc, Armand Lunel, auteur provincial, s'avère lucide, clairvoyant et surtout personnel, toutes qualités qui font souvent défaut aux jeunes écrivains. Il est bien aussi de cette génération de lettrés qui ne se fient plus à leurs seuls dons. D'ailleurs, il ne fait aucun mystère de ce que *Niccolo Peccavi* lui coûta quatre ans de travail.

On ne saurait assez louer cette probité littéraire, cette recherche de la perfection avant de livrer l'œuvre au public. Le passage que je vais vous lire vous permettra d'en juger :

DANS LE SALON DES POUPEES

« Mamette est bien plus petite qu'Abrañet et ses vieilles chères amies, Madame Sinigaglia, Esther Beaucaire et Bellette Tarascon, Lyonnnette, etc., ne sont guère plus grandes qu'elle.

« Avec leur taille de cadette (expression de la couturière) elles appartiennent à une génération de femmes petites. Quand elles avaient dix-huit ans, on les appelait miniatures, bibelots d'étagères, mignonnes poupées. Maintenant, celles qui ont un sobriquet l'empruntent aux signes de ponctuation, virgule par exemple ; une autre, paraît-il, un tout petit moins petite, point virgule ; une rondelette, guillemets. Il y a même, à cause qu'elle est cabossée, l'e minuscule, Madame Miette David, qu'on surnomme aussi la fourmi. Et toutes, en vieillissant, rapetissent encore, se tassent davantage chaque jour.

« L'ameublement a donc été fait sur commande, à la mesure de la pièce et de ses intimes, aussi menu, aussi bas que possible. Entortillés dans des volants de tresse qui ne laissent voir que les roulettes et recouverts de ce sombre velours émeraude second empire où se découpent des bandes de claire tapisserie, les sièges bijoux se pressent autour du guéridon, mais incrustés de nacre. Surtout ne parlons pas d'ouvrir la table gigogne qui reste sournoisement repliée derrière le store de la fenêtre. L'expérience a été faite une bonne fois. Il n'y avait plus de place. Tout le monde s'est trouvé à la porte. Quel encombrement ! Déjà, quand on est quatre, pour se déplacer on doit, avec mille précautions qui finissent par ressembler aux règles d'un jeu de famille, évoluer en saluant à chaque pas les bibelots enrubannés de faveurs bleues. Entre-t-il une cinquième invitée, il faut bien que le premier se sacrifie, s'en aille. Quel regret ! La collation est délicieuse au salon des poupées. On goûte avec des riens charmants, un peu de thé dans beaucoup de lait, une pistole de chocolat Isaac Casati, un calisson d'Aix, un berlingot du pays, et l'on y présente, aux jours de fête et d'anniversaire seulement, un elixir très rare, en flacon bouché. Au travers de l'antique liqueur, la tige de fenouil s'épanouit, corail léger, le sucre sur les fleurs lentement se dépose et, d'années en années, les cristaux à ces fleurs ajoutent d'autres fleurs.

« Ah ! gentil salon des poupées, plein comme une noix, joli comme un cœur, grand comme un échiquier, tu n'as certes pas volé ton nom !... » (*Niccolo Peccavi*, page 22.)

A produire sans tâche on produit peu, cependant Lunel a donné encore *Esther de Carpentras*, précédée d'une étude de Pourim chez les Juifs comtadins. L'époque est propice, je pense,

à l'étude de cette œuvre et vous allez voir, Mesdames, Messieurs, combien par-dessus les mers les coutumes parfois se rejoignent.

« Les jours d'effroi fixés par le cruel Aman pour l'extermination de tous les Juifs, ces jours au nom perse *Pourim*, le « jour des morts, devenus, par le dévouement d'Esther, les jours « d'une miraculeuse délivrance, sont restés dans la tradition « israélite une fête de grande et libre joie. Des ménages, qui « n'ont pas tout à fait perdu le goût des vieilles coutumes, « échangent encore, pour célébrer l'heureux anniversaire, sur « des assiettes garnies de faveurs, toutes sortes de friandises : « dragées, papillottes, fruits déguisés et ces délicieuses répli- « ques, sous forme de beignets, des longues oreilles d'Aman, « les oreillettes, parfumées à l'anis. Et ce n'est plus qu'une « légère survivance de liesse plus anciennes. Du temps des « ghettos, *Pourim* ne fut pas seulement une solennité religieuse célébrée, comme aujourd'hui, à la synagogue, mais « une véritable fête des rues avec baraques de foires, festins « en plein air, danses aux carrefours, orchestres sur tréteaux « et toutes les folies de la mascarade. Les pauvres recevaient « de larges aumônes, les enfants de petits cadeaux. Ce car- « naval juif avait donc ses étrennes et ressemblait aussi à la « fête chrétienne du Nouvel An. Enfin, pour mieux commémorer la délivrance, certaines juiveries organisèrent, devant la synagogue, des représentations populaires de la légende « biblique. » (*Esther de Carpentras*, page 11.)

Pour célébrer *Pourim*, une fois l'an, les Juifs jouaient la comédie. Si toute une « littérature, inspirée de la légende d'Esther est née dans les juiveries provençales du Moyen Age », il en est resté quelque chose puisque, reprenant le thème du *Rabbin Astruc* et du *Rabbin de Lunel* (1774), aujourd'hui Armand Lunel, en rêvant à ce passé, nous a donné une parade moderne en un prologue et un acte : *Esther de Carpentras* ou le *Carnaval Hébraïque*.

Et nous voilà reportés au temps des papes à Carpentras :

Trois Juifs circonspects, *Artaban*, *Cacan*, *Barbacan*, l'un financier, l'autre amateur de théâtre et le troisième simplement concierge de la synagogue viennent en délégation demander à Monseigneur le Cardinal Evêque de Carpentras la per-

mission de jouer la comédie sur la place à l'occasion de la fête des Sorts :

« CACAN. — ...Et nous demandons à Votre Eminence, en signe de joyeux avénement, une petite faveur.

« LE CARDINAL. — Faveur ? Faveur ? Ce sont plutôt les sujets qui marquent un joyeux avénement par des dons extraordinaires.

« ARTABAN. — Bagatelle, Monseigneur ! Je suis chargé de lever la contribution par nos baillis et nous la doublons chaque fois, en vertu d'une vieille habitude.

« LE CARDINAL (*s'impatientant*). — Mais, enfin, que voulez-vous ?

« CACAN. — Permission, Monseigneur, de jouer la comédie.

« LE CARDINAL. — La comédie ? Sans m'avoir demandé la moindre permission, vous me la jouez depuis une heure !

« CACAN. — Chaque année, au temps de la lune de mars, nous célébrons l'anniversaire d'une grande délivrance.

« BARBACAN (*dévot, levant les yeux au ciel*). — Elles commencent ce soir, Seigneur ! les journées de votre miracle !

« LE CARDINAL. — Ah ! Ah !

« CACAN. — Mariage d'Esther, conjuration et chute d'Aman...

« LE CARDINAL (*l'interrompant*). — ...Passons ! Je sais mieux que vous l'histoire sainte.

« CACAN (*pompeux*). — Mais, cette fois, pour mieux commémorer la plus merveilleuse des grâces que Dieu nous ait accordée, je donnerais volontiers, de la reine Esther, une représentation théâtrale, dont je serais pour ainsi dire... (*il salue*) l'impresario !

« LE CARDINAL. — Le rôle vous convient.

« CACAN. — Notre fête est un carnaval : deux pleins jours de bonne humeur.

« LE CARDINAL. — Jusqu'ici, votre doyen excepté, la bonne humeur ne me semble jamais vous faire défaut..

« CACAN. — Cette fois elle déborde en cocagne, avec cadeaux,

« festins, danses, masques et déguisements. Rien de solennel ni
« de guindé. Aussi je ne veux qu'une improvisation...

« LE CARDINAL. — Encore faut-il que chaque acteur connaisse
« sa partie.

« CACAN. — Ce que votre science n'ignore point Monseigneur
« nous l'avons vécu, comme si Dieu l'avait écrit dans notre
« chair. Chacun de nos Juifs choisira le personnage qui lui con-
« vient le mieux et lira son rôle en soi-même. Nous n'avons
« besoin que de la permission de Votre Excellence, et d'une
« compagnie de sergents pour nous garder, au dedans et au
« dehors. »

(Esther de Carpentras).

Tout jeune est le *Cardinal* et nouveau venu dans Carpentras. Ses frasques passées il veut en laver la honte dans une conversion totale de ses juifs. Carpentras en compte deux mille! Quel beau lot de brebis à ramener à l'Eglise! et notre jeune éminence de donner la permission demandée.... Ainsi finit le prologue.

A nouveau le rideau se lève sur Carpentras en liesse; dans la foule hébraïque qui exhibe ses oripeaux chacun a sorti pour se déguiser, oh! dérisio[n]! les signes même du ghetto. La comédie commence: on a vite fait de trouver des acteurs bénévoles pour jouer *Assuérus* et *Mardochée*; et qui ne souhaiterait d'être Esther; toutes les jeunes juives ont rêvé à ce rôle de beauté, de grâce et de foi. Celle qui était choisie était assurée de trouver un mari dans l'année. Mais personne ne se présente pour le rôle d'*Aman*. Quel juif assez impie acceptera une heure durant d'être ce personnage exécré ?

Et voilà que d'entre la foule surgit un candidat. C'est un truand loqueteux et sale mais il se raidit sous ses baillons et son œil luit d'orgueil et de défi. Pour jouer le ministre magicien il n'aura pas à se travestir car de ses nippes assemblées il s'est composé une robe d'astrologue. Cet acteur improvisé qui brave les huées par un ricanement sacrilège, vous l'avez reconnu, c'est *Benjuza Veilleron*, c'est Mémucan, l'apostat de qui est issu Nicolo Peccavi :

SCÈNE V

« MÉMUCAN. — Hier, au zénith, en ma faveur, j'ai déchiffré le
« signe d'une élévation soudaine.

« LE CHŒUR (se regroupant autour de lui pour le houssiller) :

« Oh! Oh! Ministre ? Mémucan,
« Le dernier de la Juiverie !
« L'astrologue, le charlatan,
« Bourré d'ineptes prophéties !
« Non ! Non ! un faux devin,
« Malgré son algèbre, son latin,
« Son grand bonnet sur sa petite tête,
« Et la protection de toutes les planètes !
« Un vilain marchand d'almanachs,
 « Un fou !
 « Ne sera jamais ministre chez nous.
 « Holà !

(*Ils tentent de l'arrêter*).

« MÉMUCAN (*sur l'escalier du petit théâtre*) :

« Oui! Oui! Ministre au Pays des Talismans !
« Ministre, moi ! dans le rôle d'Aman !

« LE CHŒUR (*avec un geste de recul et de dégoût*) :

« Rôle maudit !
« Pour le jouer sans horreur, il n'y a que lui !

« MÉMUCAN. — Qui mieux que le Nostradamus Carpentrassien

 « Représentera le ministre magicien ?
 « Et qui saura rendre un décret fatal.
 « Par les sorts, les horoscopes,
 « Le calcul astral,
 « L'art de la pronostication
 « Et la lecture, au télescope,
 « De l'alphabet, des constellations ?

« LE CHŒUR. — Ton roi t'attend. Assez !

« MÉMUCAN. — Méprisez-moi. Je serai prompt à me venger.

(Un dernier remous de la foule le précipite sur la petite scène où Assuérus, entrant comme un fou, tombé dans ses bras et le bouscule).

(*Esther de Carpentras*, page 75).

C'est jour de plein bonheur dans Carpentras et de grande insouciance; les juifs pour fêter *Esther* se sont dépouillés de

leurs entraves et de leur inquiétude. Chacun place une phrase et les commentaires de la foule jaillissent parfois, aussi prompts que les tirades de la troupe. Les mots se choquent, les couleurs se croisent et, au milieu de l'animation croissante la comédie se déroule sur des tréteaux de fortune.

Aman est sur le point d'être condamné lorsque... dans la foule en joie fait irruption *le Cardinal*. Et quoi! en ce jour même on ne saurait être tranquille. Craintivement les Juifs se reculent... Quelles misères encore leur prépare-t-on ? Mais non, ce sont des paroles de paix qu'il adresse aux Juifs stupéfaits. Ils s'épanouissent tant que le *Cardinal* salue en eux les fils d'*Abraham* selon la chair; mais quand, découvrant ses desseins, il enjambe l'*Ancien Testament* pour prêcher la soumission au nouveau, alors la jeune Esther avec un soupçon d'accent provençal, lui tire sa révérence: « Monsieur l'Evêque, ce n'est point notre croyance. »

Cette année, Armand Lunel a donné une nouvelle variante de la fin d'*Esther* de Carpentras, dans la revue *Palestine*, fin à la fois plus tragique et plus plaisante où le cardinal dépité, lance un ordre d'exil, contre les juifs où grâce à la rouerie naïve, à la beauté de celle qui joue le rôle d'*Esther*, l'arrêt est déchiré et les juifs laissés en paix.

La pièce d'Armand Lunel essentiellement moderne par l'allure devait être jouée avec accompagnement de musique de *Darius Millhaud*, le même qui fit la musique des « *Mariés de la Tour Eiffel* », de *Jean Cocteau*.

Le rapprochement de ces deux pièces vaut, je crois, d'être noté. Ici comme dans « *Les Mariés de la Tour Eiffel* », l'auteur paraît attendre du jeu spontané et naturel de personnages de convention, le jaillissement de l'émotion et la génération du symbole.

Je ne sais si ce projet de représentation musicale a été exécuté; mais il serait facile et cela correspondrait, j'en suis sûre, au vœu d'Armand Lunel, il serait facile, dis-je, de trouver dans nos familles une troupe d'amateurs pour l'interpréter dans l'une quelconque de nos fêtes de bienfaisance.

Quel heureux divertissement! et quel plaisir pour ceux qui y prendraient part; on apprécierait vite alors les belles qualités de la pièce que la seule lecture malheureusement, ne peut mettre en évidence. On y verrait comment, rejoignant les genres popu-

laires médiévaux, Lunel sut donner à son *Carnaval Hébraïque*, la fraîcheur, la verve, cette impression de vie grouillante, et parfois de réalisme populaire qu'on trouve toujours aux comédies des grands naturalistes....

Mesdames, Messieurs, d'avoir lu les œuvres de Lunel me vint le désir de voir Carpentras et, par un après-midi doux et pluvieux du printemps dernier, j'entrai dans la petite ville du Comtat. Dans le lointain, le *Ventoux* aux flancs arides, dressait son cône bleuté, seul accident dans l'horizon monotone; à ses pieds, opulente et plate, s'étalait la plaine et d'entre les pâlis et les jardins maraîchers, saillaient par endroit les demeures rurales. Dans ma mémoire tintait la jolie définition que *Jules Sandeau* a donné de la vieille Carpentras. « Je certifie que Carpentras, « au pied du mont Ventoux, blottie dans son enceinte de remparts crénelés comme une perdix dans une croûte de pâté, est « une des plus poétiques villes de France qui rôtissent au soleil « du Midi. »

Le paysage m'intéressait à coup sûr, mais plus encore m'attirait les souvenirs qui devaient le peupler. Dans ma promenade à travers les venelles étroites aux pavés luisants de pluie, j'ai vu que les deux magasins les plus importants avaient des noms juifs; le maire, un propre parent du *Colonel Dreyfus*, est juif aussi.

Et quoi! les nôtres auraient-ils eu la revanche qu'à bon droit ils pouvaient attendre ? Et j'ai allègrement poursuivi ma course dans ces lieux que la lecture de Lunel m'avait rendu familiers.

Je me trouvais bientôt, Carpentras n'est guère étendu, sur la *place Inguimbert*, la « place aux Oies » si petite, si parfaitement carrée et si remplie par le feuillage tendre des platanes; un jour filtré tombait sur le premier décor de Nicolo Peccavi; le livre en main, j'ai essayé de me retrouver: là la maison Peccavi, ici le magasin des Lunel, dans un coin la *ruelle à Perrier*, quelques pas dans une galerie couverte, puis, sous de basses arcades, et me voilà déjà sur la place de l'Hôtel de Ville, et enfin voici la synagogue.

Sur la porte poudreuse j'ai lu ces mots : « Fermé. Pour visiter, s'adresser à *M. Mossé* ». Fermée, elle était fermée comme un vieux château, un bâtiment désaffecté, ou un musée en réparation; elle était fermée un samedi soir à 5 heures! Au lieu de l'activité bourdonnante d'un saint lieu aux approches de la priè-

re, au lieu de la foule des fidèles se pressant vers le temple après un joyeux sabbat, je me suis heurté à une porte sale et qui démeurait close. En vain j'ai cherché les traces de la vie grouillante de la vieille juiverie.... Que restait-il de cette ferveur judaïque, de cette ambiance de traditions? Rien... Rien.

Où donc étaient les Juifs?

Il n'y a plus guère de vrais juifs à Carpentras. Ou bien ceux qui y sont s'ammolissent dans la liberté.

Ah! ils étaient plus grands du temps qu'ils allaient vers Dieu sous les sarcasmes et les coups!

Enfin je l'ai vu tout de même cette *synagogue*: j'ai gravi l'escalier de cette pierre claire et solide qu'on voit aux édifices de la région. L'enceinte est coquette, la lumière tombe par le haut, éclairant au passage le plafond peint en bleu vif, les lustres nombreux, la boiserie brune patinée, les lambris sculptés dans le style Louis XV, la « houppa » en bois gris jau-nie par place, et le rideau de velours rouge foncé devant le tabernacle; était-il rouge vraiment? ou d'une autre couleur plus indécise mais plus grave?

Ceux qui ont voyagé ont senti le plaisir de se retrouver dans l'enceinte familière qui unit devant Dieu. Cette joie, je l'ai eu, mais au fur et à mesure que le guide, un juif aigri a égrené ses lamentations, j'ai pris conscience du vide qui m'entourait.

Les lieux étaient délaissés, pas en désordre, mais sans âme.

Sur les fauteuils je n'ai pas trouvé les livres des fidèles, livres qu'on laisse parce qu'on les retrouvera bientôt. J'ai demandé à voir le cabussadou, le michvè, l'antique bain rituel, seul vestige du vieux ghetto: le guide a levé les bras au ciel; personne n'y va plus, c'est sale, abandonné. Le bain ne sert plus, non plus le four à pain azyme. Il est fini le temps où l'on mangeait d'exquises coudolles.

Au *Kippour* de 1926 ils étaient 8 même pas minian... On ne prie plus à Carpentras.

Je quittai la petite ville le dimanche, dans la matinée et, tandis que les cloches, de la cathédrale St-Seffrein carillonnaient à toute volée, je méditais amèrement sur la décadence des jui-

veries comtadines, qui se laissaient absorber peu à peu par la masse.

Etait-ce donc là, Mesdames, Messieurs, l'épilogue nécessaire d'une lutte qui s'acheva dit-on par le triomphe de la cause juive ? Singulière victoire, en vérité, que celle qui se termine par le suicide du vainqueur ! Et comme on comprend le cri d'alarme que pousse de temps à autre le rabbinat français !

Joignant ma faible voix à la sienne, je rappelerai que nous formons, selon le mot de *Maurice Barrès*, une des familles spirituelles de la France. Notre devoir est d'en conserver intact le patrimoine. Nous ne nous laisserons pas amollir par la sécurité et par la liberté; nous repousserons les mortels sophismes de la fusion et le narcotique de l'assimilation.

Jouissant des bienfaits du progrès, nous n'oublierons pas de tourner les yeux vers la route sanglante où se trainèrent nos aïeux; et nous concluerons que, si la mission est incertaine qui est dévolue à notre race, ce n'est assurément pas la destinée d'Israël de disparaître sans résistance ni de capituler sans combat.

Marguerite BÉNICHOU.



Alger le 6 Avril 1928

Conférence de M. D. SIDERSKY

Ingénieur, Membre de la Société Asiatique

Les Schismes Religieux et leurs conséquences.

Mesdames, Messieurs,

A l'instar des autres peuples sémitiques de l'antiquité, les Hébreux avaient l'année luni-solaire, commençant vers l'équinoxe du printemps, par le mois de Nissan, selon le texte biblique (Exode XII, 2).

Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année.

Au premier jour du septième mois (Tishri) on célébrait la sonnerie des *trompettes* (Nombres XXIX, 1). C'est donc postérieurement à la rédaction du Pentateuque qu'on déplaçait le commencement de l'année, pour le mettre à l'automne, au premier jour de Tishri, en le faisant coïncider avec la *fête du son des trompettes*. Cette modification du calendrier hébraïque, réalisée probablement à la suite de quelque événement important, fut opérée avec précaution, en rendant invariable l'intervalle qui sépare le premier Tishri du premier Nissan précédent, intervalle composé de six mois de 30 et de 29 jours alternativement, de sorte que rien n'empêche de commencer l'année religieuse 177 jours avant Roche-Hachanach, toutes les variations du calendrier hébraïque étant placées entre Roche-Hachanach et le premier Nissan suivant, intervalle comptant 176, 177, 178, 206, 207 ou 208 jours, selon les caprices du Comput.

Par suite de quel événement et vers quelle époque a-t-on modifié le calendrier institué par le texte même du Pentateuque ?

La réponse nous est fournie par le texte biblique (Néhémie, fin VII ; XIII, 1-8) :

Le septième mois arriva, et les enfants d'Israël étaient dans leurs villes.

Alors tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte des eaux. Ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la Loi de Moïse, prescrite par l'Éternel à Israël. Et le sacrificateur Esdras apporta la Loi devant l'assemblée, composée d'hommes et de femmes et de tous ceux qui étaient capables de l'entendre. C'était le premier jour du septième mois.

Esdras lut dans le livre depuis le matin jusqu'au milieu du jour...

Tout le peuple fut attentif à la lecture du livre de la Loi. Esdras, le scribe, était placé sur une estrade de bois, dressée à cette occasion. Auprès de lui à sa droite se tenait.... et à sa gauche....

Esdras ouvrit le livre à la vue de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tout le peuple ; et lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint en place. Esdras bénit l'Éternel, le grand Dieu, et tout le peuple répondit, en levant les mains : Amen ! Amen ! Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel, le visage contre terre. Josué, Bani, etc... et les lévites, expliquaient la Loi au peuple, et chacun restait à sa place. Ils lisaien distinectement dans le livre de la Loi de Dieu, et ils donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.

C'est donc le premier jour du mois de Tishri de la 21^e année d'Artaxerxès (444 avant l'ère chrétienne) que fut célébrée la première réunion cultuelle avec la sortie du *Sépher*, l'*exposition de la Loi*, la lecture du texte accompagnée d'une paraphrase en langue vulgaire (prédication), suivi d'une bénédiction. Ce fut donc la création de la Synagogue, de l'institution qui a assuré le maintien de notre religion et le développement du Judaïsme universel. Rien de plus naturel qu'on choisit le premier Tishri, jour de la fête du son des trompettes, pour commémorer la fondation de la Synagogue, et pour en faire la tête de l'année religieuse.

Il convient de remarquer qu'antérieurement à Esdras, la *Thora* était confiée à la garde des lévites (selon Deutéronome,

XXXI, 24-25) qui, seuls, en prenaient connaissance, tandis que les gens du peuple l'ignoraient. Pour instruire le peuple dans la Loi divine, le roi Josaphat avait envoyé des lévites, munis du livre de la Loi de l'Eternel, faire une tournée dans les villes de Judée (II Chroniques, XVIII, 7-9). En instituant la lecture publique du texte de la Thorah, accompagnée d'une paraphrase en langue vulgaire, Esdras voulut que le peuple tout entier fût instruit dans la Loi de Dieu. Voilà pourquoi il transcrivit le texte sacré en écriture syrienne **כתב אשורי**, celle employée officiellement dans les satrapies perses et, par conséquent, connue de tout le monde, alors que peu de gens connaissaient l'hébreu archaïque **כתב עברית**, suivant une tradition conservée dans le Talmud babylonien (Sanhédrin, 21 b.).

Quelle est l'origine de la réforme réalisée par Esdras ? Pour quelle raison l'a-t-il entreprise ?

Les événements relatés dans les livres d'Esdras et de Néhémie, combinés avec quelques détails rapportés par Flavius Josèphe dans ses *Antiquités Judaïques*, nous font deviner le sentiment auquel avait obéi Esdras. Les Samaritains, peuple hétérogène formé des débris des dix tribus d'Israël amalgamées avec les colons Assyriens installés à Samarie par Salmanassar, cherchèrent à empêcher la reconstruction du Temple de Jérusalem par les tribus de Juda et Benjamin. C'est contre ces ennemis que Néhémie soutint une lutte acharnée ; il fut obligé de se séparer de certaines notabilités juives qui avaient contracté des mariages mixtes, et il chassa le prêtre *Menassé*, petit-fils du Grand Prêtre Eliaschib, parce qu'il était devenu le gendre de *Sanballat*, gouverneur de Samarie. Or, ce *Menassé*, aidé de son puissant beau-père, avait fait édifier sur le mont *Garizim* un temple rival à celui de Jérusalem et il entraîna avec lui tous les prêtres et autres notabilités juives qui avaient contracté des mariages mixtes. Or, Esdras, homme prévoyant, craignit que le prêtre *Menassé*, qui possédait un exemplaire de la Thorah, apporterait certaines corrections dans le texte sacré, comme il le fit dans la suite en substituant le mot *Garizim* au mot *Ebal* dans le passage suivant (*Deutéronome*, XXVII, 3-4) :

Tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette Loi...

Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez sur le mont Ebal ces pierres que je vous ordonne aujourd'hui de dresser, et tu les enduiras de chaux.

En rendant public le texte sacré et, surtout, en le transcrivant dans une écriture populaire, Esdras sauva la Thora. En effet, le Pentateuque conservé par les Samaritains, écrit avec des caractères archaïques dérivés de l'ancienne écriture sémitique, que le père Morin avait édité, en 1645, dans la Polyglotte de Paris, renferme de nombreuses leçons présentant des différences caractéristiques avec notre texte massorétique.

Donc, c'est le *schisme samaritain* qui avait poussé Esdras à instituer la lecture publique de la Thora, en créant la Synagogue, avec le culte israélite tel qu'il est pratiqué de nos jours. Sans le schisme samaritain, le Judaïsme aurait disparu depuis longtemps.

Voilà donc la curieuse conséquence du premier schisme religieux !

L'étude du texte sacré s'est poursuivie durant bien des siècles, en produisant la *Mischnah*, le *Talmud de Jérusalem*, le *Talmud de Babylone* et les nombreux *Midraschim*, soit l'ensemble qui constitue la *Loi orale*.

Au cours du VIII^e siècle de l'ère chrétienne, le judaïsme traditionnel subit une violente secousse par l'apparition de la secte des Caraïtes fondée par Anan ben David (Bagdad) en 760. La nouvelle doctrine, rejetant entièrement la *Loi orale* du Talmud, pour s'en tenir strictement à la Loi écrite donnée par le texte biblique, jaillit de l'opposition contre le formalisme touffu des rabbins de la Babylonie. Un phénomène analogue se produisit, en même temps, dans le monde musulman. Les chiites rejetèrent la *Sunna*, loi orale mahométane, vénérée par les Sunnites. Il se pourrait que les Caraïtes subirent l'influence des Mahométans dont ils étaient entourés.

Représenté par ses partisans comme un saint, Anan ben David était vilipendé par ses adversaires. Ceux-ci lui reconnaissaient cependant un certain savoir talmudique ; d'ailleurs, il imitait parfaitement le style du Talmud.

On ne connaît rien de certain sur l'origine même du schisme que la légende fait dériver d'une querelle de famille. On sait seulement que les autorités rabbiniques de cette époque, notamment les deux *Gaonim*, recteurs des académies juives de *Soura* et *Pombedetha* (Mésopotamie), avaient usé de leur influence auprès du khalife pour agir contre le fondateur de

la secte schismatique. Anan fut obligé de quitter sa patrie et de se réfugier en Palestine ; profondément irrité contre les Gaonim, il tourna sa colère contre le Talmud et les Talmudistes.

Désireux de ramener la vie religieuse à l'accomplissement des seuls préceptes bibliques, Anan accusa les Talmudistes d'avoir dénaturé le judaïsme, en ajoutant des prescriptions à la Thora et aussi en retranchant des lois obligatoires pour tous les temps. Sa principale recommandation à ses disciples était « *d'étudier ardemment l'Ecriture Sainte.* »

Anan exposa sa doctrine dans trois ouvrages dont on n'a retrouvé que quelques fragments, et l'on est ainsi privé d'informations précises sur le caractère primitif du caraïsme. On sait seulement que, loin de diminuer les obligations religieuses, le fondateur de la nouvelle secte en agrava, au contraire, et remit en vigueur bien des lois tombées en désuétude ; il fit même usage, malgré son hostilité envers le Talmud, de règles d'interprétation employées par les rabbins pour déduire, comme ses adversaires, de nouvelles lois de la Bible. Ce furent surtout les lois sur les fêtes, la nourriture et le mariage, ainsi que le système du calendrier juif, qui subirent d'importantes modifications.

Anan se montra particulièrement rigoureux pour l'observation du repos sabbatique ; il interdit d'administrer des remèdes à des malades gravement atteints ; de pratiquer la circoncision ; de sortir de sa maison dans une ville où les habitants juifs étaient mêlés aux habitants non-juifs ; de goûter les aliments chauds ; de tenir allumés du feu et de la lumière. Il introduisit ainsi chez les Caraïtes l'habitude de rester dans l'obscurité le vendredi soir. Il agrava ainsi les lois alimentaires et ajouta de nouveaux cas à la classe des unions prohibées. Que signifiait alors, devant ces exagérations, l'abolition de quelques pratiques, telles que l'usage de mettre des phylactères, de célébrer les victoires des Asmonéens par des illuminations, et quelques autres préceptes de ce genre ? Dans son zèle à combattre le *Talmud*, il composa *un nouveau Talmud* plus sévère que le premier. Sous son inspiration, la vie religieuse prit un caractère sombre, sans élévation d'esprit et sans poésie.

Les partisans d'Anan prirent le nom d'*Ananites* (lequel nom

fut remplacé plus tard par celui des *Caraïtes*) et ils donnèrent à leurs adversaires le sobriquet de *Rabbanites*, ceux qui croient aux autorités rabbiniques. Ils étaient cependant inconséquents dans leur opposition au judaïsme traditionnel, en laissant subsister maintes pratiques qui, pas plus que d'autres, que leur maître avait dédaigneusement repoussées, n'étaient inscrites dans la Thora.

Le système religieux d'Anan ne tarda pas à subir de profondes modifications. Ses disciples mêmes commencèrent à s'écartier, sur un grand nombre de points, des vues de leur maître, et, de génération en génération, il s'introduisit de nouveaux changements dans la doctrine primitive. Pour défendre leurs nouvelles réformes contre leurs propres coreligionnaires, en même temps que contre les Rabbanites, les successeurs d'Anan durent demander leurs arguments au texte même de la Thora. Aussi, se livrèrent-ils avec ardeur à l'explication littérale de l'Écriture. C'est alors que la nouvelle secte prit le nom de *Caraïte* (du verbe hébreu « *kara* », qui veut dire « *lire* »), nom conservé jusqu'à ce jour.

Avec *Nahavendi* (830), *Akbara* (850) et *Kirkizani* (932) le caraïsme subit une transformation graduelle, faisant disparaître presqu'entièrement la doctrine primitive enseignée par Anan. Toutefois, l'activité des principaux chefs caraïtes fut dépensée en polémiques stériles qu'ils dirigèrent, pendant deux siècles, contre leurs adversaires, les Rabbanites, de sorte que leur vie littéraire est restée figée dans une pétrifiante immobilité. En somme, le schisme caraïte n'a créé aucun nouveau système théologique, et la nouvelle secte ne s'est séparée du judaïsme traditionnel que par certains détails d'ordre purement rituel, conséquence d'une divergence d'interprétation de quelques passages bibliques.

Toutefois, les polémiques entre Caraïtes et Rabbanites concernant l'interprétation du texte sacré avaient obligé les uns et les autres à s'appliquer à l'étude de la langue hébraïque. En effet, en scrutant le texte biblique, afin d'y découvrir la justification de leur propre thèse, Rabbanites et Caraïtes se sont aperçus aussitôt de l'insuffisance de leurs connaissances hébraïques, dont l'étude méthodique devenait pour eux une nécessité impérieuse. C'est alors que *R. Saadia de Fayoum*, le célèbre Gaon de Soura et l'adversaire le plus acharné des Caraïtes, composa la première grammaire et le premier lexi-

que hébraïques, en ouvrant ainsi une voie nouvelle qui fut suivie avec beaucoup de succès, aux siècles suivants, par toute une phalange d'hébraïsants remarquables, tels que *Juda ben Kareisch*, *Menahem ben Sarouk*, *Juda Hayyong*, *Jona Ibn Gannah*, *Aben Ezrah*, *David Kimhi*, et bien d'autres dont le *P. Morin* avait dressé un catalogue de trente-huit noms, mentionnés tous par *Richard Simon* dans sa célèbre *Histoire critique du Vieux Testament* (livre 1, chapitre XXX).

En même temps que les grammaires et les lexiques facilitaient l'étude de la langue des prophètes, la poésie hébraïque renaissait de ses cendres avec *Menahem ben Sarouk*, *Dounasch ben Labrat* (X^e siècle), *Samuel Ha-Naguid*, *Salomon Ibn Gabirol* (XI^e siècle), *Moïse Aben Ezrah*, *Juda Ha-Lévi* (XII^e siècle), jusqu'à *Al-Harizi* (XIII^e siècle). En dehors des belles compositions liturgiques, ces auteurs avaient composé de nombreux poèmes lyriques d'une remarquable richesse de style, rappelant souvent celui des Psaumes ou de certaines prophéties, et dont un intéressant recueil vient d'être édité, il y a quelques années, par *MM. H. Brody et K. Albrecht*.

Cette renaissance de la langue hébraïque au X^e siècle est bien la conséquence indirecte du *schisme caraïte*, créé par *Anan ben David*, et des polémiques échangées par ses disciples avec les défenseurs du judaïsme traditionnel. En effet, depuis la clôture du Canon biblique, l'hébreu ayant cessé d'être une langue vivante et, à partir du III^e siècle après J.-C., aucune œuvre littéraire n'ayant été produite, cette langue aurait été entièrement oubliée si le schisme des Caraïtes n'avait donné l'impulsion aux études grammaticales et si les poètes de la période hispano-arabe n'avaient réussi d'insuffler l'esprit vivifiant dans ses os desséchés.

De petites causes produisent parfois de grands effets.

D. SIDERSKY.



Alger, le 29 Mai 1928

Conférence de M^{me} Marie BUGEJA

LES JUIFS DE LA KABYLIE

Monsieur le Grand Rabbin,

Nous connaissons tous ici votre largeur de vue, votre pensée directive vers un idéal de bonté et de progrès. Votre érudition nous est profitable et, toujours avec intérêt, vous êtes écouté à la Société de Géographie d'Alger où vous nous avez fait de brillantes et instructives conférences.

Vous avez pensé que le travail de mon mari pouvait être utile, non seulement aux Israélites, mais à tous ceux qui s'intéressent à nos indigènes, et vous n'avez pas hésité à lui demander une communication.

C'est pourquoi nous sommes là.

Je vous remercie, Monsieur le Grand Rabbin, des paroles élogieuses que vous avez prononcées pour mon mari et pour moi.

Mesdames, Messieurs,

Je ne suis aujourd'hui, auprès de vous, que la lectrice d'un document né des connaissances de mon mari sur les questions algériennes. La mauvaise vue de mon mari met empêchement à la lecture par lui-même de ce document.

L'histoire, très captivante, du Judaïsme algérien ne pouvait pas le laisser indifférent et, entre l'auteur et vous, je sers d'intermédiaire.

Puisqu'en ce jour il m'est donné de vous adresser la parole, permettez-moi de nous mettre, en peu de mots, en communion de pensée philanthropique et de vous donner un aperçu d'une belle œuvre à accomplir.

Vous êtes nombreux, ceux d'entre vous qui se tiennent au courant de tout mouvement d'évolution vers le mieux-être et pour la gloire de notre belle patrie. Vous n'ignorez pas que si l'on se plaît à me reconnaître quelque talent c'est la pitié, c'est l'amour du prochain, c'est l'admiration pour notre magnifique Algérie qui guident mes actes, mes écrits et mes conférences.

J'ai passé une grande partie de mon existence sur les territoires des communes mixtes, j'ai vu, j'ai constaté tant de misères physiques et morales, tant d'aspirations vers une vie plus rationnelle, moins bestiale, moins terre à terre pour nos sœurs musulmanes, que mon bon cœur m'a suggéré de faire connaître mes réflexions, mes remarques et de chercher à inculquer à mes contemporains mes suggestions.

Je n'écris pas pour le simple plaisir d'écrire ou de faire sensation ; j'écris ou je parle pour faire penser et agir.

Je commence à être payé au centuple. L'idée émise de l'évolution de la musulmane pour le bien des foyers musulmans algériens prend corps.

J'ai pourtant été en butte à bien des railleries lorsque la première sur ce sol, en 1919, dans une conférence sur la femme musulmane faite à la Société de Géographie et publiée au bulletin, j'ai osé émettre cette énormité : « C'est par les femmes, dans notre chère Algérie, que nous pouvons amener à nous complètement les coeurs. Et le secret, pour cela, n'est-il pas, en tous temps, celui de connaître les femmes indigènes et de les aimer ?

« Travaillons donc à gagner leur cœur pour les faire évoluer de plus en plus vers nous, vers la France, notre grande patrie, dont elles seront fières d'être tout à fait les enfants. »

J'ai aussi dit : « La femme, c'est la mère, c'est l'éducatrice et tant qu'elle croupira dans l'ignorance, nous ferons, en instruisant seuls les garçons, un pas en avant et deux en arrière. »

Aujourd'hui on ne rit plus, on ne conteste plus mon opinion et on me la contestera d'autant moins qu'il est possible de se rendre à l'évidence d'un résultat acquis. Jetons les yeux sur une autre évolution, sur la très belle évolution de la femme juive.

Je n'ai pas à vous apprendre ce qu'est la Juive ou la Chrétienne.

La femme juive algérienne, depuis son affranchissement, a marché à pas de géant pour conquérir l'instruction, l'éducation, la mentalité européennes. Elle est devenue un être pensant, agissant, un être qui compte et qui tient sa place dans la société, sans cesser d'être le pivot de la famille.

J'applaudis à cette révélation de la transformation, en peu d'années, d'une femme intelligente et je forme des vœux pour que nombreuses soient celles qui m'aident dans mon œuvre rénovatrice et charitalement civilisatrice.

Je tenais à vous dire ces quelques mots pour former entre vous et moi un trait d'union indissoluble. Usons toutes de notre influence, afin d'aider une déshéritée, la musulmane algérienne, à sortir de l'ornière où s'enlise son esprit, pourtant très vanté chez ses coreligionnaires dans l'antiquité.

Tout être est perfectible, le plus retardataire a une intelligence endormie. Après le sommeil vient le réveil. A nous, de hâter ce réveil !...

Avant d'aborder la partie histoire, la partie substantielle de notre entretien actuel, voulez-vous que nous fassions un peu de géologie ? La préhistoire n'est-elle pas à l'ordre du jour ?

La formation des couches terrestres a déjà donné matière à des controverses nombreuses, la formation du pays kabyle peut en susciter tout autant. Chez les peuples primitifs, les légendes, transmises de génération en génération, constituaient l'histoire qui garde toujours la saveur du terroir.

Mieux que le géologue le plus érudit, n'importe quel Kabyle explique les perturbations et les transformations du globe terrestre.

Ainsi, la chaîne la plus haute du pays berbère, le Djurdjura, ne put être formé comme le commun des monts !

Vous n'ignorez pas que ce chaos montagneux a des affinités avec l'armée de Moïse... Mais oui... ne vous étonnez pas... Ecoutez plutôt... Redevenons un instant amateurs du surnaturel des primitifs : S'il faut croire la légende, le Djurdjura n'aurait pas été toujours à la place où nous le voyons.

Les Hébreux, cherchant la terre promise, doutaient de son existence, malgré ce que leur assurait Moïse. Ils se trouvèrent, un jour, dans un pays montagneux, où régnait un géant. Moïse

voulut prendre ce pays, car il désirait apaiser les murmures de son peuple et pria pour avoir la victoire.

A la vue de cette masse d'hommes en armes, le géant prit peur d'être vaincu et déguerpit pendant la nuit, mais n'oublia pas son empire qu'il emporta sur sa tête.

Ses larges enjambées, de plusieurs kilomètres, firent qu'au jour suivant, il était séparé de ses ennemis par une distance de plusieurs centaines de lieues. Il s'en trouva fatigué et épuisé par sa charge ; il était bien trop fort pour en être écrasé. Toutefois, il mourut étouffé et Moïse fut vengé du vol qu'il prétendait lui avoir été fait d'une belle contrée.

La masse du cadavre fit le Djurdjura et de sa fermentation naquit la plupart des populations qui se répandirent dans le pays.

Ceci dit, passons au sujet ethnographique curieux traité par mon mari et ignoré de beaucoup.

— « 0 » —

Dans nos tournées en Kabylie, où nous exercions les fonctions d'administrateur de communes mixtes, nous avons rencontré, dans des villages, exclusivement kabyles, des Juifs vivant de la même vie du Kabyle, leur voisin. Nous n'avons pas été trop surpris parce que nous avions vu toujours à Bougie, les Juifs portant le costume indigène avec quelques modifications dont nous parlerons. Nous nous sommes rendus compte de leur situation et de leur manière de vivre au milieu de ces Berbères qui occupent le pays depuis la plus haute antiquité. Certains croient que ces Berbères sont autochtones.

Avant de détailler la situation du Juif kabyle, nous tâcherons de rechercher son origine.

Ibd Khaldoum dit : « Il y avait parmi les Berbères, des tribus qui professait la religion juive, d'autres étaient chrétiennes et d'autres païennes (adorateurs du soleil, de la lune, des idoles). Comme ils avaient à leur tête des rois et des chefs, ils soutinrent contre les musulmans plusieurs guerres très célèbres. »

Plus loin il dit : « Une partie des Berbères professait le judaïsme, religion qu'ils avaient reçue de leurs puissants voisins, les Israélites de la Syrie. Parmi les Berbères juifs on distinguait :

- 1^o Les Djeraoua (1), tribu qui habitait l'Aurès, à laquelle appartient la Kahena (2) dans l'Ifrikia ;
- 2^o Les Nefouça, dans la Tripolitaine ;
- 3^o Les Medionna (3), dans le Moghreb central ;
- 4^o Les Fendellaoua, dans le Moghreb occidental (Maroc) ;
- 5^o Les Bahlaula, Maroc, région de Fez ;
- 6^o Les Ghiata, Maroc, région de Taza ;
- 7^o Les Fazaz, Maroc, dans le Sud éloigné de Fez.

D'après Ibd Khaldoum, ces sept tribus berbères juives, plus ou moins importantes, étaient épargnées, à l'arrivée des Arabes, dans l'Afrique du Nord.

L'expulsion des Juifs de l'Arabie qui s'unissent aux envahisseurs dans leurs diverses expéditions, puis l'évacuation des Juifs d'Espagne, en 612, par Sisbut, roi des Goths renforçèrent les Berbères, chez lesquels ils se réfugièrent.

Cela, ne nous donne pas l'origine, il faut donc chercher plus

(1) Djeraoua : Ils habitaient le Ras Asserdoun, étaient les soldats de la Kahena. Ils se convertirent à l'Islam après leur défaite et restèrent dans le pays sous le commandement d'un fils de La Kahena. Ils prirent part à de nombreuses expéditions qui en transportèrent une partie jusqu'au Maroc chez les Ghomara.

(2) Kahena. — Cette reine connue sous ce nom est Dihya bent Tabet (Damia bent Nifak pour certains auteurs). Elle appartient à une famille ancienne du pays ayant toujours eu le pouvoir, elle était Juive et passait pour s'occuper des sciences occultes, d'où le nom de kahena (devineresse). Elle avait pris le drapeau de l'indépendance et fit cesser les guerres civiles. Elle avait une grande autorité dans le pays. Les Djeraoua avaient échappé à l'action des Arabes qui étaient refoulés, dès qu'ils cherchaient à avancer, par la Kahena qui réunissait contre eux tous les Berbères, ses partisans. On cite que la Kahena poursuivit Hassen jusqu'à Carthage et Kairouan, l'obligeant à se réfugier à Tripoli. En Orient, les guerres prennent fin, les Arabes se renforcent; de nouveaux événements surgissent et la Kahena dut envoyer ses deux fils faire leur soumission à Moussa, successeur de Hassen. Profitant des inimitiés et des querelles intestines, après quelques nouvelles batailles sanglantes, où la Kahena trouva la mort, les Arabes triomphèrent, le carnage fut grand, et fatigués des luttes, les habitants se soumirent et se convertirent à l'Islamisme. C'est après ces insucesses, qu'une partie des Djéraoua se rendit au Maroc chez les Ghomara.

(3) Médiouna. — Enfants de Faten, frères des Maghila et des Matmata, demeurant tous dans la province de Tlemcen dont ils occupaient la partie qui s'étend depuis le Djebel Béni Rached (Djebel étour) jusqu'à celle qui s'élève au Sud d'Oujda et qui porte leur nom.

loin, et nous empruntons à M. Nahum Slouchz, qui a étudié l'extraction des premiers peuples, les données qu'il offre aux études. Les Beni-Quedam, ou Sémites orientaux, s'adonnent au commerce par voie de terre et à la piraterie par voie de mer. Les Sémites nomades apportèrent en Arabie, en Syrie et en Ethiopie, une civilisation avancée, celle des Minos, de Havila, de Quadouma, des Cadméens de la Syrie et des Ponémites de l'Erythrée. C'est l'extension des émigrations en Egypte qui se trouve entourée de races sémitiques. L'Egypte ouvre la voie du pays méditerranéen ; les Phéniciens profitent de l'évasion des Hyscos pour aller à leur poursuite : l'Egypte est à moitié sémitisée ; l'Arabie reçoit de nouveaux apports de nomades qui descendent vers le Sud, mais elle garde sa physionomie sémitique. C'est sous la protection des rois Hyesos que les Cadméens maritimes entraînent à leur suite les populations lybiennes qui colonisent la Sicile, l'Italie, la Crète, Chypre, l'Etrurie, les pays grecs, etc... Les Cadméens se contentent de fonder des stations maritimes : Alésia, Cambo (Cadméa), Carthage, Cythénion, Thèbes et plusieurs autres.

A la veille de l'écrasement de la puissance des Hyscos, une nouvelle civilisation éclate ; celle des peuples de la mer ou des races hamitiques issues d'Egypte, selon la Bible. La race libo-phénicienne, venue par la mer en Afrique appuya plus tard les Phéniciens dans leur expansion outre-mer. Des groupements de Canannéens, issus d'Egypte, se portent vers la Syrie (15^e siècle avant J.-C.).

Les peuples de la Lybie, grossis des ancêtres des peuples classiques, profitent de l'affaiblissement de l'Egypte (XIII^e siècle) pour chercher à s'emparer de l'Egypte et de la Syrie. Ils échouèrent en Egypte, mais réussirent en Syrie.

Des émigrations nouvelles surgissent, les Hébreux, race d'origine cadméenne, mais pénétrée de l'esprit chaldéen, remontent la Syrie et la Palestine et les arrières-gardes, retenues en Egypte, devaient constituer les futures tribus d'Israël. En Palestine, les Hébreux rencontrèrent une population cadméenne, congénérée et autochtone.

Ce sont les Philistins et les autres populations du littoral qui dominent entre le XIII^e et le XI^e siècle ; ils sont les premiers organisateurs du commerce méditerranéen international.

Les Hébreux (1) se constituent en nation homogène et appa-

(1) Les Hébreux étaient installés en Syrie sur la route pour pouvoir passer de l'Asie en Afrique et réciproquement.

raissent vers le XI^e siècle comme les Beni-Israël de l'histoire. Ils absorbent les autres éléments dans leur civilisation. Ils prennent aux Cananéens leur art militaire, aux Philistins leur supériorité maritime et industrielle.

Du croisement de tant de groupes se forme la race nouvelle des Hébréo-Phéniciens (1) caractérisée par une langue, une écriture, une religion et une civilisation homogène. Sous David, l'empire hébréo-phénicien est définitivement constitué.

Jérusalem demeure cadmienne ; Tyr, la cité maritime, isolée du monde hébreu, évolue dans un sens opposé à celui des Beni-Israël. Tyr, Samarie, Jérusalem sont constamment en luttes sanglantes ; Samarie succombe, Jérusalem finit par se décider à devenir la cité de Yahou, le Dieu unique, subsistant parmi les croyances anciennes et devenait la cité du monde spirituelisé ; Tyr se laisse entraîner par l'influence africaine. Les anciens rêves des Hébréo-Phéniciens s'évanouissent avec la chute de Tyr et de Jérusalem. Les Judéa-Araméens (2), qui reviennent en Palestine, n'ont plus qu'un souci, la conservation de l'idée monothéiste.

D'après l'histoire, les douze tribus d'Israël se dispersent en Assyrie, elles ne restent donc pas en Palestine, 725 ans a. J.-C. Puis, elles furent déportées 134 ans plus tard à Babylone (3). Les tribus de Juda et de Lévi arrivent à Jérusalem 70 ans après leur déportation, mais les autres tribus restent éparpillées ailleurs. En Asie, ce peuple se multiplie et on cite Dan, venant en Europe.

Au temps de Philon, les Juifs formaient la majorité des populations de la Cyrénaïque.

Depuis Eléphantine (4) jusqu'à la Byzacène (5) romaine et

(1) Phéniciens. — Côte occidentale de la Syrie jusqu'au Carmel entre le Liban et la mer. C'est en Egypte que paraît être l'origine des Phéniciens chez les Libo-Phéniciens, leur écriture est Cadmienne ou Libique. C'est à la suite de la victoire de Débora que les tribus Phéniciennes émigrent en Afrique.

(2) Araméens. — Tribus qu'ils habitent à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate.

(3) Babylone. — Sur l'Euphrate (Choldée).

(4) Eléphantine. Ile du Nil.

(5) Byzacème : Nord-Est de la petite Syrie, Golfe de Gabès, Tunisie.

jusqu'en Ethiopie, l'histoire constate, à la veille de la pénétration romaine, et longtemps avant que le nom de Berbère apparut, l'existence de républiques juives militaires, agricoles, industrielles.

Carthage, comme centre impérialiste, effraie les Romains ; Jérusalem, comme centre religieux, sert leurs desseins. Aussi, dès 138 ou 139, le Sénat romain se déclare l'allié du peuple juif.

C'est parmi les indigènes de Lybie que s'exerçait le prosélytisme juif. Les prosélytes qui arrivaient de Lybie devaient attendre trois générations avant de pouvoir contracter mariage avec les Juifs. Il n'y avait pas de différence de race entre un Egyptien et un Lybéen.

A la destruction de Jérusalem, les Juifs et les judaïsants formaient déjà une grande partie de la population de la Syrie ; la destruction de Jérusalem mit, pour quelque temps, Alexandrie à la tête du judaïsme universel.

Pendant toutes ces luttes, les colons militaires dont la Lybie était peuplée, depuis plusieurs siècles, ont certainement été mêlés à ces luttes entre Grecs et Lybiens. Et, comment auraient-ils disparu sans laisser de traces ? Ils n'avaient qu'à se réfugier chez les Berbères !... et, c'est à cette époque que les Berbères entrèrent en campagne avec Rome. Les luttes sanglantes entre Juifs hellénistes et gréco-romains provoquèrent la décadence du judaïsme de l'Afrique orientale, mais elles n'eurent pas de répercussion sur les colonies juives dans les provinces romaines d'Afrique.

La Carthage romaine prit la place de l'ancienne capitale phénicienne ; cette ville devint le centre du judaïsme talmique. Carthage est donc le foyer du groupe judéo-romain.

Au commencement de l'ère chrétienne, des communautés juives s'étaient répandues dans tout l'empire romain. Jusqu'en Egypte et dans les Gaules. La grande dispersion de l'an 70 avait jeté dans Carthage, qui jouissait des bienfaits de la paix, un grand nombre d'émigrants juifs. Les événements révolutionnaires de 115 à 133 en grossirent encore le nombre. Une chronique juive rapporte que Titus a établi à Carthage 30.000 colons juifs en dehors de ceux qu'il avait installés dans les autres centres.

Les derniers descendants habitent encore la Nefoussa Matmata et la région troglodyte de Gharian. Au dernier siècle, ils étaient toujours attachés comme serfs à la glèbe (Tunisie et Tripolitaine).

L'étude de M. Nahum Slouchz nous donne ces détails et nous dit que sous les Vandales, les Israélites étaient en nombre en Afrique. Pourquoi n'y aurait-il pas parmi les Juifs kabyles des descendants de ces colons ? Sous les Byzantins, le pouvoir civil fut mis au service de l'Eglise. Tous les dissidents furent trappés. En vertu des édits de 535 les Juifs assimilés aux Aréens, aux Donatistes et aux païens, furent exclus de toutes les charges politiques et ne purent avoir des esclaves chrétiens, les synagogues furent transformées en églises, leur culte fut proscrit et toutes réunions leur furent interdites. L'administration byzantine se relâcha, peu à peu, de ses rigueurs. Vers la fin du sixième siècle, l'empereur Maurice interdit de convertir les Juifs de force et leur fit rendre leurs synagogues, en leur défendant d'en construire de nouvelles. Le pape Grégoire le Grand donnait lui-même l'exemple d'une large tolérance.

Dans les origines berbères, Nahum Slouchz dit : « Aux Berbères, correspondent les Judéo-Berbères. Les races primitives ont été grossies de colonies volontaires ou forcées, issues de tous les pays de la Méditerranée : Phéniciens puniques (1), Grecs, Romains, Espagnols, Vandales ; tous ont contribué à la construction de l'homogénéité, plus ou moins apparente, des Berbères, seulement tous n'ont pas réussi, comme les Juifs, à maintenir leur individualité distincte à travers l'histoire. »

Le judaïsme primitif est représenté par Josué ; celui de la synagogue par Esdras et celui de l'Arabie a conservé sa physionomie initiale jusqu'à Mahomet.

En procédant par déduction, on arrive à établir la pénétration en Afrique septentrionale des tribus judéo-hémyrites à côté des Berbères de la deuxième lignée.

Une race juive a persisté en Afrique avec les Berbères eux-mêmes ; les Judéo-Berbères, qui correspondent aux Berbères comme les Hébreo-Phéniciens correspondaient aux Puniques, les Judéo-Hellènes aux Grecs, les Judéo-Romains aux Romains.

(1) Puniques : Carthaginois.

Dans le Nord de l'Afrique, nous avons vu se superposer et successivement disparaître les Chananéens, les Hébreo-Phéniciens, les Israélites (1), les Judéo-Hélènes, les Judaïsants.

La suzeraineté byzantine fut surtout nominale ; c'est l'invasion des Arabes qui surgit. Mais, n'anticipons pas et revenons à Ibn Khaldoum : Ifikos, fils de Koïs Yben Saïfi, aurait conquis l'Afrique après avoir tué le roi de Palestine, nommé Djerjis, chassé avec son peuple par les Israélites. Djerjis, incarne une ancienne race phénicienne ou chananéenne établie en Afrique.

Une tradition arabe, antérieure à l'Islam, raconte que les Berbères avaient quitté la Palestine après la mort de Djalout (Goliath) tué par David. Ils étaient venus de Lybie et avaient occupé la Marmorique. Plus tard, ils se dispersèrent : les Zenata (2) et les Megils poussèrent vers l'Atlas occidental. Les Louata occupèrent la Cyrénaïque, les Haoua-Lebda et les Nefouça s'établirent dans le Sahara, les Afaris restèrent soumis aux Grecs.

Ibn Khaldoum dit que ces Berbères sont enfants de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé et que leur aïeul se nommait Mosigh, leur frère étaient les Gerséens, les Philistins, les enfants de Caslutiens, fils de Misraïn, fils de Cham étaient leurs parents. Il ajoute qu'il y eut entre les Philistins et les Israélites des guerres pendant lesquelles les descendants de Chanaan et les Gerséens soutinrent les Philistins contre les Israélites, ancêtres des Judéo-Berbères.

En Kabylie, on parle d'une invasion conduite par le prophète Moïse. M. Fridman, grand rabbin d'Alger, dans une conférence faite à la Société de Géographie d'Alger, a donné des détails sur l'armée des Hébreux au temps de Moïse et en a indiqué la valeur (Bulletin de la Société, année 1918). Il y a même des légendes qui la mentionnent. D'autres légendes représentent les Berbères, venus de Palestine à la suite du combat de David et des Philistins, c'est-à-dire à l'époque des Chananéens.

(1) Israélites : Le royaume s'est formé de 10 tribus après la mort de Salomon Israël, peuple descendant de Jacob.

(2) Zenata : Des Zenata est sortie la dynastie des Mérinides, la dynastie des Almoravides viennent des Senhadja (secte religieuse — Merabtines).

Quand il nous fut donné d'interroger les vieux Juifs kabyles, ils nous répondaient : nos ancêtres vinrent de Palestine.

Arrivons à l'invasion arabe : Okba entreprend une campagne contre l'Aurès, en 681, et inflige à Kocéila, roi des populations berbères, une défaite décisive. Il s'empare de nombreux territoires jusqu'au Maroc.

L'Aurès se révolte de nouveau, Okba marche contre l'armée berbère, il subit la défaite et meurt (683). La conséquence de cette défaite fut l'occupation de l'Ifrisia par Kocéila, roi du premier empire berbère, qui fit de Kairouane sa capitale et régna jusqu'en 688. Cette même année, le Kalifa arabe envoya le général Zobéir contre les Berbères auxquels il infligea une grande défaite. Kairouane est repris par les Arabes. Les débris de la tribu de Kocéila vont chercher un refuge dans le Moghreb-El-Aksa, sous la poussée des Zenata qui envahissent l'Aurès. C'est là qu'apparaît Danya, la reine du Djeraoua, la Kahena de l'Aurès dont nous avons parlé.

Le sort des Judéo-Berbères a suivi celui des Hébreo-Phéniciens, Israélites, Juifs, Judéo-Hélènes, Judéo-Romains, races disparues l'une après l'autre, dit-on, mais ont-elles réellement disparu ?

Un silence complet existe dans l'histoire à cette époque de l'anéantissement du judaïsme au Moghreb. Quand les Berbères se mirent en lutte contre les Arabes, on ne parle pas des Juifs et pourtant il en existe dans le pays montagneux. Ce sont les débris des races précédentes, traquées par les Romains qui s'étaient réfugiés dans les montagnes. Nos Kabyles ont, encore aujourd'hui, gardé le souvenir qui s'est perpétué, sur certains points de la Kabylie, qu'ils descendent de peuples européens.

Ainsi les Aït-Ouguenoun se disent descendre des Romains de Tikoubain-Tamdiint (Rusucuru-Tighzirt) Omnium et Rusa-zus (Port-Gueydon).

A l'époque vandale (V^e siècle), les restants se sont réfugiés dans les massifs montagneux et y ont fait souche. Les Aït-Idjermane étaient tous blonds, ils y a quarante ans à peine ; ils prétendent avoir une origine germanique. C'est ce qui nous a été dit sur place.

Les Aït-Ali ou Rouma, fraction des Oulad-Abdel-Djebarn,

déclarent également venir des Romains qui, on le sait, ont occupé la vallée de l'oued Sahel. Ighzar-El-Guebla, fraction des Aït-Ferguenis, chez les Beni-Immel, se ramifient à la généalogie des chrétiens chassés de Tiklat (Tubusptu) par les invasions notamment musulmanes du VII^e siècle.

A Bou-Atelli, sous Iril Guerfi, habitent les Aït-Ibakaren qui sont la postérité des chefs du poste romain établi à cet endroit (Beni-Aïssi).

Aux Aït-Fraoucen, village de Taourirt-Medden, les Aït-Ibidase donnent comme ancêtres des anciens occupants de Bida (Djemaâ Saharidj).

Lors de la prise de Sétif par Abou El Mohadjir, les Juifs de cette ville se réfugièrent dans les montagnes où nous trouvons des descendants. Les groupes de Juifs kabyles que nous avons rencontrés entre le Chabet El-Akbra et les montagnes qui forment la chaîne au delà vers l'Ouest (communes de Takitount, Oued-Marsa, Guergour) ont reçu certains de leurs coreligionnaires, échappés de cette ville. Ils se sont ajoutés aux précédents.

A l'arrivée des Arabes, nombre de tribus berbères de la vallée étaient certainement plus ou moins gagnées au judaïsme et la Kabylie n'en était pas exempte.

Nous avons constaté, nous-mêmes, des groupements de familles juives vivant dans les villages kabyles, notamment dans l'arrondissement de Bougie. Nous avons connu de nombreux Juifs, en 1870, qui, venant des tribus, ils conduisaient leur âne et leur mulet sur les marchés, et rentraient dans la même journée dans leur tribu respective. Ils vivaient absolument comme les Kabyles et, du reste, à cette époque, des légendes ou des traditions indiquaient certaines tribus ayant une origine juive et dont les habitants ont été islamisés. Beaucoup de Juifs berbères étant déjà venus habiter, avant 1870, les villes du littoral algérien où ils trouvaient également de nombreux Israélites arrivés d'ailleurs et dont nous parlerons. Ces derniers traitaient de haut cette race de Bahouzim (Juifs du dehors), c'est-à-dire qu'ils les considéraient comme étant restés loin du judaïsme officiel. Bougie a été le refuge de nombreuses familles ayant cette origine berbère et elles sont reconnues ailleurs dans le Nord de l'Afrique par le nom berbère qu'elles portent. Dellys

et Sétif, comme Bougie, avaient des relations avec ces Juifs du dehors, mais ces relations se sont accentuées lors de la pacification du pays par la France.

Les Juifs, à l'arrivée des Arabes, avaient toute liberté pour l'exercice de leur culte et du commerce. Mais quand les Agabites régnèrent sur une partie de l'Afrique du Nord, les Edrisites s'établirent au delà de Tlemeen, alors les Juifs et les chrétiens, qui étaient fort nombreux, furent forcés d'embrasser l'Islamisme. Ceux qui résistaient à l'émir Edrissite furent jetés en prison ou mis à mort. Quand Fez fut fondé et devint la capitale des Edrissites, comme Kairouane était celle des Agabites, l'émir Edrissite créa des quartiers spéciaux pour les diverses nationalités qui lui permettaient de percevoir un impôt supplémentaire sur les Juifs. Fez est devenu peu à peu un centre où des écoles s'ouvrirent et d'où sortirent des rabbins, très instruits, qui firent connaître Fez à tout le monde israélite.

Sous les Almoravides, dynastie qui prit naissance au Maroc, une persécution allait atteindre les Juifs, quand ceux-ci l'évitèrent en payant au vizir Abdallah ben Ali une très forte somme d'argent. Sous les premiers Almohades, la persécution eut lieu. L'invasion des Almohades, commencée en 1138, se poursuivait par le massacre des Almoravides et des Juifs. Ceux qui restaient furent obligés de se convertir à l'islamisme. En 1146 et 1150, le Moghreb central fut envahi.

Les Juifs n'avaient plus d'hommes assez instruits pour lutter contre l'ignorance qui étendait ses ravages sur la population. Les affaires litigieuses de Juif à Juif étaient réglées par les Arabes selon les lois du pays. C'est ainsi que les Juifs, émigrés d'Espagne, fuyant les persécutions, trouvèrent leurs coreligionnaires, en 1391, quand ils se réfugièrent en Afrique.

Depuis des siècles, les Espagnols martyrisaient et persécutaient les Juifs. A la fin du XVI^e siècle et pendant tout le XVII^e siècle leurs actes barbares prirent un caractère général. Cette persécution amena en Afrique des milliers de Juifs, c'est une nouvelle couche. La haine des Espagnols contre les Juifs ne désarma pas : En Afrique, ils les dépouillèrent, les chassèrent du pays et même les vendirent comme esclaves. En 1509, lorsque le cardinal Ximenès s'empara d'Oran, il fut cependant aidé par les Juifs qui le croyaient plus humain que les Arabes; ce fut un leurre : il leur imposa une contribution extraordinaire.

En 1510, lorsque Pierre de Navarre s'empara de Bougie, un grand nombre de Juifs furent faits prisonniers et vendus comme esclaves ; d'autres s'enfuirent dans les montagnes.

Les Juifs, venus d'Espagne, plus instruits, plus civilisés, prirent vite une influence prépondérante sur leurs coreligionnaires du littoral nord-africain. Tous y vécurent, tranquillement, jusqu'à l'occupation de Charles-Quint. Ceux de Bougie, chassés par ce roi, se réfugièrent dans les montagnes où ils rejoignirent leurs coreligionnaires berbères dont nous avons indiqué l'existence et qui n'eurent pas à supporter tous les événements qui précèdent. Dans le milieu kabyle, ils étaient plus tranquilles. C'est avec joie que les Juifs virent l'échec des Espagnols devant Alger en 1541.

Après l'avènement de Charles II en Espagne (1666), les Juifs d'Oran quittèrent la ville et s'en allèrent en Italie. Ils revinrent à Oran en 1792, après le départ des Espagnols.

Les Judéo-Berbères ont toujours eu une situation moins critique que celle des Judéo-Arabs de la côte ; c'est peut-être la raison pour laquelle ils se sont toujours maintenus avec les Kabyles, même islamisés. Les Juifs des villes, notamment, décimés ou assimilés par des conversions forcées à l'islamisme, auraient peut être disparu, du moins auraient vu leur nombre se réduire en forte proportion, dans les villes, sans l'apport des Judéo-Berbères. En effet, l'infiltration des Juifs berbères, faite vers le littoral, augmenta le reste qui fut encore accru par les Juifs provenant des colonies espagnoles qui s'établirent sur le littoral depuis 1391 jusqu'en 1493. Ces apports d'Espagne donnèrent aux communautés israélites une force. Le trésor musulman percevait sur eux des revenus importants et c'est ainsi que les Juifs étrangers n'eurent plus d'opposition de la part des musulmans. Ces Juifs apportaient, en effet, leur fortune, leur science, leurs aptitudes au commerce qui s'accentua ; les rabbins, venus d'Espagne, arrivaient précédés d'une grande réputation d'érudition ; ils prirent position et apaisèrent les esprits chez les Juifs algériens qui jalouaient leurs coreligionnaires plus civilisés et plus soigneux dans leur tenue.

Pendant toute cette longue période, la loi religieuse des Juifs dut se soumettre aux tribunaux musulmans qui détenaient la justice civile. Le statut personnel, c'est-à-dire : le mariage, le divorce, la liquidation des successions restaient à la juridiction

des rabbins qui avaient, en même temps, le pouvoir de juger et de faire exécuter leurs décisions.

Les Arabes devinrent par la suite plus tolérants. La tolérance a toujours été plus grande chez eux que parmi les Turcs. Ces derniers obligeaient les Juifs à des corvées et à observer une réglementation qui les distinguait des musulmans. Nous en parlerons plus loin. Mais nous devons dire que les Berbères, en grande partie d'origine chananéenne, ont admis plus facilement les Juifs, dont la civilisation hébraïque avait pénétré dans le Nord de l'Afrique, où les divers envahisseurs trouvèrent de nombreux groupes. L'Islam n'avait pas suffisamment pénétré nos Kabyles et ils n'en étaient pas trop imprégnés pour maintenir les relations constantes entre eux et les Juifs vivant de la même vie, dans le même village en pleine montagne, c'est-à-dire loin de la vie intensive des villes occupées par les Arabes. Cependant, nous ne pouvons pas dire que le Kabyle n'était pas suffisamment imprégné d'Islam quand nous avons pénétré dans ses refuges abrupts et difficiles d'accès. Il a rendu notre action difficile au début de la conquête par son caractère énergique et indépendant, mais aussi par sa foi. La France, par de sages mesures, concilie complètement ce peuple qui est en mouvement d'assimilation. A nous, à l'administration, il appartient de favoriser ce mouvement en associant l'instruction de la fille à celle du garçon, et à ne plus tâtonner pour la création d'écoles de filles indigènes.

Cette diversion faite, nous revenons aux pratiques imposées par les musulmans aux Juifs.

Les Juifs ne pouvaient porter qu'une chéchia noire ou de couleur sombre avec un foulard de soie gris sombre ou noir autour de la tête ; le costume était différent de celui du musulman, les chaussures étaient un soulier sans talon, ni quartier ou le soulier juif à talon sans quartier ou les « bébra » (pantoufles sans talon, tout en noir). Le burnous était noir. Les Juifs ne devaient pas monter à cheval. Seuls leur étaient permis le mulet et l'âne comme montures.

Les Juifs étaient bien vus des Kabyles en Kabylie et les caïds les soutenaient. Ils étaient reconnaissables à leur longue barbe et à la mèche de cheveux (pioute) tombant sur les tempes et sur la partie supérieure des joues. Tels étaient les vieux Juifs kabyles. Dans certaines tribus, pour qu'on ne les con-

fonde pas, ils annonçaient « Noukni d'oudaï » (nous sommes Juifs).

De nos jours, le Juif kabyle, bien qu'il soit attaché à sa croyance en Dieu, a les mêmes superstitions et les mêmes pratiques que les Kabyles musulmans, avec lesquels il vit ; la conquête arabe n'a pas réussi à enlever à ces groupes kabyles la physionomie antique. Ce sont des groupes conservés des Judéo-Berbères. Ces Juifs kabyles ont le même costume que le Kabyle musulman. Ils portent les mêmes chaussures, la même gandoura, le même burnous et la chéchia brune entourée d'un turban ou une simple chéchia blanche garnie d'un turban qui l'enveloppe.

La femme juive devait être modeste dans sa toilette et ses bijoux, un haïk lui recouvrail tout le corps et il ne devait pas être fait de couleurs claires. Son caftan, sa gandoura, etc..., devaient être différents de ceux de la femme musulmane. Elle pouvait mettre la « sarmah », cette coiffure composée d'un foulard lamé d'argent placé en serre-tête par derrière, d'où tombaient les extrémités du haïk qui se croisaient sur la poitrine en cachant la moitié du visage et tout le corps.

En Kabylie, elle a le même costume que la Kabyle musulmane, sauf la coiffure (chebrella) qui se compose d'un foulard noir sur la tête ; elle porte la melahfa avec une ceinture (sefifa) en laine de couleur, le plus souvent rouge. La femme musulmane kabyle n'est pas voilée, contrairement à la musulmane arabe. La femme juive n'est également pas voilée en tribu kabyle, mais la jeune fille juive l'était quand elle sortait.

La nourriture était la même que celle du Kabyle musulman, qui cependant mange plutôt de la chèvre, tandis que le Juif kabyle mangeait du bœuf, sauf le dernier quartier de l'animal, du couscous, de la farine d'orge et de blé en mélange, des fèveroles, des lentilles, des fruits, notamment des figues sèches et du miel et, pour assaisonnement, l'huile d'olive et des condiments.

Les Juifs célébraient par des prières et un repas toutes les fêtes religieuses. Un des membres de la société remplissait les fonctions de rabbin en l'absence de celui-ci dans les douars.

Quand nous les avons rencontrés dans nos tournées, ces Juifs prétendaient que leurs ancêtres venaient de Palestine, sans

jamais spécifier, ni les époques, ni comment ils étaient venus. Certains se croyaient aussi anciens dans les montagnes que les Kabyles. Dans les tribus limitrophes de la région de Sétif, dépendant de l'arrondissement de Bougie, ils disaient être venus avec les Romains, mais tout cela était dit sans preuves, sans présentation d'écrit. Cette version peut être admise quand on parcourt la région nord de Sétif où les Romains ont poursuivi une colonisation intense, laissant trace de leur séjour. Au point de vue du culte, ces Juifs paraissaient suivre le même que celui des autres tribus de la vallée de l'oued Sahel.

Le Kabyle est très chatouilleux pour tout ce qui a trait à la femme, qui est et doit être respectée partout. Les kanouns ont prévu des punitions contre tous ceux qui transgressent le respect dû à la femme. Ainsi ces kanouns punissent l'homme qui a adressé la parole dans la rue à une femme. Les Juifs étaient soumis aux kanouns.

Comme les autres et comme les Kabyles musulmans, ils s'éloignent de la femme dévoyée. Ils la rejettent.

Ils font la prière, m'ont dit certains de Bougie, d'une autre façon qu'eux-mêmes. En les voyant, en les examinant, nous sentions qu'il y avait quelque différence avec leurs coreligionnaires des villes et qu'il était possible que ces Kabyles fussent des descendants des populations juives primitives ; on pouvait donc les considérer comme autochtones dans les mêmes conditions que les Kabyles musulmans qui sont des descendants berbères. Les autochtones ont laissé des survivances, leur influence est manifeste dans les mœurs des habitants kabyles, auxquels la tradition donne une origine juive. Ces tribus juives ont disparu, mais le souvenir se poursuit. Leurs habitants s'islamisèrent ou s'ensuivirent vers le littoral. A Bougie, Dellys, Alger et aussi à Sétif nous avons rencontré, comme à Bougie, de ces Juifs arriérés qui ignoraient pour la plupart, d'après ce que d'autres nous disaient, certaines prières et certaines des pratiques rituelles de la loi religieuse. Toutefois, auprès des Juifs des villes, ils cherchaient à se mettre à l'unisson de leurs coreligionnaires évolués.

Nous allons citer les fêtes telles que nous les avons vu célébrer par ces Juifs kabyles.

Roschachana. — C'est le premier jour de l'année du calendrier hébreu que l'on désigne sous ce vocable. C'est une fête

religieuse. Pendant les deux premières matinées du mois, des prières sont faites dans les synagogues où il en existe. Dans les douars kabyles, c'est dans la demeure d'un des membres du village que se réunit le groupe pour prier.

La coutume voulait qu'après la cérémonie religieuse, le rabbin annonçât la nouvelle année au moyen d'un instrument en corne (chofar). Il faisait aussitôt après sa visite aux familles aisées et leur souhaitait la bonne année au son de cet instrument. Cette coutume tend à disparaître, le chofar étant actuellement difficile à trouver dans les douars. Cette fête était très suivie ; l'entente était parfaite.

Youm Kippour. — C'est-à-dire la journée du Kippour. La veille de ce jour les Juifs font un déjeuner somptueux en famille. Ce déjeuner consiste en sept plats variés. Chaque famille fait saigner pour chaque membre mâle un coq et pour chaque fille une poule. Les pauvres ne sont pas oubliés, ils reçoivent une nourriture de volaille : le soir même après le repas commence le jeûne de Kippour pour finir le lendemain à la nuit tombante. Tout le monde jeûne, même les enfants à partir de treize ans. La journée de Kippour est consacrée à prier et tous ensemble se confessent à Dieu.

Les Juifs, riches et pauvres, s'embrassent à la fin de la journée ; c'est le moment d'aller se restaurer chez soi. .

Cette fête était bien observée dans les douars.

Souccot (fête des cabanes). — Les Juifs construisent des cabanes en roseaux, soit sur la terrasse de leur habitation, soit dans la cour des maisons. Les familles échangent des visites ; la fête dure neuf jours.

Dans les douars kabyles ce sont des gourbis en branchages adossés à leur habitation ou des cabanes que les Juifs construisent en souvenir de leurs ancêtres, disent-ils.

Pourim (fête des cadeaux). — C'est en l'honneur d'Esther et de Mardochée que cette fête est célébrée en distribuant des cadeaux aux enfants et des aumônes aux pauvres.

Hanoucca (fête des illuminations). — On allume, pendant huit jours, un candélabre oriental à huit branches en commençant par une au moyen d'une mèche imbibée d'huile. Les

enfants, en signe de réjouissance, brûlent les résidus de ces mèches avec du papier, tout en sautillant autour.

Fête de Yitro. — Cette fête est célébrée par les Juifs de Kabylie en souvenir de la mission de Moïse auprès de Dieu. Yitro était le beau-père de Moïse qui le reçut avec pompe lorsque le prophète descendit du Mont Sinaï.

Pâque. — Cette fête dure huit jours, elle rappelle la sortie d'Egypte du peuple d'Israël et son installation en Palestine par Moïse. Les Juifs kabyles font, le premier jour de pâque, une promenade dans les champs, cueillent et mangent des fèves vertes. Les autres jours ils vont se promener après la prière et le repas du soir.

Pentecôte (Chabouot). — La fête religieuse consiste en la lecture des dix commandements que Moïse reçut sur le mont Sinaï.

Cette fête, en Kabylie, durait deux jours. Dès le premier jour et à la première heure, les Juifs buvaient du lait caillé, certains, qui avaient conservé de la galette de Pâque, c'est-à-dire du pain fait pour la période que dure cette fête, mangeaient cette galette en buvant du lait. D'autres faisaient durer cette fête un troisième jour.

Ab. — C'est le nom du mois. C'est l'anniversaire de la destruction du temple de Jérusalem.

Le 9 du mois d'Ab les Juifs se réunissent pour maudire les Grecs (Tibère roi) qui ont détruit Jérusalem. En signe de deuil, ils jeûnent pendant vingt-quatre heures et, ensuite, ils se substantent d'un œuf ou de la moitié d'un œuf saupoudré de cendre ou de piment. La viande est exclue de leurs repas pendant les huit jours que dure le deuil.

Nissâne. — Ils célèbrent le Nissâne pour obtenir une récolte abondante. Cette fête consiste en une prière à la suite de laquelle chacun mange une bouillie de blé et d'orge mélangée et assaisonnée de coriandre ou autre épice. Ils savourent des fruits bénis. Comme dans la montagne il n'y a pas de rabbin, c'est un membre du groupe qui en fait l'office. Nissâne est le nom d'une période que les Kabyles musulmans observent au point de vue agricole.

La vie religieuse était autrefois suivie dans les communautés, les rabbins enseignaient l'hébreu et surveillaient l'éduca-

tion des enfants dans les écoles. A Alger, il y avait, rue Boutin, une académie juive (Yéchiba) de laquelle faisait partie les rabbins ; dans les villes, les rabbins tenaient eux-mêmes des écoles. Dans les douars kabyles, si, parmi le groupe il y en avait un qui sût l'hébreu, il l'enseignait, mais c'est surtout l'orfèvrerie et le commerce qui préoccupaient cet indigène. La femme juive ne s'instruisait pas sur la religion et, aujourd'hui encore, elle n'est intéressée qu'aux actes qui ont trait aux fêtes.

Les Juifs kabyles juraient par la lampe (chandelier à sept branches, rituel spécial).

Pour le mariage le Juif payait, comme le Kabyle, la *dot*, c'était un achat ; ce que l'on ne voit plus chez le Juif des villes à qui la femme apporte la dot. Une coutume, qui s'est transformée, obligeait la fiancée juive, qui pénétrait pour la première fois dans la maison de son mari, de jeter un œuf sur le mur, en face de la porte. La modification à cette coutume est que l'œuf est écrasé par la mariée devant la porte du local avant d'y entrer. Le mariage était célébré, à défaut de rabbin, devant un membre du groupe assisté de deux ou trois témoins israélites ; la fête durait huit jours et la fiancée était portée sur le bras d'un parent ou d'un ami au domicile conjugal.

On fêtait la naissance d'un enfant par un repas, suivi de libations, faites à l'aide d'une liqueur rituelle fabriquée avec des figues sèches ; personne n'en manquait. Le huitième jour de la naissance avait lieu la circoncision qui date des Hébreux. Elle avait été prescrite d'abord par l'hygiène du corps (ablutions) et aussi pour la procréation ; le Juif kabyle dit que l'enfant circoncis est homme à quinze ans et on peut le marier pour qu'il ait des enfants vigoureux. La circoncision est faite par un membre du groupe, tandis qu'aujourd'hui dans les villes un médecin assiste à l'opération.

Le divorce existait et il était prononcé avec le même cérémonial que pour le mariage.

Au décès, le lavage du corps se faisait dans l'habitation même et le cadavre enseveli dans un cimetière spécial séparé du cimetière musulman kabyle.

Les Juifs kabyles exerçaient, presque tous, la profession de bijoutier, quelques-uns se livraient au commerce, mais c'est surtout depuis la prise de possession de la Kabylie par la France qu'ils se sont mis au commerce des cotonnades, des

tissus divers et de la droguerie. Le bijoutier fabriquait les bijoux en usage chez les Kabyles musulmans ou israélites : les pendants d'oreilles en argent incrustés de corail avec chaînette, des broches ou grosses épingle pour retenir sur la poitrine la melahfa dont la femme était vêtue, les bracelets massifs en argent pour les bras et des khelkhals pour les jambes. L'or n'était pas employé.

Par ce qui précède, nous constatons que les Juifs figurent depuis longtemps, depuis des siècles, à côté des Berbères ; cette situation se perpétue encore, puisqu'on en trouve dans les montagnes kabyles. Ce sont les descendants des judaïsmes primitifs, disparus en même temps que les peuples envahisseurs. Ils tiennent de la race berbère qui est aussi le mélange de races conquérantes du Nord de l'Afrique. Nous avons, en effet, remarqué dans la Kabylie des types divers tenant de peuples méditerranéens, c'est-à-dire ceux du Sud de l'Europe, comme aussi des Egyptiens. Nous y avons vu des blonds et des noirs. Les blonds sont, sans doute, venus du Nord ; mais, il y en avait peut-être avant l'invasion vandale. Il est certain que les Germains y ont laissé des traces puisque dans la région de Ksar-Kebouche, entre le territoire de Port-Gueydon et de Sidi-Aïch, une agglomération Ait-Idjermene (1) ne renfermait presque exclusivement que des blonds quand nous les vîmes en 1885. C'est, du reste, dans l'arrondissement de Bougie, territoire envahi par des invasions successives où les romains ont fait pénétrer leur colonisation, qu'on rencontre le plus de blonds. Quant aux noirs, ce ne sont pas sûrement des Berbères. Ce sont des descendants d'esclaves dont se servait déjà les Gétules, alimentés par de nouvelles couches venues s'ajouter. Un métissage s'est produit, depuis des siècles et l'éparpillement s'est fait peu à peu. Tous les noirs étaient musulmans. Les groupes de noirs que l'on trouve encore vivant ensemble et à part dans la Kabylie sont des esclaves d'Arabes ou de Chefs Kabyles qui ont fait souche et dont la descendance, déjà fondue, se mêle aux autres habitants et qui, peu à peu, rend difficile la reconnaissance des traces du Nègre.

Le Judéo-Berbère, qui vit avec le Kabyle musulman, ne s'était pas mélangé sur les points de l'arrondissement de Bou-

(1) Ait Idjermene. — Les Germains.

gie où nous l'avons rencontré. Il n'avait encore pas changé sa physionomie ancienne. Ceux, parmi les Judéo-Berbères qui quittaient la montagne pour venir vivre à Bougie, à Dellys ou à Sétif, avaient conservé la langue Kabyle et les coutumes dont nous avons parlé.

En 1833, lors de la prise de Bougie, les troupes françaises avaient trouvé des groupements juifs nombreux dans les tribus kabyles de la vallée de l'Oued Sahel (Soummam), territoire qui a formé depuis les communes mixtes de Sidi-Aïch, d'Akbou, du Guergour et aussi dans le territoire qui s'aligne entre Bougie et Sétif, c'est-à-dire dans les communes mixtes actuelles de l'Oued-Marsa et de Takitount. C'est dans cette région que, plus tard, nous mêmes en 1882-1883, dans nos tournées, nous les trouvâmes vivant de la même vie du Kabyle musulman.

Dans les Beni-Aïdel (Akbou) et Beni-Khiar (Guergour) on y voyait de nombreuses familles juives. La tradition indiquait certains villages ou tribus ayant une origine juive ; mais aucune documentation ne nous permet de l'affirmer. Nous pouvons dire seulement que nous avons constaté l'existence de familles juives sur les points indiqués et aussi entre le Chabet-El-Akhra et le territoire de l'Oued-Amizour, c'est-à-dire dans le massif montagneux de la rive droite de l'Oued-Sahel.

Les Juifs surent s'imposer aux Kabyles. Ils faisaient partie intégrante de la tribu.

D'après les traditions locales, la vallée de l'Oued-Sahel comprenait de nombreux groupements juifs, des tribus en étaient en partie composées, mais quand nous parcourions l'arrondissement pour le service dont nous étions chargé, ces groupements étaient peu importants et bien disséminés. C'était une population juive sans culture. Ceux qui possédaient un mulet se déplaçaient dans les douars pour vendre des drogueries, de la cotonnade. Ce commerce ambulant a persisté ainsi, même chez les Juifs de Bougie dont certains, en 1871, venaient des montagnes kabyles. Au marché de Kerrata, en 1882 et 1883, toutes les semaines, nous les avons vus faire leur marché comme les Kabyles, leurs voisins, vendre leurs bijoux et acheter leurs vivres, puis s'en retourner dans la montagne. Ils avaient des relations, à ce moment, avec leurs coreligionnaires de Bougie où certains, venant de cette population, s'étaient retirés.

Ces descendants des Hébreo-Phéniciens, des Israélites, des

Judéo-Hellènes, des Judéo-Romains, des judaïsants, se sont accusés en Algérie des Juifs d'origine européenne depuis 612-613, date du commencement des persécutiōns religieuses d'Espagne.

L'arrivée des Arabes n'a pas atteint trop profondément les Juifs des montagnes kabyles, alors que leurs coreligionnaires des villes étaient massacrés. Mais, certains ont disparu ou ont été assimilés par des conversions forcées. C'est l'époque où les commerçants juifs avaient des relations commerciales avec l'Italie. Leurs voyages à Livourne étaient fréquents pour y apporter des étoffes de soie et autres.

A la prise d'Alger, la France trouva les Juifs corvéables, soumis à des exigences nombreuses, déjà mentionnées. Les lois musulmanes les régissaient et leurs délits étaient jugés sommairement. Ils étaient administrés par un mokaddim juif nommé par le dey et les rabbins devaient suivre ses ordres.

La France, dès son arrivée, créa un tribunal israélite à Alger ; les affaires civiles, criminelles ou correctionnelles entre Israélites furent jugées par les rabbins. Ceux-ci procédèrent aussi à l'établissement de l'état civil israélite, c'est-à-dire qu'ils mariaient sans que l'autorité s'en occupât. Le rabbin était le chef religieux et administratif, il détenait un pouvoir dont il usait largement sur les enfants dont il dirigeait l'éducation. C'est cet enseignement sévère qu'il donnait et la surveillance qu'il exerçait, même en dehors de l'école, qui maintint les jeunes juifs dans l'obéissance de la loi religieuse.

En 1841, la juridiction civile fut enlevée aux rabbins. En 1843, les Israélites étaient invités à se marier devant l'officier de l'état civil français, tous ne le faisaient pas. En 1865, toutes les pratiques et les pouvoirs politiques ou administratifs, qui étaient spéciaux aux Juifs algériens avant la conquête, furent abolis.

En 1860, lors du passage à Alger de l'empereur, les Juifs firent parvenir à Napoléon III une pétition aux termes de laquelle ils demandaient la naturalisation française. Le Sénatus Consulte de 1865 les autorisait à faire cette demande.

Un décret du 24 octobre 1870 a naturalisé collectivement les Juifs en les soumettant à tous les devoirs et en leur accordant tous les droits du citoyen français. Cette décision a été très discutée parce qu'elle s'appliquait à une population qui n'avait

encore adopté ni les idées, ni les mœurs, ni même la langue françaises. Aucune transition n'avait été ménagée, disait-on. La naturalisation en masse des Juifs a été exploitée par des agitateurs ; on voulait la faire admettre comme une fantaisie de M. Crémieux, député, alors qu'elle avait été reconnue nécessaire par une majorité afin d'en finir avec une situation équivoque dans la société algérienne. Il est de fait que les Juifs algériens, reconnus Français par le Senatus Consulte de 1865, avaient conservé leur statut personnel. Vivant au milieu des Français, des Européens de toutes nations, en relations avec eux, justiciables des tribunaux français, l'incertitude de leur position au point de vue de la loi était une source de difficultés.

Comme sous l'Empire, l'opposition républicaine en France et en Algérie demandait la régularisation de cette situation, que les trois conseils généraux de l'Algérie avaient inscrit dans l'ensemble des réformes réclamées ; un projet de décret fut préparé et soumis au Conseil d'Etat. Vint la guerre, l'empereur tomba. C'est le gouvernement de Tours qui réalisa la réforme qui a été un essor pour la population israélite. Elle a, aussitôt recherché à s'instruire en français. Son évolution rapide étonna, des jalousies firent naître un mouvement antipathique.

La France a intérêt à ce que tous ses enfants lui obéissent, lui restent fidèles et qu'ils aient tous le même amour pour elle.

Dès l'application du décret de 1870, les Juifs ont vu leur situation sociale s'améliorer. Ceux qui avaient des relations avec leurs coreligionnaires venant d'autres contrées, mais cultivés, ou avec des familles françaises, prirent le costume européen, délaissant le costume indigène. Les Juifs berbères vinrent peu à peu s'installer dans les villes commerçantes où ils se mirent, en quelques années, à l'unisson de leurs coreligionnaires, avec lesquels ils firent des alliances de famille. Leurs enfants ne se distinguent plus des autres israélites dans les villes ou dans les villages français. Cette transformation est donc récente, nous l'avons suivie et en avons vu toutes les phases. Nous la signalons, parce que la femme juive a mieux évolué que l'homme : elle s'est mieux adaptée à la vie moderne.

Cette évolution doit être un encouragement à instruire la femme kabyle qui évoluera certainement aussi vite que la femme juive berbère.

La guerre de 1914-1918, à laquelle les Juifs ont participé au même titre que les autres fils de la France, le concours qu'ils apportent à l'essor et la prospérité de l'Algérie ont fait disparaître les suspicions anciennes.

La France, héritière du domaine nord-africain, par sa conquête, a délivré les Juifs et les a émancipés ; elle leur a apporté la liberté comme à tous les autres habitants. La France fonde en Afrique un empire colonial qui sera durable parce que sa civilisation pénètre dans tous les milieux, notamment en Kabylie, et qu'elle est forte et bienveillante.

M. BUGÉJA,

Administrateur principal honoraire.



Alger le 17 Septembre 1928.

Conférence de M. W. OUALID

Professeur à la Faculté de Droit de Paris

QUELQUES PROBLÈMES JUIFS ACTUELS

Mesdames, Messieurs,

Dresser le bilan du judaïsme actuel, moins sous son aspect confessionnel que social, économique et politique, est chose difficile. C'est un véritable tour d'horizon qui nécessite le parcours du monde entier et qu'il est malaisé de faire tenir dans le cadre étroit d'une brève causerie autrement qu'en en réduisant les données à l'essentiel et en adoptant un ordre rigoureux, systématique et, par conséquent, un peu artificiel et froid, dont nous nous excusons par avance.

Nous distinguerons deux grandes catégories de problèmes juifs présents: les problèmes *internes*, propres au judaïsme et indépendants, dans une certaine mesure, du milieu non juif où Israël est appelé à vivre ; les problèmes *externes*, qui mettent en œuvre, au contraire, les éléments extérieurs au judaïsme. Des premiers, nous sommes les seuls maîtres ; des seconds, nous devons être informés pour y conformer ou y adapter notre conduite.

Du point de vue interne, le judaïsme contemporain est très différent de ce qu'il était, il y a seulement un demi-siècle. Sans doute, conserve-t-il encore l'armature religieuse qui, à travers les âges, a assuré sa résistance et sa vitalité, encore que la religion elle-même, malgré de nombreux efforts de renouveau, soit incontestablement en régression. Mais l'unité qui le caractérisait a disparu. Il n'obéit plus à un principe unique d'action politique et, surtout, confessionnelle, car, aussi bien, les éléments constitutifs du judaïsme conscient se sont trans-

formés et étendus. Au milieu du siècle dernier, en effet, le judaïsme représentatif était exclusivement le judaïsme occidental. Le judaïsme oriental et méditerranéen vivait dans une atmosphère étouffée et sans contact avec le dehors.

Le mouvement d'émancipation, parti d'Allemagne avec Moses Mendelsohn, réalisé en France avec la Révolution, étendu à l'Angleterre et au reste du monde de civilisation occidentale, était donc considéré comme l'idéal universel à atteindre. L'émancipation du judaïsme avait un sens précis. Elle signifiait l'abolition de tous les obstacles qui s'opposaient à l'entièvre liberté et à la pleine égalité civique, politique et sociale du Juif avec ses autres concitoyens. Un mot la résumait : faire du Juif un citoyen de confession israélite dans le pays qu'il habitait. Le judaïsme devenait objet de conscience intérieure dont il ne devait être fait aucune acceptation dans la vie courante.

Tel fut le but poursuivi par l'Alliance Israélite. Heureuse du sort des Juifs en France, elle rêvait d'étendre les bienfaits de cette égalité aux Juifs du monde entier et, en particulier, de ceux des pays où la survie d'un régime féodal ou d'une culture attardée les exposait encore à des traitements vexatoires ou dégradants. Partout, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Autriche, en Hollande, en Italie, à l'imitation de l'Alliance, ou sous son impulsion, se créaient des associations imbues d'un esprit analogue et travaillant, à l'intérieur des différentes nations, à l'abaissement des barrières séparant les Juifs du reste de l'humanité. Tels étaient le Hilfsverein der Deutschen Juden, l'Anglo Jewish Committee, l'Allianz autrichienne, le Comité des Pays-Bas, etc...

L'œuvre accomplie fut admirable. Du point de vue de la culture française, l'éloge de l'Alliance n'est plus à faire : témoin le Maroc et le Levant. Mais, du point de vue de la dignité juive et de la défense des droits des Juifs opprimés ou méconnus, pour être moins familier et moins continu, le travail ne fut pas moins fécond. Et le couronnement fut la proclamation, hélas ! un peu platonique, de l'égalité des Juifs roumains au traité de Berlin. Les animateurs et les dirigeants de l'Alliance peuvent contempler avec orgueil le chemin parcouru et se dire que même ses adversaires, s'ils entrent en eux-mêmes, sont contraints de reconnaître tout ce dont ils lui sont redéposables.

Aujourd'hui, le tableau est fort différent. Le judaïsme politique n'est plus un. Sous une quadruple influence il s'est désagrégé et divisé. Il a subi l'action: 1^o de l'émigration puissante des Juifs de l'Europe orientale, lesquels, tout en recevant l'empreinte civilisatrice des pays où ils s'étaient réfugiés, en ont cependant transformé la composition ethnique de leur judaïsme; 2^o de la conscience prise par le judaïsme oriental de sa personnalité et de son rôle; 3^o du mouvement sioniste antérieur à la guerre et 4^o surtout du réveil des nationalités provoqué par la guerre, entretenu par le message du président Wilson et consacré par les traités de paix.

Il en est résulté, au sein du judaïsme mondial, l'existence de trois courants ou de trois tendances assez divergentes: 1^o le courant émancipateur ou assimilationiste; 2^o le courant sioniste; 3^o le courant nationaliste, dont il n'est pas inutile de déterminer les traits principaux, en même temps que l'aire géographique et la composition sociale.

1^o Les Juifs assimilateurs forment incontestablement l'immense majorité des Juifs autochtones des grandes nations de l'Europe occidentale et centrale: Français, Anglais, Allemands, Autrichiens, Hollandais, Italiens, Tchéco-Slovaques et Américains du Nord. Leur idéal et leur but est de conserver le titre et les prérogatives de citoyens des pays auxquels ils appartiennent et de les voir étendre aux nations dans lesquelles les Juifs souffrent encore d'infériorités dues à cette qualité. Ils sont fondu dans la masse. Politiquement, juridiquement, constitutionnellement, leurs droits sont identiques à ceux de leurs concitoyens et seuls, parfois, les préjugés sociaux qu'une loi ne suffit pas à déraciner, maintiennent entre eux une barrière que le temps abaisse peu à peu. Certes, ils ne font pas étalage de leur idéal. L'ayant atteint, ils aspirent seulement à en jouir paisiblement et ils mettent quelque discrétion à l'affirmation de leur judaïsme, dont ils font une simple affaire de foi intérieur et de pratique confessionnelle. Tel est l'état d'esprit de la masse des Juifs français de vieille souche, c'est-à-dire des deux grands éléments: Juifs bordelais ou portugais et Juifs alsaciens et lorrains; leur attachement à l'unité française est des plus caractéristiques et les meilleurs tenants de l'influence et de la langue française en Alsace, sous l'occupation allemande, ont été les Juifs, précisément parce que, pour eux, rien ne valait la parfaite égalité dont leurs frères jouissaient de

l'autre côté des Vosges. Telle est également la revendication des Juifs roumains, grecs et turcs.

2^o Le sionisme est fort difficile à définir politiquement, tout comme la nature du Foyer juif est difficile à classer dans les cadres du droit international. Le Foyer n'est ni un Etat souverain, ni un territoire sous mandat, ni une colonie, ni un protectorat. Il a cependant un organe de représentation et certains droits qui l'apparentent à une personne publique. C'est pourquoi, d'ailleurs, il est gratifié d'un nom nouveau : Home, Foyer, Refuge, Abri... Il en est de même du sionisme et, à l'analyse, ce terme unique ne couvre pas moins trois idées fort différentes : l'une religieuse, l'autre économique, la troisième politique.

Pour les uns, c'est la réalisation d'un idéal spirituel : la reconstitution de la Palestine d'avant la destruction du temple, la réédification de celui-ci. Jérusalem serait alors pour nous, plus que jamais, ce qu'elle n'a, d'ailleurs, jamais cessé d'être, c'est-à-dire la Ville Sainte, mais débarrassée de la malédiction que faisait peser sur elle l'œuvre néfaste de Titus. Sion serait un centre de rayonnement de culture intellectuelle et religieuse avec son Université, ses tribunaux confessionnels. Elle permettrait au judaïsme universel de communier dans une fraternité spirituelle éclairée par la lumière d'un unique flambeau.

Pour les autres, plus matérialistes, la Palestine est un simple abri destiné à recueillir les Juifs persécutés ou nécessiteux. Plus proche que les colonies lointaines de l'I.C.A., elle bénéficie de l'auréole traditionnelle, dont l'entourent l'histoire et la foi. Elle constitue, en outre, un admirable champ d'expériences sociales comme la nationalisation des terres et leur exploitation communiste par les Haloutzimes, pionniers dont l'œuvre force l'admiration, même si l'on admet qu'elle est subventionnée du dehors, ce qui lui enlève une grande partie de sa valeur expérimentale et économique, puisque, prétendant détruire le capitalisme, elle commence par réclamer le concours de celui-ci. On n'ignore pas qu'actuellement le conflit entre les deux régimes économiques a été soulevé, lors de la dernière assemblée de l'Agence juive et que le concours américain a été subordonné à l'abandon de l'idée communiste.

Pour les autres, d'ailleurs peu nombreux, le sionisme a un objectif plus ambitieux. Il ne vise rien moins que la recons-

titution de l'Etat juif, avec tous les attributs de la souveraineté et dont les Juifs, dispersés à la surface du monde, seraient comme les ressortissants éloignés, à la manière des Canadiens français, des Irlandais d'Amérique ou des Allemands, au temps où la loi Delbruk leur permettait d'avoir deux nationalités.

Cette diversité de conceptions explique la sympathie de la presque totalité des Juifs pour le sionisme ; car il est exceptionnel que l'une au moins des trois idées précédentes ne les séduise ou ne les attire. C'est même cette ambiguïté qui favorise la propagande sioniste et, maintes fois, il m'a été donné de voir utiliser par les dirigeants du sionisme la notion qu'ils croyaient la plus propre à leur rallier l'adhésion de leurs interlocuteurs. Au fond, il en est du sionisme comme du socialisme. Nombre de gens se disent ou plutôt se disaient socialistes parce qu'ils ne trouvaient dans le socialisme que ce qu'ils y avaient mis eux-mêmes.

3^e De tous les courants internes du judaïsme, le plus nouveau et le plus curieux est le nationalisme. C'est un enfant de la guerre. Celle-ci a désagrégié l'Autriche, mosaïque de peuples, de langues, de nationalités et de confessions. Elle a réveillé le sentiment national endormi, suscité et réalisé les espoirs les plus lointains. Elle a ramené à la vie des pays disparus ou annexés : la Pologne, la Tchéco-Slovaquie ; elle a réuni des frères dispersés : les Roumains, les Slovènes. Mais comme la race, la langue, la nationalité ne correspondent pas nécessairement au territoire, elle a laissé survivre ou elle a créé des îlots ou des enclaves linguistiques, ethniques ou religieuses, d'autant plus nombreux que les frontières politiques se multipliaient davantage. Allemands de Tchéco-Slovaquie et de Haute Silésie, Ruthènes, Roumains, Magyars, Juifs.... Quel sort leur réservier ? Les annexer ? Les fondre ? Les unifier ? Non, disait une des propositions du Président Wilson ; il faut les respecter, les protéger, les conserver. Comment ? En leur assurant l'égalité civique, éducative et constitutionnelle, non pas seulement sous la garantie de la législation interne soumise aux caprices de l'opinion populaire, mais sous la protection des traités internationaux ou des organes créés pour leur exécution. On vit alors apparaître une unité juridique nouvelle, la minorité dite improprement nationale. Ceci eut pour effet de réveiller chez les Juifs orientaux, qui, précisément, vivent à l'état de communautés plus denses et plus homogènes que chez nous, un

sentiment qui sommeillait, celui de la nation ou du peuple, ayant ses droits, ses aspirations, ses revendications, demandant le respect des usages religieux, de sa langue, de sa culture, aspirant en somme, à mener une existence propre au sein des grandes collectivités nationales, dans lesquelles ils vivent. C'est un sentiment très différent du sionisme, car il ne se rattache pas nécessairement à une allégeance externe. Il n'implique même pas nécessairement une solidarité politique avec les Juifs des autres pays. Il est l'expression d'un particularisme local analogue à celui des autonomistes alsaciens qui ne veulent pas être Allemands, mais entendent être Français à leur manière et à leurs conditions. Cette notion est peu accessible aux peuples unitaires, comme le nôtre ; elle est plus intelligible aux peuples fédératifs comme l'était l'Allemagne ; mais en ce qui concerne les Juifs, elle soulève une difficulté d'ordre particulier. Alors que les autres minorités sont agglomérées dans un territoire très délimité et que par conséquent le régime spécial dont elles jouissent est d'une application relativement facile, les Juifs plus disséminés doivent en recevoir personnellement et non pas territorialement le bénéfice, ce qui ne va pas sans mille obstacles pratiques.

Le nationalisme juif a pour terrain favori la Pologne. Aux dernières élections législatives, la liste des minorités nationales comportait des Juifs, des Ukrainiens et des Ruthènes. Ce nationalisme n'est pas fait seulement de particularisme mais aussi d'un certain sens de supériorité. Tandis que, en effet, pour le Juif français, se franciser est l'idéal auquel il tend, car il considère, avec raison, la culture française comme plus élevée que la sienne, se poloniser pour le Juif polonais est, à tort ou à raison, souvent considéré comme une déchéance.

Au sein du Judaïsme, l'unité a donc fait place à la diversité, l'union à la division. Division profonde et qui, un jour ou l'autre, peut être grosse de dangers ; division qui, pour le moment, l'affaiblit dans sa défense contre les éléments extérieurs, qui le menacent et dans la solution des immenses problèmes qui se posent à lui : éléments et problèmes qui revêtent trois aspects : 1^o l'aspect politique de l'antisémitisme ; 2^o l'aspect démographique des obstacles de plus en plus grands aux migrations humaines ; 3^o l'aspect économique de la transformation industrielle des pays de grosses agglomérations juives.

1^o Je ne sais qui a dit que chaque pays a les Juifs qu'il mérite.

De même l'antisémitisme n'est point un fait simple : il est différent, selon les latitudes et dépend des multitudes de facteurs, de croyances et de préjugés. Je n'y insisterai pas. L'antisémitisme est, à lui seul, une question qui nécessiterait, pour être traitée, de nombreuses conférences. Néanmoins, je m'en voudrais de ne pas en retenir l'aspect actuel le plus marquant, car il n'est que la contre-partie du nationalisme juif. Aujourd'hui, en effet, dans sa forme militante, l'antisémitisme est une expression et une modalité du nationalisme ou du racisme. Le nationalisme juif, affirmation de la plénitude des aspirations juives se heurte dans son développement au sentiment contraire des pays soucieux de sauvegarder leur unité nationale.

Israël a toujours été peu favorable aux conversions ou au prosélytisme. Peut-être est-ce parce que, se considérant comme le peuple élu, il n'admet comme signe de la volonté divine que le fait naturel de la naissance dans la communauté juive et non pas l'adhésion individuelle dépendant de la volonté humaine. Par là même, il affirme son attachement à la pureté de la race. Il pratique, à cette fin, l'endogamie ; il proscrit ou réprouve les mariages mixtes. Il ne saurait donc s'étonner qu'au fur et à mesure qu'elles prennent conscience d'une unité susceptible d'ailleurs d'être la résultante de mille facteurs divers : intellectuels, ethniques, sentimentaux, politiques, religieux, les autres collectivités humaines imitent son exemple et se défendent contre l'intrusion d'éléments tenus pour dissolvants.

A cet égard, rien de plus typique que l'attitude des Etats-Unis, la forme qu'y revêt l'antisémitisme et la place qu'il tient dans les luttes politiques. Pendant longtemps, l'Amérique a été le refuge des Juifs ruinés ou persécutés des ghettos polonais, galiciens, russes ou roumains, New-York est aujourd'hui l'agglomération juive la plus importante du monde ; et cependant l'antisémitisme y règne. A vrai dire, ce n'est pas un sentiment qui anime l'ensemble de la population ; il est l'apanage de la fraction protestante et puritaine descendante des Quakers anglais et des réfugiés hollandais, imbus de l'idée de supériorité du vieux fonds anglo-saxon et hostile à tout ce qui peut en détruire l'unité ethnique ou morale et l'équilibre économique, c'est-à-dire les catholiques méditerranéens, les sémites de l'Europe orientale et les nègres américains. Le Ku-Klux-Klan les englobe tous trois dans une même haine et à New-York

le Gouverneur Smith est élu par le concours des Juifs et des catholiques.

Ce sentiment d'hostilité est, jusqu'à un certain point, une mesure compréhensible de self-défense ; mais il dégénère facilement en un préjugé de races ou une exaspération du sens national qui ne peut qu'entretenir l'affirmation trop vive d'un sionisme, non plus religieux et philanthropique, mais politique ou du nationalisme juif intégral. Par là les extrêmes se touchent et s'affrontent.

2^e L'antisémitisme ou plutôt l'américanisme rigoriste ne se traduit pas seulement par un ostracisme social ou une lutte électorale. Il revêt aujourd'hui un caractère plus grave : la fermeture presque totale des Etats-Unis aux éléments démographiques jugés indésirables, soit par leur race, leur culture, leur niveau de vie ou leur constitution physique ou mentale. Comme instrument de filtrage sanitaire, économique et politique, la loi américaine sur l'émigration est un remarquable instrument et l'application qui en est faite en renforce encore la rigueur. Or l'Europe regorge d'une population surabondante. Sous l'influence de causes économiques, dont nous parlerons plus loin, la population juive cherche un refuge au dehors. Tout se ferme devant elle. Les barrières légales ou la situation du marché font partout obstacle à sa libre circulation. Elle étouffe et, comme la vapeur d'eau, elle cherche à s'échapper vers le point de moindre résistance. Ce point actuellement c'est la France, en raison de sa position démographique déficitaire et de son état économique prospère. C'est l'unique pays d'immigration, en Europe et c'est le plus important du monde. Le courant migratoire juif s'y dirige naturellement. Mais il n'est plus livré à lui-même ; il est endigué, filtré, canalisé. Il est soumis à un triple contrôle : sanitaire, professionnel, policier. D'où d'inévitables fraudes, plus fréquentes chez les Juifs, car leur pays d'origine ne s'oppose pas à leur départ comme à celui de leurs autres ressortissants. D'où aussi d'innombrables difficultés et de cruelles situations que nous nous efforçons de résoudre au mieux.

Or la présence de ces éléments juifs étrangers soulève une grave question politique. Leur supériorité sur les autres éléments allogènes est qu'ils ne se rattachent à aucun autre pays et ne risquent point de soulever des conflits diplomatiques internationaux analogues à ceux que suscite par exemple la

présence des Italiens en Tunisie. Mais ce n'est vrai que tant qu'ils se montrent respectueux de l'unité française et ne font pas montre d'un nationalisme agressif. Le jour où ils cessent d'être seulement des hommes de confession juive pour s'affirmer citoyens d'un Etat juif idéal ou membres d'une nation juive, ils appellent l'inévitable réaction et l'hostilité avérée non seulement des Français non juifs mais aussi des Juifs français. A eux donc de comprendre que la règle humaine de l'hospitalité qui, nulle part, n'est plus largement observée que chez nous, leur dicte des devoirs dont le premier est de ne pas semer au sein du grand peuple unitaire qu'est la France des germes de division et de séparatisme contraires à son histoire, à son génie et à sa sûreté.

3^e Ces éléments étrangers doivent d'autant plus respecter la France qu'ils y trouvent non seulement un refuge contre l'oppression dont ils souffrent mais contre la misère dont ils pâtissent. Le juif de Pologne et de Russie a toujours vécu difficilement ; mais enfin avec sa puissance d'adaptation il s'était façonné aux besoins économiques des régions où le parquait le tsarisme ou des villes et villages où l'entassait l'activité agricole ou commerciale. Aujourd'hui, sous l'influence du mouvement général naturel d'industrialisation et de concentration des entreprises ou sous l'action d'une volonté des gouvernements, se produit une profonde transformation qui prive les Juifs de leurs anciens gagne-pain. La Russie et son régime collectiviste diminuent le rôle du commerce de détail, fait disparaître les intermédiaires et les courtiers ruraux en grains et en bétail, commerces exclusivement juifs. La Pologne s'industrialise ; le petit artisan juif concurrencé se ruine ; la monopolisation par l'Etat d'industries privées a pour effet d'entrainer une économie de personnel dont les Juifs sont les premières victimes ; les grandes coopératives agricoles éliminent les marchands de grains juifs.

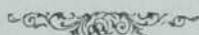
Pour remédier à cette situation, deux solutions sont envisagées et pratiquées : la colonisation rurale, le retour à la terre tentée et partiellement réussie en Crimée, l'abandon des anciennes professions et l'adaptation aux nouvelles qui n'est d'ailleurs possible qu'à l'intérieur d'un pays où l'égalité civique est assurée, tant il est vrai que dans le domaine social tous les faits sont solidaires, connexes et interdépendants.

Il est temps maintenant de conclure cet exposé à la fois trop

long et trop bref. Sans tomber dans les abus du matérialisme historique, qui prétend expliquer tous les phénomènes sociaux par leur soubassement économique, il nous semble cependant que les sionistes politiques et les nationalistes juifs négligent par trop dans leur ardeur juvénile, le facteur matériel, économique et social. Ils ont réagi avec raison contre ses excès. Ils ont redonné au juif conscience de sa dignité et de ses droits. Ils ont ainsi fait œuvre féconde ; l'idéalisme a sa place dans le monde. Ce sont les idées qui le guident ; elles sont d'incontestables leviers et de puissants agents de progrès humain ; mais elles ne peuvent se réaliser que dans un milieu apte à les recevoir.

Or appelé à vivre dans la dispersion, incapable de recevoir une hospitalité complète dans une Palestine exigue et pauvre, peu désireux, d'ailleurs de le faire, le Juif doit tenir compte dans ses aspirations, des inévitables réactions du milieu où il se trouve et des possibilités économiques et sociales qui s'offrent à lui. Notre propre pays, l'Algérie, est un excellent exemple de ce qui l'attend en pareil cas. La population juive y est proportionnellement nombreuse et cependant heureuse et prospère. Pourquoi ? Parce qu'elle a compris la nécessité d'une adaptation continue ; elle l'a fait au point de vue économique en diversifiant son activité professionnelle au lieu de demeurer cantonnée dans les occupations peu nombreuses d'autrefois ; elle l'a fait au point de vue politique en accomplissant sans marchander son devoir civique et patriotique et en ne réclamant que l'égalité dans les droits comme dans les obligations sans prétendre revendiquer des priviléges qu'aucune collectivité n'accorde jamais. Espérons que les nouveaux venus parmi nous s'inspireront de cet exemple et que, fondus dans la grande famille nationale, où, comme disait un auteur au début de la guerre, nous pouvons conserver nos prénoms, marque de notre individualité et de notre personnalité, ils sauront mériter cependant le grand et noble patronyme de Français.

W. OUALID.



Lettres aux Israélites Algérois

Par M. le Comm^t A. LIPMAN

PREMIÈRE LETTRE

1928

Versailles, le 14 Novembre 1928

Chers coreligionnaires,

Chers amis,

Le Colonel Edmond Mayer, sympathique et vénéré président de votre Société de conférences, qui est mon ancien de l'Ecole polytechnique, a bien voulu me demander de vous écrire ces quelques lettres. Il pense ainsi vous faire mieux connaître le Judaïsme, auquel vous appartenez et que vous aimez de tout votre cœur, mais dont il craint que la pure Doctrine ne vous apparaisse pas toujours suffisamment claire et — permettez-moi de vous le dire — suffisamment supérieure aux autres doctrines religieuses.

Dans une certaine mesure, l'esprit conditionne le cœur. Si vous voulez bien m'accorder votre bienveillante attention, nous ferons ensemble le tour rapide de la Religion juive, si souvent méconnue et même calomniée, et vous pourrez alors mieux vous rendre compte de toute la grandeur du Judaïsme.

Cette première lettre vous entretiendra de

L'ÉLECTION D'ISRAËL

Cette question est en effet à la base du Judaïsme, comme le « Péché originel » est à la base du Christianisme.

Pas d'élection d'Israël, pas de Judaïsme !

La première chose que se demande l'Israélite doit être évidemment celle-ci : *qui suis-je* ? Quels sont mes devoirs et quels

sont mes droits, du fait que je suis né israélite, que j'ai été élevé par des parents israélites, issus eux-mêmes d'une longue suite de générations israélites ?

Autrement dit, *qu'est-ce qu'Israël* ?

Trois réponses :

Celle du Judaïsme, appuyée sur la Torah, les Prophètes et les docteurs d'Israël au cours des siècles : « Israël est *le peuple élu de Dieu* » ;

Celle du Christianisme : « Israël est *l'ancien peuple élu de Dieu, aujourd'hui déchu, sinon maudit* » ;

Celle de l'Islamisme : « Israël est *le peuple du livre* ».

Négligeons, si vous le voulez bien, la 2^e et la 3^e réponses, celle-ci parce qu'elle manque de précision et est volontairement incomplète, celle-là parce qu'elle est tendancieuse et « pro domo » ; car nous ne faisons pas ici œuvre de polémiste ; mais arrêtons-nous à la première, qui est nette, formelle, conforme à l'histoire. Voici le texte de l'Exode :

« Vous avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens; vous, je vous ai portés sur l'aile des aigles, *je vous ai rapprochés de moi*. « Désormais, si vous êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon alliance, *vous serez mon trésor entre tous les peuples. Car toute la terre est à moi; mais vous, vous serez pour moi un royaume de pontifes et une nation consacrée*. Tel est le lâge que tu tiendras aux enfants d'Israël. » (Exode, XIX, 4-6).

Cette ÉLECTION, on le voit, n'est pas une mesure, sans condition, une grâce mystérieuse. Non, c'est un PACTE BILATÉRAL : la prééminence d'Israël en récompense de sa soumission à Dieu ; et cette conception de l'Alliance divine se retrouvera à travers toute la Tôrah, depuis le Sinaï jusqu'aux Plaines de Moab (1).

(1) Voir *Exode* XIII, 1-16; XIX, 5; XX, 3-6; XXIII, 20-33; XXXIV, 10-17. — *Lévitique* XXVI, 3-45. — *Dentéronome* IV, 9, 23-31; V, 26; VI, 24-25; VII, 9-26; VIII, 1, 19-20; XI, 13-28; XXVII; XXIX, 21-28; XXX; XXXI, 16-22, 29; XXXII, 15-27. Dans la *Genèse*, le peuple d'Israël n'existe pas encore ; mais l'idée du « pacte bilatéral » s'y dessine déjà dans les visions d'Abraham (XVII, 1-15; XXII, 15-18), d'Isaac (XXVI, 3-5) et de Jacob (XVIII, 20-22). C'est là un *important point de doctrine juive* : l'homme est libre, il est récompensé ou puni selon ses actes, son salut est en ses propres mains ; et c'est

Les Prophètes sommeront rois et peuple d'accomplir leurs devoirs envers le Dieu d'Israël. Aussi le Talmud désigne-t-il constamment les israélites par le terme significatif de « fils de l'Alliance », *benei berith*.

L'élection ne fait aucun doute pour le croyant. Vous connaissez tous la bénédiction que récite, à la synagogue, tout israélite appelé à l'honneur d'entendre la lecture faite pour lui, d'une *parâchâh* de la Loi de Moïse :

« Sois béni, Eternel notre Dieu, Roi de l'univers, *qui nous as choisis entre tous les peuples* et qui nous as donné ta Loi. Sois « béni, Eternel, *qui donnes la Loi* !

Ainsi foi en l'élection antique d'Israël (« qui nous as choisis entre tous les peuples ») et foi en la continuation de cette élection (« qui donnes la Loi ») et non « qui as donné la Loi »).

Telle est l'inexpugnable position du Judaïsme. Aveuglement et obstination pour les yeux prévenus des Chrétiens et des Musulmans, mais pure et évidente vérité pour nos yeux à nous.

L'histoire n'est-elle pas là ? Sur les ruines des plus grandes nations de l'antiquité et des civilisations les plus raffinées, Israël est encore debout, plein de sève, plus nombreux que jamais, sans autre force que celle de son Idée religieuse. Non pas une étroite idée nationaliste, mais l'idée sublime du Dieu — Un qui existe de toute éternité (Monothéisme) et de l'Humanité — Une, Une à ses origines (Création), Une à la fin de sa route dans le Temps (Messianisme).

Chers amis, si quelqu'un vous demande jamais ce que vos pères et vous, vous avez accompli au cours des siècles, répondez-lui d'abord comme Sieyès : « Nous avons vécu ». Mais hâitez-vous d'ajouter : « Nous avons lutté et nous avons souffert, pour enseigner aux hommes la vérité. A un monde idolâtre et corrompu nous avons donné le Christianisme et l'Islamisme. Si l'Islamisme est resté stationnaire, parce qu'il est né tard et plus près de la vérité, le Christianisme a, marché vers cette vérité, d'un mouvement continu, inlassable : Luther, Calvin, l'Adventisme, l'Unitarisme (1).

là le fossé profond qui nous sépare du Christianisme, fondé sur l'idée, *non juive*, d'un *Pêché originel*, pour le rachat duquel il a imaginé un Rédempteur divin.

(1) Les « Adventistes du 7^e jour » chôment le jour du Sabbat et admet-

« Mais notre tâche est encore loin d'être terminée. Elle ne le sera qu'au jour lointain, clairement aperçu par les Prophètes, où « une nation ne tirera plus l'épée contre une autre nation » et où « l'on n'apprendra plus l'art de la guerre » (Isaïe II, 2 et Michah IV, 3). Nous n'aurons garde d'y faillir. »

Aucun apostolat n'a jamais pu s'exercer sans souffrances. Celui des fils de Jacob, plus sublime que tous les autres, puisqu'il s'adresse à l'Humanité entière, devait entraîner avec lui des souffrances sans pareilles dans l'histoire.

Dans ma prochaine lettre, chers amis, je vous dirai quelques mots de ces glorieuses épreuves, qui resplendissent comme une auréole sur l'antique front d'Israël.

Que l'Eternel vous bénisse et vous garde !

Armand LIPMAN.



tent certaines lois alimentaires. Les « Unitaires » croient en un Dieu-Un et font de Jésus un homme. Ces deux sectes sont nées en Amérique au milieu du xix^e siècle, et se sont développées depuis en Europe, d'une façon lente mais continue. On compte actuellement 80.000 adventistes du 7^e jour en Europe. La Trinité perd d'ailleurs tous les jours du terrain dans le monde protestant.

DEUXIÈME LETTRE

DE LA PERSÉCUTION D'ISRAËL

¶¶¶

Versailles, le 30 Novembre 1928.

Mes chers coreligionnaires et amis,

Je vous ai dit que l'Election d'Israël devait fatalement entraîner avec elle, pour le peuple apôtre, de terribles souffrances. Je n'ai pas l'intention de m'arrêter sur le martyrologue d'Israël, hélas ! trop connu de vous ; il serait inutile de stigmatiser ici les noms d'Antiochus Epiphanes, d'Hadrien, d'Innocent II, de Ferdinand d'Aragon et de Saint Dominique, ou de flétrir leur menue monnaie qui s'appelle Gobineau, Eisenmenger, Veuillot, Drumont, Tharaud. Visons plus loin. Allons au fond de toutes ces cruautés, de toutes ces calomnies, de toutes ces vilénies, et cherchons-en la cause profonde. Car il y en a une. Autrement, comment la haine contre les Juifs eût-elle pu être entretenue dans le monde d'une façon aussi continue, sous le prétexte des accusations les plus variées, les plus inattendues, les plus invraisemblables aussi ? Haine du genre humain, déicide, mensonge, rapacité, vol, assassinat, trahison, bouleversements sociaux, accaparement du capital mondial, tout a été bon aux ennemis d'Israël pour dresser contre lui les foules aveugles, fanatisées par de calomnieuses menées.

Cette cause profonde, mes chers amis, inutile de la chercher bien longtemps. Elle réside uniquement dans notre indéfectible fidélité à la Tôrah. D'abord c'est cette fidélité qui inquiéta successivement Grecs, Romains, Chrétiens, Musulmans, les fit trembler pour leurs dieux ou leurs doctrines, pour leur existence même, et les amena à persécuter ceux avec lesquels ils redoutaient d'être confrontés. Et c'est aussi cette inébranlable fidélité qui soutint nos pères de l'antiquité dans leurs luttes contre les oppresseurs idolâtres ; c'est elle qui fit reculer les ar-

mées syriennes, plus tard les armées romaines, devant des poignées d'hommes indomptables, commandés par les Juda Macchabée et des Bar Cochéba; c'est elle encore qui, dans la Dispersion, rendit les fils d'Israël inconvertissables, irréductibles, invincibles.

Cette puissance unique de la Tôrah ne saurait, je crois, être contestée par personne, en ce qui concerne les siècles qui ont précédé les temps modernes. Depuis deux siècles on a vu, à la vérité, le fanatisme reculer de plus en plus devant la tolérance, les passions religieuses s'atténuer; et Israël a profité de cet heureux changement dans les moeurs; il a senti enfin se relâcher le joug de fer qui pesait sur sa nuque endolorie.

Mais alors un nouvel ennemi s'est dressé devant lui : l'antisémitisme économique. On ne nous reproche plus le déicide, parce que la science historique et critique a fait justice de cette absurde accusation. On ne crie plus, en temps d'épidémie, à l'empoisonnement des sources par les Juifs : la chimie est là pour analyser les eaux. La foule ne suivrait plus ceux qui accuseraient les Juifs de percer les hosties ou d'employer le sang chrétien pour la fabrication des pains azymes. Les très rares accusations de ce genre, qui se produisent encore, ne sont plus que des survivances et ne sont pas longtemps maintenues. Seulement une calomnie nouvelle, d'ordre social et économique, se fait jour : les Juifs aspirent à devenir les maîtres du monde ! Et comment s'y prennent-ils pour réaliser leur plan machiavélique ? D'abord en fomentant partout la Révolution, le Bolchévisme, le Communisme, le Bouleversement social, dans lequel on pêche en eau trouble ; ensuite en se rendant, peu à peu et sans bruit, par leur habileté financière et leur tacite conspiration, les possesseurs du Capital mondial.

Ainsi l'Antisémitisme, prétendu scientifique, de la fin du XIX^e siècle, né en Allemagne et se répandant de cette position centrale sur l'Europe entière, ne vise plus *ouvertement* la religion juive — car on veut passer pour avoir le respect des consciences — mais la race juive, race envahissante, dominatrice, dangereuse pour la paix du monde. Et ici le Sionisme, qui revendique une imaginaire nationalité juive, donne à l'Antisémitisme un puissant appui.

Alors, allez-vous me dire, notre fidélité à la Tôrah n'est plus pour rien dans la Persécution moderne ! Erreur. C'est encore

dans l'Ecriture sainte que finalement nos ennemis vont chercher leurs arguments et leurs preuves. Non pas certes dans notre Tôrah, dont les lois sociales, fondées sur l'Amour du prochain, défient toute interprétation sophistique, mais dans nos Prophètes, dont l'esprit révolutionnaire serait à la base du Collectivisme de Karl Marx et de Ferdinand Lassalle, du Communisme de Trosky et de Bela Kun. Si la finance juive rêve de domination universelle, nous dit-on, c'est parce qu'elle est nourrie de l'idée messianique, selon laquelle Israël doit « sucer le lait des nations ».

Je n'ai pas besoin, chers amis, de combattre devant vous ces haineuses déclarations, dont vous avez déjà fait justice. Vous savez en effet que les Prophètes n'ont jamais prêché que le respect du Droit et de la Loi, qu'ils n'ont plaidé que les causes saintes de l'orphelin et de la veuve, qu'ils avaient l'horreur de toute violence, de toute envie, de toute guerre sociale ; vous savez qu'ils étaient les fidèles disciples de Moïse, le plus humble de tous les hommes, et qu'on peut résumer tout leur réquisitoire social dans le commandement sublime du Lévitique : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Vous savez également que les temps messianiques, prédits par eux, sont ceux de la Fraternité des peuples, dans la connaissance et le culte du Dieu-Un ; que la prééminence finale d'Israël, peuple de pontifes, ne sera due qu'à la reconnaissance enthousiaste des nations, parvenues enfin à comprendre tout ce qu'avait d'injuste et d'odieux le traitement qu'elles infligeaient à leur libérateur spirituel.

Relisons, si vous le voulez, ces textes magnifiques, dont nos ennemis essaient en vain de dénaturer la grande pensée humanitaire et universaliste. De semblables tentatives de leur part montrent que la cause de l'Antisémitisme est bien perdue et qu'elle ne pourra bientôt plus s'appuyer que sur la base chancelante des plus vils intérêts matériels.

Je prie l'un de mes frères algérois, de vouloir bien donner lecture à l'assemblée de ces paroles de l'Ecriture sainte, afin de les bien graver dans les esprits :

1^o *La Révolution selon les Prophètes :*

Isaïe : 1, 15-18; x, 1-2; xxiv, 2-5; xxviii, 1-4; lviii, 3-7; lxxv, 17-25; lxvi, 12-23.

Jérémie : xxii, 13-17.

Ezéchiel : **XLV**, 7-9.

Osée : **x**, 12.

Amos : **II**, 6-16. — *Zacharie* : **IV**, 1-6; chap. **XIV**.

2^e Le Rêve capitaliste d'Israël :

Isaïe : **II**, 1-4, 12-22; chap. **LIII**; **LVI**, 1-7; chap. **LX**.

Michâh : **IV**, 1-7.

Zacharie : **VIII**, 20-23; chap. **XIV** ci-dessus.

Chers frères algérois, vous venez d'entendre la parole de feu de nos Prophètes. Aucun peuple, aucune littérature ne pourrait rien offrir qui approche de cette simple et mâle beauté. Milton et Victor Hugo pâlissent à côté de ces soleils, que la brume des siècles n'est pas parvenue à obscurcir.

Quant à l'Antisémitisme, avec toute sa littérature de haine et de mensonge, il ne vous apparaît plus que comme une ombre qui passe, et vous vous écriez avec le Psalmiste : « *Ache-reï hââm chékakhah lô, acheréï hââm ché Adônaï élôhâve*. » Heureux le peuple qui a un semblable destin, heureux le peuple qui a pour Dieu l'Eternel ! ».

Salut et fraternité !

Armand LIPMAN.



TROISIÈME LETTRE

SUR LE SABBAT

תְּבוּ

Versailles, le 14 Janvier 1929.

Chers frères et chères sœurs d'Alger,

Je vous ai parlé de la *Mission d'Israël*, puis de la *Persécution d'Israël*, qui résultait de cette mission même. Aujourd'hui je vous entretiendrai du symbole le plus expressif, le plus émouvant et le plus constant de notre mission. J'ai nommé la sainte loi du *Sabbat*.

J'aurai à vous exposer, le plus brièvement qu'il me sera possible :

L'importance doctrinale de premier ordre du *Sabbat* ;

Les avantages moraux du *Repos sabbatique* ;

L'inanité des objections qui ont été dressées contre cette institution divine par des esprits timorés ou sceptiques.

I. EXTRÊME IMPORTANCE DOCTRINALE DU SABBAT

1. *La sainteté du Repos sabbatique*. — Elle saute aux yeux des moins attentifs, du fait même que ce repos est commandé par la 4^e Parole du Décalogue et que le Décalogue ne commande aucune des autres observances formellement prescrites par la Tôrah. On a dit avec raison que les Tables de l'Alliance, שְׁנִי לְוַהֲזָה בְּרִית étaient la Charte divine, non seulement d'Israël, mais de l'Humanité entière. Voici cette 4^e Parole, dans l'Exode et dans le Deutéronome :

Exode XX, 8-11 : « Pense au jour du *Sabbat* pour le sanctifie fier. Durant six jours tu travailleras et t'occuperas de toutes tes affaires. Mais le septième jour est le *Sabbat* de l'E-

« ternel ton Dieu ; tu ne feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave homme ou femme, ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes murs. Car en six jours l'Eternel a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Eternel a bénii le jour du Sabbat et l'a sanctifié. »

Deutéronome V, 12-15 : « Observe le jour du Sabbat pour le sanctifier, comme le l'a prescrit l'Eternel ton Dieu. Durant six jours tu travailles et t'occupes de toutes tes affaires. Mais le septième jour est le Sabbat de l'Eternel ton Dieu ; tu ne feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave homme ou femme, ton bœuf, ton âne ni les autres bêtes, non plus que l'étranger qui est dans tes murs ; car ton esclave homme ou femme doivent se reposer comme moi. Et tu te souviendras que tu fus esclave au pays d'Egypte, et que l'Eternel ton Dieu t'en a fait sortir d'une main puissante et d'un bras étendu : c'est pourquoi l'Eternel ton Dieu t'a prescrit d'observer le jour du Sabbat. »

On le voit, le Sabbat est l'hommage constant, vivant, rendu par Israël au Dieu Créateur et Libérateur. En délivrant Israël de l'esclavage d'Egypte, Dieu l'a promu « peuple de pontifes » au service de l'Humanité (Exode XIX, 4-6). Complet universalisme.

Il ne faut donc pas s'étonner de la place prépondérante du Sabbat dans la Tôrâh, où il se trouve prescrit dans 13 passages différents (1). Les prophètes, fidèles précurseurs de la Tôrâh de Moïse, font aussi de l'observance sabbatique la pierre de touche de la fidélité d'Israël (voir ci-après, 2). La Loi orale fixe cette observance dans tous ses détails, pour le foyer et pour la vie publique (ibidem). Notre Rituel des prières, ce livre populaire entre tous, qui exprime la pensée d'Israël à travers les siècles, a donné au Sabbat la place d'honneur dans notre Culte public.

2. *Pas de Judaïsme sans Sabbat.* — Cette affirmation résulte de l'inscription même du Repos sabbatique sur les Tables du Décalogue. Ainsi l'ont compris les Prophètes, quand ils

(1) Genèse II, 2-3; Exode XVI, 4-5; 22-27; XX, 8-11; XXIII, 12; XXXI, 12-17; XXXIV, 21; XXXV, 2-3. — Lévitique XIX, 3; XXIII, 2-3; Nombres XV, 32-36; XXVIII, 9-10; Deutéronome V, 12-15.

ont prêché la fidélité au Dieu unique, ou quand ils ont prédit l'ère de la Fraternité de tous les peuples. Voici ces textes importants :

« Et les fils de l'étranger, qui s'agrègent à l'Eternel, se voulant à son culte, aimant son nom et devenant pour lui des serviteurs ; *tous ceux qui observent le Sabbat et ne le profanent point, qui persévérent dans mon alliance*, je les amènerai sur ma montagne sainte, je les comblerai de joie dans ma maison de prières, leurs holocaustes et leurs autres sacrifices seront agréés sur mon autel ; car ma maison sera dénommée : Maison des prières pour toutes les nations. » (Isaïe LVI, 6-7).

« *St tu cesses de fouler aux pieds le Sabbat, de vaquer à tes affaires en ce jour qui m'est consacré, si tu considères le Sabbat comme un délice, la sainte journée de l'Eternel comme digne de respect ; si tu le tiens en honneur en t'abs tenant de suivre tes voies ordinaires, de t'occuper de tes intérêts et faire de ceux-ci un sujet de tes entretiens, alors tu te délecteras dans l'Eternel et je te ferai dominer sur les hauteurs de la terre et jouir de l'héritage de ton aïeul Jacob...* C'est la bouche de l'Eternel qui l'a dit. » (Isaïe LVIII, 13 - 14).

« Et il arrivera constamment à chaque néoménie, à chaque Sabbat, que toute chair viendra se prosterner devant moi, dit l'Eternel. » (Isaïe LXVI, 23).

« Ainsi parle l'Eternel : *Evitez avec soin, pour votre salut, de porter des fardeaux le jour du Sabbat et de les introduire par les portes de Jérusalem. Ne transportez pas non plus de fardeau hors de vos maisons le jour du Sabbat et ne faites aucun ouvrage* ; mais sanctifiez le jour du Sabbat, comme je l'ai ordonné à vos ancêtres... Mais si vous ne m'obéissez pas en sanctifiant le jour du Sabbat et en vous obstinant de transporter des fardeaux et de franchir les portes de Jérusalem le jour du Sabbat, je mettrai le feu à ses portes ; il dévorera les palais de Jérusalem et ne s'éteindra pas. » (Jérémie XVII, 24-27).

« Je suis l'Eternel votre Dieu ; suivez mes lois, observez mes règlements et exécutez-les. Sanctifiez mes Sabbats ; qu'ils soient un symbole entre moi et vous, pour qu'on sa-

« che que je suis l'Eternel votre Dieu. Et les enfants se sont
« révoltés contre moi, ils n'ont pas suivi mes lois... ; ils ont
« profané mes Sabbats, et je songe à épancher mon courroux
« sur eux... parce qu'ils n'ont pas accompli mes règlements,
« et qu'ils ont méprisé mes lois, profané mes Sabbats et que
« leurs yeux ont été épris des idoles de leurs pères. » (Ezé-
chiel XX, 19-24).

« Elles m'ont fait ceci encore (Samarie et Jérusalem) ; el-
« les ont souillé mon sanctuaire ce même jour *et profané mes*
« *Sabbats.* » (Ezéchiel XXIII, 38).

« Je mettrai fin à toutes ses joies (il s'agit de la Palestine),
« à ses fêtes, ses néoménies, ses *Sabbats*, à toutes ses solen-
« nités. » (Osée II, 13).

Aussi l'observation du Sabbath fut-elle solennellement exigée dans le pacte que Néhémie, restaurateur du Judaïsme avec Ezra, présenta au peuple, au retour de l'exil de Babylone :

« ... à ne pas marier nos filles avec les populations du pays
« et à ne pas faire épouser leurs filles par nos fils ; *et au cas*
« *où les populations du pays viendraient débiter des mar-*
« *chandises et des denrées quelconques le jour du Sabbath, à*
« *ne rien leur acheter ni ce jour, ni les autres jours consa-*
« *crés....* » (Néhémie X, 29-32).

« A la même époque, (lors de l'inauguration du mur d'en-
« ceinte de Jérusalem), je vis en Juda des gens qui foulaien-
« des pressoirs le jour du Sabbath et qui transportaient à dos
« d'âne des charges de blé et aussi du vin, des raisins, des fi-
« gues et toute autre denrée, pour les introduire à Jérusa-
« lem le jour du Sabbath ; et je les admonestai le jour où ils
« procédaient à la vente de ces comestibles. Les Tyriens s'é-
« taient établis dans la ville et ils apportaient du poisson et
« d'autres marchandises et les débitaient, le Sabbath, aux Ju-
« déens dans Jérusalem même. Je fis des reproches aux no-
« bles de Juda (c'est Néhémie qui parle) et leur dit : « Com-
« ment pouvez-vous commettre une si mauvaise action : pro-
«扇er le Sabbath ? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, de
« telle sorte que notre Dieu a fait fondre tous ces désastres
« sur nous et sur cette ville ? Et vous, vous augmentez en-
« core la colère divine contre Israël en profanant le Sab-
« bat ! » Dès que les portes de Jérusalem commençaient à

« s'assombrir la veille du Sabbat, je donnai l'ordre d'en fer-
« mer les battants et de ne les rouvrir que le Sabbat une fois
« passé. Je postai aussi quelques-uns de mes hommes près
« des portes, pour empêcher qu'aucune charge ne fût introduite
« le jour du Sabbat. Les marchands et les débilets de toute
« espèce passèrent donc la nuit en dehors de Jérusalem, une
« ou deux fois. Et je leur donnai cet avertissement : « Pour-
« quoi vous tenez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous
« recommencez, je vous repousserai par la force. » A partir
« de ce moment, ils ne virent plus le Sabbat. » (Néhémie
XIII, 15-21).

La Loi orale, complément de la Loi écrite, a consacré tout un traité (*Michenah, Chabbath*) à régler dans ses détails l'observation sabbatique.

Nous ne pouvons ici pénétrer dans ces détails. Mais vous aimerez je pense, à entendre préciser le sens que la Michenah ou Loi orale a donné au mot de « travail » **מְלָאָכָה** *melākhāh*, employé par le Décalogue, et à connaître l'énumération, faite par la Michenah des 39 « travaux » principaux, interdits le jour du Sabbat. Voici donc cette définition et cette énumération.

Définition. — Par « travail » **מְלָאָכָה**, il faut entendre, non pas l'effort accompli, mais l'œuvre qui est résultée de cet effort et qui est une modification, volontairement apportée par l'activité humaine, aux formes des choses créées par Dieu. Il résulte de cette définition que le travail intellectuel n'est pas interdit le Sabbat ; au contraire, l'étude de la Loi en ce saint jour nous est recommandée.

En s'abstenant de produire aucune modification matérielle, l'israélite rend un symbolique et solennel hommage au Dieu créateur du monde ; son hommage au Dieu libérateur d'Israël est exprimé d'autre part par le repos sabbatique complet, accordé à l'esclave, à l'animal domestique, à l'étranger.

Enumération des principaux travaux interdits le jour du Sabbat (*Michenah*, traité *Chabbath*, chap. VII, 2. — Je dis, avec la Michenah « principaux » ; car toutes ces espèces d'œuvres comportent naturellement des variétés. J'ajoute que ces 39 travaux ou œuvres sont ceux que nécessita la confection du Tabernacle du désert et de ses accessoires, le plus noble produit de l'activité humaine, selon l'heureuse expression du grand

rabbin Samson Raphaël Hirsch נ"ז Les voici :

1. Semer.
2. Labourer.
3. Moissonner. — 4. Lier en gerbes. — 5. Battre le grain. —
6. Vanner. — 7. Nettoyer le grain. — 8. — Moudre. — 9. Cribler.
10. Pétrir. — 11. Cuire au four.
12. Tondre la laine. — 13. La laver. — 14. La battre. — 15. La teindre. — 16. Filer. — 17. Ourdir.
18. Faire deux boucles-liens [Ainsi traduit Rachi, en se servant du mot français « lisse » ou « lice » (tapis de haute lice, de basse lice, dit-on encore aujourd'hui)]. — 19. Tisser 2 fils. —
20. Séparer deux fils (dans la chaîne ou la trame).
21. Faire un nœud. — 22. Ouvrir un nœud.
23. Coudre à l'aide de 2 points. — 24. Déchirer, pour ensuite coudre à l'aide de deux points.
25. Capturer un chevreuil. — 26 Le juguler. — 27. Le dépouiller. — 28. Saler la peau. — 29. La préparer. — 30. Râcler les poils. — 31. La découper.
32. Ecrire deux lettres. — 33. Gratter (le velin) pour écrire deux lettres.
34. Bâtir. — 35. Démolir (pour rebâtir).
36. Eteindre le feu. — 37. Allumer le feu.
38. Aplanir à l'aide d'un marteau.
39. Transporter un objet d'un lieu dans un autre.

Il ne faut pas perdre de vue, pour saisir le rapport de toutes ces œuvres avec celles de la construction du Tabernacle, que celui-ci contenait les 12 pains de « proposition », des soûlives jumelées, désignées par des lettres inscrites sur elles, un autel où l'on offrait des sacrifices d'animaux et des produits agricoles, enfin qu'il était démontable et transportable.

Notre Rituel des prières, tant naturellement fondé sur la Loi écrite et la Loi orale, accorde au Sabbat une prééminence

marquée, en lui consacrant des formules spéciales dans les offices de toutes nos solennités, même dans ceux du jour de Kippour.

Le Sabbat est d'ailleurs la base même du *Culte public*, puisqu'il est le jour de la Lecture de la Tôrâh, lecture qui s'achève dans le cycle annuel de 52 Sabbats.

Il est aussi à la base du *Culte privé*. Les jours de la semaine hébraïque se décomptent à partir du Sabbat, 7^e jour de la semaine précédente.

Inauguré le vendredi soir par la maîtresse de maison (*Hadlaguath nér* reçue comme une fiancée dans l'Assemblée des fidèles (*Quabbalath Chabbath*), clôturé le samedi soir par le chef de la famille (*Habhdâlâh*), le Sabbat règne dans la famille juive, inondant tous les cœurs de sa sérénité et de sa sainteté.

Il est impossible de concevoir le Judaïsme sans l'observance sabbatique. Le grand rabbin Samson Raphaël Hirsch זצ"ל célèbre pour sa piété et sa science (1), s'exprime ainsi, à ce sujet, dans son livre « Le Sabbat juif », chapitre V :

« Le Sabbat, par son antiquité et sa haute valeur, se place en tête de toutes les institutions du Judaïsme, et c'est lui qui maintient toutes les autres institutions juives en pure relation avec la pure conception du Dieu vivant. C'est de la sainteté du Sabbat que résulte la sainteté d'Israël et de ses fêtes

מִכְהַשׁ הַשְׁבָת וִישְׁרָאֵל וְחַמְבָּס Effacez le Sabbat

« et vous aurez sapé la base d'Israël et de sa religion. Le sceau même de l'alliance, disent avec raison nos Sages, l'enfant israélite ne le reçoit qu'après avoir salué le premier Sabbat de son existence.

« Le Temple et l'autel pouvaient être ruinés, mais le Sabbat restait le sanctuaire inviolable :

» **קָדְשׁ הֵיא לְבָס** , qui accompagne l'israélite partout et toujours, et que l'israélite rebâtit à chaque septième jour
: **כְּעַשְׂוֹת אֶת-הַשְׁבָת לְהַזּוֹתָם בְּרִית עֲלָם** Voilà

(1) Grand rabbin du Grand Duché d'Oldenbourg, puis de la communauté orthodoxe de Francfort-sur-le-Main. — Mort en 1888.

« l'alliance éternelle à laquelle il adhère chaque jour de Sabbat. »

C'est cette observance sabbatique qui, avec la Circoncision, frappa le plus le monde romain, lors de sa prise de contact avec les Juifs, ainsi qu'en fait foi l'étymologie du mot « Samedi » venu de « sabbatti dies ». C'est elle qui, aujourd'hui encore, distingue les fils d'Israël dans leur dispersion.

Et aux apophthegmes fameux de Rabbi Eliazar ben Azaria (*Pirquès Abhôth* III, 17) nous pouvons hardiment ajouter celui-ci :

אֵין שַׁבָּת אֵין יְהוּדָה

« Pas de Sabbat, pas de Judaïsme ! »

3. *Pas de Judaïsme, pas de Sabbat.* — C'est la proposition inverse de celle que nous venons de démontrer. Elle vous surprend peut-être parce que vous songez aux jours hebdomadaires de repos des musulmans, des chrétiens et des libres-penseurs. Mais il y a repos et repos. Sans doute le vendredi et le dimanche encadrent notre Sabbat ; mais c'est à la façon des candélabres qui se font pendant des deux côtés de la pendule ou du bronze. Dans la symbolique garniture de cheminée du « Repos hebdomadaire », c'est le Sabbat qui demeure la pièce principale.

Nulle part ailleurs que dans le Judaïsme le Repos du 7^e jour n'a atteint au degré de sainteté du Sabbat. Les travaux de toutes sortes sont exécutés le dimanche et le vendredi par chrétiens et musulmans, sous les prétextes les plus variés.

A Versailles, le marché public se tient le dimanche matin, à 200 mètres à peine d'une des principales églises et l'évêque n'a jamais élevé la moindre protestation contre cet état de choses. Voici d'ailleurs ce qu'on lit dans le catéchisme de ce diocèse :

D. — Peut-on quelquefois travailler le dimanche ?

R. — Oui, on peut travailler le dimanche *en cas de nécessité*, mais alors il faut, autant que possible, en demander la *permission*.

D. — Ceux qui font travailler le dimanche sont-ils coupables ?

R. — Oui, ceux qui *font travailler* le dimanche sont *aussi coupables* que s'ils travaillaient eux-mêmes.

D. — Quelle est l'œuvre de religion par laquelle nous devons surtout sanctifier le dimanche ?

R. — *L'œuvre de religion* par laquelle nous devons surtout sanctifier le dimanche, c'est *l'assistance au Sacrifice de la Messe*.

On voit jusqu'à quel point l'idée du Sabbat se trouve oblitérée dans ce catéchisme. Et en effet le Dimanche n'est plus, dans le Christianisme, le symbole de la Création, mais celui d'une miraculeuse « Résurrection ». Il faut dire ici que les premiers Chrétiens observèrent très strictement le Sabbat juif, comme le prouve maint passage des Evangiles. Mais cette observance s'éteignit complètement au III^e siècle ; en l'an 325^e, le concile de Nicée, rendant la date de la Pâque indépendante du calendrier juif, rompit le dernier lien qui rattachait le christianisme au judaïsme.

Dans l'islamisme, le jour de repos, transféré du samedi au vendredi, ne diffère des autres jours de la semaine que par de plus longues heures de prière du fidèle dans la mosquée et par le ralentissement qui en résulte pour les affaires.

Quant au repos hebdomadaire légal et laïque, il est presque uniquement consacré aux divertissements et sports ; l'idée d'une sanctification quelconque de l'être humain en a été totalement bannie. Ce repos légal ne s'applique d'ailleurs qu'aux employés et non aux patrons.

Le *Repos sabbatique* en vue de l'élévation de l'esprit et du cœur vers un idéal supérieur, sans souci des intérêts matériels, ne se trouve donc réellement que dans le Judaïsme^e ; et nous pouvons dès lors compléter notre aphorisme du paragraphe précédent, en disant :

אַתָּה יְהוָה אֱלֹהִים שַׁבָּת

« Pas de Judaïsme, pas de Sabbat ! »

II. AVANTAGES MORAUX DU SABBAT

Il est, je crois, inutile d'insister sur les avantages hygiéniques d'un repos aussi complet que celui du Sabbat. Tout le monde admet la nécessité d'un jour de repos par semaine et la *Loi du repos hebdomadaire* découle de ce consentement universel. La Révolution française put bien fonder l'Enseignement public, plus ou moins copié par tous les pays, et le système métrique *décimal*, qui s'est imposé par sa simplicité à tant de nations. Mais elle échoua complètement dans sa tentative de substitution d'une *semaine de dix jours* (système décimal) à la *semaine hébraïque de sept jours*.

Le *décadi* n'eut qu'un règne éphémère, les corps humains se refusèrent à travailler neuf jours consécutifs, et l'on revint définitivement au *Repos du 7^e jour*.

Mais ce qui est souvent moins bien compris — et sur quoi il me faut insister quelque peu, — c'est la *sanctification* que le Sabbat apporte aux croyants. Sans doute, le repos physique est à la base de cette sanctification, puisque l'homme est une âme servie par des organes et que le repos du corps est la première condition de la liberté et de l'élévation de l'esprit. Cette élévation morale résulte à la fois de la préparation au Sabbat, de la jouissance du Sabbat et de la Clôture du Sabbat.

La préparation du vendredi après-midi dans la maison juive : mise en ordre des affaires, de la correspondance, préparation des aliments, des lumières sabbatiques, fait déjà pressentir à tous les membres de la famille, grands et petits, la venue prochaine de la belle « fiancée », qu'on recevra solennellement une heure avant que ne se couche le soleil du vendredi.

La soirée du vendredi, au retour de la synagogue, est délicieuse, avec les bénédictions des enfants par le père et la mère, les joyeux cantiques, le *Quiddouche* avant le repas (prière de sanctification, bénédiction du pain et du vin), le *Birkath Hammâzôn* (Bénédictions récitées après le repas), les douces conversations familiales jusqu'à l'heure du coucher.

Puis c'est la matinée du samedi, la Lecture publique de la

sidrâh (Pentateuque) et de la *Haphtârâh* (Prophètes), avec l'homélie qui suit immédiatement l'office. Au repas de midi, sanctifié comme l'avait été celui du vendredi soir, succéderont quelques visites à des malades ou à des personnes en deuil, riches ou pauvres, peu importe. Quel contraste avec les bruyants, et parfois si grossiers divertissements du Dimanche après-midi ! L'office de *Minhâh*, au cours de l'après-midi, sera marqué par la lecture publique de la première *parâchâh* (coupure) de la sidrâh du Sabbat suivant ; celui-ci se trouve ainsi idéalement relié au Sabbat actuel, et tous les Sabbats de l'année forment ainsi comme une couronne tressée en l'honneur de la Tôrâh.

Mais le soir approche, et avec lui la Clôture du Sabbat. Dès qu'on pourra discerner les trois premières étoiles au firmament, ce sera l'heure de la prière du soir, *Arbhith*, qui va inaugurer la semaine nouvelle et se terminera par la symbolique illumination de l'*Habhdâlâh* (*séparation* entre le saint jour du Sabbat et les jours profanes de la Semaine). Oh ! le magnifique Rembrandt que ce Chef de famille, entouré des siens, qui, le cierge allumé dans la main, récite, avant de l'éteindre dans le vin consacré, cette splendide bénédiction :

« Sois bénî, Eternel, maître de l'univers, qui distingue entre « ce qui est sacré et ce qui est profane, entre la lumière et les « ténèbres, entre Israël et les nations (dont Israël est le pontife), entre le 7^e jour et les 6 jours ouvrables. Sois bénî, Eternel qui distingues entre le sacré et le profane ! »

Avec quelle ardeur et quelle foi tous vont se remettre au travail qui les attend !

Pendant 25 heures consécutives, l'israélite, débarrassé de tout travail, de toute préparation au travail, de toute pensée de travail, libre de toute préoccupation matérielle, a vécu de la pure vie de l'esprit. Il s'est sanctifié en élevant, à chaque instant de cette journée sainte, sa pensée vers le Dieu créateur de l'univers, en qui il met toute sa confiance. Il a réellement joui d'un avant-goût des félicités éternelles, selon la déclaration de la fin de la *Birkath Hammâzôn* du Sabbat :

« Le Miséricordieux nous fera hériter du jour où tout est bonheur et repos : de la vie éternelle. »

Un tel verset à la fin d'un repas de fête, grandeur unique du Judaïsme !

III. OBJECTIONS CONTRE LE REPOS SABBATIQUE

Et cependant les sceptiques, parfois même des croyants hésitants, font au Repos sabbatique des objections, qu'ils abritent tantôt sous les grands noms de la Civilisation ou du Civisme, et tantôt plus modestement sous la prosaïque étiquette des intérêts matériels.

Examinons-les avec soin.

1. *La Civilisation.* — Comment, nous dit-on, l'institution sabbatique pourrait-elle tenir en face de la Société moderne ? Allez-vous arrêter les transports, les usines de force motrice, vous priver du gaz d'éclairage, de l'électricité, des communications indispensables à la vie quotidienne ?

C'est là pure pétition de principe. Si le Repos sabbatique avait force de loi, notre civilisation et notre société prendraient un autre aspect et une autre direction. Il y aurait peut-être une moindre production et une moindre consommation ; mais ce n'est pas sûr : aux Etats-Unis, plusieurs producteurs viennent en effet d'expérimenter avec succès la semaine de 5 jours ouvrables seulement, le samedi et le dimanche étant fériés, le samedi consacré aux sports, le dimanche au repos religieux. Nous israélites, nous n'en demandons pas tant : un seul jour de Sabbat.

Mais admettons une restriction de la production et de la consommation. Où serait le mal ? La vraie richesse, ont dit nos Sages, consiste pour l'homme à se contenter de son sort. Le luxe, même si on le décore du nom de « Confort », est loin de favoriser les bonnes mœurs et d'engendrer la vertu.

On peut parfaitement concevoir une société moderne, dotée de toutes nos inventions scientifiques, où le Repos sabbatique serait observé « à la juive ». Toutes les dispositions nécessaires auraient été prises à cet effet. Le jour de Sabbat, il ne serait ni fabriqué, ni expédié, ni reçu, ni vendu aucune marchandise ; toutes ces opérations n'auraient lieu que pendant 6 jours, et le 7^e jour serait jour de repos complet ; les trains seraient bloqués pendant 25 heures, les usines et le commerce chômeraient, les hommes vivraient d'une vie spirituelle plus haute.

Le Sabbat n'entraverait en rien le *Progrès social*. Il le favo-

riserait au contraire, en enseignant aux hommes l'économie, la prévoyance, le profond respect de la dignité humaine, l'entraide (car il faudrait aider le pauvre pour lui permettre la célébration du Sabbat), l'amour de Dieu et du prochain.

2. *Le Civisme.* — Du terrain social général nous voici maintenant transportés sur le terrain purement israélite. On nous dit qu'en observant un jour de repos différent de celui de nos concitoyens, nous nous séparons d'eux de la façon la plus éclatante et la plus regrettable, formant ainsi comme un Etat dans l'Etat.

Reproche grave, s'il n'était puéril.

Il faut donc que tout le monde pense de même ? Que les israélites renoncent à leur Sabbat, parce qu'il a plu à des conciles de reporter ce sabbat au lendemain, et au prophète de la Mecque de l'avancer d'un jour ?

Seuls des esprits déséquilibrés ou animés d'une mauvaise pensée pourraient soutenir semblable thèse.

Nous l'avons dit plus haut : Pas de Judaïsme sans Sabbat ! Dès lors renoncer au Sabbat, ce serait renoncer au Judaïsme.

La secte protestante des « Adventistes du 7^e jour », née aux Etats-Unis il y a une cinquantaine d'années, et qui a aujourd'hui des adeptes dans tous les pays de l'Europe, est d'ailleurs revenue au Repos sabbatique (je ne dis pas à l'Observance sabbatique telle que l'a prescrite la Loi de Moïse), et elle déclare que le dimanche est le premier des jours ouvrables. Sur quoi se fonde-t-elle pour cela ? Sur le Pentateuque et sur les Evangiles, en dédaignant les décrets des Conciles. Personne ne lui reproche de ce fait un manque de civisme.

Ainsi l'objection tirée du civisme est sans valeur.

3. *L'intérêt matériel.* — Oh ! ici nous touchons au vif de la question. Le Sabbat, disent ceux qui ne l'observent pas, ruine ceux qui l'observent.

Dans notre société, il est évidemment plus facile de ne pas chômer, que de chômer, le samedi. L'Israélite qui chôme manquera beaucoup d'affaires, du fait même que le samedi, en sa qualité de dernier jour de la semaine civile, sera généralement grossi de tous les oublis et déficits industriels ou commerciaux des 6 jours ouvrables.

Je reconnaiss que la perte d'argent existe ; mais elle n'est pas aussi importante qu'on le pourrait croire à première vue.

Celui qui s'est reposé le samedi peut travailler le dimanche, produire et vendre ce jour-là, dans une certaine mesure. Il bénéficiera des besoins qui se produisent fatalement aussi le dimanche, chez certains consommateurs. Il est de plus possible d'accélérer quelque peu la cadence de la production et des échanges le jeudi et le vendredi, en prévision de la halte absolue : vendredi-soir à samedi-soir, et de la halte relative du dimanche. Voilà pour le patron.

Et l'ouvrier, l'employé israélite ? Il devra rechercher les postes où le repos sabbatique lui sera assuré, ce qui n'est pas chose commode. Le patron non-israélite — et aussi hélas ! de notre temps beaucoup de patrons israélites — lui demanderont 6 jours de travail, dont le samedi. S'il ne trouve pas la place à Sabbat assuré, qu'il cherche, il lui faudra donc ou transgresser, contre sa volonté, ou mourir de faim avec ses enfants, s'il n'est pas secouru par ses coreligionnaires. Voilà l'israélite dont le sort est digne de toute notre pitié et que nous avons l'impérieux devoir de soulager dans son angoissante situation.

Toute une organisation serait à prévoir dans ce but. Pensez-y chers frères et chères sœurs de la belle communauté d'Alger, qui doit devenir sur la terre d'Afrique — elle est en chemin — une « mère en Israël » !

C'est sur ces paroles de confiance et d'espoir que je veux vous quitter aujourd'hui, en demandant à Dieu de vous bénir et de bénir vos demeures. Amen.

Commandant Armand LIPMAN.

P. S. — Je joins à cette lettre un petit poème sur le Sabbat, qui la complétera agréablement si vous voulez bien lui accorder toute votre indulgence.



CONFÉRENCE SUR LA CHANSON DE RAVOURÉ

AU PEUPLE D'ISRAËL !

« *Souviens-toi du Sabbat !* » Commandement auguste !
Israël au pied du Sina
L'entendit en tremblant ; car ce peuple était juste
Quand le Décalogue tonna.

Sur l'autel du foyer le Repos sabbatique,
Don de sainteté, don d'amour,
Devait s'offrir à Dieu comme un encens mystique,
A chaque septième jour.

Mais bientôt Israël dédaigne sa venue,
Et quand un prophète au Sabbat,
Dont il voit dans Sion la gloire méconnue,
Veut ramener ce peuple ingrat,

L'injure violente ou le mordant sarcasme
Paralyse sa noble ardeur.
Jérusalem est sourde ; aux cris d'enthousiasme
Elle répond par sa tiédeur.

Puis c'est le long exil, où s'épurent les âmes :
Israël revient à sa foi.
Sous le fer imposant de ses bourreaux infâmes,
Du Sabbat il garde la loi.

Dix-neuf siècles de sang !.. Mais voici qu'un grand souffle
A passé sur le vieux ghetto.
Le pauvre juif enfin debout se dresse et souffle...
Sauvé ! Plus de « *san benito* » !

Hélas !... Ivre au grand air, la cavale rebelle
Se vautra dans la Liberté.
Et pour les libérés s'ouvre l'ère nouvelle
De la folle Infidélité.

Peuple élu, repens-toi, quitte la triste voie,
Reprends le chemin glorieux !
De tes instincts grossiers cesse d'être la proie,
Sois libre et fier, mais sois pieux !

Observe ton Sabbat, ton saint jour d'Alliance ;
N'écoute plus les faux savants ;
Ne crains pas, insensé, que l'œil de la Science
Scrute tes rites émouvants.

Vous, mes sœurs, de Sarah fidèles héritières,
Sous votre toit familial
Allumez saintement les brillantes lumières,
Aux anges servant de fanal.

Entrez dans nos maisons, sabbatiques délices !
A cette terre de combat
Apportez de l'Eden les splendides prémices.
Venez, entrez, paix du Sabbat !

Armand LIPMAN.



Alger, le 20 Décembre 1928.

Conférence de M. Joseph HANOUNE

Manassé Ben Israël et les Juifs d'Amsterdam

Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi tout d'abord remercier notre vénéré président pour les paroles trop aimables par lesquelles il vient de me présenter auprès de vous. Je dois à la bienveillance qu'il a toujours témoigné aux jeunes, l'honneur de parler encore une fois à cette place.

Dans une brillante causerie qu'il a faite ici-même il y a déjà plusieurs mois, M. Robert Confino a dit quelques mots de Manassé Ben Israël.

Cette personnalité d'un intérêt universel mérite qu'on s'y arrête plus longuement (1).

Regardez un instant ce portrait, ce vieillard beau comme un patriarche c'est Manassé Ben Israël peint par un artiste génial : Rembrandt, dont il était l'ami.

Manassé fut l'un des esprits les plus distingués du XVII^e siècle. Avec le grand philosophe Moïse Mendelssohn, Adolphe Crémieux, le Baron Edmond de Rothschild et combien d'autres encore, il mérite de figurer dans la galerie des bienfaiteurs d'Israël et de prendre rang parmi les hommes d'élite que la postérité honore.

Ses titres de docteur de la Loi, de docteur es-sciences, de philosophe et de théologien, les démarches qu'il fit en faveur des Juifs en Angleterre, lui assurent, d'autre part, *comme nous le verrons*, une place importante dans l'Histoire de la littérature juive (2).

(1) Rembrandt, qui compta parmi ses amis, nous a laissé son portrait.

(2) Voir Kayserling : « Menassé Ben Israël », Berlin 1861.

Certains le font naître, en 1604, à Lisbonne, capitale du Portugal. D'après son acte de mariage, conservé dans les archives de la ville d'Amsterdam, il serait venu au monde, en France, à La Rochelle, pendant le court séjour qu'y firent ses parents, fuyant alors les tortures de l'Inquisition. Ils émigrèrent à Amsterdam. Là, jeune encore, il eut pour maître un savant rabbin, Isaac Uriel. A l'âge de dix-huit ans, il lui succéda en qualité de rabbin prédicateur de la synagogue de cette ville. Son père ayant perdu tous ses biens, il fonda une imprimerie pour vivre.

A vingt-huit ans, il publie en espagnol un ouvrage : « Le Conciliador », qui lui valut la réputation d'un des plus savants théologiens que nous ayons eu, après Maïmonide et Abrabanel. Il y confronte les opinions diverses des commentateurs de la Bible. Il a été depuis traduit en hébreu, sous le titre de **ספר המכברין**

Manassé était aussi versé dans les littératures étrangères que dans la théologie chrétienne ; il écrivait plusieurs langues avec une égale facilité.

Ses ouvrages, que je vais vous citer, portent la plupart, l'empreinte d'une vaste érudition et recèlent ses tendances mystiques. Ils furent accueillis avec une vive satisfaction par tous les savants juifs et chrétiens de l'époque.

Il traite de l'immortalité de l'âme et de la métémpsychose dans un ouvrage en hébreu : « Nichmat haïm », de la fragilité humaine dans un autre ouvrage espagnol ; dans celui intitulé : « Espérance d'Israël » il affirme que les dix tribus que le roi d'Assyrie Salmanazar avaient exilées se trouvaient au fond de l'Amérique.

Il fit paraître d'autres livres sous les titres suivants : « De la Résurrection des morts et du jour du jugement » ; « De la divinité et de l'autorité de la Loi de Moïse ».

En latin, il écrivit ses « Problèmes sur la Création » et un « Abrégé de la Michna ». On a encore de lui une grammaire hébraïque (Sapha Bérura), une quantité de sermons en espagnol et en portugais et plus de deux cents lettres adressées à des savants.

Manassé Ben Israël jouit de la considération d'éminents hommes d'Etat, ainsi que des sommités littéraires et scientifiques de l'Eu-

rope. Il fut en relation d'estime avec le célèbre diplomate et historien hollandais Grotius ; avec Van Baerle, poète, philosophe et médecin ; avec le savant Jean Beverwick et, enfin, avec Joseph et Isaac Vossius ; le premier, savant historien, littérateur et philosophe de grande valeur ; le second fut chambellan de la reine Christine de Suède.

Cette reine admirable, à peine montée sur le trône, malgré son zèle pour la religion chrétienne, attira les Juifs dans son royaume, les protégea et leur accorda toutes espèces d'honneurs et de distinctions. En son honneur, Manassé composa des poésies en hébreu et lui offrit ses ouvrages.

Comme ses illustres devanciers, Gabirol, Juda Hallévy, Moïse Ben Azra, Joseph Albo, la doctrine mystique séduisit Manassé.

Il fut hanté de rêves messianiques et se nourrit des ouvrages des cabbalistes. La Cabbale était vénérée dans presque toutes les communautés.

Les théories sur l'origine des âmes de deux rabbins, Isaac Louria et Haim Vital, troublaient alors les esprits en Europe, tandis que le fameux faux Messie Sebbataï Cevi faisait passer comme un vent de folie sur ses coreligionnaires.

Vous savez comment il finit. Le gouvernement turc le fit emprisonner et il se résolut à coiffer le turban ; sa femme aussi se convertit à l'Islamisme. Il mourut dans l'exil en Albani, oublié de tous.

Mesdames, Messieurs,

Non contente d'avoir poussé les rois catholiques Ferdinand et Isabelle à expulser les Juifs d'Espagne, l'Inquisition continua, durant le XVII^e siècle, et malgré l'intervention des papes, d'emprisonner et de brûler les Marranes fixés en grand nombre au Portugal. Des centaines de familles juives, pour échapper aux fureurs de cette institution, allèrent demander un refuge et une nouvelle patrie à la Hollande tolérante qui était pourtant sous la domination de Philippe II, roi de Portugal.

Après mille épreuves, ils s'établirent à Amsterdam. Ils furent reçus d'abord avec une certaine défiance ; mais on cessa bientôt de les inquiéter, car ils avaient apporté dans cette ville, avec leurs capitaux, leurs industries et leur science.

Deux poètes : Jacob Belmonte et Paul de Pina, y fondèrent une communauté.

Grâce aux relations qu'ils entretenaient avec leurs frères du Brésil et des autres pays, ces Juifs favorisèrent le développement et les progrès économiques des Pays-Bas.

Au XVII^e siècle, Amsterdam était devenue une ville plus riche et plus peuplée que Londres et, comme Salonique, elle était à demi-israélite.

Les Juifs y avaient leur cimetière, leurs écoles, une Académie, des Institutions de bienfaisance, des synagogues magnifiques. Celle qui fut inaugurée en 1675 fut chantée dans des poésies. Leur situation reçut même une consécration légale. Ils ne furent nullement inquiétés dans l'exercice de leur culte ; on ne leur imposa aucun signe distinctif, ni impôt extraordinaire d'aucune sorte.

..

En 1796, lorsque la république fut proclamée en Hollande, 50.000 Juifs furent émancipés, malgré l'opposition des chefs des communautés et des rabbins. Un certain nombre de restrictions qui pesaient encore sur eux disparut et ils furent appelés aux fonctions publiques.

Je ne puis m'empêcher ici de citer ces paroles d'un sociologue français du siècle dernier, Jean Finot (1) : « Dans tous les pays, l'intensité des traits qui distinguent les Juifs de leur entourage se réduit à leur situation politique et sociale. Lorsque les barrières qui les séparent des autres cohabitants disparaissent, les Juifs finissent par ressembler de plus en plus, intellectuellement et biologiquement, à leur entourage immédiat. »

Nous le voyons chaque jour.

..

Un cénacle de rabbins, parmi lesquels Joseph Pardo, Saül Mortera, Isaac Aboab et Manassé Ben Israël, firent d'Amsterdam un centre de vie intellectuelle intense. Grâce à l'activité de tels hommes de cœur, cette communauté qu'on avait surnommée « la Jérusalem hollandaise » et qu'un jeune poète, David Yéchouroun, chanta dans des vers d'une superbe allure, cette communauté devint aux yeux du monde chrétien et juif la première d'Europe, par la richesse, par le nombre de ses membres et par la culture des Belles-Lettres particulièrement.

(1) « Le Préjugé des Races », p. 441.

Amsterdam était devenue, en effet, une pépinière de beaux esprits grâce à la libéralité de mécènes juifs et à ses célèbres imprimeries hébraïques qui supplantèrent bientôt celles de Venise, de Pologne et de l'Orient.

Parmi les écrivains, poètes, philosophes, médecins qui fleurirent aux XVII^e et XVIII^e siècles, citons :

Uriel da Costa, qui fut excommunié en pleine synagogue pour avoir osé attaquer le judaïsme traditionnel ; les rabbins avaient introduit, en effet, une discipline sévère et il ne fallait pas plai- santer avec la religion. Ce philosophe termina une existence tourmentée, par le suicide, à l'âge de 50 ans.

Baruch Spinoza, ce penseur « ivre de Dieu », qui ne connaît d'autre passion que la soif de la vérité, d'autre joie que celle de l'esprit. Il naquit à Amsterdam en 1632, mais sa famille était originaire d'Espagne. Ses maîtres, Manassé Ben Israël et Morteira, lui enseignèrent la Bible et le Talmud. Il étudia seul ensuite les grands philosophes juifs du Moyen-Age. Agé de vingt-quatre ans, il fut lui aussi excommunié pour ses opinions hérétiques. Ayant lu les œuvres de Descartes, il rompit avec la religion de ses pères et attaqua le judaïsme. D'après lui, le Pentateuque n'a pas été écrit par Moïse. Déclinant les honneurs et n'ayant plus aucun rapport avec ses coreligionnaires, il se retira près de La Haye, dans une maisonnette, partageant, dans une joyeuse sérénité, son activité entre la pensée et un métier manuel, à l'instar des docteurs de la Loi. Il polissait des verres de lunette et il écrivait, dans une langue incomparable, ses œuvres immortelles qui soulevèrent de violents orages. Je veux parler de son fameux traité de « Théologie politique », qui est un ouvrage de critique historique appliquée à la Bible et de l' « Ethique » ou traité de morale qui contient l'exposé méthodique de sa doctrine.

Il mourut, en 1677, dans la pauvreté, après une longue maladie, à La Haye, où il a sa statue maintenant.

Deux poètes : Jonas Abrabanel et David Abenatar, traduisent les Psaumes en vers espagnols ; un autre, Jacob Belmonte met en vers l'Histoire de Job.

Jacob Abendana traduit, également en espagnol, la « Michna » avec les Commentaires de Maimonide et le célèbre ouvrage de

philosophie religieuse : « Le Kozari » que le poète Juda Hallévy écrivit au XII^e siècle.

La langue de la patrie perdue, si chère aux cœurs des Marranes expulsés, resta plusieurs siècles encore leur langue parlée et écrite.

David Cohen De Lara, célèbre talmudiste, kabbaliste et philologue consommé, traduisit en castillan la plupart des ouvrages de Maïmonide.

Salomon Oliveyra, rabbin, poète et grammairien.

Balthazar De Castro : Il fut d'abord médecin et philosophe en Espagne ; il se rendit ensuite à Amsterdam où il attaqua la doctrine de Spinoza.

Daniel De Barrios, historien, poète lyrique et dramatique, composa une Histoire universelle juive, diverses comédies et son œuvre la plus importante : « Le Chœur des Muses », divisé en neuf parties, dédiées chacune d'elles à l'une des filles d'Apollon.

Abraham Zaccuto, médecin célèbre ; il fut en correspondance avec d'illustres personnalités.

Joseph Penso, poète et écrivain de talent.

Jacob Cansino, savant orientaliste ; il composa un ouvrage sur Constantinople dans l'antiquité. Enfin, le célèbre poète religieux Haïm Luzzato. Il naquit à Padoue, en Italie. Le rabbinat de Venise l'obligea à quitter sa ville à cause de ses extravagances cabbalistiques. Il fut cordialement accueilli par ses coreligionnaires d'Amsterdam. Il écrivit plusieurs drames et cent cinquante psaumes en vers hébreux d'une pureté et d'une élégance remarquables. Il alla mourir en Palestine, en 1747, âgé de 40 ans.

Mesdames, Messieurs,

A l'exemple de l'illustre théologien et diplomate Don Isaac Abrabanel, Manassé employa son influence et ses puissantes relations à l'amélioration du sort de ses coreligionnaires. Un sentiment très élevé du devoir se joignait chez lui à une dignité de manières qui lui avaient valu le respect universel dans cette ville d'Amsterdam où il était arrivé inconnu. Il inspirait à tous la sympathie et les plus grands savants de son temps l'honorèrent de leur amitié.

Quelques années avant sa mort, en 1650, Manassé Ben Israël

adressa au Parlement anglais une requête intitulée : « La Délivrance d'Israël » dans laquelle il sollicitait de l'Angleterre, afin de hâter la venue du Messie, annoncé par le livre de Daniel, l'autorisation pour les Juifs de revenir dans ce pays d'où ils avaient été expulsés au nombre de 15.000, par Edouard I^{er}, en 1290.

Pourquoi s'est-il adressé de préférence à l'Angleterre demanderez-vous ? Parce qu'il s'imaginait, dans sa naïveté, que ce pays était aux confins du monde habitable, qu'il ne renfermait aucun Juif et que la nation juive devait être dispersée par tout. C'est alors que le Messie arriverait.

Cette requête fut accueillie avec la plus grande bienveillance par le Parlement. « Si les membres avaient parlé hébreu, écrit Graëtz, on aurait pu se croire revenu en Judée. »

Sur ces entrefaites la guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande. Olivier Cromwell s'empara du pouvoir et constitua un nouveau Parlement composé de gens qui professaient tous le plus grand respect pour les antiques institutions du judaïsme et pour le « Peuple de Dieu », le seul qui ait survécu aux plus puissants empires de l'antiquité.

Manassé revint donc à la charge, en 1654, une fois la paix signée. Le Parlement lui envoya alors un passeport pour venir discuter à Londres même la question du retour de ses coreligionnaires. Pénétré, d'autre part, de l'esprit de la Bible, le parti des « puritains » et son chef Cromwell étaient tout disposés à aider Manassé dans son projet.

Cromwell, surtout, esprit ouvert, savait quels avantages considérables l'Angleterre, dont le commerce était à l'époque bien moins prospère que celui de la Hollande, retirerait de la présence de riches marchands juifs espagnols ou portugais. Peut-être nourrissait-il aussi le projet de les convertir plus tard à sa religion !...

Manassé Ben Israël, au comble de la joie, se rendit donc à Londres, vers la fin de l'année 1655, accompagné du rabbin Jacob Sasportès et d'autres personnalités.

Cromwell leur fit le plus cordial accueil et reçut comme présent un splendide plateau en argent (1). Le judaïsme doit l'associer dans une reconnaissance commune avec l'abbé Grégoire qui, au sein de

(1) Il fut exposé à Londres en 1886.

l'Assemblée Nationale, en 1790, demanda l'émancipation des Juifs en France.

Cromwell plaida chaleureusement en faveur du séjour des Juifs en Angleterre dans la séance de la commission qu'il présida, le 18 décembre 1655, en faisant ressortir que l'édit de proscription promulgué jadis contre eux n'avait pas été sanctionné par le Parlement.

Mais il n'avait pas compté avec le fanatisme du clergé et l'ignorance populaire.

Les débats furent laborieux...

D'un autre côté, les préoccupations intérieures et extérieures ne laissèrent pas à Cromwell assez de loisirs pour prêter un concours efficace à Manassé qui, peiné de voir qu'on renouvelait contre les Juifs toutes les anciennes et les plus sottes calomnies, comme l'usage du sang chrétien à la fête de Pâque, publia un mémoire demeuré célèbre qui souleva, bien entendu, d'ardentes passions. Je vais vous en lire les passages les plus marquants, traduits en français :

« ...Je verse des larmes amères et j'éprouve une douloureuse angoisse quand j'entends les chrétiens lancer une aussi épouvantable accusation contre les pauvres et malheureux juifs, auxquels ils reprochent d'assassiner des chrétiens pour faire usage, à la fête de Pâque, de leur sang qu'ils mêleraient aux pains azymes. Je jure que je n'ai jamais vu pratiquer un tel usage en Israël ; chacun sait que le sacrifice et le sang ne sont plus en usage chez les Juifs. Qu'il me suffise de dire qu'un pape même, dans un concile, a relevé la fausseté de cette imputation (1). Tous les princes d'Italie, ainsi qu'Alphonse Le Sage, roi d'Espagne, estimèrent qu'il n'y a en tout ceci qu'une pure invention, très utile à qui veut confisquer les biens des Juifs innocents. »

Il réfute aussi l'accusation d'usure :

« En ce qui concerne l'usure, elle n'est pas particulière aux Juifs. Ceux qui, chassés d'Espagne, vivent en Turquie, en Italie, en Hollande et à Hambourg, n'éprouvent pour elle que de l'horreur. Les mêmes Ecritures qui nous autorisent à prêter à intérêts aux sectateurs d'une autre religion, nous interdisent expressément de

(1) Elle a été aussi proclamée par d'autres papes : Innocent IV, Grégoire X, Clément XIV, ainsi que par l'empereur Frédéric II.

dépouiller, de tromper ou d'exploiter qui que ce soit, à quelque confession qu'il appartienne. Selon notre Loi, voler ou duper un étranger est un péché beaucoup plus grand que de nuire à un coreligionnaire, car le Juif est tenu de se montrer humain envers tout être humain, il a reçu l'ordre de ne haïr ni l'Iduméen, ni l'Egyptien, d'aimer et de protéger l'étranger qui habite au milieu d'Israël.

« S'il se trouve des Juifs qui agissent contrairement à ces prescriptions, ils ne le font pas en tant que Juifs, mais en tant que créatures détestables ; on rencontre parmi toutes les nations des coquins et des usuriers. »

Il termine enfin par ces belles paroles :

« Je supplie humblement l'honorable nation anglaise de lire mon exposé avec impartialité, sans préjugé et sans passion et de faciliter l'avènement des temps annoncés par les prophètes, pour que nous puissions nous réunir dans l'adoration de Dieu et assister aux consolations de Sion. » (1).

..

Ce plaidoyer produisit une impression favorable et Cromwell se décida à sortir de la réserve qu'il s'était imposée jusque là.

Les Juifs furent autorisés à s'établir en Angleterre, à célébrer leur culte, à acquérir un cimetière. Ils furent cependant soumis à certaines restrictions ; ils étaient considérés comme étrangers et payaient la taxe comme tels.

La communauté des Marranes, qui s'était établie à Londres, appelée « Communauté juive portugaise », fut dirigée successivement par plusieurs rabbins distingués, originaires d'Amsterdam ; ce sont : Jacob Sasportès, Jacob Abendana et le savant talmudiste et philosophe David Neto qui écrivit une « Histoire de l'Inquisition en Portugal ».

..

Quand Manassé manifesta le désir de retourner en Hollande, Cromwell le combla d'honneurs et lui accorda une pension annuelle

(1) Le grand et modeste philosophe juif allemand Moïse Mendelsohn, qui travailla par ses ouvrages à l'amélioration morale de sa race, écrivit une préface à ce mémoire, qu'il fit traduire en allemand, un siècle environ après la mort de Manassé.

de cent livres. Il n'en jouit pas longtemps, car il mourut en chemin à Middelbourg, âgé de 53 ans (1657). (1).

Sa tombe, relevée en 1880 par Henrques de Castro, se trouve au cimetière des Juifs portugais, à Ouderkerk, près d'Amsterdam. Elle porte une belle épitaphe en espagnol. J'en cite un passage traduit en français :

« Il ne mourut pas, car il vit au ciel dans la suprême gloire
« Et sa plume laisse sa mémoire immortelle sur la terre. »

..

Au début du XIX^e siècle, la cause de l'émancipation des Israélites fut éloquemment soutenue par le grand historien anglais Macaulay et Benjamin Disraéli.

Ce dernier, descendant des expulsés d'Espagne, partit visiter l'Egypte et la Palestine avant de devenir un écrivain célèbre et un illustre homme d'Etat. Bien que converti, il s'est fait, dans plusieurs de ses livres, l'apologiste de la race dont il était issu. C'était, de plus, un sioniste. Et s'il revenait il ne cacherait pas sa joie d'assister à la renaissance de la Palestine. En plein Parlement, il dit un jour : « Que c'était la plus néfaste erreur pour un parti conservateur de persécuter les Juifs, race essentiellement conservatrice.

« Vous enseignez à vos enfants l'histoire des Juifs, les jours de fête vous lisez à vos peuples les exploits des héros juifs ; chaque dimanche, si vous désirez chanter les louanges du Très-Haut, ou trouver consolation dans votre douleur, vous cherchez l'expression de ces sentiments dans les chants des poètes juifs. C'est en exacte proportion de la sincérité de votre foi que vous devriez souhaiter accomplir ce grand acte de justice éternelle. » (2).

Ce n'est qu'en 1860 seulement, à cause de la résistance opiniâtre des Lords, que l'émancipation politique des Israélites anglais fut votée. En France, c'était déjà chose faite après la Révolution.

Il faut dire à leur honneur qu'ils s'en sont montrés dignes par leurs mœurs, leurs qualités d'initiative, leur activité intelligente et leurs sentiments patriotiques. Le judaïsme anglais a produit des hommes distingués : Lord Lionel de Rothschild, le philanthrope

(1) V. Hugo a mis en scène Manassé Ben Israël dans son fameux drame en vers intitulé « Cromwell » qu'il écrivit en 1826.

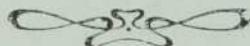
(2) Voir « La Vie de Disraéli » par André Maurois.

Sir Moses Montéfiore, Sir Herbert Samuel et le grand écrivain Zangwil qui a parlé des Juifs modernes d'Angleterre dans ses romans que vous connaissez tous et à qui André Spire a consacré une belle étude dans son ouvrage : « Les Demi-Juifs ».

Mesdames, Messieurs,

De nos jours encore, hélas ! l'admission des Juifs aux Droits de l'homme et du citoyen n'est pas reconnue comme une loi organique dans certains pays, malgré les efforts déployés par des hommes courageux.

En dépit de ses ennemis, Israël, confiant dans son Dieu, marche toujours en avant sur la route du progrès et de la civilisation.



Alger le 27 Janvier 1929.

Conférence de M. H. HENRINE

ISRAËL

En face de la Conscience Moderne

Mesdames, Messieurs,

Quel est le problème que je me propose d'énoncer, aujourd'hui devant vous ?

« *Israël en face de la Conscience moderne* ».

Je dois dire, que seule, la gravité des événements actuels, m'enhardit à envisager la question devant vous, car c'est de la solution que chacun d'entre nous y apportera, que dépend l'avenir — et surtout l'*honneur* — d'Israël.

Je crois, en effet, que nous traversons à l'heure actuelle, une crise unique — et décisive — dans l'histoire du monde.

Lequel d'entre nous ignore que cette catastrophe innommable de 1914, a déclenché une période nouvelle dans notre esprit et dans notre compréhension de la vie ?

Il ne faut pas être grand clerc, je pense, pour s'apercevoir que tous les anciens systèmes de pensée, que toutes les hiérarchies conventionnelles des valeurs s'écroulent, ayant fait faillite par leur insuffisance.

Depuis la T. S. F. et le cinéma-parlant qui suppriment l'espace et le temps, jusqu'aux relations internationales (témoins: la S. D. N. et le Pacte Kellog-Briand, qui, pour la première fois dans les annales de l'humanité, tendent à réaliser un universalisme au-delà des intérêts nationaux), jusqu'aux activités de la Science, de l'Art, de la Philosophie et de la Religion, ne

sentez-vous point que nous respirons un air nouveau, dans une contrée nouvelle ?

J'ai l'impression, voyez-vous, que nous nous sommes trop laissés absorber dans l'embouteillage du Passé alors que le Futur s'engouffre à larges flots dans « notre présent » qu'il submerge !

Et je crois alors, que nous sommes brusquement reveillés — en sursaut — par ce bruit inconnu de rafale, et de renouvellement.

Cependant certains d'entre vous peuvent me demander : « Soit. Nous voyons bien que nous traversons une période de changement. Mais, pouvez-vous en conclure qu'une *conscience* nouvelle se manifeste ? »

Certes, dans ce bouleversement d'après-guerre nous constatons chaque jour, le désordre moral et l'incohérence intellectuelle dans lesquels sombrent beaucoup de nos semblables.

Mais ce n'est là que la surface agitée de la société. Comme dans l'Océan, la puissance qui le fait palpiter ou rugir, se cache dans les profondeurs.

C'est de ce travail interne, de la poussée volcanique encore invisible, mais dont le sol est secoué, que je voudrais vous faire entendre les sanglots joyeux de l'enfantement spirituel !

Essayons donc de préciser les manifestations positives de cette conscience moderne qui évolue avec la rapidité flamboyante du soleil levant.

Considérons d'abord le domaine de la Science. Vous savez tous qu'il y a quelques années encore la théorie dite « mécaniste » était la seule admise.

Depuis les fameuses inventions de la locomotive, du téléphone, depuis les découvertes de la physiologie, on disait que tout n'était que matière et provenait de la matière.

La pensée elle-même, n'était qu'une « sécrétion » plus ou moins subtile de la matière cérébrale. L'atome, alors, était considéré comme étant l'ultime particule de matière, insécable, et immuable.

Or, il y a une quinzaine d'années, les physiciens et les chimis-

tes ont réussi à percer le mystère de l'atome, dernier refuge de toute substance matérielle.

Qu'est-ce donc que l'atome ?

L'atome est en réalité un monde aussi complexe que notre système solaire. En effet, chaque atome est constitué par un noyau comparable à un soleil, noyau très dense et chargé d'électricité positive, autour duquel gravitent un nombre déterminé de planètes, nommées électrons, chargés d'électricité négative.

Ainsi, tous les corps que nous connaissons, et qui étaient supposés radicalement différents les uns des autres, sont, en essence, composés des mêmes éléments.

Par suite, ils peuvent se transformer l'un en l'autre. Une véritable transmutation s'opère dès qu'un ou plusieurs électrons sont chassés, ou que le noyau est dissocié. C'est ainsi que le radium se transforme finalement en hélium et en plomb.

Mais alors, qu'est-ce que la matière ? Nous avons dit que l'atome était un système solaire dans l'infiniment petit.

Or, les électrons tournent autour du noyau avec une vitesse inimaginable en décrivant une orbite très vaste par rapport à leur volume.

Vous pouvez donc en induire, d'abord, que cette énorme vitesse de rotation des électrons, malgré leur masse infinitésimale, engendre une quantité d'énergie stupéfiante : c'est l'énergie intra-atomique. (Pour vous donner une idée de sa grandeur, je vous dirai que si l'on pouvait dématérialiser une simple goutte d'huile, l'énergie produite serait suffisante pour faire franchir l'Atlantique, du Havre à New-York à un grand paquebot.

Ensuite, que ces vides immenses dans l'atome, font que la matière, en apparence si pleine et si solide, est en réalité discontinue.

Ce que nous appelons la matière, ce sont, en fait, les effets vibratoires produits sur nos sens, par ces échaffaudages d'atomes ; édifices qui ne doivent leur stabilité qu'à la vitesse considérable de révolution des électrons. Que cette vitesse tombe au-dessous d'un certain point critique, l'équilibre des parti-

cules se rompt et elles peuvent être expulsées au dehors ; ce qui constitue le commencement de la dissociation de la matière.

Donc, en essence, la matière n'est qu'une condensation d'énergie, de même que le système solaire est une condensation de la nébuleuse. Par conséquent, la matière naît, évolue et finalement retourne à l'Energie d'où elle est venue. En un mot, la matière, c'est un tourbillon d'énergie, donc de l'immatériel.

Sans aller plus loin, je voulais simplement vous faire constater que la Science tend de plus en plus à considérer la matière, non plus comme substance inerte et indestructible, mais comme puissance vivante, énergie.

De l'écroulement du dogme scientifique, de l'indestructibilité de la matière, découle nécessairement la ruine de la théorie matérialiste en philosophie.

Grâce à M. Bergson, que l'on pourrait appeler le créateur de la « Métaphysique positive », « il se produit un remaniement complet du système entier de la connaissance, notamment en ce qui touche aux rapports de l'intelligence et de l'intuition, de la science et de la métaphysique, entre elles et avec l'univers. »

La proposition fondamentale de la théorie de la connaissance est que « l'intelligence est spontanément adaptée à la matière, et en quelque sorte, accordée, moulée sur elle... »

D'où l'essor considérable de la Science, car la Géométrie et la Logique sont rigoureusement applicables à la matière.

Mais hors de ces domaines, elle est impuissante. C'est ainsi que pour tout ce qui touche directement à l'intérieur de l'être, « l'intelligence, dit M. Bergson, est caractérisée par une incompréhension naturelle de la Vie. »

Dans ces conditions, sommes-nous condamnés, de par notre conformation cérébrale de tout ignorer de la vie, de l'âme, de Dieu ?

Non, répondra Bergson car « ...c'est à l'intérieur même de la Vie que nous conduirait l'intuition, je veux dire l'instinct devenu désintéressé, conscient de lui-même, capable de réfléchir sur son objet, et de l'élargir indéfiniment.

« ...Puis, par la communion sympathique qu'elle établira entre nous et le reste des vivants, par la dilatation qu'elle obtiendra de notre conscience, elle nous introduira dans le domaine propre de la vie, qui est compénétration réciproque, création indéfiniment continuée... Mais si par là, elle dépasse l'intelligence, c'est de l'intelligence que sera venue la secousse qui l'aura fait monter au point où elle est... » (1).

Ainsi donc, d'une part, le domaine de la matière, du discontinu, du solide et du relatif, où triomphe l'intelligence.

D'autre part, le domaine de l'esprit, de la vie, où seule palpite l'Unité génératrice perpétuelle de la multiplicité et que l'intuition peut connaître par un effort d'identification.

Et voici maintenant une école de jeunes philosophes dont les publications ont ce titre significatif : « l'Esprit ».

« ...Il s'agit pour nous d'être, de continuer à être, et d'inventer perpétuellement ce qui entretient notre âme...

« ...Ceux qui sont vrais sont universels... ils sont sauvés parce qu'en un certain point, souvent inconnu d'eux-mêmes, ils ont atteint l'être, l'âme, la réalité... »

Remarquez, mes amis, ce renversement des valeurs: l'action intérieure et extérieure fusionnant l'individuel dans l'universel la notion de dynamisme centrifuge, remplaçant la statique centripète en l'homme.

« ...Tout sert l'être du mystique, tout va vers un certain accomplissement de l'être, qui reste à définir. Ainsi se formera une doctrine de l'Esprit... »

Comment rester insensible à ces clamours puissantes qui s'élèvent de tous les points du globe, au-dessus du chaos ?

Et comme pour illuminer et synthétiser ces tendances libératrices, une voix colossale monte de l'Orient et chante « le chant de la Vie »...

Krishnamurti, « le philosophe simple de la vérité » crée, il faut bien le reconnaître, un courant d'une puissance mondiale.

Pourquoi ?

Parce que cet homme a réussi, après de longs efforts, à s'arra-

(1) H. Bergson. *L'évolution créatrice*.

cher de lui-même et à s'identifier avec la Vie universelle. Libéré de toute entrave il est uni à la Source : l'*Unité* c'est-à-dire : la Vérité, le Bonheur, Dieu.

Que va-t-il donc nous apprendre ?

D'abord, l'unité essentielle de tout ce qui existe — depuis l'atome jusqu'au cosmos — puisque la Vie est une et infinie.

Ensuite, la possibilité pour tout homme de briser les limitations du « moi » — non en le détruisant, mais en le perfectionnant —, et par suite de libérer la vie en lui, donc, de retourner consciemment à la vie totale.

Voilà l'expérience surhumaine que cet homme a réalisé, et qui entraîne dans son sillage des milliers d'êtres appartenant à tous les pays et à toutes les religions du monde.

Ecoutez Krishnamurti :

« ...Ne vous reposez sur aucune autorité. Sondez votre propre cœur. Atteignez la vérité qui est en vous-mêmes. »

« ...Le problème individuel est le problème du monde... » (1)

« ...Ce qui nous manque, c'est un constant contrôle de nous-mêmes, et comme une *flamme* qui brûle continuellement. » (2).

« La lumière de la vérité ne grandira qu'à mesure que nous grandirons nous-mêmes... »

« Soyez heureux, mais jamais satisfaits... »

« Il n'y a qu'un bien : la connaissance ; qu'un mal : l'ignorance. » (3).

« ...Je puis bien vous tracer les principes de la vérité ; mais, c'est en obéissant à *vos* voix intérieure que vous devrez développer votre *intuition*, penser par vous-mêmes et, finalement, parvenir au but où nous serons tous réunis... » (4).

« ...De quelle manière aidez-vous les hommes ? C'est après tout la seule chose qui compte dans la vie... »

(1) Bulletin international de l'Etoile (1926).

(2) Pour devenir disciples, page 51 (Krishnamurti) 1926.

(3) Krishnamurti. — Préparation individuelle, page 62, 1926.

(4) Krishnamurti. — Le royaume du bonheur, page 10, 1926.

Et voici, puisque le temps me manque, sa définition de l'homme civilisé :

« ...Un homme civilisé doit, avant tout, ne rien attendre des autres, ne rien désirer pour soi-même... Cela signifie qu'il doit s'efforcer de se développer dans le sens de son originalité propre, qu'il devient une lampe dont la lumière ne projette pas d'ombre sur le chemin d'autrui...

« Il doit être alors dominé par *l'intuition*, qui est le point ultime de l'intelligence... Et, si vous voulez éveiller cette intuition qui, de toute nécessité, doit finir par être votre seul guide, votre seule inspiration, l'enthousiasme doit constamment maintenir votre intelligence en alerte...

« ...Un tel homme a vraiment atteint le but de la vie, un tel homme contient dans son cœur les eaux de la vie. Cet homme a atteint l'accomplissement parce qu'il a laissé la vie dessiner à travers lui l'image qu'elle voulait fixer, et qu'il ne l'a pas déformée, corrompue par son étroitesse et ses limitations... » (1).

Quelle simplicité et quelle profondeur !

En un mot, la conscience moderne vient nous révéler la Vie-Une et sa libération de toutes formes, que ce soit dans la radioactivité et la dissociation de la matière, ou bien dans le retour de la conscience humaine dans la conscience divine.

En ce qui touche aux autres domaines de l'art : musique, peinture, architecture, littérature, vous êtes à même de discerner cette volonté de libérer la Vie.

Incontestablement, ces éclairs de la conscience moderne déchirent l'obscurité de notre ciel. Irrévocablement l'humanité entre dans un nouveau cycle, dans une ère de véritable civilisation.

Alors, pour nous, une question se pose : « L'Hébraïsme va-t-il sombrer avec l'âge qui s'écroule ?

« Ou, au contraire, possède-t-il en lui, les éléments qui le mettront en harmonie avec la conscience moderne, conscience que trois Juifs incarnent avec force : Madame Curie, Einstein, Bergson ? »

(1) Krisbnamurti. — La vie comme idéal, page 28-29, 1928.

Ici, nous allons faire une remarque d'une importance capitale pour la compréhension du sujet.

Nous avons vu tout à l'heure que la caractéristique essentielle de l'évolution de la conscience moderne résidait dans l'actualisation de la Vie à travers toutes les formes.

Si donc nous pouvons trouver dans l'Hébraïsme ce facteur de Vie librement épanouie, nous aurons par là même indiqué la solution du problème.

Avec cette clef : « Vie-forme », pénétrons dans l'immense et mystérieux domaine du judaïsme. Selon l'aspect : Vie, que trouvons-nous ?

La Religion, c'est-à-dire son aspect : conscience. Du côté « forme », nous trouvons l'aspect : race. Donc, a priori, l'Hébraïsme se présente à nous sous l'aspect suivant : une Vie ; la Religion s'exprimant par l'intermédiaire d'une forme appropriée : le peuple, Israël. Si vous le voulez bien, examinons tout de suite l'aspect-Forme de l'Hébraïsme pour revenir ensuite à l'aspect-Vie.

Monsieur le Professeur William Oualid nous a parlé, en septembre dernier, de la situation politique des Juifs dans le monde moderne. Son précis et lumineux exposé m'évitera de revenir sur ce sujet. Aussi n'envisagerai-je la question que dans une vue d'ensemble.

Si nous examinons bien cet aspect : « Forme-Race », nous constaterons qu'il apparaît formé de deux pôles opposés et complémentaires également : Vie-forme.

Le premier étant : l'internationalisme du peuple juif, l'autre pôle étant son nationalisme. Toute question de sentimentalité mise à part, je considère le premier comme étant l'aspect dynamique de la race. Pourquoi ? Parce que c'est en tant que germes dispersés à la surface du globe qu'Israël peut donner au monde sa vie intérieure.

Israël est « le sel de la terre », comme dit Maurice Barrès.

Quant au nationalisme palestinien, nous assistons là à une expérience extraordinaire, digne du plus haut intérêt et d'une importance mondiale.

Cet « aspect-forme » d'Israël, doit pouvoir être transmué en

« aspect-vie » national, il est vrai, en tant que territoire, mais universel en tant qu'esprit.

En d'autres termes, et pour relier ceci au fait de l'évolution de la conscience moderne vers l'unité de la Vie, vous voyez que l'avenir de la Palestine ne sera vraiment assuré que si elle manifeste une vie internationale.

En particulier, outre le champ d'expériences sociales qu'offre la Palestine nouvelle, je vois sa mission dans l'établissement d'un pont entre l'Orient mystique et l'Occident cérébral. Alors, comme par le passé, Eretz-Israël redeviendra le centre de gravité du monde, opérant l'équilibre entre la conscience spirituelle et la conscience intellectuelle.

L'Université de Jérusalem, accueillant des étudiants non-juifs de tous les pays, en est un vivant symbole.

Le côté « Forme-Race » étant examiné, revenons au côté « Vie-Religion ».

Ici, encore, nous distinguons deux pôles : Vie-forme. Dans la Religion que trouvons-nous en effet ? D'abord : l'énergie créatrice ; secondairement, les formes à travers lesquelles celle-ci s'exprime.

Qu'elle est donc cette vie intérieure du judaïsme ? Sa spiritualité ? Soit. Mais quel degré de spiritualité ?

A ceci nous pouvons répondre sans crainte que c'est le judaïsme qui a donné au monde le concept fondamental du monothéisme, c'est-à-dire l'Idée la plus élevée et la plus scientifique de la Divinité.

Il ne peut y avoir deux infinis. L'Infini est l'Unique. Il n'a ni formes ni limitations, donc pas de représentation possible. Son nom même ne peut être prononcé. Aussi l'anthropomorphisme, qui a ruiné tant de grandioses civilisations, est banni à tout jamais du judaïsme.

Dieu c'est l'Identique, l'Absolu, le **אֵין סַמְדָּן** (rien « de ce qui peut être vu, senti ou touché, mais qui peut être perçu par tout homme qui désire la perception ») et en même temps le : **אֵין סַמְדָּן** le sans limite.

De l'affirmation de l'existence d'une conscience unique découle nécessairement le principe de l'Unité de tous les êtres.

D'où l'universalisme juif, exprimé si hardiment par les prophètes, universalisme qui s'étend, non seulement à l'humanité de notre globe, mais au Cosmos tout entier.

Donc, au point de vue dynamique de l'aspect : « Vie-Religion », le judaïsme se trouve être en parfaite communion avec la conscience moderne.

Voyons alors le point de vue statique de cet aspect. Ici, nous avons d'une part la source de l'inspiration : les Ecritures ; d'autre part : le particularisme juif. Ce dernier s'exprime, comme vous le savez, par cette vie religieuse intense, qui fait de l'existence du Juif une unité qui se tient depuis la naissance jusqu'à la mort, depuis le temple jusque dans la famille.

En ce qui concerne ce dernier aspect, je ne puis rien dire. C'est, en effet, une question d'appréciation personnelle et chacun doit la résoudre pour soi-même.

La seule chose que nous puissions signaler c'est que, pour suivre l'évolution de la conscience moderne, nous devons essayer de libérer de ce particularisme juif la vie intérieure.

Pour cela, il faut et il suffit de vivre Dieu, c'est-à-dire de réaliser la grande expérience : nous trouver nous-mêmes comme étant la Vie, nous identifier avec tout ce qui vit, et réintégrer en Dieu avec tout l'Univers.

La théorie ne suffit pas. Il faut agir et créer et commencer par nous créer nous-mêmes. Devenus les créateurs d'un monde nouveau, nous pourrons dire : « Dieu a créé l'homme à son image ».

Vous devez tous sentir, plus ou moins, que la lumière spirituelle ne jaillit pas du seul accomplissement matériel des prières et des cérémonies.

On trouve Dieu quand on le vit dans son propre cœur. D'ailleurs, la Prière juive qui s'adresse à Dieu-l'Infini est rarement personnelle et, par-dessus tout, elle s'élance vers l'Eternel sans l'intermédiaire d'aucun médiateur.

Aussi est-elle parfaitement capable d'unir l'âme du fidèle à la Vie universelle, si la prière est comprise et sentie intérieurement.

Enfin, quand à l'Ecriture, si vous demandez à certaines per-

sonnes quel est le rapport entre les vieilles Ecritures juives et la conscience moderne, la plupart se contenteront de hausser les épaules. Si elles condescendent à vous répondre, ce sera pour vous dire qu'il n'y en a aucun, pour la bonne raison que les Ecritures sont des légendes à l'usage des enfants.

Or, que dit le : **ספר הנור** (Sepher Ha' Zohar), le « Livre de la Splendeur » ?

« Malheur à l'homme qui prétend que l'Ecriture ne nous apprend que de simples contes et des choses vulgaires ! S'il en était ainsi, nous pourrions faire, nous aussi, une Ecriture qui serait supérieure à l'Ecriture sainte, puisque les livres profanes renferment aussi quelquefois des idées supérieures ; nous pourrions donc réunir les belles pensées contenues dans les livres profanes et en faire une Ecriture ! Mais chaque parole de l'Ecriture renferme un mystère suprême (1) car il n'y a pas un seul verset dans l'Ecriture sainte, quelque insignifiant qu'il paraisse au premier abord, qui ne renferme plusieurs sentiers conduisant au mystère de la sagesse suprême... (2).

« ...L'Ecriture aussi a un corps, et ce sont les commandements ; elle a aussi un habit, et ce sont les contes ; et, enfin, elle a une âme qui a été révélée à ceux qui se trouvaient près du mont Sinaï. C'est l'âme de l'Ecriture qui en est la partie essentielle et fondamentale ; et, aux temps futurs, chacun pourra voir l'âme de l'Ecriture... (3).

« Dans chaque parole de l'Ecriture, le Saint bénit soit-il, a caché un mystère suprême, qui est l'âme du mot, et d'autres mystères moins profonds, qui sont l'enveloppe du premier mystère. L'homme profane ne voit dans chaque mot que le corps, *c'est-à-dire le sens littéral*. Par contre, les hommes clairvoyants voient dans chaque mot l'enveloppe qui en entoure l'âme et, à travers cette enveloppe, ils entrevoient l'âme... » (4).

Ainsi, prenez la Bible. Lisez la Genèse. On a raillé les six

(1) Le livre du zohar, par Jean de Pauly, page 21. — Chez Riéder, collection E. Heg.

(2) Op. cit., page 20.

(3) Op. cit., page 22.

(4) Op. cit., page 23.

jours de la création et le « repos » du septième, n'est-ce pas ?

Pourquoi ? Parce que les hommes ont tendance à transposer sur le plan divin un pauvre anthropomorphisme. En effet, qu'est-ce qu'un jour et une nuit ?

C'est la durée de la révolution de la terre sur elle-même par rapport à *notre* soleil.

Or, par quelle aberration mentale, a-t-on pu attribuer à Dieu l'Infini, une si infime mesure terrienne, alors que c'est du Cosmos entier qu'il s'agit. « Un jour » et « une nuit » de Dieu, c'est un jour et une nuit cosmique, c'est-à-dire une période planétaire.

Remplacez donc : « jour » par : aeons ou périodes géologiques, et vous êtes en présence de l'expression scientifique moderne de la formation des mondes.

De plus, l'Esotérisme nous apprend ceci : 6, est le chiffre de l'homme (création de l'homme) ; six, double ternaire : le triangle inversé, symbolisant la descente de l'Esprit dans la matière, et le triangle redressé symbolisant l'Evolution de la matière vers l'Esprit ; soit le double triangle, l'hexagramme, appelé le « sceau de Salomon » ou le « bouclier de David » (le « Magen-David »), symbole de l'emblème national juif.

6 et 1 = 7, l'hexagramme et le point central ; le point, le un-principe, l'unité primordiale créateur de toute ligne, surface, volume..., le un sans dimension ni figure, ni représentation.

6 et 1 = 7, chiffre divin, qui se retrouve dans toute création complète : les 7 couleurs d'arc-en-ciel, les 7 sons de la gamme, les 7 jours de la semaine, les 7 années de mutation de la peau.

Le mois lunaire : 4 fois 7 = 28 ; la Pentecôte : $7 \times 7 = 49$ jours après Pâques ; les 70 anciens, etc...

Si je devais vous citer une autorité en la matière, je vous rappellerais ce que dit Fabre d'Olivet, dans son Discours préliminaire sur la langue hébraïque restituée (cité par Schuré) :

« ...Fils du passé et gros de l'avenir, ce livre (les dix premiers « chapitres de la Genèse), héritier de la science des Egyptiens, « porte encore les germes des sciences futures. Ce que la « nature a de plus profond et de plus mystérieux, ce que l'esprit peut concevoir de merveilleux, ce que l'intelligence a de « plus sublime, il le possède... »

Cette science, Israël la possède, car il est le dépositaire de la Kabbale. L'hébreu est une langue mathématique, symbolique et occulte. Elle contient les mystères de l'Etat. Qui les éclaircira, si ce n'est l'hébraïsme ?

Mais pour cela il lui faut décupler sa vie spirituelle. C'est l'œuvre de la mystique juive qui, par l'intuition de la Divinité, percevra et réalisera l'unité de la vie cosmique.

Alors, le judaïsme moderne, par la compréhension et par l'établissement de l'universalisme palestinien et religieux, sera le digne fils du judaïsme de Moïse et des Prophètes. Et, de plus, il sera en harmonie avec l'évolution de la conscience moderne pour qui la Vie-Une est la seule vérité.

Vous voyez donc que, de ce rapprochement, jaillit le sens du véritable rôle d'Israël dans le monde.

Sa mission, en vérité divine, nous apparaît dans l'actualisation de l'Unité « sur la Terre et dans le Ciel ».

C'est ce que Schuré, l'auteur des « Grands Initiés », a entrevu par sa profonde intuition lorsqu'il écrivait :

« ...Moïse qui, incontestablement, est l'organisateur du monothéisme, eût l'audace de faire du plus haut principe de l'initiation le dogme unique d'une religion nationale, et la prudence de n'en révéler les conséquences qu'à un petit nombre d'initiés, en l'imposant à la masse par la crainte. En cela, le prophète du Sinaï eût évidemment des vues lointaines qui dépassaient de beaucoup les destinées de son peuple. La religion universelle de l'humanité, voilà la vraie mission d'Israël, que peu de Juifs ont comprise, hormis ses plus grands prophètes... L'idée de Moïse et des Prophètes a vécu et grandi... Désormais, l'humanité aura beau faire, elle aura beau se débattre contre elle-même en soubresauts convulsifs, elle tournera toujours autour de cette idée centrale... Voilà l'œuvre formidable de Moïse... »

En un mot, la mission d'Israël qui, véritablement, recommence aujourd'hui, sera accomplie en réalisant par son universalisme mystique et palestinien, en accord avec la conscience moderne, l'unification de tous les êtres et du Cosmos.

Car « alors, l'Éternel sera Un et Son Nom sera Un ».

יהיה השם אחד ושמו אחד

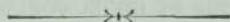


Alger, 24 Février 1929.

L'AGRICULTURE ET LES JUIFS

(*2^{me} Conférence*)

PAR EMILE MOATTI



Mesdames, Messieurs.

Nous avons montré, dans notre première conférence ce que fut la vie pastorale des patriarches hébreux, dont les déplacements avec leurs immenses troupeaux n'étaient guidés que par la recherche des pâturages et des points d'eau.

L'Egypte, avec les immenses étendues arrosées et fertilisées par les eaux du Nil, constituait pour ces nomades un véritable grenier où ils venaient troquer leurs moutons contre des blés, comme font à l'heure actuelle, tous les étés, les éleveurs nomades du Sud Algérien (Laaba, O. Nails) qui remontent, avec leurs troupeaux, le Sersou où ils trouvent nourriture et eau pour leurs moutons et où ils s'approvisionnent en grains.

L'émigration de la famille de Jacob en Egypte fut un acte très net de colonisation agricole ; Joseph, véritable ministre de l'Agriculture des Pharaons, l'installa au pays de Gosen situé entre le delta du Nil et la mer Rouge, ce qui marqua une date importante dans l'histoire agricole des Juifs.

La colonie hébraïque ainsi installée dans un pays riche devait logiquement prospérer et l'histoire biblique nous apprend que cette colonie devint un véritable peuple composé de 600.000 adultes, sans compter les femmes et les enfants, au moment où Moïse la fit sortir d'Egypte pour aller conquérir le pays de Canaan.

Il est certain qu'un pareil accroissement de population devait inquiéter les Pharaons, surtout que les Hébreux avaient gardé leurs mœurs et leurs traditions, totalement différentes de celles des

Egyptiens au milieu desquels ils vivaient et c'est pourquoi, après la mort de Joseph, ils furent si maltraités et subirent un véritable esclavage pendant de longues années.

Ils continuèrent, au début de leur arrivée dans ce pays de Goscen, la même vie pastorale qu'en Palestine et, petit à petit, au contact des agriculteurs égyptiens, ils apprirent à mieux travailler leurs terres, à se servir de l'irrigation, à faire des cultures nouvelles. Grâce à la fertilité du sol, ils ne tardèrent pas, surtout avec l'appui et les conseils de Joseph, à acquérir une prospérité agricole qui explique l'accroissement de leur population. La conquête et la colonisation agricole du pays de Canaan, furent préparées par notre illustre Moïse, avec cette importante colonie juive que les Pharaons avaient finalement asservie et qu'ils voulaient anéantir.

Notre grand législateur, élevé à la cour des Pharaons, y avait reçu une solide instruction et était certainement versé d'une façon complète aussi bien dans l'art de la guerre, puisqu'il fut général égyptien, que dans l'art de l'agriculture, l'Egypte étant à l'époque, grâce à ses richesses naturelles, l'un des pays les plus prospères au point de vue agricole.

Et c'est pourquoi l'agriculture servit de base à Moïse pour préparer ses lois immortelles dont s'inspirèrent tant de législations étrangères ; lois, comme nous le verrons par la suite de cette étude, qui devaient faire de la Palestine une république, une démocratie dans laquelle l'amour du sol, la simplicité des mœurs, la vie au grand air, devaient former ces générations juives au cœur honnête, à l'âme forte, qui firent de ce pays de Canaan l'un des pays agricoles les plus riches du monde.

Notre Moïse fut un agronome remarquable dans ses conceptions ; certes, il dut emprunter à l'agriculture égyptienne et à celle des peuples voisins qu'il combattit, pas mal de principes d'économie rurale qu'il adapta à la Palestine ; mais sa profonde intelligence et les longues méditations qu'il fit pendant les quarante années de séjour dans le désert, lui permirent d'arrêter une constitution, un véritable code rural qui est vraiment un monument pour l'époque.

Conçoit-on les difficultés éprouvées par ce chef pour discipliner, pour éduquer ces Juifs rendus à la liberté et sortant, comme vous le savez, si précipitamment d'Egypte en emmenant leurs immenses troupeaux ; pour leur faire prendre patience en raison de leur hâte d'arriver en terre promise ? Il fallait aussi leur apprendre le métier

des armes pour lutter contre les agressions des tribus nomades et, en même temps, assurer leur subsistance dans ces régions désertiques où, à plusieurs reprises, l'intervention divine sauva le peuple d'une mort cruelle par l'envoi de cailles et de la célèbre manne qui servit de nourriture pendant quarante ans.

Il est évident qu'au départ d'Egypte, il y avait dans le peuple non seulement des pasteurs et des bergers, mais encore quelques agriculteurs et des ouvriers agricoles qui constituaient tous les éléments extrêmement intéressants pour la colonisation du pays de Canaan ; malheureusement, le voyage d'Egypte en Palestine fut si long qu'il fit entrer en terre promise soit des gens trop âgés pour pouvoir travailler utilement, soit des jeunes gens qui n'avaient aucune pratique agricole, n'ayant vécu qu'au milieu des troupeaux de moutons qui vivaient à travers les immenses déserts.

A plusieurs reprises, Moïse encouragea le peuple en lui faisant entrevoir la fin de ses souffrances. Plusieurs révoltes eurent lieu au cours de ce voyage pénible, par suite du manque de subsistances. « Le pays où tu vas entrer, leur disait-il, pour en prendre possession, n'est pas comme la terre d'Egypte d'où tu es sorti et où tu jetais la semence, où l'arrosois avec ton pied comme un jardin potager. Mais le pays dans lequel tu passes pour en prendre possession est un pays de montagnes ou de vallées qui s'abreuve d'eau par la pluie du ciel. » Et, pour calmer l'impatience de ses hordes, il ajoutait : « L'Eternel, ton Dieu, te conduit dans un bon pays, pays à torrents d'eau, à sources d'eau souterraines jaillissant dans la vallée et sur la montagne ; pays de froment, d'orge, de vigne, de figuiers, de grenadiers, pays d'oliviers d'huile ou de miel, pays où tu ne mangeras pas le pain avec pénurie. »

C'est avec de pareils éléments pourtant que la Palestine fut conquise et mise en valeur, grâce aux sages dispositions légales préparées par Moïse et appliquées par Josué et ses descendants, pour le plus grand bien du peuple. C'est ce que nous allons examiner succinctement.

Pour conserver l'indépendance de son peuple au point de vue économique et lui éviter de subir l'influence des peuples voisins, à mœurs plus ou moins dépravées, Moïse posa comme principe essentiel l'intensification de la production agricole (céréales, vins, fruits, lin) et de l'élevage afin d'assurer aux habitants une nourriture abondante et des matières premières pour se vêtir (laine, peaux).

Comment arriver à ce résultat avec des colons manquant d'instruction agricole, habitués à parcourir de grandes étendues et en butte aux attaques des peuplades voisines ? Il s'appuya sur la religion pour faire admettre toutes les lois qu'il édicta afin d'avoir une agriculture prospère. Aussi, en appliquant sagement ces préceptes, les premiers colons du pays de Canaan établirent une tradition agricole qui se conserva pendant de longs siècles. Etre agriculteur était un titre de noblesse, les familles luttaient entre elles pour arriver à produire les plus beaux fruits, les plus beaux blés, les plus beaux agneaux, puisqu'à chacune des fêtes que nous célébrons encore de nos jours, des offrandes étaient apportées au sanctuaire ; cela constituait un véritable concours entre tous les agriculteurs des différentes régions de la Palestine. Ce goût pour les choses de la terre, cet amour du sol fut provoqué par une « distribution judicieuse des terres » très favorable à l'agriculture. L'expérience des temps anciens ou des temps modernes nous a prouvé que la constitution de grandes propriétés n'était pas favorable à la prospérité et à la densité des populations. Aussi, pour éviter l'accaparement des terres par de gros financiers, ou par de puissantes sociétés, pour obliger tout le monde à travailler, à mettre en valeur son lopin de terre, Moïse établit-il une législation spéciale concernant la propriété agricole, il jeta les bases du foyer agricole familial dont s'inspireront plus tard l'Angleterre avec son Act Torrens et la France avec le bien de famille insaisissable.

Lors du partage des terres du pays de Canaan, nul ne reçut plus de terres qu'il n'en pouvait cultiver, afin d'obtenir le maximum de produits du sol. Chacun des 600.000 combattants devait avoir un fonds de terre d'une faible étendue mais suffisant pour lui permettre de vivre avec sa famille.

« Vous partagerez, dit Moïse, la terre au sort, selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre vous donnerez un plus grand héritage et un moindre à ceux qui sont en moindre nombre, chacun aura ce qui lui sera échu. »

Ce partage fut accepté par le peuple sans mécontentement parce qu'équitable.

Et Moïse consacra, par la religion, la possession des terres qu'il donna aux colons palestiniens sous certaines conditions et que leur assurèrent les lois civiles. « La terre est à moi dit le seigneur, vous êtes des étrangers que je reçois chez moi, c'est-à-dire des vassaux à qui je confie une partie de mes domaines. »

De sorte que ces paysans, ne relevant que de Dieu, étaient assurés de n'être jamais dépossédés, de n'être jamais spoliés, ce qui les attachait davantage à leur terre.

Et comme ces terres n'étaient données que contre l'obligation du service militaire, Moïse avait ainsi réalisé le principe de la nation armée, autrement plus forte pour défendre le pays que des troupes mercenaires. Le grand législateur, en politicien sage et prévoyant, décréta l'« inaliénabilité » des terres, principe démocratique qui permit à la République juive du début d'ignorer les causes du désordre provoquées par la dualité entre grandes et petites propriétés.

C'est ainsi que chaque paysan avait son champ à cultiver et le même qui avait été donné en partage à ses ancêtres, le travaillait avec cœur, avec toute son énergie, sachant que jamais il ne sortirait de la famille.

Malgré le partage judicieux et le principe de l'inaliénabilité des terres, il pouvait arriver que dans certaines familles, soit par ignorance, soit par infortune et inconduite, les terres ne permettaient pas de subvenir aux besoins de leurs possesseurs ; alors que chez les autres peuplades le paysan pouvait emprunter, hypothéquer sa propriété, en payant parfois des intérêts supérieurs à la valeur des terres, la législation mosaïque défendait de prêter à usure : « Tu ne prêteras point à usure, soit argent, soit vivres, ou quoi que ce soit qui se prête à usure. » (Deutéronome.)

Cette loi, qui aurait gêné des commerçants, fut d'une grande utilité pour les agriculteurs juifs pour qui la fraternité n'était pas un vain mot.

Moïse avait aussi prévu une aliénation de l'usufruit des terres pour permettre aux paysans de faire face à leurs affaires à certaines époques pénibles par le droit de retrait au profit de leurs créanciers, c'est ce qu'en droit français on nomme l'antichrèse.

Mais ce qui constitua une innovation sociale et agraire d'une importance capitale, ce fut la « loi du Jubilé » qui était appliquée tous les cinquante ans. Cette année jubilaire affranchissait tous les Juifs que la misère avait jetés dans l'esclavage, abolissait toutes leurs dettes, les remettant en possession de leurs biens aliénés. La propriété redevenait ce qu'elle avait été au début, quitte de toute hypothèque.

Loi dont on ne trouve trace dans aucun autre pays et qui montre

bien combien notre génial Moïse avait su appliquer les devises républicaines de liberté, égalité, fraternité, réalisant dans l'Etat hébreux le système social le plus digne d'envie.

Avec un pareil régime de propriété, on conçoit aisément ce que dut être le labeur de ces populations dans cette terre promise qu'elles travaiillèrent de toute leur âme, de tout leur cœur, puisque leur liberté, leur indépendance étaient conditionnées par leur prospérité agricole.

La stabilité de la propriété fut aussi l'une des conditions de la prospérité agricole des colons canaanéens ; il est évident qu'un fermier qui n'a pas la certitude de rester longtemps sur une propriété ne cherche pas à la bien étudier au point de vue géologique, à y faire des essais de culture, à l'amender ou à la fumer pour augmenter ses rendements, il s'en sert comme d'un outil d'occasion. Etant données les avances relativement élevées que demandent les améliorations foncières et culturales, si le cultivateur hébreux n'avait pas eu la certitude mathématique de n'être jamais dépossédé, il ne les aurait jamais entreprises. C'est pourquoi nul ne pouvait aliéner ses terres à « perpétuité ». Alors qu'au contraire les biens des villes, simples résidences aux yeux de la loi, pouvaient être aliénés sans retour si le retrait n'était fait dans l'année par le propriétaire ou par sa famille.

L'instabilité produite par les nombreuses mutations que subirent les propriétés agricoles en France et dans les autres pays est l'une des causes qui contribuent le plus à la diminution de la prospérité agricole.

C'est grâce à ces sages mesures que le peuple hébreux put se nourrir dans cette Palestine et y prospérer par la suite jusqu'au roi Salomon sous le règne duquel l'agriculture ne fut plus aussi florissante grâce aux conquêtes réalisées qui mirent en contact plus suivi le peuple juif avec d'autres peuplades et l'incitèrent à faire du commerce avec les étrangers.

L'arrivée en terre promise de colons qui n'étaient pas bien préparés à mettre en valeur des terres qui leur avaient été distribuées ne fut pas sans troubler le pays qu'il fallut conquérir pas à pas. L'instruction professionnelle leur manquait, malgré les leçons de choses qu'ils recevaient des gens du pays. Moïse codifia également la façon dont les terres devaient être cultivées. Aussi, craignant de voir ces terres trop vite épuisées, puisqu'à l'époque il n'y avait ni superphosphates, ni engrais azotés, ni engrais potas-

siques, pour restituer aux terres les principes fertilisants que leur enlevaient les diverses cultures, la législation mosaïque ordonnait aux paysans hébreux de faire reposer leurs terres tous les sept ans ; c'est l'assolement à base de jachère qui existe encore avec de nombreuses variantes en Afrique du Nord.

« Pendant six ans, dit la loi, tu sèmeras ton champ ou tu tailleras ta vigne ; mais, à la septième année, il y aura un sabbat de repos en l'honneur de l'Eternel. » Il leur était prescrit d'abandonner tout ce que la terre produisait spontanément et les fruits des arbres aux pauvres ou aux étrangers.

Comme le sabbat était le jour de repos pour les gens et pour les bêtes de travail, l'année sabbatique fut l'année de repos pour les terres.

Les terres, pendant l'année sabbatique, pouvaient recevoir les troupeaux qui remontaient du sud, pour utiliser les herbes qui y poussaient et comme ce pacage durait plusieurs mois le fumier laissé par le bétail constituait un apport intéressant de matières fertilisantes.

Alors que dans nos systèmes de culture actuels la jachère, qui constitue le repos du sol pendant une année, arrive tous les deux ou trois ans et sur des terres différentes, la loi sabbatique ordonnait un « repos général » pour « toutes les terres » du pays, ce qui aurait pu avoir de graves conséquences au point de vue de l'alimentation du pays ; en effet, les sécheresses, comme en Algérie, pouvaient parfois anéantir les récoltes, mais Moïse, en économiste prévoyant, prescrivait qu'à la veille de l'année sabbatique tous les paysans devaient constituer des approvisionnements domestiques de grains, de vins, d'huile, de fruits et autres subsistances pour trois ans, sage précaution poussant les agriculteurs à être des prévoyants de l'avenir, car souvent, soit par l'état de guerre ou par des mauvaises conditions atmosphériques, la récolte manquait.

Il est évident que cela obligeait ainsi les cultivateurs à chercher des moyens sûrs de conservation de leurs denrées alimentaires dans les greniers ou magasins, et c'est à cela qu'est due l'appréciation des richesses non en or ou en argent, mais en blé, en bétail, en vin ou en huile.

Après leur avoir donné des terres, leur avoir assuré leur stabilité et imposé un assolement de six ans, Moïse, qui avait vu pratiquer les systèmes de culture des Egyptiens et des pays voisins, envoya

à plusieurs reprises des missions en Palestine pour avoir tous les renseignements d'ordre agronomique et social dont il avait besoin pourachever sa législation et c'est ainsi qu'il édicta la défense de mettre dans un même champ différentes sortes de grains.

Cette mesure prise par notre législateur à une époque si éloignée de nous est encore une preuve de l'esprit d'observation et de l'expérience de Moïse en agriculture.

Certes, il n'y avait pas à l'époque ni écoles d'agriculture ni laboratoires permettant, comme on le fait aujourd'hui, d'analyser les terres physiquement ou chimiquement pour en déterminer leurs richesses en éléments fertilisants, pour expérimenter les différentes sortes de fumure et voir les cultures plus ou moins épuisantes. Par là encore Moïse fut un précurseur car cette défense constitue l'application actuelle des assolements à donner aux terres suivant leur nature géologique, suivant la pluviométrie, etc., et c'est aussi l'ébauche de la sélection des semences que nous voyons de nos jours prônée dans tous les pays pour obtenir des variétés pures et des rendements élevés, que ce soit en céréales, en pommes de terre ou en fruits. Cette loi avait une utilité agronomique en ce sens qu'elle obligeait les agriculteurs à « alterner » leurs cultures sans quoi, avec le peu de fumier et l'absence d'engrais chimiques, les terres n'auraient pu donner six récoltes de suite de la même culture.

Moïse conseillait aux agriculteurs de trier leurs semences pour les débarrasser des grains mal conformés et des impuretés telles que l'ivraie, la nielle qui diminueraient les rendements et la qualité de leur récoltes et, pour montrer combien il attachait d'importance à ce « triage » des semences, tous ceux qui n'observaient pas ces préceptes étaient condamnés à voir leurs moissons sanctifiées, c'est-à-dire confisquées au profit du sanctuaire.

Moïse avait aussi tenu à fixer en règle quasi religieuse, donc présentant un caractère sacré, tout ce qui avait trait à l'arboriculture fruitière qui assurait non seulement à la population une nourriture saine et abondante, mais aussi des liqueurs par distillation ou fermentation.

Pour faire respecter les arbres en Palestine il avait décrété la défense absolue d'abattre tout arbre tant qu'il était en rapport, même en pays ennemis, sans une absolue nécessité.

Et, pour éviter que les jeunes plantations ne fussent épuisées

par d'abondantes récoltes, la loi sur l'arboriculture spécifiait très nettement ce qui suit :

« Quand vous aurez planté un arbre fruitier, dit-elle, il vous sera incirconcis (c'est-à-dire impur) pendant trois ans et on n'en mangera point. En la quatrième année tout son fruit sera une chose sainte à l'Eternel. Mais en la cinquième année vous mangerez son fruit et il vous multipliera son rapport. »

Pour mieux frapper l'esprit des agriculteurs, il invoquait des motifs religieux pour mieux faire appliquer les principes rationnels de conduite des arbres.

Malgré les dures restrictions apportées dans le rapport des arbres fruitiers, ce qui aurait pu diminuer les plantations, Moïse sut édicter des mesures pour encourager les arboriculteurs en accordant des compensations très importantes.

En effet, pour stimuler leur émulation, il accordait aux planteurs un privilège qui avait une grande importance : « Celui, dit la Loi, qui aura planté une vigne ou des arbres fruitiers, d'une certaine étendue, sera exempt du service militaire et de tous les travaux publics jusqu'à la première récolte. » Soit une exemption de cinq années. Pouvait-on trouver de procédés plus pratiques pour favoriser les plantations de figuiers, d'oliviers, de vigne, dans ces terres rocheuses ou pierreuses, impropre aux cultures de céréales ou de légumineuses et où les arbres réussissaient bien ? Et c'est ce qui explique l'expression poétique de nos écrivains sacrés : « L'huile coulait de la pierre la plus dure. »

Et voilà l'une des raisons pour lesquelles de si nombreuses plantations d'oliviers, de figuiers couvrirent le territoire palestinien, voilà pourquoi la culture de la vigne s'étendit en pays de Canaan non seulement dans les plaines mais encore dans les régions montagneuses où de véritables terrasses, retenues par des murs de pierre, permettaient la culture de la vigne et la production des vins si réputés d'En-Gadi, de Timnath et de Lorck, pour ne citer que les crus les plus fameux de l'époque.

C'est grâce à ces avantages accordés aux planteurs d'arbres que la culture du palmier s'étendit en Judée où la ville de Jéricho fut appelée la ville des palmiers.

L'élevage du bétail fit aussi l'objet de prescriptions légales de Moïse car, à côté des cultures diverses qu'ils étaient appelés à pratiquer et pour lesquelles des directives précises furent données,

le grand législateur mit dans la constitution des lois concernant l'élevage qui continua d'occuper une place assez importante dans l'économie rurale des colons palestiniens. Le bétail de rente comprenait surtout des moutons, des chèvres et des bovins ; la castration des mâles était formellement interdite car cette pratique zootechnique rendait indignes d'être offerts au Seigneur les animaux émasculés, évidemment diminués physiquement, aussi n'offrait-on au sanctuaire que des taurassins, des bêliers, des boucs ou des agneaux et, d'autre part, comme on le constate aujourd'hui chez la plupart des éleveurs indigènes du Sud la viande des mâles devait être plus prisée que celle des bêtes castrées.

Pour provoquer l'émulation entre éleveurs, étant donné le chiffre important de sacrifices journaliers sur l'autel, il fallait y présenter des taureaux, des bêliers ou des agneaux en parfait état de viande et de laine ; Moïse donnait ainsi à ces pasteurs non éduqués un caractère religieux à cette sélection et à la multiplication des troupeaux, les éleveurs des différentes régions se faisant un point d'honneur de présenter aux prêtres des animaux dépourvus de toute tare.

Les régions montagneuses et désertiques (Est de Jourdain jusqu'à l'Euphrate Midi de la Judée) furent réservées au mouton et d'immenses troupeaux y furent entretenus dans les pâturages riches et gras des plaines de Saron et de Basan ; le gros bétail réussit parfaitement.

Quant au bétail de travail, la législation mosaïque, qui est l'aïeule de la loi Bérenger, lui assurait une protection efficace contre les fatigues excessives. « Tu laisseras, dit-elle, ton âne et ton bœuf se reposer le jour du sabbat ; c'est pour eux, comme pour ton esclave et pour toi-même, que ce jour de repos est institué. »

C'est pour la même raison qu'il était défendu d'avoir des attelages mixtes, comme on en voit encore en Afrique du Nord, composés d'un âne et d'un bœuf ou d'un âne et d'un cheval attelés à une charrue.

Les bestiaux d'autrui, même les bestiaux appartenant à des ennemis, étaient protégés. « Si tu vois, dit Moïse, le bœuf de ton frère tomber dans un fossé ou son âne plier sous la charge, quand même ton frère serait ton ennemi, tu ne passeras pas outre, en le regardant d'un œil indifférent, mais tu relèveras son bœuf et tu soulageras son âne. Et si tu trouves quelques-uns de ses bestiaux égarés, tu les conduiras chez toi et tu les nourriras jusqu'à ce que tu puisses les rendre à leur maître et il te paiera ta dépense. »

Nous venons de passer en revue les sages conseils que Moïse codifia sous le couvert de la religion pour assurer le succès de la colonisation en terre promise. Y trouve-t-on trace de cet esprit mercantile que l'on attribue aux Juifs et qui leur fait préférer le commerce au travail du sol ? Nullement Dieu ne promettait, par la bouche de Moïse aux paysans hébreux ni or, ni argent, ni pierres précieuses, contrairement à ce que croient les ennemis des Juifs ; comme il est propriétaire foncier de toutes les concessions il promet aux colons des pluies abondantes pour avoir de belles moissons de froment, des vignes luxuriantes, des arbres chargés de fruits et des troupeaux prospères.

Après tout ce qui vient d'être exposé a-t-on le droit de reprocher aux Juifs de n'avoir pas de passé agricole, de n'être pas agriculteurs alors que, pendant de longs siècles, on les a empêchés par tous les moyens de revenir à cette terre nourricière si vénérée, comme nous venons de le voir, de leurs ancêtres.

Il faut bien admettre, si incrédule soit-on, la mission providentielle accomplie par Moïse qui sut inculquer à ses coreligionnaires soumis en Egypte à une si dure servitude, depuis la mort de Joseph et de ses frères, cet amour du sol qui devait leur donner en terre promise santé et prospérité morale et matérielle.

L'Etat juif, tel qu'il fut constitué en pays de Canaan, eut une constitution que beaucoup de pays seraient heureux d'avoir actuellement, puisqu'elle reposait uniquement sur l'agriculture dont les sages et démocratiques conceptions permettaient d'honorer les hommes attachés à la glèbe et d'empêcher les accaparements de terre ou de nourriture, ce qui est juste le contraire de ce qu'avec tristesse nous constatons de nos jours.

Et c'est pourquoi la Palestine devint un pays modèle tant au point de vue agricole, qu'au point de vue intellectuel et moral jusqu'à l'exil de Babylone.

Comme l'Alsace-Lorraine et la Pologne dans les temps modernes, en Europe, la Palestine a servi de champ de bataille aux peuplades de l'Orient et plus tard aux chrétiens et aux musulmans pour la garde des lieux saints.

Après avoir atteint un degré de prospérité inouï au point de vue économique et au point de vue intellectuel, le peuple juif perdit son indépendance à la suite de divisions intestines qui favorisèrent les invasions assyriennes, babylonienne et romaine.

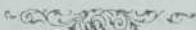
Les abandons successifs du sol natal pendant les longues périodes de guerre et de captivité et les destructions le rendirent inculte, car il ne restait plus rien des travaux de défrichement, de défoncement et d'aménagement de terres accomplis par les premiers colons hébreux ; le marécage reprenait le dessus dans ces plaines fertiles qui donnaient d'abondantes récoltes ; les belles cultures de vignes, d'oliviers et figuiers, ravinées par les eaux, disparaissaient ; l'élevage lui-même n'exista plus avec l'insécurité du lendemain qui régnait, car les troupeaux devaient constituer la rançon principale réclamée par les envahisseurs. Aussi, lorsque les hordes romaines détruisirent le temple de Jérusalem, en l'an 70, le beau pays de Canaan, dévasté, ruiné, ne pouvait plus nourrir la population juive réduite qui s'y trouvait.

Ici se termine l'histoire agricole du peuple juif.

Nous terminerons notre causerie en rappelant à ceux qui, de nos jours, continuent encore à encourager la persécution de nos coreligionnaires, la lutte confessionnelle contre nos frères, véritable crime de lèse-humanité, ce que disait Charles Peguy :

« Respectez les Juifs car lorsque nos ancêtres ne savaient même pas signer leurs noms, eux possédaient déjà la science et étaient cultivés. »

Emile MOATTI.



Alger, le 21 Avril 1928

Conférence de M. le Rabbin Is. HANOUNE

POURQUOI ISRAËL DOIT TENIR A SA BIBLE

Ce livre de la doctrine ne doit pas quitter ta bouche; tu le méditeras jour et nuit, afin d'en observer avec soin tout le contenu; car alors seulement tu prospéreras dans tes voies et tu seras heureux. (Josué ch. 1.)

Mesdames, Messieurs,

Faire connaître aux adultes et aux parents notre Loi et notre morale, notre Histoire et notre Littérature, nos Traditions et nos sentiments humains, tel est le but que poursuit la Société des Conférences Juives, que préside avec tant d'autorité notre vénéré, M. le Colonel Mayer.

Pouvais-je choisir ailleurs que dans la Bible et ses Commentaires le sujet que j'ai l'honneur de traiter devant vous « Pourquoi Israël doit tenir à sa Bible? »

Pourquoi Israël doit tenir à sa Bible? Question qui paraît oiseuse en vérité, car peut-on songer à demander à un être humain pourquoi il tient à conserver intactes ses fonctions vitales? Pourquoi il tient à sa vie? Certes, non! De même pour Israël, cette question ne devrait pas être posée. Sans sa Bible, Israël ne serait plus Israël. D'elle, il tire sa vie et sa raison d'être. Pourrait-il alors ne pas tenir à la Bible qui est sans contredit une des œuvres les plus grandioses de l'Humanité et dont la portée morale est incontestable?

« Si on la compare, dit le savant érudit Salomon Reinach, à n'importe quel recueil analogue des livres sacrés, on reconnaîtra qu'elle est plus lisible, plus instructive, moins infectée de mysticisme et de phraséologie vague, moins tyrannisée par les préjugés rituels, en un mot plus humaine et plus laïque. On peut dire que toutes les grandes idées de la civilisation moderne y sont en germe, et constater l'histoire en mains, combien la civilisation moderne lui est redevable. »

Le célèbre orientaliste James Darmesteter écrit d'autre part: « Il n'existe pas de livre meilleur pour instruire l'homme, pour lui apprendre ses droits et ses devoirs, pour faire de lui un être de vérité, de justice et de fraternité, qu'il n'y a pas de meilleur non plus pour enseigner aux peuples qu'ils ont un idéal à atteindre et une œuvre universelle à réaliser. »

C'est donc, Mesdames, Messieurs, le devoir d'un rabbin de faire connaître les idées sublimes que ce livre renferme. Il peut en parler d'abondance. Il peut proclamer hautement sans crainte d'être démenti, que la Bible est non seulement la base du judaïsme, mais aussi la base de l'humanité toute entière.

Pourrions-nous alors ne pas l'aimer, nous, les détenteurs de ce livre incomparable, la Bible, qui est notre force et notre vie? N'est-ce pas dans la Tora qu'Israël a puisé cette vigueur, cette endurance qui l'ont fait subsister jusqu'à nos jours?

« Prêtez-moi l'oreille et venez à moi, dit l'Éternel par l'organe de son prophète Isaïe; écoutez et voire âme renaitra, je vous accorderai une alliance indissoluble, les bienfaits durables promis à David. » (Isaïe, 54).

Et Israël a écouté. Il a compris que de même qu'un être ne peut exister, sans âme, lui, Israël, ne pourrait vivre sans Tora, qui est son âme et sa vie.

Or, Israël veut vivre. Il veut vivre parce qu'il est le peuple choisi pour répandre les vérités du Sinaï. Il a vécu jusqu'ici par la Tora, qui fut son bouclier, comme lui fut le sien, et il vivra à jamais tant qu'il se délectera des fruits délicieux de l'arbre de la vie, tant qu'il boira à cette source d'eaux vives qui ne tarit jamais, enfin tant qu'il observera les lois de fraternité et de justice.

Oui, Mesdames et Messieurs, Israël est toujours debout. Il vit

encore ce peuple qui a vu les mers se déplacer, les fleuves se dessécher, des îles surgir de l'abîme, sur lesquelles de grandes cités furent construites, qui, elles-mêmes, furent englouties par la suite.

Il a vu aussi des collines, des montagnes même, chanceler et s'ébranler **הַהִרִים יִמְשׁוּחַגְבָּעַת חַמּוֹתִינִים** et lui, le peuple martyr ne fut point entièrement écrasé entre les pierres de la meule que le temps fait tourner dans sa course continue, selon la parole du prophète Isaïe :

« Tout instrument forgé contre toi sera impuissant. »

כָּל כָּל יַוְצֵר עַלְיָד לֹא יִצְלַח (54)

Gloire donc à la Tora, « à cette Tora que Moïse a présentée aux enfants d'Israël ».

וַאֲתָת הַתּוֹרָה אֲשֶׁר שָׁם מֹשֶׁה לִפְנֵי בְּנֵי יִשְׂרָאֵל

Ce verset, nous le récitons dans nos temples, avant la lecture de la Loi, au moment où le Séphèr Tora ou Pentateuque est montré aux fidèles. Cela s'appelle Aghbaa ou Elévation.

Mme Stora-Sudaka a bien voulu accepter de venir vous lire une belle poésie intitulée : « Elévation ou Agbaa ». Je m'empresse de lui céder la parole.

HAGBAHA (1)

Voici la Tora d'Israël !

Voici la loi que Dieu lui-même a consacrée !

Peuple, à travers la vie, au sein de l'Eternel,
Porte-la dans ton cœur ! Qu'elle te soit sacrée !

Montre-la, peuple de Juda !

Et chèrement acquise, au-dessus de ta tête,
Bien haut, avec orgueil, au monde montre-la !
Elle te coûte assez pour être ta conquête !

Oui, pour posséder ce trésor,

Ton cœur s'est imposé les plus grands sacrifices !

(1) *Elévation*. Quand, dans les temples israélites, le rouleau sacré est élevé et déployé sous les yeux de la communauté, les fidèles récitent quelques versets bibliques commençant par : « Voilà la loi que Moïse a présentée aux enfants d'Israël. »

Le poème ci-dessus, inspiré par cette cérémonie, a été traduit de l'Allemand par le chevalier Redarez Saint-Rémy.

Tu donnas tout : honneur, liberté, bonheur, or,
Et ton sang généreux versé dans les supplices !

..

Et du Ciel radieux drapeau !

Pour sa gloire combien ont perdu la lumière !
Au prix de tant de morts descendus au tombeau,
Nous avons en héros conquis cette bannière !

..

Dieu tout-puissant, Dieu notre roi !

Nos pères ont jadis de toi reçu ce gage...
La bataille est perdue ! — et debout est la loi !
Et voilà nos drapeaux échappés du naufrage !

..

Cachés dans leurs plis précieux,
Nous les avons gardés, dans notre chute amère,
Comme, d'un si grand prix, la prunelle des yeux,
Ou comme d'un enfant la tête aimable et chère !

..

Autour d'eux que de combattants
Sont tombés ! De nos morts, ah ! qui dira le nombre ?
Jamais les survivants, à leurs drapeaux constants,
Dans le malheur, n'auront d'autre abri que leur ombre !

..

De tous côtés jaillit la mort !
Des flots en leur fureur, nous franchîmes l'abîme ;
Au-dessus des torrents de flammes, loin du port,
Nous tenions encore haut notre drapeau sublime.

..

Enveloppé dans ce drapeau,
Plus d'un fut dévoré tout vivant par la flamme,
Et sur ce bouclier, par la main du bourreau,
Plus d'un, percé de coups, a rendu sa grande âme !

..

De flèches, de poison, de feu,
L'ennemi contre nous se servit dans sa joie.
Mais nous pûmes sauver l'Ecriture de Dieu !...
Le reste, en un combat sans fin, fut une proie !

..

Elevons au Ciel la Thorâ !

Dans nos accents joyeux, comme en un jour de fête,
Bien haut, avec orgueil, au monde montrons-la !
Elle nous coûte cher ! Oui, c'est notre conquête !

..

Enfin a cessé le combat !

Mais si jamais sur nous se ruait la tempête,
Fidèles à nos rangs, alors dans leur éclat,
On verrait nos drapeaux flotter à notre tête.

Je remercie bien vivement Mme Stora-Sudaka que vous venez tous d'applaudir si chaleureusement.

Nous l'aimons aussi cette loi, parce qu'elle s'adapte à tous les temps, parce qu'elle s'adresse à tous les âges, parce que nous y trouvons tout ce qui est noble, tout ce qui est beau, tout ce qui élève la conscience humaine.

הפוך בה והפוך בה רכלה בה

lit-on dans les Pirké Abot. « Tourne la et retourne la, tout y est en elle ».

La Tora est la nourriture spirituelle de notre peuple, de même que la manne fut celle de nos ancêtres pendant la traversée du désert. Elles diffèrent en cela, que la Tora est une manne perpétuelle, bienfaisante, aussi bien pour le corps que pour l'âme, par les recommandations et les enseignements qu'elle contient.

Le Talmud dans le traité de Yoma (p. 175) dit que dans la manne chacun trouvait le goût qu'il désirait. Pour les jeunes enfants, elle avait le goût du miel, alors que les adolescents y trouvaient le goût du pain frais, et les vieillards, celui de l'huile.

Aussi, notre Tora s'adresse-t-elle à toutes les classes de la société, à toutes les catégories de personnes, aussi bien au riche qu'au pauvre, à l'artisan qu'à l'homme de peine. Tous y trouvent des conseils salutaires pour toutes les conditions de la vie. Mais elle se présente à chacun sous une forme différente. Les jeunes enfants trouvent dans ses récits, un charme particulier, attrayant, qui retient leur attention.

Et je ne puis Mmes et MM., m'empêcher de citer ici, l'opinion du grand poète allemand, d'origine juive, Henri Heine, qui, bien qu'il eût rompu avec le judaïsme, en parle dans ses écrits avec

enthousiasme. D'ailleurs, quelque temps avant sa mort, reconnaissant son erreur, il revint croit-on à la religion de ses pères.

Voici en quels termes, il parle de la Bible :

« Ouvrage merveilleux, ses paroles sont naturelles comme les fruits des champs, les fruits des vergers et les eaux des cours d'eau. Ce livre est vraiment divin. Les autres sont le fruit de la pensée humaine. Les récits d'Homère ne sont que des images ».

Dans une lettre adressée à un de ses amis de Berlin, il lui écrit « J'étudie beaucoup les Chroniques, et tout particulièrement « l'Historia Judaïca ». L'esprit de l'histoire juive se révèle en moi de plus en plus, et cette initiation intellectuelle me sera certainement très profitable dans la suite. Les Juifs qui connaissent et estiment tout ce qui est précieux, ont pu sauver ce livre inestimable, de la destruction de leur temple et la chute de leur pays. »

Par ailleurs, parlant de notre grand Législateur, il s'exprime ainsi : « Ah ! que Sinaï paraît petit et modeste devant Moïse, lui dont la tête atteignait les cieux. Moïse est le plus grand juriste qui ait jamais été, car sa législation dure encore aujourd'hui ».

Et il continue : « Dans ma jeunesse, je n'aimais pas Moïse, car j'étais dominé par l'Hellénisme. Je ne pouvais pardonner à Moïse sa haine contre les figures et images taillées. J'ignorais alors que Moïse lui-même fut un grand sculpteur, mais d'une autre envergure, car il a pris un petit peuple et l'a façonné, il en fit un peuple grand et éternel, qui servira de modèle à tout le genre humain. Oui, le fils de Amram et Jocabed a formé un peuple qui vivra éternellement. »

Revenons maintenant au sujet même. J'ai dit il y a un instant que les enfants, trouvaient dans les récits bibliques si touchants, si émouvants dans leur simplicité, une distraction, un charme captivant, un enseignement. C'est pour les adultes un aliment aussi indispensable que le pain, car c'est dans la Terre que sont inscrits ces 3 principes fondamentaux du judaïsme, résumant tous les autres : 1^o Croyance en un seul Dieu, Créateur du ciel et de la terre ; 2^o Divinité de la Loi, et par conséquent son immuabilité ; 3^o Rémunération et châtiment.

Et pour les vieillards et les êtres faibles, elle est la panacée qui guérit tous les maux, l'elixir qui donne l'énergie aux coeurs

défaillants. Tous trouvent en elle, un réconfort, une consolation.

Et maintenant, Mmes et MM., si vous le voulez bien, parcourrons ensemble les pages de cette merveilleuse Bible.

Pour bien saisir le sens profond de ses lois, représentez-vous un jardin magnifique, tel que l'a dépeint le Roi-Sage dans le Cantique des Cantiques (chap. 4), un parc de plaisir où le figuier embaumé par ses jeunes pousses, les vignes en fleurs répandent leur parfum, où les grenadiers voisinent avec d'autres arbres, produisant les fruits les plus savoureux ; dans ses plates-bandes poussent le safran, la cannelle et le cinnamone avec tous les bois odorants, la myrrhe, l'aloës et toutes les essences aromatiques ; des allées ombragées, des bassins où murmure une eau pure et limpide.

Figurez-vous encore, que dans ce jardin, non seulement chacun peut pénétrer à toute heure, mais contrairement à tout jardin public, où à chaque coin d'allée, est placardée l'interdiction de toucher aux fleurs, de goûter aux fruits, ici les fleurs ne demandent qu'à être cueillies, les arbres vous invitent à goûter leurs fruits, les bassins, à vous plonger dans leurs eaux rafraîchissantes.

Ce jardin, vous l'avez deviné, Mmes et Mrs, c'est la Tora, et ces fleurs qui embaument, qui réjouissent la vue, ce sont les préceptes et les lois qu'Israël doit observer pour sa sauvegarde et sa conservation.

Pénétrons ensemble dans ce jardin merveilleux et cueillons une à une ces belles fleurs.

C'est d'abord le récit de la création du monde, le 1^{er} de nos articles fondamentaux. **בראשית ברא אלהים**

Luminaires, planètes, étoiles, arbres, plantes, mers, fleuves, animaux et être humain tous furent l'œuvre du Dieu puissant.

Permettez-moi Mmes et Mrs, de vous lire le psaume 104, dans lequel David, le roi-poète, surnommé le chantre séduisant d'Israël, magnifie en termes élevés, l'œuvre divine de la Création.

PSAUME 104

Bénis, mon âme, l'Eternel ! Eternel, mon Dieu, tu es infiniment grand ; tu es vêtu de splendeur et de majesté. Tu t'enveloppes de lumière comme d'un manteau, tu déploies les cieux

comme une tenture. Sur les eaux tu as posé les voûtes de ta demeure sublime, les nuages te servent de char, tu t'avances sur les ailes du vent. Des vents tu fais tes messagers; des flammes ardentes, tes ministres.

Tu as fondé la terre sur ses colonnes d'appui, pour qu'elle ne chancelle jamais. Tu l'as couverte de flots comme d'un vêtement; sur les montagnes les eaux s'étaient arrêtées. A ton injonction elles s'enfuirent; au bruit de ton tonnerre, elles s'élancèrent éperdues. Des montagnes s'élèverent, des vallées s'abaissèrent, occupant la place que tu leur avais assignée. Tu leur (1) as fixé des barrières infranchissables, pour les empêcher de submerger à nouveau la terre.

Tu fais jaillir des sources dans les vallées, elles poursuivent leur course entre les montagnes. Elles abreuvent toutes les bêtes des champs, les onagres y étanchent leur soif. Sur leurs bords, les oiseaux du ciel font leur demeure; d'entre la feuillée, ils élèvent leur ramage. Du haut de ta résidence tu arroses les montagnes, la terre est nourrie du fruit de tes œuvres. Tu fais croître l'herbe pour les animaux domestiques, des plantes pour l'usage de l'homme, en tirant sa nourriture du sein de la terre; le vin qui réjouit le cœur des mortels, l'huile qui fait resplendir les visages, le pain enfin qui fortifie le cœur de l'homme.

Les arbres de l'Éternel sont abondamment pourvus, les cèdres du Liban que sa main a plantés. Là les oiseaux bâissent leurs nids, la cigogne fait des cyprès sa demeure. Les montagnes escarpées servent de retraite aux chamois, les rochers, de refuge aux gerboises. Il a fait la lune pour marquer les temps, le soleil connaît le terme de sa course. Tu amènes les ténèbres, et c'est la nuit, la nuit, où circulent tous les hôtes de la forêt. Les linceaux rugissent après la proie, demandent à Dieu leur pâture. Le soleil commence à poindre, ils se retirent, et vont se blottir dans leurs tanières; l'homme se rend à son labeur, accomplit sa besogne jusqu'au soir.

Que tes œuvres sont grandes, ô Seigneur ! Toutes, tu les as faites avec sagesse; la terre est remplie de tes créations. Voici le grand océan, aux étendues immenses ! Là fourmillent des êtres sans nombre, des bêtes petites et grandes. Là cheminent des navires, ce Léviathan que tu as formé pour s'y ébattre. Tous mettent en toi leur attente, assurés que tu leur donneras leur nourriture en temps voulu. Tu la leur donnes, ils la recueillent;

tu ouvres la main, ils sont comblés de biens. Tu dérobes ta face, ils sont dans l'épouvante; tu leur retires le souffle, ils expirent et retombent dans leur poussière. Tu renvoies ton souffle, ils renaissent, et tu renouvelles la face de la terre !

Que la gloire de l'Eternel dure à jamais ! Que le Seigneur se réjouisse de ses œuvres ! Il regarde la terre, et elle vacille, il effleure les montagnes, et elles fument. Je veux chanter l'Eternel ma vie durant, célébrer mon Dieu tant que j'existerai. Puisse mon cantique lui être agréable ! Moi, je me délecte en l'Eternel ! Que les pécheurs disparaissent de la terre, que les méchants ne soient plus !

Mon âme, bénis l'Eternel, *Alléluia !*

D'autres enseignements non moins précieux, mais d'un caractère différent, découlent de ce même récit. Il est dit dans le 1^{er} chapitre de la Genèse, que Dieu créa le monde en six jours. Est-ce à dire qu'il ait fallu au Créateur Suprême, ce nombre de jours pour l'achèvement de cette œuvre ? Lui qui n'avait qu'à commander pour être obéi, ainsi qu'il est écrit : « c'est par sa parole que les cieux ont été formés, c'est au souffle de sa bouche que les constellations obéissent. » — Certes non ! mais c'est l'amour du travail qui nous est enseigné dans ce récit, en prenant Dieu comme exemple.

Par l'activité qu'il déploie, l'homme se relève à ses propres yeux. Il sent qu'il est un membre utile à la société, qu'il contribue par son travail au bonheur de l'Humanité.

« Le produit de ton travail, tu le mangeras, tu seras heureux, le bien sera ton partage » lit-on dans le psaume 128.

« Cultiver sa terre, c'est s'assurer du pain en abondance » a dit Salomon dans ses Proverbes (chap 28).

Si le travail est autant exalté dans nos livres saints, par contre, la paresse, l'oisiveté, y sont flétries.

Parlant au paresseux, le roi-sage lui dit : « Va trouver la fourmi, paresseux, observe ses façons d'agir et deviens sage, elle prépare sa nourriture durant l'été, elle amasse ses provisions au temps de la moisson. Jusqu'à quand, paresseux, resteras-tu couché, quand sortiras-tu de ton sommeil ? Ah ! dormir encore un peu, rester un peu plus assoupi, cependant la pauvreté s'intro-

duit chez toi comme un rôdeur, et la misère comme un guerrier armé. » Prov. ch. 6).

Ces citations vous prouvent Mmes et Mrs, combien le travail est honoré, glorifié dans nos Livres Saints, car de même que le rayonnement de la lumière apparaît davantage après les ténèbres, la joie du repos ne peut être goûtée qu'après le labeur. Et c'est pourquoi, Dieu plaça le premier homme dans le jardin de l'Eden, pour le cultiver et l'entretenir.

L'union, l'harmonie qui doivent exister entre époux, la place prépondérante qu'occupe la femme juive dans le foyer, sont mentionnées dans le chapitre 2 de la Genèse.

« L'homme, est-il dit, quittera son père et sa mère et s'unira à sa femme et ils formeront un seul être ».

Et voici, ce qu'écrit à ce sujet, le savant hébraïsant Salomon Munk. « Selon la tradition mosaïque, la femme est une portion de l'homme, créée pour être son aide, et entièrement semblable à lui. L'auteur de la Genèse cherche même à établir l'égalité de l'homme et de la femme par une observation étymologique ; en hébreu, la femme est appelée icha, parce qu'elle fut prise du ich (homme). La liberté dont nous voyons la femme hébraïque jouir, avant et après le mariage, fait un contraste frappant avec la séquestration de la femme dans l'Orient moderne. »

Voilà donc, Mmes et Mrs, réduites à néant, les allégations de nos détracteurs. Nous venons de montrer par les textes mêmes que la femme juive est l'égale de son mari et non son esclave.

Continuons notre promenade parmi les splendeurs de ce jardin. Nous rencontrons d'abord cette mâle figure d'Abraham, qui le premier connut le vrai Dieu et le fit connaître aux hommes plongés jusque là dans l'idolâtrie. N'est-ce pas Abraham qui sans aucune hésitation, offrit en holocauste son fils unique, par amour de Dieu et pour lui obéir ?

C'est encore Abraham, l'homme de bien אֶלְעָד הַחַדְשָׁה dont l'hospitalité est proverbiale. Tous trouvaient dans sa maison, l'accueil le plus cordial.

Voici, que s'offre à nos yeux charmés, une fleur gigantesque. C'est la « Charité », vertu essentiellement juive, qui s'étend à tous les déshérités de la vie, à la veuve et à l'orphelin.

Effeuillons-en quelques pétales où sont inscrites ces magnifiques lois d'assistance et de solidarité, dont je vais lire quelques textes.

Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est avec toi, ne sois pas à son égard comme un créancier, n'exigez point de lui des intérêts ». (Exode 22).

« Si tu sais is comme gage, le manteau de ton prochain, au soleil couchant, tu devras le lui rendre. Car c'est là sa seule couverture ; c'est le vêtement de son corps ; comment abritera-t-il son sommeil ? or, s'il se plaint à moi, je l'écouterai, car je suis compatissant ». (Exode 22).

« Ne cause pas de tort au journalier pauvre et nécessiteux, que ce soit un de tes frères ou un des étrangers qui sont dans ton pays. Le jour même, tu lui remettras son salaire, avant que le soleil se couche ; car il est pauvre, et il attend son salaire avec anxiété ». (Dent. 24).

Ne fausse point le droit de l'étranger ni celui de l'orphelin, et ne sais is pas comme gage le vêtement de la veuve. » (Dent. 24).

« Tu te réjouiras pendant la fête, et avec toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront dans tes murs. » Dent. 16).

Et encore cette phrase célèbre d'Isaïe (chap. 58) :

« Romps ton pain avec l'affamé, recueille dans ta maison les malheureux sans asile ; quand tu vois un homme nu, couvre-le et ne te dérobe pas à ceux qui sont comme ta propre chair. »

Remarquez bien Mmes et Mrs, que le texte ne dit pas romps *le* pain, mais *ton* pain, ce qui veut dire que même le malheureux qui n'a qu'un seul pain, même le pauvre qui lui-même reçoit, doit à son tour venir en aide à un plus miséreux que lui.

Mais disent nos Sages, donner aux malheureux ne suffit pas. Nous devons éviter tout ce qui pourrait froisser leur amour propre. L'aumône doit être offerte avec délicatesse et avec jeie. C'est perdre le mérite du bienfait, que donner de mauvaise humeur, d'humilier celui qui tend la main.

Pratiquer la charité, ont-il ajouté, mérite six bénédictions, mais compatir à la misère du pauvre, le réconforter, lui adres-

ser des paroles de consolation et d'encouragement mérite onze bénédictions. (Traité Batra 9).

« Que ta maison soit largement ouverte et considère les malheureux comme les membres de ta famille lit-on dans les Pirké Abot.

Notre grand philosophe et théologien Maïmonide, dans son ouvrage *Yad Hahazaka* (*Hilkot Matanot Aniem*), nous indique les huit manières d'être charitables. Ce sont les 8 barreaux de l'échelle de la charité. Nous allons les résumer rapidement :

Le 1^{er} degré est de donner à contre cœur et d'une façon dédaigneuse. Cela ne mérite aucune récompense.

Le 2^e c'est de donner gracieusement, mais pas selon ses moyens.

Le 3^e est de donner avec grâce et même en proportion de sa fortune, mais seulement après avoir été sollicité.

Le 4^e est de donner généreusement peut-être, mais avec ostentation jusqu'à laisser confus celui qui reçoit.

Le 5^e est de donner de façon que le malheureux connaisse son bienfaiteur sans être connu par lui.

Le 6^e est de faire la charité sans se faire connaître, c'est la manière la plus méritoire.

Le 7^e est plus noble ; c'est lorsque le bienfaiteur et celui qui reçoit demeurent inconnus l'un à l'autre. Cette manière de donner est désignée sous le nom de **צדקה בסתר** Ainsi, autrefois, dans le Temple de Jérusalem, il y avait une chambre qu'on appelait **לִשְׁתָּה בְּהַחְשָׁאִים** (La salle du mystère). On s'y rendait secrètement et chacun déposait son obole dans des troncs placés là. Cet argent servait à secourir discrètement les familles les plus respectables se trouvant dans la nécessité.

Mais le dernier et le plus élevé, c'est de soutenir son prochain avant qu'il ne tombe dans la misère, en lui procurant du travail, ou de faire apprendre un métier aux enfants pauvres.

C'est ce que le texte (Lév. 25) exprime par ces mots : « Si ton frère déchoit, si sa main faiblit, soutiens-le ; fut-il étranger, fais le vivre honorablement.

Voulez-vous connaître Mmes et MM., l'importance de la charité et comment elle doit être pratiquée, écoutez l'histoire d'Aben Youdan, rapportée dans le Midrache (Vaïkra Rabba).

« Trois célèbres rabbins, Eliezer, Josué et Akiba quêtaient tous les ans au profit des pauvres. Un de leurs souscripteurs les plus généreux était un homme nommé Aben Youdan, de la ville d'Antioche, en Syrie. D'affreuses calamités s'abattirent un jour sur ce pays. Un ouragan terrible détruisit toutes les récoltes, déracina les arbres, renversa les maisons. Une épidémie se déclara parmi les bêtes. Aben Youdan se trouva presque ruiné. Il ne lui restait qu'un petit coin de terre sauvé du désastre. Grâce à son activité et à son intelligence, il parvenait non seulement à entretenir sa famille, mais il trouvait encore moyen de soulager d'autres plus malheureux que lui.

Un jour, assis devant sa cabane, il vit venir de loin, les trois rabbins qui faisaient leur tournée annuelle. Il rentra chez lui l'âme en peine. Sa femme voulut en savoir la raison. — Vois là-bas, ma chère amie, les rabbins quêteurs, ils vont venir. Qu'avons-nous à leur donner ?

— Ne te désole pas, lui répondit sa femme ; il nous reste encore ce champ. Vends en la moitié et donne le produit aux pauvres.

Aben Youdan suivit le conseil de sa pieuse femme. Les rabbins le quittèrent en lui disant : « Que l'Éternel te rende ce que tu as perdu. Quelque temps après, il labourait son champ avec le seul bœuf qui lui restait, lorsque tout-à-coup les pieds de ce dernier s'enfoncèrent dans la terre.

Il détèle alors l'animal et le dégage. Au fond du trou il trouva un trésor qu'un de ses ancêtres avait enfoui-là.

Il racheta avec, toutes les propriétés qu'il avait dû vendre, en ajouta d'autres, et il redevint comme devant, le protecteur de tous les malheureux.

L'année d'après, les rabbins revinrent dans le pays, et s'informèrent auprès des habitants. Aben Youdan, répondirent-ils, qui peut lui être comparé en richesse et en générosité. Tous ces champs, ces troupeaux, ces jardins lui appartiennent.

Sur ces entrefaites, Aben Youdan arrive, il salua les rabbins et leur dit : Venez chez moi, vos prières ont porté leurs fruits.

Je vais vous dédommager de la faible souscription de l'année dernière.

Ils l'en remercièrent. Et lui présentant une liste, ils lui dirent : Beaucoup de souscripteurs ont donné plus que toi. Et cependant, tu le vois, ton nom se trouve en tête, car nous savons que tu donnes aux pauvres, dans la proportion de ta fortune, te conformant ainsi à ce texte **אִישׁ כָּמַתְנִיתִידּוֹבּ** « chacun donnera selon ses moyens, les bénédictions que l'Eternel ton Dieu, l'aura dispensées. »

Ainsi, Mmes et Mrs, les citations dont je vous ai données lecture, l'exemple d'Aben Youdan, suffisent pour montrer toute la sollicitude que la Tora témoigne envers les miséreux et les deshérités de la vie.

Continuons ensemble notre promenade et dirigeons nos pas vers cette autre fleur qui attire nos regards. Elle est aussi belle sinon plus resplendissante que la première.

Il nous semble qu'elle veuille nous retenir, qu'elle réclame notre protection, car des mains étrangères ont déjà essayé de la déraciner et de la transplanter dans un autre terrain. Cette fleur c'est l'amour du prochain **וְאֶחָבָת לְרַעַם** et le texte ajoute **בָּנִי** c'est moi Dieu qui l'ordonne ;

Hillel l'ancien, a commenté ce précepte divin par la belle maxime que vous connaissez tous : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ».

Et par le mot *prochain*, Mmes et Mrs, la Tora désigne non seulement le coreligionnaire, mais tous les hommes sans distinction de race et de confession, car, tous étant créés à l'image de Dieu, nous devons observer à leur égard, toutes les lois d'humanité et de justice, recommandées dans la Tora.

Voici d'ailleurs à ce sujet, un extrait de la décision du Grand Sanhédrin, réuni à Paris en 1807 :

(1) Vous savez, Mmes et MM., qu'une grande assemblée composée de rabbins célèbres français et italiens, et de certains membres laïques pris parmi les plus distingués sous le rapport de la probité, de l'attachement à la patrie, fut convoquée à Paris en 1807, par Napoléon I^e.

Elle prit le nom de Grand Sanhédrin parce que ses membres étaient au nombre de 71 comme le Grand Tribunal de Jérusalem. La salle était également disposée suivant l'usage antique, en demi-cercle.

Présidé par le rabbin David Sintzheim, de Strasbourg, ce tribunal

Voici une de ces déclarations concernant le sujet que nous traitons « L'amour du prochain ».

« Afin de dissiper tous les doutes, le Grand Sanhédrin déclare que la Sainte Ecriture nous ordonne d'aimer notre semblable comme nous-mêmes, et que, reconnaissant comme conforme à la volonté de Dieu, qui est la justice même, de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait, il serait contraire à ces maximes sacrées de ne point regarder nos concitoyens comme nos frères. »

« Que d'après cette doctrine universellement reçue, et par les docteurs qui ont le plus d'autorité dans Israël, et par tout israélite qui n'ignore point sa religion, il est du devoir de tous, d'aider, de protéger, d'aimer leurs concitoyens, et de les traiter, sous tous les rapports civils et moraux, à l'égal de leurs coreligionnaires. » etc. etc.

De ce commandement d'aimer son prochain, découlent d'autres lois concernant notre devoir envers autrui.

C'est dans le Lévitique, au chapitre 19, commençant par ces mots : « Soyez saints, car je suis saint, moi l'Éternel votre Dieu », que nous trouvons ces prescriptions qui nous dictent notre conduite, touchant l'honneur et la dignité de notre prochain.

Cette recommandation, par exemple : « N'insulte pas le sourd, ne place pas d'obstacle sur le chemin d'un aveugle, redoule ton Dieu, je suis l'Éternel. »

Tendre un piège à l'aveugle — d'après nos Sages — ne veut pas seulement dire, mettre quelque chose sur son chemin pour le faire tomber ou trébucher; c'est aussi au sens figuré: donner un mauvais conseil à quelqu'un avec l'intention de profiter de son ignorance. C'est Dieu seul qui connaît cette intention, et c'est lui qui se réserve de juger. C'est pourquoi, il est dit « Je suis l'Éternel ».

Il en est de même de la défense d'injurier un sourd ; ne dis pas quel mal on fait en injuriant un sourd, puisqu'il n'entend

avait à répondre à plusieurs questions au sujet des rapports moraux et sociaux que la Loi de Moïse prescrit aux Israélites envers les individus des nations qui les protègent et qui professant un autre culte, reconnaissent Dieu, Créateur du ciel et de la terre.

pas ? mais, c'est lâchement abuser d'un malheureux que de lui dire des injures que tout le monde entend excepté lui.

Injurier un sourd, c'est aussi au figuré, calomnier un absent, qui par conséquent ne peut se défendre. C'est Dieu aussi qui envoie le châtiment. C'est le sens des mots : « Crains ton Dieu », car la calomnie, disent nos Sages, est aussi grave que l'assassinat.

Le roi David, s'adressant à Doëg l'Iduméen, l'un de ses calomniateurs, l'apostrophe en ces termes véhéments « Ta langue prépare des ruines, comme un rasoir effilé, ô artisan de perfidie. Tu préfères le mensonge à la vérité. Tu n'aimes que les discours malfaisants, que le langage de l'astuce. Aussi Dieu l'abattra-t-il pour toujours, il te déracinera de la terre des vivants » (Psaume 52).

Dans le psaume 120, il compare encore la langue perfide aux charbons ardents des genêts.

Nos Sages, dans le Talmud (traité Arakhine p. 15) commentant ces versets disent que la calomnie est plus meurtrière que le rasoir et la flèche qui ne peuvent occasionner la mort qu'à une distance limitée, tandis que la calomnie tue de beaucoup plus loin, par son venin distillé dans l'ombre.

Cette vérité, Mmes et MM., est présentée dans le Talmud, dans l'apologue suivant :

On a posé un jour au serpent, la question suivante :

« Le lion piétine sa proie, afin d'apaiser sa faim ; le loup également déchire sa victime et la dévore, et toi tu mords et tu tues sans aucun profit ? En outre de cela, tu mords une personne aux pieds, et ton venin se répand dans tout son corps ?

Et c'est à moi que l'on ose dire cela ? répliqua le serpent.

Qu'on le dise à l'homme, qui par sa langue, peut tuer son semblable, sans s'en approcher, car, son poison c'est la calomnie.

Après avoir flétrî comme nous venons de le voir, la calomnie, la médisance, la Loi nous recommande expressément de ne pas haïr notre prochain. « Ne te venge pas, y est-il dit, ne garde rançune à personne. »

A ce propos, nos Sages citent deux exemples typiques.

Exemple de la vengeance : Ruben dit à Simon : Prête-moi ta de lui prêter sa pioche. Celui-ci répond : Hier, tu as refusé de faux. Simon refuse. Le lendemain, ce dernier demande à Ruben me prêter ta faux, je ne te prêterai pas ma pioche. Cela, malgré son caractère bénin, est de la vengeance, car si Simon a été peu complaisant, ce n'est pas une raison pour Ruben de refuser à son tour.

Pour la rancune, même exemple que pour la vengeance, avec cette différence, que le lendemain, Simon ne refuse pas de prêter sa pioche à Ruben ; mais tout en faisant ce geste, il lui dit : tu vois, moi, je suis plus complaisant que toi et je te prête ma pioche. Ceci, disent nos Sages, c'est de la rancune, puisque tout le mérite de la complaisance est accompagné d'un reproche (Rachi d'après Sifra et traité Yoma 23).

Mesdames, Messieurs,

Je ne voudrais pas abuser davantage de votre bienveillance ; tout ce que je viens de vous dire n'est qu'une goutte d'eau dans ce vaste océan que sont la Bible et nos Livres Saints. Des merveilles innombrables y sont renfermées. C'est par centaines qu'on relève les maximes de morale, les sublimes pensées disséminées dans le Pentateuque et son commentaire le Talmud.

Et maintenant Mmes et Mrs, permettez-moi de reprendre la question que j'avais posée tout-à-l'heure, et de vous demander en toute conscience : Pouvons-nous ne pas tenir à la Bible ?

— Eh bien, non ! nous ne le pouvons pas. Car, ce serait alors renier toute notre histoire, renier notre Tora, renier Dieu lui-même.

Et c'est pourquoi, je m'adresse à vous, chères auditrices et chers auditeurs, et je vous dis : Nous, peuple d'Israël, nous tenons entre les mains, le flambeau divin du Sinaï, lumière éclatante, qui nous a éclairé dans nos malheurs, dans nos ghettos, lumière qu'il serait criminel de notre part, de laisser s'éteindre.

Rappelons les paroles que nous avons citées au début de cette causerie, paroles adressées par Dieu, à Josué fils de Noun, après la mort du Grand Législateur : « Moïse mon serviteur est mort. Sois ferme et bien résolu en l'appliquant à agir conformément à toute la doctrine que l'a tracée mon serviteur Moïse ; ne t'en

écarte ni à droite ni à gauche. Ce livre de la doctrine ne doit pas quitter ta bouche, tu le méditeras jour et nuit, afin d'en observer avec soin tout le contenu ; car alors seulement tu prospéreras dans tes voies, et tu seras heureux ; Oui ! je te le recommande : Sois fort et résolu, sans peur et sans faiblesse, car l'Éternel ton Dieu sera avec toi dans toutes tes voies. » (Josué chap. 1).

Oui ! Mesdames et Messieurs, c'est alors seulement qu'Israël prospérera et sera heureux, il sera toujours le peuple pontife, le peuple élu pour répandre les vérités de la Loi de Moïse.

Aussi, vous, jeunesse israélite, il est de votre devoir, devoir impérieux, d'apprendre et notre histoire et notre langue et notre Littérature, si riche, si variée. Notre Tora pareille à une mère affectionnée, dirigeant les premiers pas de son enfant, vous guidera par sa morale pure, à travers tous les obstacles, toutes les embûches dont l'existence est parsemée.

C'est par ce moyen, par ce moyen seulement, je veux dire la diffusion de l'instruction religieuse, que nous pourrons combattre cette indifférence et ce matérialisme qui règnent malheureusement à notre époque.

Et c'est à vous, mères de familles juives, éducatrices naturelles de vos enfants, qu'il appartient de leur inculquer et de développer en eux, l'amour de Dieu et du prochain. Apprenez leur à aimer ce nom d'Israélites que nous sommes fiers de porter.

Cet enseignement moral et religieux donné dès l'enfance, restera gravé dans leur mémoire durant toute leur vie.

C'est un devoir sacré, et aucune femme juive ne doit y failir.

Dernièrement, Mmes et Mrs, notre vénéré Grand Rabbin, s'est élevé avec force et raison, contre l'ignorance des choses de la religion dans laquelle sont laissées nos jeunes filles.

Elles ignorent en effet, tout de notre passé, de notre histoire, de nos lois, tout ce qui a été édicté concernant la femme juive dans le foyer conjugal.

Aussi, est-ce à vous Mesdames, qu'il incombe d'enseigner à vos jeunes filles, futures épouses, futures mères, les devoirs sacrés

de la femme juive, envers Dieu, envers son mari, envers ses enfants. Ces devoirs sont multiples ; car c'est dans le foyer bien plus que dans les lieux de prières, qu'est le vrai centre de la vie spirituelle juive.

Préparez-les donc à cette sainte et délicate mission : Le salut du judaïsme en dépend.

Tous donc, Mmes et MM., nous garderons jalousement ce patrimoine sacré, cet héritage trois fois millénaire que nous tenons de nos aïeux, et que nous devons transmettre intact à nos descendants.

תורה צוה לנו משה מורשת קהילת יעקב

« Moïse nous dicta une doctrine, elle restera l'héritage de la Communauté de Jacob ».

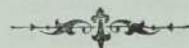
Et alors se réalisera cette bénédiction de Moïse donnée aux enfants d'Israël avant sa mort :

« Gloire à toi Israël ! qui peut t'être comparé.
« Peuple que protège le Seigneur
« Il est le bouclier qui te sauve
« Le glaive qui te fait triompher
« Tes ennemis ramperont devant toi
« Et toi, tu fouleras leurs hauteurs.

(Deutéronome ch. 33).

Is. HANOUNE.

RABBIN



Alger, 12 Mai 1929.

Conférence de M^{me} STORA-SUDAKA

PREMIÈRES IMMIGRATIONS JUIVES EN BERBÉRIE

UNE DEBORA BERBÈRE -- La Kahéna

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le sujet que, non sans appréhension, je me permets d'aborder dans cette causerie, me créa le souci d'affronter les difficultés d'une période d'histoire ténèbreuse entre toutes.

A travers les méandres du haut moyen âge maughrebin qualifié, par les auteurs les plus autorisés, de siècles obscurs, l'exposition des événements qui eurent lieu pendant cette époque ne peut, d'après leur déclaration formelle, soutenir aucun examen critique et ne serait à leur avis que la plus conjecturale des histoires ; dégagée de ce fait des règles d'exactitude absolue à laquelle est astreinte toute relation historique, je vais avoir l'honneur, laissant parfois l'envol ailé de la fantaisie côtoyer la rigoureuse réalité, d'évoquer devant vous le pays prestigieux de la vieille terre lybienne ; terre africaine où nos imaginations, éprises de merveilleux, revoient à travers les mythes et les beaux récits des Hellènes et des latins : les pommiers des hespérides, la double colonne d'Hercule, les forêts de la Maurétanie pleine d'éléphants et de térébinthes, Atlas courbé sur la montagne et soutenant la voute étoilée sur ses vastes épaules, la fontaine miraculeuse et les sables d'Ammon, Ulysse arrachant ses compagnons à l'ivresse du lotos qui fait oublier la patrie, toutes ces belles images mythiques donnant à la terre africaine sa poésie ; terre lybienne qui fut, tout au long des âges, des syrthes à l'Océan, le foyer des civilisations les plus brillantes ou le théâtre des ravages dévastateurs d'ennemis implacables et de conquérants farouches ; elle offre aujourd'hui à la curiosité et à l'admiration des voyageurs, avec son climat enchanteur et son ciel d'azur, un ensemble de belles

cités et des ruines antiques où les villes d'or, ainsi que le dit Louis Bertrand, se succèdent en une chaîne splendide de Volubilis à Gighti, de la mer Atlantide au pays des lotophages.

Mesdames, Messieurs,

Je garde la mémoire d'une impression inoubliable, le souvenir précis d'un spectacle de féerie qui restera pour moi comme l'une des sensations de beauté les plus profondément ressenties, comme la vision exaltante de l'âme la plus puissamment grandiose qu'il m'ait été donnée de voir dans le cours de mes différents voyages ; un tableau qui eût semblé irréel s'il n'avait été l'œuvre achevée de cette divine magicienne de la couleur, la nature, créant à l'enchantedement des yeux la palette la plus miraculeuse des nuances et des tons. Dans la poésie crépusculaire d'un beau soir d'automne, alors qu'environnée de silence une calme sérénité s'épandait sur le paysage d'alentour, j'assistais du phare de Sidi-Bou-Saïd, petit village tunisien situé à quelques centaines de mètres au-dessus de la mer, à un incomparable coucher de soleil.

L'air était tiède et caressant, à travers la fluide luminosité d'une atmosphère subtile et transparente, les rayons évanescents de l'astre à son déclin se diffusaient en nappes de clarté, baignant de corail et de pourpre la blanche cascade des terrasses qui s'étagaient au-dessous de ce belvedère de slendeur ; sur la colline de l'antique Byrsa, dans le flamboiement rouge de l'incendie solaire, les flèches et les croix de la basilique de Saint-Louis à Carthage s'éclairaient d'or ; près de son lac, en fusion d'argent, Tunis étalait au loin le panorama de sa pittoresque lagune ; son golfe, à la courbe harmonieuse et profonde, s'encerclait en hémicycle à l'horizon du massif montagneux du Bou-Kornine au double sommet, du Djebel Reças, du Zaghouan dont les cimes, faiblement estompées, s'embrumaient d'améthyste ; sur le translucide émail d'une mer scintillante, gemmée de turquoises et de lazulites, de légères embarcations aux voiles enflées par la brise du soir, reverberées elles aussi par les rubescentes lueurs du couchant, glissaient oscillantes sur la moire, pailletée des ondes immobiles ; on les eut prises pour de grands oiseaux aux ailes tendrement nacrées de rose tels des phénicoptères flamands familiers de ces régions. Soudain, dans le triomphe éclatant de cette apothéose de la lumière, sur l'azur de la grande plaine liquide s'ourlant d'écume sur les anses ensablées d'or des anciens ports carthaginois, ma vue s'immobilisa sur une barque aux voiles déployées de couleur safran ; alors, de ma pensée évocatrice des civilisations d'un autre âge, surgit des profondeurs

d'un passé plusieurs fois millénaire l'apparition d'une galère navi-
guant vers ces mêmes rivages ; une trirème phénicienne resplen-
dissante, sa poupe d'or battu semblant brûler sur l'eau, ses voiles
teintes de la pourpre de Sidon, aux multiples rameurs frappant de
la cadence de leurs avirons d'argent, semblables à une arête vive,
le même calme des eaux. Dans ses flancs, chargés de richesse, se
transportent de l'ivoire, des plumes d'autruches, des soieries
d'Orient, des poteries peintes, des armes damasquinées aux niellu-
res d'or, des baumes précieux ; à son bord, sous un pavillon de
tissus écarlate, sa couche moelleuse recouverte de peaux de linx
et de soies richement brodées, une princesse de sang royal, langui-
samment allongée, laisse errer ses pensées aux rythmes berceurs
des flots ; à ses côtés s'exhalent des cassolettes d'aromates, les
parfums d'encens, de nard, de myrrhe, de cinnamome, non loin
d'elle s'ébrouent dans des cages de fins treillis des colombes consa-
crées à ses divinités cabyres. Séduite par le site enchanteur de ces
côtes libyennes, la veuve de Sychée, prêtre d'Hercule, qui fuit les
convoitises brutales de son frère Pygmalion, roi de Tyr, décide de
jeter les bases d'un comptoir phénicien ou emporia ; elle négocie
dans ce sens avec le chef des tribus voisines, Yarbas, roi des Maxi-
taniens, en vue de se faire concéder une partie du terrain. Après
un premier refus de laisser s'établir les fugitifs, il consent à leur
accorder de terre juste la portion que pourra couvrir une peau
de bœuf ; mais la rusée princesse fait découper cette peau en
lanières si étroites qu'elle obtient une étendue assez vaste pour y bâ-
tir une citadelle. Cette princesse, vous l'avez reconnue, Mesdames
et Messieurs, son nom est sur vos lèvres à tous, c'est Elissa ou
Didon, célébrée par Virgile dans son Eneïde, fondatrice et reine de Carthage.

Carthage, nom évocateur aux syllabes sonores, retentissantes
comme sa renommée qui, traversant les siècles et les âges, arrive
encore à nous auréolée du prestige de son éclat. Carthage, puissance africaine et maritime d'une magnificence sans pareille, ses flottes, ses caravanes qui en font l'entrepôt du monde connu, ses 700.000 habitants parmi lesquels, dans les rues, se croisent des Numides, des Ibères, des Gaulois, des Grecs, des Liguriens, véritable creuset où bouillonnent les races et qui verra, dans la suite des siècles, se superposer différentes dominations qui chacune laissera l'empreinte indélébile de son passage.

Sur la colline de l'Acropole la Carihage phénicienne ou punique disparaît au centre de Byrsa, sous un désordre de monuments : des

palais, des temples à colonnes torses avec des chapiteaux de bronze et des chaînes de métal, des cônes en pierres sèches à bandes d'azur, des coupoles de cuivre, des architraves de marbre, des contrafarts babyloniens, des obélisques: le temple de Kamon avec ses tuiles d'or ; celui de Melkart porte des branches de corail, dans les écuries du tabernacle d'Eschmoun ses chevaux consacrés ont leurs crinières tressées de rubans d'or, symbole du soleil et de l'idée du feu sous sa forme la plus haute. Au sein du temple de Maloch se presse la foule des adorateurs du Dieu cruel et sanguinaire, du Dieu terrible dont la statue monstrueuse à tête de taureau est disposée, nous dit Diodore, de façon telle que les victimes humaines déposées sur ses bras glissent inévitablement dans un brasier ardent. Moloch, incarnation du Baâl phénicien, Dieu du soleil, personnification des forces naturelles bonne ou mauvaises et, bien qu'il soit éloigné du Dieu unique, du Dieu esprit qu'Israël oppose au polythéisme phénicien, les enfants de Juda lui offre de l'encens, sacrifient parfaits à son culte, s'attirant les imprécations virulentes, l'anathème enflammé des prophètes d'Israël. Divinité phénicienne aussi l'Astaroth de la Bible dont on célèbre les rites dans le secret des sanctuaires et qui sont le prétexte à d'incroyables débauches à une sorte de prostitution sacrée et au culte de laquelle, pour complaire à ses femmes étrangères, Salomon lui-même sacrifia en hauts lieux: Astaroth, Astoreth, Astarté ou Tanit à Carthage, déesse mystérieuse, personnification de la lune, du printemps et de l'amour. Tanit dont Flaubert dans son chef-d'œuvre, l'un des plus purs de la littérature française, fit de Salammbô sa prêtresse.

Carthage punique aux suffètes de la mer annonciateurs des lunes qui signalent aux sons des trompettes les agitations de l'astre. Carthage, grenier de Rome, sa rivale opulente, ses éléphants de combat et ses trois guerres puniques aux vaillants généraux et aux grandes figures dans sa lutte avec Rome : les Hamilcar, Annibal, Hannon et Asdrubal et Sophonisbe contre leurs puissants adversaires, la lignée des Scipion. Carthage punique détruite, enfin, par le fer et par le feu, succombant à ce duel gigantesque ; sur son emplacement le vainqueur romain a passé la charrue, il y a semé du sel après que l'envieux Caton, censeur du Sénat de Rome, a prononcé, à son retour d'Afrique, son fameux « Delenda est Carthago » (il faut détruire Carthage).

Il n'entre pas dans le cadre de cette causerie de m'étendre longuement sur la domination romaine à Carthage, mais il me faut dire, en quelques traits, qu'elle fut rebâtie, relevée de ses ruines

deux siècles après sa destruction ; la nouvelle cité devint une ville majestueuse et florissante où les lettres brillèrent d'un vif éclat, époque à laquelle la littérature latine est presque toute entière aux mains des Africains. Apulée de Madaure, le néo-platonicien, est le maître de la pensée et de la science païennes, Carthage la phénicienne et la romaine devenant le plus grand centre civilisateur de la Méditerranée occidentale et étendant son influence sur le reste de l'Afrique, jusque dans les ultimes profondeurs sahariennes.

Le quatrième siècle qui marque la décadence de la domination romaine en Afrique et pendant lequel Carthage deviendra le foyer du christianisme latin avec Tertullien, Saint Cyprien et Saint Augustin ; le cinquième qui est la période vandale et le sixième où l'on voit les Byzantins s'efforcer d'administrer le Nord africain, sont, pour ce pays jadis si fertile et si brillant, une ère de trouble, de décomposition et de mort.

A l'heure où les Arabes vont pénétrer sur le sol de l'Ifriquia et du Maghreb, il est indispensable de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce continent, d'étudier rapidement les peuples qui l'habitent, les coutumes qui les distinguent. Hérodote a fait une description des rives carthaginoises, il n'imaginait pas d'ailleurs que le monde put se prolonger bien loin au delà ; il savait vaguement que, vers l'ouest, existait une montagne qui s'appelait l'Atlas et laissait dans le plus absolu mystère cette région merveilleuse du Maghreb : le Maroc. Plus tard les auteurs grecs et latins divisèrent la Libye ancienne, la Berbérie moderne, en quatre régions : l'Ifriquia ou Libo-Phénicie, c'est-à-dire la Tunisie d'aujourd'hui, elle fut la Proconsulaire sous l'empire romain ; c'est sur cette région que la superposition des races fut la plus complète ; la Numidie qui correspond au département de Constantine ; la Mauritanie qui englobe les provinces d'Alger, d'Oran et le Maroc, ces provinces qui prirent les titres romains de Mauritanie sétifienne, Mauritanie césarienne, Mauritanie tintijitane. Enfin la Getulie qui est l'actuel Sahara.

Sous l'empire romain la Numidie, qui est aujourd'hui le pays chaouia, tout en gardant son nom, a subi une transformation curieuse ; ce pays de nomades est devenu un pays de cultures sédentaires. C'est là que la colonisation romaine a remporté ses plus beaux succès. Un nombre considérable de grandes villes se sont élevées sur le haut plateau de l'Aurès.

Le pied de la montagne était jalonné par un chapelet de grandes cités : Theveste, Mascula, Bagaï, Tobna, Lambèse, Tamugadi, la

Timagad de nos jours avec ses incomparables ruines aux deux mille colonnes de marbre, alignées en longues enfilades faisant comme un fond de troncs inégaux, ses rues pavées de superbes dalles de granit disposées en équerre et sur lesquelles se suit l'ornière des chars qui les ont creusées peu à peu, son arc de triomphe, son forum, l'odéon, les thermes, les théâtres, les temples, tous monuments témoins de la vie magnifique et des recherches de l'épicurisme le plus raffiné. Toutes ces villes à civilisation très avancée devaient mourir, le christianisme survint, les temples se transformèrent et devinrent des basiliques. Les montagnards de l'Aurès, les Maures s'insurgèrent, firent irruption dans les villes sans défense et les ruinèrent, puis les vandales s'emparèrent de l'Afrique, la décadence commença. Un retour se produisit, Bélsaïre et son lieutenant Salomon réoccupèrent l'Afrique au nom de l'empire byzantin ; Justinien voulut que l'on restaurât les villes détruites de l'Aurès et qu'on les protégeât. C'est alors que s'élèverent les forts byzantins construits avec les débris des villes ruinées, ces étonnantes bâtisses informes à force d'être simples, avec leurs poternes étroites et leurs vastes esplanades intérieures, leurs hautes tours aux quatre coins sur lesquelles veillaient les sentinelles lorsque les premiers escadrons arabes parurent.

L'Aurès lui-même est une forteresse montagneuse facile à défendre et de pénétration difficile : c'est donc cette région là qui a été le boulevard de la Mauritanie contre l'invasion arabe.

Sous les couches des différentes civilisations que nous venons d'énumérer une race autochtone aborigène occupait des territoires qui lui appartenait en propre ; Carthage trouvait chez les Libyens, les Maures, les Getules et, plus particulièrement, chez les Numides, une bonne partie de ses auxiliaires militaires ; pendant son terrible duel avec Rome ; les figures légendaires des princes puissants de Sipha, roi de Cirta (l'actuel Constantine), de Massinissa, roi des Numides, ainsi que de Jugurtha et de son immortel historien Salluste, ont laissé une grande place dans nos souvenirs littéraires.

De la civilisation qui avait rayonné sur tout le bassin méditerranéen, les Berbères en furent les premiers partisans ; éclairés par les lumières de la resplendissante Carthage datent leurs aptitudes industrielles, agricoles, artistiques ; grâce à la main-d'œuvre indigène Carthage ne tarda pas à donner à son trafic commercial et à son domaine colonial toute la consistance voulue. Sa prospérité a fait sa force et sa grandeur, sa politique de collaboration à l'égard de ses sujets n'a pu que lui assurer le beau rôle de civilisatrice

à travers l'histoire de l'humanité. La survivance jusqu'au sixième siècle de notre ère n'est pas douteuse, car l'historien Procope révèle que le punique était encore très répandu jusqu'à cette époque ; de là à la conquête musulmane l'intervalle est court ; il est donc permis de supposer que beaucoup de Berbères adoptèrent la langue de l'Islam parce qu'ils l'apprirent sans peine sachant le punique, langue sémitique ; il semble donc bien établi que la profondeur de l'empreinte carthaginoise s'est longtemps conservée au Maghreb et en Ifriquia.

Dans le jugement porté par Ibn Kaldoun sur les Berbères il dit qu'ils ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux, un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde ; égalitaires et libéraux, sobres, laborieux, intelligents, patients, fermes dans la misère, portant à un très haut degré l'amour de leur indépendance, gardant dissimulée la haine du conquérant, aimant la guerre par-dessus tout, ils n'ont pas conservé la tradition d'une religion propre à leur race ; fétichistes, à l'exemple des peuples chamitiques dans lesquels ils s'étaient fondus, ils reçurent des Phéniciens le culte des astres ; avec la conquête romaine le culte des divinités païennes remplaça en Afrique la religion punique.

Des Juifs, chassés de Palestine par Ptolémée Soter, Titus et Hadrien, vinrent en Berberie où ils se mêlèrent à la population gagnant un certain nombre de tribus à leurs cultes ; les deux principales immigrations dont l'histoire nous a conservé le souvenir et qui ont amené un certain nombre de Juifs en Afrique sont premièrement : celle qui suivit la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 588 avant l'ère chrétienne et, deuxièmement, celle qui eut lieu lors de la fondation de la ville d'Alexandrie par Alexandre-le-Grand (332 ans avant notre ère). On sait qu'à ces deux époques des Juifs s'établirent en Egypte. Ptolemée Sagus, fils naturel de Philippe de Macédoine et lieutenant d'Alexandre le Grand, avait eu pour sa part l'Egypte au partage de l'empire, ayant eu à se plaindre des Juifs il assiégea Jérusalem, s'empara de la ville et transporta une partie de ses habitants à Alexandrie et en Cyrénaique. Les Juifs immigrés en Afrique prospérèrent à Cyrène où ils vécurent sous la protection des empereurs. Quand l'Egypte fut réduite en province romaine, Auguste se montra même pour eux d'une bienveillance particulière, ce qui leur procura des avantages considérables. La destruction de Jérusalem par Titus en l'an 70 avait attiré à Alexandrie et en Cyrénaique un certain nombre de Juifs échappés au massacre des 150.000 victimes des représailles

des Romains ; un nommé Jonathan, venu avec ces émigrants, faisant soulever ses coreligionnaires contre l'autorité romaine, tint la campagne pendant trois ans et ne put être réduit qu'en 74 par le préteur de Libye, Catullus.

Sous le règne de Trajan les Juifs de Cyrène, devenus très nombreux, se révoltèrent. En 115, sous la conduite d'un nommé Andreas ils forcèrent le préteur Lupus à s'enfermer dans Alexandrie, égorgèrent les garnisons romaines et les fonctionnaires, faisant descendre les colons dans l'arène pour les faire combattre sous leurs yeux ; pendant près de deux ans ils bouleversèrent la Cyrénaique, massacrant plus de 220.000 colons grecs et romains. Le proconsul Marcus Turbo, arrivé de Libye, secondé par une flotte partie du port d'Ostie, eut bien du mal à les réduire et, sur l'ordre d'Hadrien qui venait de succéder à Trajan, il les expulsa de Cyrénaique, les chassant dans l'ouest où ils pénétrèrent en Berberie ; dix-huit ans plus tard, Hadrien ayant réprimé une nouvelle révolte des Juifs à Jérusalem les Judéens, à la voix du pieux docteur Akiba et du fils de l'étoile Barkochéba, font à leur tour une suprême tentative d'affranchissement. La lutte fut aussi acharnée, aussi sanglante que du temps des Vespasiens ; il fallut trois ans de guerre, cinquante combats et autant de sièges, une armée formidable, le meilleur général de l'empire et la présence de l'empereur Adrien lui-même pour venir à bout de ces bandes fanatisées assoiffées de martyr qui s'ensevelirent à la fin dans les ruines de Béthar, dernière citadelle de la nationalité juive. Une partie des survivants alla rejoindre les Juifs africains.

Chacune de ces émigrations a pu fournir à Carthage un certain contingent de familles juives et ceci peut être démontré par les récentes fouilles qui ont été pratiquées dans les catacombes de Gamart, colline au-dessus de la presqu'île de Carthage, et qui ont permis de mettre à jour une nécropole juive qui daterait de la période des Romains ; on a trouvé gravé sur des niches des épigraphes juives portant le mot chalom (paix), ainsi que la reproduction portée également sur des lampes du chandelier d'or, ce qui tendrait à confirmer le transport de nos saintes reliques à Carthage ; elles y auraient été apportées par Genseric, chef germanique des hordes vandales ; pendant les dix-sept jours qu'il fit du sac de Rome il enleva entre autres objets de valeur la table d'or, les vases et le chandelier à sept branches. Après quatre siècles le produit du pillage de Jérusalem fut transporté de Rome à Carthage. Ces mêmes objets sacrés furent remportés à Constantinople

par le général Bélicaire, triomphateur des vandales ; lorsque le chef byzantin étala aux yeux éblouis de la capitale et des souverains Justinien et Théodora les objets que cent ans de pillages avaient accumulés à Carthage, parmi les sièges d'or, les pierreries, les vases précieux, la vaisselle de prix, les vêtements magnifiques, les chars somptueux qu'il rapportait figuraient les vases du temple de Salomon.

En 1883 le capitaine Prudon découvrit aux environs de Tunis, à Hamam-El-If, les ruines d'une synagogue datant d'environ du 5^e siècle ; les deux salles dont se composait le monument étaient pavées de mosaïques sur lesquelles on lisait trois inscriptions. La première mentionnait les objets du culte, l'autre nommait Rusticus, le chef de la synagogue (Arcosinagogus), dont le fils avait pavé de mosaïques une partie du portique de la synagogue ; le troisième texte se lisait au centre de la salle principale qui était ornée d'une source jaillissante, d'un vase et représentait des oiseaux, des poissons, des arbustes et des fleurs. Cette inscription commençait par les mots *sancta-synagoga* et se terminait par la représentation du chandelier à sept branches.

On retrouve dans l'Afrique du Nord, même dans les régions uniquement berbères, les traces qu'auraient laissées quelques personnages bibliques. La légende en fait venir un certain nombre dans ce pays ; elle y place le tombeau de plusieurs. On peut se demander si le judaïsme que semble avoir professé un certain nombre de tribus berbères avant la conquête arabe n'a pas importé dans le pays quelques-unes de ces légendes.

De là, sans doute, la popularité particulière dont jouit Josué, fils de Noun ; il semble avoir été le héros principal des Juifs de Berberie, son souvenir se retrouve en maints endroits, principalement au bord de la mer. On montre sa sépulture à l'est de Nemours ; le héros était si grand que son corps dépasse la mosquée élevée sur son tombeau.

Parfois l'introduction des légendes bibliques est l'œuvre des demi-lettres ; ainsi arrivèrent l'histoire de Job et celle de Joseph dont il circule des récits poétiques dans le haut Atlas. Elles présentent toutes deux différentes versions dont la caractéristique est d'être fort éloignée chacune du récit biblique.

Quand les Vandales envahirent l'Afrique les Juifs surent servir leurs intérêts politiques et religieux aux dépens des chrétiens

persécutés et, pendant un siècle, ils centralisèrent tout le commerce, faisant passer entre leurs mains la fortune du pays.

Lorsque les Byzantins eurent fait disparaître l'autorité vandale les Juifs étaient devenus si nombreux à cette époque que les généraux grecs, convertissant leurs synagogues en églises, durent les obliger à embrasser le christianisme.

Les conversions des Juifs acceptées pour les intérêts du moment ne furent pas de longue durée et le prosélytisme mosaïque, en raison inverse de l'affaiblissement de l'autorité byzantine, s'étendit alors dans toute la Berberie où, vers la fin du sixième siècle, un certain nombre de tribus ayant abandonné le christianisme qui n'avait pas amélioré leur sort pratiquaient la religion juive pendant que d'autres retournaient à l'idolâtrie des premiers âges, adoraient des fétiches ou des astres.

Deux éléments de religion juive existaient dans le Nord de l'Afrique : l'un composé de sémites transfuges venus d'Asie et de Cyrénaïque, l'autre formé par les Berbères ayant reçu le mosaïsme par contact avec les Juifs cyrénéens répandus dans toute la Berberie depuis le deuxième siècle.

Les principaux groupes berbères qui avaient adopté le judaïsme étaient les suivants : aux environs de Tripoli les Nefouças, dans l'est de Constantine les Nefzaoua, dans l'Aurès les Djeraoua, au nord et à l'ouest de Tlemcen et sur le plateau central de la province d'Oran les Koumia et les Mediona ; dans le Maghreb extrême les Fendelaoua, les Bekloula et les Iazaz. Les Juifs étaient également en grand nombre dans les oasis sahariennes : Touggourt abritait une grosse colonie juive venue sans doute de Tripolitaine après l'insurrection de l'an 116 ; l'écrivain Gauthier nous apprend que les palmeraies de Gourara, dans l'extrême nord du Touatt, auraient été fondées par une immigration juive venue de l'est ; dans ce pays, dit-il, s'est conservé jusqu'à la fin du quinzième siècle un petit Etat juif indépendant. On a des détails précis sur le massacre qui y mit fin en 1492 et qui eut pour cause la recrudescence du sentiment religieux musulman après le triomphe définitif du christianisme en Espagne.

Toutes ces tribus, participant des divisions Zenètes ou Botr en opposition aux Berbères autochtones ou Beranes, furent la représentation du grand nomadisme juif en Berberie ; mais une seule d'entre toutes ces tribus va nous occuper, c'est celle de Djeranoua

de l'Aurès qui fournissait des rois et des chefs à tous les Berbères et de sa reine, la Kaëna.

Mahomet, qui tira les Arabes d'une idolâtrie grossière et leur enseigna le monothéisme, dut beaucoup à la religion juive. Tout jeune encore il avait voyagé en Syrie et rapporté de ce pays la connaissance des traditions chrétiennes et hébraïques. Son livre, le Coran, est plein des réminiscences de la Bible, de l'Evangile et même du Talmud ; il y puisa non seulement l'idée du Dieu unique mais bien des inspirations poétiques et les meilleurs principes de sa morale. Après la mort de Mahomet les Arabes, réunis et fanatisés par sa doctrine, se répandirent comme un torrent sur l'Asie et sur l'Afrique.

Tout au début on pourrait s'attendre à ce que le représentant de la résistance maughrebine fut l'Ifriquia, ce vieux pays de civilisation urbaine qui avait été successivement punique et romain. La position essentielle de l'envahisseur arabe est Kairouan, à l'orée du Sahara, couvrant la grande route désertique d'attaque et de retraite qui vient d'Egypte, et Kairouan, dont le nom signifie l'entrepôt, la place d'arme, fait face à l'Aurès.

La conquête arabe fut extrêmement longue et acharnée, soixante-dix ans environ dura l'invasion. Les Arabes, à différentes reprises, subirent des défaites écrasantes ; ils furent totalement expulsés du pays. Leurs historiens soulignent l'acharnement de cette guerre. Les Berbères, dit Ibn Abi Yazid, apostasièrent jusqu'à douze fois, tant en Ifriquia qu'au Maghreb. D'après Ibn El Hahem le plus ancien des historiens qui aient raconté la conquête du Maghreb, le calife Omar, celui même dont la mosquée portant son nom remplace, sur le plateau du Hamam-El-Cherif, à Jérusalem, le temple de Salomon, sollicité d'autoriser une invasion de l'Ifriquia, aurait répondu : « Ce pays ne doit pas s'appeler l'Ifriquia, il devrait plutôt se nommer le lointain perfide, je défends qu'on en approche tant que l'eau de mes paupières humectera mes yeux. »

Okba ben Nafi, le premier, a conquis la Berberie ; au nom des khalifés OmniaDES il a fait retentir le pays du Zab de la gloire du prophète. La ville de Sidi-Okba, oasis sainte qui profile ses palmiers bleuâtres sur la ligne de cet horizon incertain qui est le charme du désert, garde son tombeau élevé là même où il est tombé et le tombeau n'est point abandonné. A la tête de ses cavaliers Okba ben Nafi avait foncé sur l'Ifriquia ; c'est lui qui fonda en plein désert, à l'abri des flottes et des coups de main, la capitale

qui devait être appelée à une prospérité extraordinaire, Kairouan, où une mosquée conserve son nom. Poussant plus loin il avait soumis les oasis du Zibane, dont Biskra ; ayant vaincu les Berbères l'historien Ibn Kaldoun raconte que Sidi Okba en fit un massacre prodigieux, qu'il s'empara de quelques-unes de leurs femmes qui étaient d'une beauté sans égale ; des femmes blondes qui, dans la suite, peuplèrent les sérails d'Orient et que l'on achetait à prix d'or.

Ayant continué sa marche, Okba vint jusqu'au rivage de l'Océan Atlantique. Il éleva l'étendard du prophète couronné du croissant et, lui faisant suivre le mouvement du soleil, du levant au couchant, il s'élança dans les flots jusqu'au poitrail de son cheval en s'écriant : « Seigneur, si cette mer ne m'en empêchait j'irais jusque dans les contrées les plus éloignées porter la gloire de ton nom, combattre pour ta religion et anéantir ceux qui ne croient pas en toi. » S'adressant ensuite à ses compagnons il leur dit : « Retournons sur nos pas avec la bénédiction de Dieu. » Mais, attaqué à l'improviste par les Berbères, conduits par Koceila, chef de la tribu Beranes des Aureba et de la Kaëna, qui prit une part active à ce soulèvement, Okba avec trois cents de ses cavaliers fut surpris au pied de l'Aurès, à côté de Biskra, à l'oasis de Téhouda. Se jugeant perdu il s'écria : « Je veux gagner le martyre. » Fièrement, il descendit de son cheval, fit sa prière et, brisant le fourreau de son épée, il se fit tuer et tous ses compagnons avec lui. Mais, ainsi que le dit le poète Chekri Ganem dans son poème d'« *Antar* »,

« L'avenir d'une race et d'un pays n'est pas
« Dans un homme, fut-il l'arbitre des combats,
« Le roi du monde ; rien n'arrête un peuple en marche
« Il monte, on le voit monter de marche en marche,
« Du levant au couchant dans un tel flamboiement
« Que l'astre d'or pâlit au sein du firmament ;
« Qu'importe aux aigles fiers et même aux hirondelles
« Une plume de plus ou de moins à leurs ailes. »

Le gouverneur de l'Egypte, Zobeïr, avait su rétablir la suprématie de l'Islam en Ifriquia, mais sur les bases d'une victoire précaire, les Berbères ne se ralliant pas, ils restaient sous les armes. Ils venaient de se donner un chef plus redoutable peut-être qu'aucun autre pour la résistance entêtée : une femme environnée d'un étrange prestige et de légendes singulières. Forcé d'attaquer les Berbères Zobeïr succomba avec son escorte presque au lendemain de la fameuse journée de Mems où Koceïla, après cinq années

de règne à Kairouan, avait trouvé la mort. La chute de ce chef avait depuis lors accru les forces de la célèbre reine judéo-berbère. Elle réunissait sous son autorité toutes les tribus du massif montagneux de l'Aurès ; non seulement les populations berbères, toujours éprises de merveilleux, obéissaient aveuglement aux ordres de la souveraine, mais son pouvoir s'étendait jusque sur les agglomérations chrétiennes de la Numidie.

Le kalife Abd El Melek a réuni une armée qu'il place sous le commandement de Hassan ben Naman le Rhassanide ; il lui recommande de faire ses préparatifs de départ pour l'Ifriquia et de ne pas oublier de distribuer aux soldats les largesses ordinaires et les donations. « Je te laisse les mains libres, lui disait-il, puise dans les trésors de l'Egypte et distribue des gratifications à tes compagnons et à ceux qui se joindront à toi. »

Après avoir choisi ses officiers parmi les meilleurs de toute l'armée et constituer un corps de quarante mille hommes aux harnachements complets, pleins de superbe, le général musulman se mit en marche. Oh ! cette armée telle que les Berbères n'en virent jamais, même à la suite d'Okba ! Elle va changer la face de l'Ifriquia. Elle est en marche depuis une année à peine qu'elle a repris Kairouan, aboli le règne de Byzance en Afrique, forcé Carthage à qui un assaut si furieux fut livré que les Grecs qui s'y trouvaient durent prendre la fuite. Ayant pénétré de vive force dans la place, Hassan ne fit que piller, tuer, faire des captifs et il donna l'ordre de ruiner la ville et de la démanteler. Ainsi périt la brillante Carthage, l'une des plus grandes capitales de l'antiquité avec Rome, Antioche, Alexandrie et dont les souvenirs héroïques, poétiques, légendaires resteront parmi les plus beaux. Le général musulman ayant demandé s'il restait un chef puissant à combattre dans l'Ifriquia dont il était gouverneur on lui répondit que la reine des Berbères, la Kaëna, avait un pouvoir absolu et que s'il parvenait à la vaincre tout le Maghreb se soumettrait.

Reine effective de toute la Berberie on l'appelait Dihia la reine et Kaëna la prophétesse. Ce nom de Kaëna ne serait que le féminin déformé de Cohen indiquant une qualité, une hérédité quasi sacerdotale.

Les légendes nationales ont entouré la jeunesse de celle qu'on nomma « Jeanne d'Arc berbère » de récits merveilleux. Douée d'une grande beauté, raconte-t-on, elle était recherchée en mariage par les chefs les plus puissants. Elle repoussa les offres d'un jeune

homme, que son caractère cruel et ses habitudes de débauche lui rendaient particulièrement odieux. Son père, chef suprême de la tribu, étant mort, ce fut ce prétendant évincé qui fut appelé à lui succéder. Il fit peser sur ses sujets la plus insupportable tyrannie, allant jusqu'à exiger de toute jeune fille qui se mariait le droit du seigneur. La Kaëna résolut de délivrer son peuple du monstre qui l'opprimait. Elle annonça son mariage avec un fiancé digne d'elle et, le jour de ses noces, se rendit auprès du tyran qui se réjouissait déjà de goûter le triomphe si longtemps désiré. Nouvelle Judith, elle lui plongea un poignard dans le sein. La libératrice fut immédiatement proclamée « chef » par ses compatriotes reconnaissants.

Elle appartenait à la tribu juive des Djeraoua, elle était fille de Tabet, fils d'Enfak, fils de Guérao. D'une supériorité extraordinaire cette souveraine, telle Débora la prophétesse, était la guerrière, l'héroïne, la libératrice de son peuple. Elle possédait un don prophétique et divinatoire tel que le prophète Joël, dans sa prédiction, l'avait entrevu disant que le don de prophétie leur serait conféré comme aux hommes sous l'influence de l'esprit divin : « Je répandrai, s'écrie-t-il au nom de l'Eternel, je répandrai mon esprit sur toute chair et nos fils et nos filles prophétiseront. » Certains auteurs lui firent l'injure gratuite de la croire idolâtre et d'adorer le dieu Gursil dont le nom sert dans les batailles de cri de guerre à ses adorateurs et dont l'idole de bois, emportée comme un fétiche au milieu des combats, est à la veille de la lutte arrosée du sang des sacrifices. Mais la reine judéo-berbère, qui professait avec sa tribu le judaïsme, pouvait dédaigner ce culte idolâtrique et ne point ignorer la Bible, ni les cinglantes paroles du prophète Isaïe contre ces fausses croyances si éloignées du culte du vrai Dieu et que voici : « Le sculpteur a coupé un arbre de la forêt, un pin que Dieu a planté et que la pluie du ciel a nourri, il en prend la moitié pour faire cuire son pain, sa viande et, après qu'il s'est réchauffé, après qu'il s'est rassasié, il dit : bien, j'ai chaud, maintenant ce bois a fait bon feu ; alors, du reste, il sculpte un dieu, il s'incline, il le prie en s'écriant : tu es mon Dieu. Oh ! leur cœur n'est que cendre et poussière. »

La tribu des Djeraoua habitait l'Aurès ; Aurès barbare, pays de roches chaotiques, des sommets géants où des cairns et des dolmens subsistent encore parmi les écroulements des forêts mortes. Tout y raconte l'œuvre puissante et destructrice des éléments : le dessèchement au souffle de braise des vents du Sud à l'haleine

froide des ouragans du Nord enveloppant et cinglant ces monts hauts dressés vers les nuages ; l'Aurès, avec ses vallées où règne la majesté des vieux cèdres, ces forêts aux genévrier géants, c'est là, parmi ce site sauvage, que la fille de Tabet campa près des dolmens d'un autre âge.

Dihia, Dihia, ô Kaëna prêtresse ou sorcière ; ô héroïne debout sur les rocs sauvages, nous évoquons ton pouvoir et ta beauté de légende de vérité !

Les musulmans arrivent dans un galop de conquête et d'épopées, ivres des premières victoires. La Kaëna a envoyé ses émissaires à tous les chefs de clans pour opposer une résistance aux envahisseurs ; ils arrivent, les Berbères, des quatre horizons, ceux du pays de Barka, des Berbères de la Byzacène dont les tribus couvrent la Cyrénaïque, les territoires de Carthage et de Kairouan, les envoyés des tribus Zenetes de l'Ouest, les Ouarglas du Bas-Sahara, les Kitaïma qui peuplent la grasse Numidie, les chefs des Francs et les Grecs Byzantins ou roums. J'emprunte à la talentueuse Magali Boinard le récit de cette assemblée des chefs devant le palais montagnard de la reine des Aurès :

« Ils échangent des saluts et s'interrogent les uns les autres. Tous étaient dans la même ignorance quant au but de ce rassemblement, cependant ils apprirent des Berbères en contact avec les Arabes réinstallés en Bizacène que la souveraine de l'Aurès, échappée au massacre de Mens, préoccupait grandement le lieutenant du khalife, lequel ne savait comment la réduire ou s'en emparer dans son inaccessible retraite. Une telle légende l'enveloppait et l'imagination admirative ou inquiète des populations amplifiait si bien chacune de ses actions ou ses propos qu'elle en revêtait un caractère quasi surnaturel et qu'on en avait peur.

Elle se montra sur le seuil du palais, son corps mince tout en muscles fins et robustes subissait les années sans se flétrir. Elle se drapait toujours d'un tissu rouge alourdi d'argent massif, des fibules le retenaient aux épaules et se reliaient, parmi mille chaînettes, à un pectoral ayant pour centre une hématite ronde aux reflets de lune et de nuit. Ses doigts étaient sans bagues et ses bras sans anneaux, un lien de laine blanche et noire ceignait son front et retenait les tresses de ses cheveux teints avec de la cendre de feuilles de frênes, des cheveux couleur de miel et de tannin.

Son apparition subite et la sorte de stupeur et d'extase qui pos-

séda les chefs s'harmonisaient à la grandeur du paysage, un silence gonflé de souffles haletants et continus se prolongea.

Les larges yeux de Dihia, fille de Tabet, fils d'Enfak, regardaient au-dessus des têtes de ces hommes.

Soulevée par sa pensée profonde la Kaëna fut tel un grand oiseau qui déploie ses ailes pour l'envol ; un frémissement sibyllin parcourut son visage ; elle évoqua les grandes phases troublées, les épopées et les désastres composant l'histoire des Berbères, enfants élus de Chanaan, fils de Cham, fils de Noé. Elle revint sur la domination romaine, soulignant le rôle joué par l'Aurès toujours rebelle et toujours libre, se gardant impénétrable, défendant et retenant à jamais l'élément vital de la race. Sa voix était pathétique, influencée par de fières reminiscence, elle dit que le khalife ne renonçait pas à la conquête tant de fois disputée des terres et des âmes et qu'il se préparait à reprendre la route ouverte par ses devanciers et ordonner l'assaut aux sommets, refuge et rempart de la liberté.

Contre ce péril inéluctable, recréer l'unité de la nation berbère. Elle fait miroiter aux yeux des chefs les butins et l'orgueil des lourdes prises : l'alliance est consentie. Mais lequel d'entre eux tous sera le chef des chefs alliés ; l'un d'eux, brusque, formule la question. « Le chef, c'est moi répond la Kaëna... »

Hassan a marché contre l'Aurès, il s'engage dans la steppe aride, hérisseée de cactus, les terres rouges coupées de thalwegs et de bois d'oliviers jusqu'aux grandes palmeraies à Tacapea traversant les pistes désertiques, les régions montagneuses par étapes, il atteint la région boisée et les vallées qui descendent vers les terres d'alpa de Thevestre. Il prend position sur les bords de la rivière de l'oued Himi, près de la place fortifiée de Bagaï, l'actuelle Khenchela.

A l'approche des musulmans la Kaëna, descendant de ses montagnes, avait audacieusement pris position dans la plaine de Bagaï avec une armée énorme, où toutes les populations chrétiennes de la région étaient venues grossir les contingents berbères. Avertie par son sens divinatoire elle avait fait démolir la forteresse byzantine de Bagaï dans la pensée que c'était à la position des places fortes que visait le général musulman, afin que celui-ci ne put se retrancher dans la citadelle et, pour déjouer la tactique des Arabes, elle y avait allumé un grand incendie.

Sous les remparts fumants, Dihia, toute inspiration, applique

son plan de combat. Avec leurs chameaux rangés sur plusieurs lignes d'épaisseur les Berbères forment au milieu de la plaine un vaste retranchement circulaire ; derrière cette première défense ils placent le reste de leurs troupeaux, bœufs, moutons et chèvres solidement attachés les uns aux autres ; à l'intérieur de ce rempart vivant, tendu de cordes et de pieux, les femmes parées de leurs bijoux excitent les guerriers pendant le combat ; les vieillards, les enfants sont laissés à la garde du camp ; les fantassins s'abritent entre les jambes des chameaux pour repousser de leurs flèches les assauts de l'adversaire. Les indigènes comptent bien que la vue et le beuglement de ces animaux épouvanteront les chevaux arabes et rompront sans peine l'élan de la première attaque.

L'ennemi arriva à la tombée du jour. Le général arabe refusant d'attaquer au coucher du soleil, ils passèrent la nuit en selle. Hassan s'installa en amont ; la Kaëna, armée, vint à sa rencontre sur son cheval aux flancs sveltes comme ceux d'un loup, aux poils lisses, à la chair ferme et dure, à la tête fine, à l'encolure fière ; elle campa en aval. La lune, à longs flocons, versait la lumière opaline de son disque argenté sur les groupes entassés des guerriers endormis ; l'or crépitant des cheveux de Dihia diadémait son auguste front, son ombre sur sa monture élancée se profilait immense sur la vaste plaine qui devait, au lendemain, véritable charnier, gémir de la plainte des blessés, ruisseler du sang des cadavres amoncelés par l'élan de sa prodigieuse vaillance.

Aux blanches lueurs de l'aube elle fit prendre les devants à ses troupes légères suivies des lourds cataphractaires byzantins aux armures pesantes.

Les cavaliers numides et maures, sur leurs chevaux de race berbère, comme celui de leur reine, en une charge furieuse, poussant des clameurs féroces, se précipitent au combat. Au galop de leurs légers chevaux numides ils se lancent vers les troupes ennemis, s'efforçant de les envelopper et de leur couper la retraite, une terrible mêlée s'engage dans la plaine. Pieds et bras nus, enveloppés d'un grand burnous de toile, ils n'ont, fantassins et cavaliers, d'autres armes défensives qu'un petit bouclier de cuir. Pour l'attaque ils sont armés d'une courte et large épée et chacun d'eux porte, en outre, de longs et solides javelots ; mais ce léger équipement leur assure une mobilité extrême.

Face aux Berbères blonds pour la plupart, les Arabes, ces myriades d'hommes bruns aux turbans de couleur, aux burnous blancs,

aux boucliers ronds, aux sabres courbés, aux légères zagaies, caracolent parmi les tourbillons de poussière sur leurs cavales échevelées. Ecouteons le cri de guerre du muphti de Victor Hugo :

« En guerre les guerriers, Mahomet ! Mahomet !
« A travers les sombres mêlées jetez
« Vos sabres, vos turbans. Le bruit de votre cor
« Vos tranchants étriers, larges triangles d'or,
« Vos cavales échevelées. »

Arabes et Berbères sont aux prises ; ils frappent avec vigueur et colère ; les cris succèdent aux cris, les guerriers s'enlacent aux guerriers, les morts s'entassent sur les morts, le sang inonde les moissons. Parmi les vastes plaines l'emprise du soleil est terrible sur ces hommes en proie à l'exaspération des nerfs et des cerveaux. Le sang et le ciel pèsent de plomb.

Dissimulés derrière un rideau où flambent de larges incendies, les cavaliers numides ont gagné le sommet des collines ; mais, lorsque la bataille s'échauffe, saisissant leurs boucliers et javelots, ils se précipitent sur leurs adversaires, les percent de leurs coups et, outre la perte énorme qu'ils leur font essuyer, leur nuisent plus encore par l'alarme et la confusion qu'ils jettent parmi eux.

« Ils paraissent armés, les Maures se confondent
« L'épouante les prend à demi descendus
« Avant que de combattre ils s'estiment perdus. »

(« *Le Cid* », Corneille.)

Les Arabes crurent à leur extermination complète. Excitant l'ardeur de ses guerriers, l'intrépide amazone, la Kaëna guerrière, combattait tantôt à cheval, tantôt à pied ; bondissant à la manière des panthères là où elle surgissait, comme par magie, la lutte devenait sans merci. Hassan put croire ses escadrons malignement ensorcelés, une terreur jamais éprouvée frappait dans la mêlée tous ceux qui virent leur apparaître furieuse et superbe la Kaëna.

Son triomphe fut complet et la bataille dura jusqu'à l'épuisement et la déroute de l'adversaire ; cet endroit s'appela depuis El-Bla « la calamité » en souvenir des horribles combats qui s'y livrèrent.

Poursuivis l'épée dans les reins, semant la mort et le carnage, la reine des Aurès ayant expulsé les Arabes du territoire de Gabès, contraignit leur général à chercher refuge dans la frontière de Tripoli. Ce fut là seulement qu'Hassan put arrêter la déroute, à l'abri des lignes fortifiées que l'on appelle encore aujourd'hui ksour

Hassan « les châteaux d'Hassan » et, au lendemain de sa défaite, le Rhassanide put, dans son désespoir, soupirer ces vers adaptés pour la circonstance de la « Bataille perdue » de Victor Hugo :

« Allah ! qui me rendra ma formidable armée,
« Emirs, cavalerie au carnage animée
« Et ma tente et mon camp éblouissant à voir.
« Qui la nuit allumait tant de feux qu'à leur nombre
« On eut dit que le ciel sur la colline sombre
« Laissait les étoiles pleuvoir ?

.....

« O mes vaillants soldats et leurs coursiers fidèles
« Leur voix n'a plus de bruit et leurs pieds n'ont plus d'ailes
« Ils ont oublié tout et le sabre et le mors.
« De leurs corps entassés la vallée était pleine.
« Voilà pour bien longtemps une sinistre plaine
« Car à l'odeur du sang, suivra l'odeur des morts... »

De retour de son héroïque chevauchée, ayant bouté les Arabes hors de la Numidie et de l'Ifrisia, la Jeanne d'Arc berbère, après avoir conduit son peuple à la victoire et lui avoir rendu son indépendance, généreuse elle a renvoyé sans rançon les prisonniers compagnons de l'émir vaincu, sauf un seul, c'est un prince, lieutenant favori du khalife de Bagdad Abd El Melek. Il est jeune, il est beau, il a pour nom Khaled. La blonde prêtresse, abandonnant les flèches de Mars pour celles de Vénus, s'en éprend et lui dit : « Jamais je n'ai vu d'homme plus beau et plus brun que toi, je veux t'allaiter pour que tu deviennes un d'entre les nombreux fils de la Kaëna, le frère de ses enfants les Berbères. » Cette cérémonie qui, chez ce peuple, consacrait l'adoption eut lieu. Au fond d'une coupe d'argile peinte d'ocre et de minium on lui apporta un mélange d'huile et de farine macérée et cuite elle s'en enduisit la poitrine, puis la tendant aux lèvres d'un de ses propres fils et à celles du prisonnier pour le simulacre de l'allaitement elle prononça : « Vous êtes frères. »

Célébrant ensuite son triomphe sur Hassan, le général musulman, elle a, nouvelle Débora, chanté dans une ode sublime la fière épopee, l'hosanna de la victoire. Nulle trace ne s'en est retrouvée dans le folklore de la littérature berbère, c'est donc en l'occurrence au talent de Madame Henri Aboulker, fille de ma vénérée tante défunte, Madame Benichou Azoubib, que nous emprunterons la poésie de cette vibrante évocation.

CHANT DE GUERRE DE LA KAENA

— 10 —

I

Galope ma jument berbère
Et conduits mes lions vainqueurs.
Je suis la Kaëna guerrière,
Je suis la Kaëna sans peur.

II

Je suis reine du peuple fort
Qui vais de l'Aurès à Carthage.
Les ennemis, sous mes efforts,
S'enfuient en laissant des otages.

III

Le prince Hassan les suit honteux,
Les bras ballants, le front humide,
Tremblez devant mes yeux de feu,
Craignez mes combattants numides.

IV

Vous étiez venus pour de l'or,
Mais c'est une conquête vile.
Pour l'empêcher semons la mort,
Brûlons les champs, rasons les villes.

V

Mais je suis aussi la prêtresse
Du Dieu puissant en Israël.
Ma voix devient une caresse
Lorsque j'invoque l'Éternel !

VI

Je combats pour la liberté
Du peuple qui me voulut reine.
Soleil, je cours dans ta clarté,
Traversant les monts et les plaines.

VII

Bondissant comme une panthère,
Conduits mes Numides vainqueurs,
Galope ma jument berbère,
Je suis la Kaëna sans peur.

Dans le palais montagnard, de larges bânes de bois, couverts de tissus lourds, flanquent les quatre murs de la salle aux colonnes de cèdres, aux poutres de genévrier ; des tapis superposés s'étendent sur le sol. Nonchalamment allongé Khaled, l'adopté, considère ce lieu qui depuis cinq ans lui est devenu familier, mais qu'il n'a pas élu. Pour l'enlaidir il évoque et reconstruit, suivant son ima-

gination vive et légère, les séduisants logis de son enfance, les jets d'eau chantant leur fraîcheur aux faïences polychromées, les merveilleuses cités de Damas et de Bagdad où les khalifes déploient la magnificence de leur cour ; ce prodigieux luxe à l'éblouissement duquel il se remémore les milliers d'objets précieux : des pièces de tapisseries dont une quantité innombrable en soie brodée d'or, des multitudes de tapis de pieds, des vases en cristal de roche, des pièces de Damas enrichies d'or ; pour la décoration des salles de leurs somptueux palais sont prodigués les mosaïques, les marbres les plus purs, les bois finement sculptés, l'ivoire, l'or, les pierres précieuses. Le bruit monotone des lourdes meules de pierre qui écrasent le grain dans cet Aurès barbare où nulle culture n'entre-tient l'esprit lui fait rêver des poètes du khalife auprès duquel, improvisant des vers en style imagé ou fleuri, ils célébrent en les exaltant les triomphes de gloire et d'amour de leur souverain commandeur des croyants.

L'horizon fermé de cette chaîne montagneuse qui, sous son aspect de sauvage grandeur, de cônes, de pics et de crêtes et parmi lesquels, tel un nid d'aigle, est construit le palais de sa royale geôlière, lui crée le désir fou des espaces sans borne. La nostalgie est trop profonde ; Khaled a la vision des jours heureux alors que, dans les écuries du palais de son khalife et maître, il choisissait parmi les chevaux aux races les plus fameuses : ces beaux chevaux d'Arabie qui chacun porte sa généalogie attachée à son cou dans un sachet de cuir ouvrillé de soie et d'or, ornémenté de pierres de turquoises, il enfourchait un alezan bai brun à la robe lustrée, tout caparaçonné de brocard brodé de perles et de pierreries et filant burnous au vent, dans l'ivresse du galop de sa monture plus légère qu'une gazelle il traversait les steppes yéménites dans le poudroiem de leur sable d'or, semblable à un nuage d'aurore dans les airs.

Khaled, le bien-aimé de la reine, n'a pas respecté les traditions d'honneur de sa race loyale, il a accompli son œuvre de trahison, il a livre, le secret des sentiers perdus, de cavernes inviolées ; il ouvre une correspondance secrète avec Hassan, lui dévoilant les démarches de la grande guerrière ; il lui envoie des messages, une fois dans la paille d'une selle, une autre fois dans un pain ; il dit au général arabe que le moment d'attaquer est venu, que les Berbères, mécontents de leur reine, commencent à se diviser. Apercevant l'émissaire de Khaled un auteur arabe raconte que la Kaëna sortit alors de sa tente, les cheveux épars, en s'écriant par trois fois : « Mes fils vos biens sont disparus, votre défaite est proche dans les plantes de la terre et dans ce que les hommes mangent. »

Hassan, depuis sa défaite de Bagaï, s'est réfugié à Barca, en Tripolitaine ; il a écrit au khalife Abd El Melek pour l'informer de sa position. Il lui fait part des combats meurtriers dont il eût à subir le formidable choc par un adversaire redoutable qui lui barra la route, et dont les guerriers semblables à des aigles à cheval et à des lions dans leurs forteresses étaient conduits par leur reine invincible toujours indomptable et toujours victorieuse. Il demande à son souverain des renforts pour une nouvelle offensive, mais le khalife lui enjoint de rester où il est jusqu'à nouvel ordre, honteux de le voir fuir devant une femme.

La prophétesse pressentait que les Arabes reviendraient plus nombreux, qu'ils voudraient s'emparer des villes, de l'or et de l'argent, tandis que ses Berbères ne désiraient que des champs pour la culture et le pâturage ; et l'historien Ibn Ali Dinar mit dans sa bouche ces paroles enflammées : « La terre suffit à vos besoins ; il y a dans son sein de quoi vous nourrir vous et vos troupeaux ; les Arabes, au contraire, ces brigands venus de la contrée où le soleil se lève, recherchent les villes, ils ont soif d'or et d'argent et veulent des maisons et des palais ; prenez du fer et des torches ! Abattez les arbres, renversez, brisez et brûlez les édifices qui couvrent le sol, que l'ennemi ne trouve plus ni ombre ni abri. »

Ce pays d'une remarquable fertilité où la culture des céréales, de la vigne, de l'olivier paraissent avoir atteint à l'époque une prodigieuse prospérité et dont Procope a dit expressément que c'est une région riche entre toutes, où les armées cheminant dans l'ombre que multipliaient les arbres épais, où se trouvaient les plus magnifiques vergers, où les torrides ardeurs du soleil ne fatiguaient point les soldats qui se rassasiaient des fruits sans que la récolte en fut sensiblement diminuée ; tout, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, tout le pays qui n'était qu'un seul bocage et une succession continue de villages, tout ou en partie fut détruit, dit-on, par la Kaëna. Mais, en réalité, le désastre qui fit de l'Afrique du Nord un désert, qui détruisit jusque dans ses fondements le « grenier de Rome » date du XI^e siècle et ce furent les sauvages et féroces tribus des Hillal, qui le causèrent.

Hassan ayant reçu des renforts à Bareka, se met en marche, en 703, à la tête d'une armée formidable ; repoussant devant lui les troupes de la reine des Aurès, diminuées par la défection des Berbères et des Grecs mécontents des dévastations qu'elle avait ordonnées. Enfermée dans sa citadelle de Thysdrus, l'actuel El-Djem,

dont l'amphithéâtre est aussi colossal que le Colisée de Rome, elle soutint un siège de six mois.

Les Berbères abandonnèrent la Kaëna pour faire leur soumission à Hassan. Les roums chrétiens vinrent également implorer son secours. Mais cette défection ne put abattre la courageuse guerrière qui, à la tête de ses troupes restées fidèles, livra bataille aux musulmans dans les environs de Gabès.

La lutte fut si furieuse, dit l'historien Ibn Astir, que les gens crurent la fin du monde arrivée.

Hassan poursuivit la Kaëna qui fut vaincue et s'enfuit dans l'Au-rès. Sentant le destin hostile quand elle vit approcher l'avant-garde arabe elle fit un appel à ses fauves montagnards. Ecouteons cet appel versifié par Madame Henri Aboulker Benichou :

I

Ecoutez-moi vaillants guerriers
Et vous enfants de mes entrailles,
J'ai rêvé d'un vaste charnier
Et d'une angoissante bataille.

II

Je viens à vous cheveux épars
Et vais les recouvrir de cendre
Car voici mon dernier départ,
Sous la terre je vais descendre.

III

Vous vous étiez sous mon drapeau,
Chrétiens, Numides idolâtres,
Juifs, réunis comme un troupeau
Sous la baguette d'un seul pâtre.

IV

Khaled, beau prisonnier dompté,
Mes fils et toi sur ma poitrine
Scellant votre fraternité
Preniez sur mon sein l'orge fine.

V

Nous avons résisté longtemps
A la conquête musulmane,
Mais ici-bas tout n'a qu'un temps
Et sur ma tête l'ombre plane.

VI

Je cours vers la mort orgueilleuse,
J'ai souvent vaincu les tyrans
Qui, sur nos peuplades heureuses,
Voulaient régner par le Coran.

VII

Galope ma jument berbère,
Conduits mes lions au grand cœur,
Je suis la Kaëna guerrière
Qui court à la mort... et sans peur.

VIII

Elle dit et, crinière au vent,
Belle d'ardeur et de courage,
Avec un sourir émouvant
Elle fonça dans le carnage.

La nuit tragique avant la dernière bataille où elle perdit le trône et la vie, désespérant du succès la vaillante reine fit venir Khaled et lui ordonna de passer à l'ennemi avec ses deux frères adoptifs.

L'historien arabe El Tenouri raconte que, quand les troupes arabes furent proches, à la tombée de la nuit, la prophétesse dit à ceux qui l'entouraient : « Je serai tuée, je vois une tête emportée au galop vers le pays du levant et on la pose devant le grand khalife qui nous a envoyé cet homme, Hassan. »

Les fidèles lui dirent alors : « Fuyez et abandonnez le pays. » Mais la Kaëna, la reine judéo-berbère, fille de Tabet, fils d'Enfak, répondit : « Comment pourrais-je fuir ? Je suis reine et les rois ne fuient pas devant la mort. »

Effectivement, au matin, les troupes d'Hassan attaquèrent les fuyards. La Kaëna fut tuée au début du combat, les armes à la main, près du puits appelé encore aujourd'hui Bir-el-Kaëna.

Apprenant la mort de son ennemie, Hassan se fit conduire auprès de son corps et, descendu de cheval, contempla longtemps le cadavre de cette reine inspirée, de cette prophétesse enthousiaste avec laquelle avait péri la cause des Berbères qui, tous, embrassèrent l'islamisme et, pour réaliser sa prophétie, Hassan fit couper la tête de la Kaëna et l'envoya à Bagdad au khalife Abd El Melek.

Ainsi vécut la Kaëna,
Judith ou Debora vibrante,
Quand elle entonnait l'hosanna
Après ses victoires brillantes.

Elle dort sous le mont Aurès.
Et, de nos jours, on voit encore,
Entouré de grands aloès,
Un puits portant son nom sonore.

B. ABOULKER BENICHOU.

Le croissant s'est élevé au lieu du sceptre de la Kaëna superbe. Mais à son tour le vert étendard d'Islam, arabe ou ottoman, a pâli devant une enseigne aux triomphantes couleurs : notre drapeau tricolore. Portant dans ses plis sacrés, avec l'emblème de grandeur, de justice, de générosité, la signification la plus haute du génie civilisateur de notre France bien-aimée, il flotte depuis bientôt cent ans sur le fond d'azur du ciel africain, des frontières de la Tripolitaine aux rives de l'Océan.

Hélène STORA.



BIBLIOGRAPHIE

- Ibn Kaldoun : « Histoire des Berbères », traduction de Slane.
Gauthier : « Les siècles obscurs ».
Victor Piquet : « L'Afrique du Nord ».
Boulanger : « Bulletin de géographie ».
Magali-Boinard : « Le roman de la Kaëna ».
Basset : « Magie chez les Berbères ».
Doutet : « Littérature berbère ».
Nahoum Sloutch : « Archives marocaines ».
Garrot Henri : « Histoire générale de l'Algérie ».
Boissière : « L'Afrique romaine ».
Flaubert : « Salammbo ».
Louis Bertrand : « Les villes d'or ».
Théod. Reinach : « Histoire des Israélites ».
Charles Dhiel : « L'Afrique byzantine ».
La Bible.
Monographie de l'Aurès : Lieutenant-colonel De Lartigue.
Note de M. Elie Gozlan, ancien instituteur à Constantine.

Alger, Juin 1929.

Communication du Colonel MAYER, Président de la Société

Israël BÉDARRIDE

Cinquante ans de profession d'Avocat

Quatre fois Bâtonnier de l'Ordre

GRAND HISTORIEN EN ISRAEL

PREAMBULE

J'ai fait mes études classiques à Toulouse, grande ville mais petite communauté, dépendant de la circonscription de Bayonne. Toutes les communautés juives du Midi de la France appartenaient au rite séphardi, sans oublier les communautés du rite contadin.

Des liens, de très naturelle sympathie, existaient entre toutes ces communautés et très nombreuses étaient les unions contractées dans des familles de communautés différentes.

Je me rappelle quelques noms de familles habitant Toulouse et qui étaient apparentées à des familles, soit de ces belles et historiques communautés de Bayonne, Bordeaux, Avignon, Marseille, soit de communautés moins importantes, Montpellier, Nîmes et autres que je passe.

C'est ainsi que l'on trouvait à Toulouse des Aguilar, des Carcassonne, des Janic, des Lameyra, des Léon, des Milhaud, des Rodrigue, des Roquemartine, des Mossé, des Rouger, des Salzédo..., tous noms originaires des communautés du Midi.

Un nom qui revenait souvent, dans les conversations entre nous, était celui d'un avocat de très grande réputation, de très grand talent, M^e Bédarride, du barreau de Montpellier.

J'étais trop jeune pour le connaître particulièrement et, cependant, j'avais le grand désir de lui être présenté.

J'ai toujours regretté que les circonstances de ma carrière ne m'aient pas permis de rencontrer M^e I. Bédarride ; mais, tout récemment, j'eus la satisfaction, non de faire la connaissance de l'homme, qui n'existe plus,

mais d'être renseigné sur les grands mérites qui le caractérisaient et sur l'œuvre qu'il a accomplie.

Son petit-fils, M. R. Bédarride, de Paris, me fit la faveur de me communiquer une relation des obsèques de son grand-père, obsèques au cours desquelles de remarquables discours furent prononcés pour le plus grand éloge de l'avocat si distingué qui venait de disparaître.

Parmi ces discours le document qui me parut le mieux conçu était une notice nécrologique qui parut, in extenso, au « *Messager du Midi* » en décembre 1870 et qui portait cette signature : H. Delpech, docteur en droit.

Je considère que cette notice réunit les éléments de la biographie d'un grand Français, d'un grand Israélite, dont on ne doit pas laisser tomber dans l'oubli le nom, le talent exceptionnel et les travaux.

Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à publier dans le bulletin n° 3 de la Société de conférences juives d'Alger la notice biographique d'Israël Bédarride.

L'HISTORIEN EN ISRAËL

C'est aussi grâce à la grande amabilité de M. R. Bédarride, de Paris, que me fut révélée l'existence d'une étude sur l'histoire d'Israël, œuvre très considérable, vrai monument d'érudition qu'Israël Bédarride publia vers la fin de sa vie.

Voici le titre de cet ouvrage remarquable dont la troisième édition, que j'ai en mains, parut en 1867 :

« *Les Juifs en France, en Italie et en Espagne. — Recherches sur leur état, depuis leur dispersion jusqu'à nos jours, sous le rapport de la législation, de la littérature et du commerce, par J. Bédarride, avocat à la Cour impériale de Montpellier, ancien bâtonnier, chevalier de la Légion d'honneur.*

« *Chez Michel Lévy frères et à la Librairie Nouvelle.* »

Une préface savante prépare le lecteur à s'assimiler la méthode suivie. L'ouvrage comporte quinze chapitres ; chacun d'eux se rapportant à un siècle ; seul le chapitre 14 est relatif à deux siècles (XVII^e et XVIII^e). Quant au chapitre 15^e il s'étend de Louis XVI jusqu'au Second Empire. Une conclusion termine l'ouvrage qui a 612 pages, y compris de très nombreuses notes explicatives ou documentaires.

On lit ce livre, avec le plus vif intérêt, d'un bout à l'autre. Les misères, les persécutions, les expulsions y sont décrites ; mais les époques heureuses, aussi, sont étudiées et l'auteur énumère, en leur temps, tantôt les populations tantôt les empereurs, les rois, les évêques qui furent favorables aux Juifs.

Dans cette longue suite de siècles, I. Bédarride rappelle les qualités, les aptitudes, les travaux dont les Israélites faisaient preuve toujours en faveur

des Etats ou des cités où ils vivaient. Les diverses littératures, les sciences et la médecine leur doivent les progrès qu'enregistra l'histoire générale des peuples. Et, s'il m'est permis d'émettre une opinion, en terminant cet exposé très succinct, c'est que cet ouvrage de I. Bédarride est tout à la gloire d'Israël.

L'AVOCAT

Notice nécrologique, extraite du « Messager du Midi » (déc. 1870)

Les esprits originaux disparaissent. Permettez-moi de dire adieu dans vos colonnes à l'un de ces derniers types, à l'une des intelligences les plus distinguées de notre illustre barreau de 1930.

Israël Bédarride, avocat depuis cinquante ans, quatre fois bâtonnier de notre ordre, vient de s'éteindre la plume à la main et l'âme aussi jeune qu'il y a cinquante ans. Ce n'est point une biographie complète que je prétends retracer ici : une main plus autorisée doit faire connaître prochainement, dans une revue spéciale, l'homme privé, l'écrivain, l'avocat, le jurisconsulte.

Mais Bédarride n'était pas seulement connu des hommes spéciaux : sa longue et brillante carrière l'avait mis en contact avec toutes les classes sociales, avec tous les esprits distingués.

Peut-être ses anciens amis trouveront-ils quelque satisfaction à revoir une dernière fois cette figure, si originale et si fine, qu'ils ont pu apprécier dans son éclat. C'est la physionomie de son intelligence, son tour d'esprit, que je voudrais esquisser ici.

Il suffit de jeter les yeux sur la diversité de ses travaux pour apprécier le côté dominant de ses aptitudes, l'universalité.

Né à Pézenas en 1798, réduit par sa position de fortune à être son propre instituteur, bachelier à quatorze ans, dès 1823 nous trouvons Bédarride à Paris. Aussitôt apprécié dans le journalisme par cette pléiade de grands citoyens qui soutenaient alors la liberté sans recourir à la révolte, il devint, malgré sa jeunesse, l'ami du général Foy, de Benjamin Constant, de Casimir Périer, de Béranger, dont les correspondances contiennent encore les témoignages d'une sympathie qui touchait à l'intimité.

Les agitations de la vie publique ne suffisaient pourtant pas à l'intelligence déjà mûre de Bédarride ; il y joignit des travaux juridiques dont la solidité fut le point de départ de sa brillante carrière de praticien.

Enfin, cet esprit, qui n'a pas connu la lassitude, trouvait encore

des loisirs pour cultiver avec succès l'histoire et la philosophie. L'Institut ayant mis au concours un mémoire sur l'état des Juifs au moyen âge, Bédarride concourut avec l'illustre Depping et son travail, sérieusement apprécié même au-dessous de ce grand nom, est devenu le point de départ de ses publications ultérieures et, selon nous, la plus importante de ses œuvres. Il faut reconnaître que le sujet ne pouvait être mieux choisi pour son genre d'esprit.

Dans les temps de barbarie, où la société chrétienne cherchait ses bases, la race juive a rendu un service exceptionnel à l'humanité : elle a semé et conservé le germe des principes économiques, des procédés scientifiques qui triomphent partout aujourd'hui.

Traditionnalistes et novatrices à la fois, tandis que ses synagogues conservaient précieusement le dépôt du texte d'Aristote (que nos universités leur empruntèrent plus tard pour la gloire des Thomas d'Aquin et des Albert Le Grand), ses membres les plus hardis organisaient le crédit commercial et inauguraient en philosophie la méthode de la libre exégèse. Au sein de cette société obscurément active, le nom de Maïmonide frappa singulièrement Bédarride, comme la plus vive représentation de l'esprit de tolérance, de bon sens, de libre critique. Né à Cordoue au XII^e siècle, sous la domination arabe, persécuté pour sa foi, Maïmonide fut réduit à se cacher presque toute sa vie, d'Espagne en Afrique, de Fez au Caire, où il mourut.

Doué de ce génie d'exégèse auquel la science moderne a, seule, su rendre justice, il affranchit le texte biblique d'un procédé servile d'interprétation qui, acceptant dans un sens littéral son langage métaphorique, prêtait à la nature divine toutes les faiblesses humaines. Après avoir ainsi dégagé l'Etre suprême, il commenta son essence en une métaphysique aussi puissante qu'élevée. Il convenait à l'esprit pénétrant et exact de Bédarride de dégager cette figure si réaliste et si novatrice à la fois. Sans se laisser séduire par les écarts de métaphysique qui conduisirent le philosophe de Cordoue sur la pente de l'hégélianisme moderne, Bédarride s'attacha à mettre en relief la clairvoyance de sa critique, la force de ses affirmations, la modération de sa forme, qui en fait un précurseur du XIX^e siècle, égaré dans les ténèbres du XII^e. Ce qu'il importe surtout de préciser, c'est que le mémoire de Bédarride porte la date de 1823. Trente-trois ans avant que l'illustre Munk nous eût révélé Maïmonide par sa traduction française de ses œuvres, cinq ans avant que Cousin l'eût signalé dans ses cours, à la même heure où Depping écrivait son célèbre mémoire, le sens critique de Bédarride.

ride pressentait déjà la valeur de ce nom qui était encore une lettre close pour le vulgaire.

Le talent de Bédarride offrait donc, dès sa première jeunesse, la plus grande variété d'aptitudes. Mais le côté sérieux dominait de plus en plus et l'entraînait vers les affaires. Des raisons de famille et une position éminente à prendre au barreau de Montpellier, le décidèrent à quitter Paris, peut-être contre son véritable intérêt.

Au milieu de nous, c'est le praticien qui se dégage avec toutes ses ressources. Dans ce lutteur sage, prompt et sûr, nul n'aurait soupçonné le philosophe, le polémiste politique de la veille. Ses contemporains peuvent dire s'il restait la moindre trace de métaphysique, la moindre exubérance de langage dans cette argumentation calme, rapide, souple, aux ressources infinies ; recherché par la clientèle du haut commerce, il était pour elle le type de l'homme d'affaires.

Doué d'une rapidité de coup d'œil qui nous déconcertait encore dans ses vieux jours, il devinait l'argument de ses adversaires, le devançait, lui échappait et n'était déjà plus là où l'on se préparait à le frapper.

Le premier logicien de notre barreau de 1830, si riche en bon esprit, nous disait un jour de Bédarride : « Je renonce à lui répliquer ; j'en ai pris mon parti. C'est temps perdu que de chercher à lui couper la retraite. Cet homme a toujours quelque ressource nouvelle. » Et cela dura plus de vingt-cinq ans, sans une heure de repos. Tous ses contemporains étaient morts à la peine. Digeon, Bertrand, Daudé de La Valette avaient succombé au labeur autant qu'à la maladie ; Bédarride restait seul sur la brèche avec son attitude droite et reposée, son air de tête oblique et pénétrant, son sourire fin et quelque peu railleur. Les infirmités mêmes de la vieillesse n'avaient pu le désarmer et nous l'avons vu deviner, au seul mouvement des lèvres de son adversaire, les arguments qu'il ne pouvait plus entendre.

Lorsque, à soixante ans, la surdité lui rendit difficile le travail de la parole, il reprit la plume et ne fut jamais plus fécond qu'à l'âge où les autres entrent dans le repos.

En 1859, Bédarride développait son mémoire écrit en 1823 et qui était l'exposé de l'ouvrage de Munk sur Maïmonide, de manière à en faire une histoire générale des Juifs, travail consciencieux,

clair, bien écrit, qui a eu l'honneur d'être traduit en plusieurs langues. Puis vint son livre sur la peine de mort (digne couronnement d'une vie de jurisconsulte). Par un remarquable effort de synthèse, Bédarride nous donna encore, dans une publication de cent cinquante pages, une idée claire du Talmud, la plus colossale compilation de la législation civile, criminelle, rurale, administrative d'Israël, de sa philosophie, de sa théologie, de la casuistique de la plus casuistique des nations, et qui contient encore les infinis commentaires, proverbes, légendes ou gloses qu'a pu entasser la tradition d'un peuple qui a plus de trois mille ans de tradition. Les hébreuiseants seuls peuvent dire ce qu'il y a de difficultés à résumer le Talmud.

En même temps, cette plume infatigable publiait, dans la « Revue Judiciaire », un grand nombre de monographies dont voici les principaux titres : « De la théorie des lois », « Du prêt à intérêt », « Des marchés à livrer et des jeux de bourse », « De l'organisation judiciaire », « De la propriété littéraire », « De la transmission par succession et de la liberté testamentaire », « Du droit commercial dans ses rapports avec le droit civil », « Des lois relatives aux étrangers », « Du contrat de mariage et du régime dotal », « Du caractère constitutif des lois », « De la capacité de disposer et de recevoir », « De l'état des personnes ».

A soixante-douze ans, Bédarride mettait la dernière main à un nouvel ouvrage dogmatique quand la mort le surprit sans caducité, sans faiblesse et presque sans agonie.

N'avais-je pas raison de dire que ce qui distingua cette intelligence fut l'universalité des aptitudes ?

Bédarride a été un des derniers types du barreau d'autrefois. La profession d'avocat, telle qu'on la comprenait alors, était, peut-être, par l'esprit, le centre d'éducation le plus complet, parce qu'elle unissait à la pratique des affaires la culture presque obligée de toutes les branches des belles-lettres. Les affaires touchent à tout et, pour plaider avec compétence, il faudrait tout connaître. Dans cette étude universelle l'avocat acquiert une immense faculté d'assimilation. S'il y joint l'étude des hautes humanités, alors ses facultés, assouplies, mûrissent et s'élèvent. La synthèse vient s'ajouter à l'analyse ; la pureté de la forme complète la richesse du fond. Chaque progrès de l'esprit est également défendu contre les écarts de l'imagination par la sagacité du praticien ; contre l'excès du réalisme, par la hauteur de vues du lettré. Solidité dans l'élé-

vation, tel est le trait caractéristique de nos vieux jurisconsultes. Il n'y a parmi eux ni matérialistes, ni rêveurs. Leur bon sens, éclairé par l'expérience, ne s'égaraît jamais ni au-dessus ni au-dessous de la nature humaine. C'étaient, dans toute l'étendue de l'expression, des humanistes.

Tel a été Bédarride. Partout domine en lui le sentiment de la mesure. En politique, libéral sans radicalisme ; en religion, tolérant sans indifférence ; en littérature, érudit sans pesanteur ; en dialectique, souple et prompt sans verbiage, il s'efforçait de rapprocher les facultés les plus diverses et de cette harmonie des forces intellectuelles résultait la clarté de l'idée, la pureté de la forme, la distinction dans la solidité. Dans son immense expérience des hommes et des choses, son caractère avait puisé je ne sais quel fond de résignation paisible, mais sagace, qui l'eût porté à un peu d'ironie sans sa parfaite indulgence. Je crois le voir encore lorsque nous le consultions sur la valeur d'un argument que nous suggérait la nécessité de la défense et dont notre ardeur s'exagérait un peu la valeur : Cela se plaide, disait-il simplement, comme j'imagine que Montaigne devait dire son « que sais-je ? »

Il nous eût été doux de compléter cette existence par un dernier honneur en célébrant le cinquantième anniversaire de sa vie professionnelle. La mort a fait évanouir ce projet. Elle n'effacera pas le souvenir de ce remarquable type de notre existence du barreau, où doivent s'unir à la solidité de connaissance qui en fait la plus utile des professions, l'universalité de vues qui en fait la plus vaste des carrières.

H. DELPECH,
Docteur en droit.

Alger, juin 1929.

Le Président : Edmond MAYER



Conférence de M. le Rabbin Isaac MORALI

Membre du Consistoire Israélite d'Alger

LE PROPHÈTE ÉLIE ET LA PAIX UNIVERSELLE (*)

Mesdames, Messieurs,

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur les causeries qui ont été faites ici, depuis la fondation de notre société, dont le but est de joindre l'utile à l'agréable, d'instruire et de récréer à la fois, j'ai constaté qu'une étroite connexion existait entre elles. Les orateurs qui se sont succédé à cette place se sont, en quelque sorte, passé de main en main le flambeau de la vie juive dont la douce lumière a sans cesse éclairé Israël pendant la longue nuit de son dur pèlerinage à travers le monde. (1)

C'est le 6 Sivâne de l'an 2448, de l'ère de la création, que notre immortel Moïse reçut de l'Éternel, sur le mont Sinaï, cet inextinguible flambeau qu'il remit, sur la fin de ses jours, à son successeur Josué. Celui-ci, à son tour, en confia la garde aux Anciens et ces derniers le transmirent aux prophètes, à ces zélés défenseurs du judaïsme qui le conservèrent jusqu'à ce que fût constituée la grande assemblée dont firent partie certains d'entre eux.

Ils étaient légion ces hommes d'élite, ces inspirés serviteurs de Dieu ; mais seuls les noms des principaux, au nombre de quarante-huit, ont été consignés dans la Bible (2). Et la divine Providence ne voulut pas que cette puissance surnaturelle fût le

(*) Bien qu'ayant figurée à la table des matières de notre précédent bulletin, cette intéressante conférence n'y a pu être reproduite in extenso pour des raisons indépendantes de notre volonté. (Note du bureau).

(1) Psaumes CXIX, 105.

(2) Voir leur nomenclature dans Raschi sur le traité du Talmud Méghilla, f° 14 a.

privilège exclusif du sexe fort, elle la dispensa également à une pléiade de femmes vertueuses (3).

Que de beaux sujets à traiter, l'étude biographique de ces célestes messagers, fertile en enseignements moraux, pourrait offrir à l'éloquent conférencier qui s'y consacrerait ! Loin de prétendre à un titre aussi élevé et tout en me sachant inapte à entreprendre un tel ouvrage, je n'ai pu rester sourd à l'écho de la voix de R. Tarphôn qui ne cessait de me répéter : « Tu n'es pas obligé d'achever le travail, mais tu n'es pas non plus libre de t'y soustraire complètement. » (4).

C'est pourquoi j'ose vous parler ce soir du plus populaire de nos prophètes, de celui dont chaque Israélite voudrait être honoré de la visite agréable, quoique invisible, de celui enfin qui doit, selon notre croyance, venir annoncer la paix universelle.

Mais, avant d'aborder ce sujet, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous entretenir brièvement de la nature du prophétisme.

« Le prophétisme est l'âme d'Israël », a dit un de nos profonds penseurs. C'est ce souffle divin qui donna la vie à notre nation, qui en développa le sentiment religieux, qui l'a soustraite aux influences étrangères et la soutint au cours de son exil dix-huit fois séculaire. Les années, les siècles se succédèrent, opérant de grandes révolutions dans le vaste domaine de la science et de la philosophie. Ils furent cependant impuissants à ébranler le socle sur lequel le prophétisme est assis.

En dépit de tous ces bouleversements spirituels, la parole de nos voyants continue à nous réconforter par ses enseignements précieux, comme elle avait autrefois réconforté nos aïeux. Chaque fois que le fils d'Israël se trouve enveloppé d'une morne tristesse, chaque fois qu'il est opprimé, persécuté, il court vers cette source d'espérance pour y puiser de ses eaux salutaires qui lui adoucissent l'amertume de son existence. Il entrevoit alors un lendemain glorieux, un avenir brillant. Dieu sait que de fois notre peuple s'est vu exposé à des malheurs de toutes sortes.

Hélas ! au XX^e siècle, il n'a pas encore été possible d'écrire le mot « fin » au bas de ce long et triste chapitre de notre histoire. Si nous avons le bonheur, nous Israélites français, de vivre sous

(3) Talmud I. c.

(4) Pirqué Aboth, ch. II, 20.

un ciel serein, il n'en est pas de même de nos frères de Russie, de Pologne, de Roumanie, qui mènent une lamentable existence sous un ciel obscur. Quoique courbés sous le joug de l'injustice, terrassés par le fléau de l'antisémitisme, ils ne flétrissent pas, ils ne perdent pas courage, ils espèrent, sans cesse, voir un jour poindre à l'horizon le soleil d'équité portant dans ses rayons le salut entrevu depuis longtemps par nos prophètes. « L'espérance, a dit Goëthe, c'est l'aurore aperçue dans une nuit d'orage. »

Ethymologiquement le mot « prophète » ne répond pas du tout au terme « nabi ». Ce sont les Septante qui, les premiers, ont, dans leur version, traduit ainsi le vocable hébreu, lequel a une signification beaucoup plus étendue.

Le nabi n'était pas un devin, un homme qui prédit l'avenir, encore moins un thaumaturge, mais uniquement le porte-parole de l'Eternel qui l'inspirait. Il luttait avec un courage admirable contre ceux qui transgressaient la loi sinaique, prêchait sans relâche la morale la plus pure. Il apostrophait rois et prêtres, morigénait le vice, gourmandait la corruption, attaquait en face l'iniquité, défendait le droit des pauvres contre l'oppression des riches. Les « nébiiimes », en un mot, étaient, pourrait-on dire, les véritables pionniers de « la liberté de la presse ». Les messages dont le Tout-Puissant les avait chargés n'étaient pas toujours exclusivement destinés à Israël ; car si Dieu a fait de nous son peuple, il ne se désintéresse nullement des autres nations. N'est-il pas notre père commun ? N'est-ce pas lui seul qui nous a créés ? (5)

הלוֹא אֵב אָחָד לְכָלֵנוּ הַלְּאָא אֶל אָחָד בְּרָאָנוּ

L'apologue de Jonas, qui avait divinement reçu l'ordre de se rendre à Ninive pour en exhorter les habitants à abandonner leurs mauvaises voies, prouve d'une manière indubitable l'universelle paternité du créateur.

Pour être digne du don de la prophétie il fallait nécessairement se consacrer entièrement au service de Dieu, étudier constamment la torâh avec un sentiment de crainte et de vénération, être très pieux, vertueux, renoncer à tous les plaisirs mondains, n'avoir enfin à pâlir au souvenir d'aucune faute.

« Nil conscire sibi nulla pallescere culpa. » (6)

Tels furent les messagers d'élite dont l'Eternel fit choix pour

5) Malachie II, 10.

(6) Horace, Liv. 1, Ep. 1.

communiquer avec l'humanité et le prophète Elie fut un de ces hommes sans peur et sans reproche.

Simplement vêtu d'une pelisse et portant une ceinture de cuir autour des reins, Elie fait une entrée « ex abrupto » sur la scène de l'histoire, au moment où l'impiété était arrivée au plus haut degré en Israël ; c'était sous le règne d'Achab. Celui-ci, faible de caractère et indécis, avait, avec une audace sans précédent, contrairement aux prescriptions sinaïques, épousé la fille du roi de Sidon, Jézabel la cruelle, que la plupart de nos coreligionnaires connaissent par la tragédie de Racine, « Athalie », plutôt que par la Bible. Sur le conseil de cette femme étrangère qui tenait véritablement les rênes du pouvoir, Achab introduisit dans son royaume le culte de Baâl, auquel il éleva un temple et un autel « proh pudor ! » dans sa capitale, Chômerôn (Samarie). Elie, originaire de la ville de Tichbi, de la tribu de Naphtalie, vivait alors dans le pays de Guiléad. Il eut à soutenir une lutte acharnée contre les idolâtres de son temps et surtout contre le roi d'Israël qui, en dépit de ses objurgations, persistait dans son infidélité envers Dieu.

Une circonstance, rapportée par le Midrache, fit un jour rencontrer Achab et Elie à Bethel, chez Hiel. Tous deux s'étaient rendus chez ce dernier pour le consoler de la perte de ses enfants. Le prophète le persuada que ses malheurs n'avaient pour cause que la désobéissance à la parole de Josué qui avait dit au nom de l'Eternel : « Maudit soit quiconque entreprendra de rebâtir Jéricho ! Qu'il en pose les fondements avec le cadavre de son fils aîné et les portes avec le cadavre de son plus jeune ! »

A ces mots Achab répondit : « Il faut donc convenir que Josué était supérieur à son maître, puisque la malédiction du disciple s'accomplit sur Hiel, tandis que celle de Moïse, qui avait prédit que le ciel refuserait la pluie à ceux qui abandonneraient Dieu pour adorer les idoles, ne se confirmait pas. Certes, tu n'ignores pas, Elie, que les idolâtres de nos jours ne se comptent plus et cependant tu vois bien que la pluie n'a pas cessé d'arroser la terre. »

Exaspéré par l'ironie de ces propos, le prophète s'écria : « Par le Dieu vivant à qui s'adressent mes hommages, il n'y aura ces années-ci ni pluie, ni rosée, si ce n'est à mon commandement ! » Sur ce il quitta, courroucé, ce roi dont l'impiété avait dépassé celle de ses prédécesseurs.

A peine s'en était-il retourné chez lui que l'Eternel lui intima l'ordre de quitter ce lieu : « Pars d'ici, lui dit-il, dirige-toi vers

l'Orient et cache-toi près du torrent de Kérit qui fait face au Jourdain. Tu boiras de ses eaux et des corbeaux y pourvoieront à tes besoins. » Elie s'empressa de se conformer à la volonté divine.

Matin et soir les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande et il s'abreuvait des eaux de Kérit. Mais, au bout de quelque temps, ce torrent se trouva tari, la pluie ayant fait défaut dans le pays. Alors l'Eternel lui adressa la parole en ces termes : « Lève-toi, va à Tsarephat, qui est près de Sidon, et tu t'y établiras. Là demeure une veuve que j'ai chargée de te nourrir. » Arrivé à l'entrée de la ville il aperçut une femme qui ramassait du bois ; il l'appela et la pria de lui donner un peu d'eau à boire et une tranche de pain.

« Par le Dieu vivant que tu sers ! répondit la femme, qui était veuve, je n'ai pas une galette, rien qu'une poignée de farine dans une cruche et un peu d'huile dans une fiole. Je ramasse maintenant quelques morceaux de bois ; je vais rentrer, je ferai un plat pour moi et mon fils, nous le mangerons et nous attendrons la mort. » « Ne crains rien, lui dit Elie ; mais, de grâce, va préparer un petit gâteau pour moi d'abord et tu en feras d'autres ensuite pour toi et ton fils. Tu verras que, par la volonté du Tout-Puissant, la cruche de farine ne se videra pas, ni la fiole d'huile ne diminuera jusqu'au jour où il répandra la pluie sur cette contrée. »

La Tsaphrite obéit au prophète et, ainsi qu'il l'avait annoncé, elle trouva dans ses faibles ressources de quoi nourrir plusieurs personnes pendant longtemps.

L'insistance d'Elie pour être servi le premier ne fut pas exclusivement motivée par la faim dont il souffrait véritablement ; une autre raison d'ordre moral en a été donnée. L'indigence de cette veuve fit comprendre au prophète que, par son intervention, le Très-Haut voulait opérer un miracle en faveur de cette malheureuse. Pour l'en rendre digne, le nabi lui fit accomplir un acte de charité envers lui-même. Lorsque le premier gâteau lui fut apporté, il appela sur sa bienfaitrice la divine bénédiction dont l'effet merveilleux ne tarda pas à se manifester.

Mais la quiétude de cet homme inspiré ne fut pas de longue durée. Quelques temps après, le fils de la Tsaphrite tomba subitement malade et fut sur le point d'expirer. En femme pieuse, elle n'attribua pas cette infortune à la fatalité, mais à quelque péché qu'elle aurait pu commettre. Peut-être aurait-elle manqué de respect à l'égard de l'hôte qu'elle hébergeait et dont elle était persuadée de

la haute distinction ! Tout éplorée, elle se hâta d'informer Elie du malheur qui la frappait. « Je sais, lui dit-elle, que l'arrivée d'un saint dans un lieu amoindrit les mérites que peuvent en avoir les habitants et ceux-ci, de la sorte, n'osent plus espérer en un secours providentiel s'ils éprouvent le besoin de l'implorer. Je n'ignore pas aussi que je me trouve devant un tsaddiq dont la présence ici a réveillé le souvenir de mes fautes qui ont causé la mort de mon fils...

« Donne-moi ton fils », lui répondit le prophète. Lorsqu'elle le lui présenta, il le prit d'entre ses bras, le porta dans la chambre où il logeait, le coucha dans son propre lit, le réchauffa et invoqua l'Éternel en ces termes : « O mon Dieu ! permets que la vie revienne au cœur de cet enfant. »

La prière d'Elie fut exaucée ; l'enfant, rappelé à la vie, fut rendu à sa mère qui, transportée d'une légitime joie, dit alors au nabi : « Je reconnaiss bien maintenant que tu es un homme saint et que ta bouche ne profère que la vérité, que la parole de Dieu. »

Le ressuscité, qui s'appelait Jonas, fut aussi, comme son protecteur, doué de l'inspiration divine. Il fut l'un des douze petits prophètes.

Mesdames et Messieurs,

Fasciné par un effet d'optique imaginaire, dû à une homonymie, je me sens, en ce moment, éloigné de Tsarphat où s'était passé le récit biblique dont je viens de vous entretenir et transporté dans un pays de même nom et que nous aimons tous de toute notre âme.

Notre chère patrie d'adoption est, en effet, hébraïquement appelée **צַרְפָּת** (7), c'est-à-dire « la pure ». Cette dénomination a sans doute été motivée par la pureté des sentiments dont son cœur est animé. N'a-t-on pas déjà dit que c'est à la « franchise », qui caractérise ses enfants, que la France doit son nom ?

Nous savons que l'herméneutique juive admet, pour l'interprétation de l'Écriture sainte, quatre méthodes différentes : littérale, allégorique, homilétique et mystique. Le second de ces modes se préoccupe avant tout de la pensée en y accommodant artificiellement le texte qui la concerne.

Partant de ce principe, je suis heureux de pouvoir vous signaler

(7) Obadia 1, 20, et les commentaires de Raschi, Iben-Ezra et Quimchi, l. c.

des allusions remarquables et curieuses même que m'a suggérées la similitude de ces désignations géographiques.

Tout d'abord Eliaou symbolise Israël dont la mission consiste à proclamer le monothéisme dans l'univers entier. Le nom de ce prophète est donc bien significatif ; il veut dire littéralement : « L'Eternel est mon Dieu. » Eli yah hou !

Pourchassé par Achab **אַחָב** et Jézabel ou, plus correctement, Isabel, ne nous rappelle-t-il pas l'expulsion des Juifs d'Espagne sur l'ordre de cet autre monstre couronné, Isabelle, femme de Ferdinand le Catholique, qui avait donné son appui à l'Inquisition. Sans asile fixe et après avoir longtemps erré, Elie finit par être dans un moment critique, fraternellement accueilli dans la demeure de la Tsaphrite « l'épurée », veuve d'Amittai le « véridique » qui eurent pour fils Jonas, Yona « colombe », symbole de la candeur, de l'ingénuité. En retour de cette hospitalité, il appela sur sa bien-faitrice les faveurs du Ciel ; bien plus quand le fils de cette dernière tomba gravement malade, il en ressentit une bien vive douleur. Pour sauver le malheureux enfant il s'empessa d'adresser avec faveur une ardente prière à l'Etre suprême, à qui seul appartient le pouvoir de la résurrection et son vœu fut agréé sur le champ.

Nos sages docteurs ont dit avec raison : « Lorsqu'une porte est généreusement ouverte à un hôte, celui-ci contracte *ipso facto*, une dette de reconnaissance envers la personne qui le reçoit affablement. Cette gratitude s'impose à chaque instant et va même jusqu'à l'abnégation. » (8)

Eh bien, ne voyez-vous pas dans ce tableau historique la préfiguration de notre conduite vis-à-vis de notre chère France, en faveur de laquelle nous ne cessons d'invoquer le Très Haut pour qu'il la bénisse comme il avait bénii autrefois la Tsaphrite. Admis par cette nation au sein de sa grande famille, avec une profonde bienveillance, nous l'avons, à notre tour, assuré de notre amour sincère, et nous n'hésiterons pas un instant à sacrifier notre vie pour elle. Et ce ne sont pas là de vains mots ; on nous a vue à l'œuvre pendant la grande guerre. Tous nos enfants répondirent avec enthousiasme à l'appel de la Patrie en danger, et, en dignes descendants des Macchabés, ils firent tous leur devoir, tout leur devoir. Beaucoup d'entre eux, hélas ! tombèrent mais, glorieusement, au champ d'honneur ; leur mémoire restera à jamais vénérée.

(8) Midrache Chémoth Rabba, ch. IV, § 2.

Les uns et les autres par leur héroïque dévouement contribuèrent incontestablement au triomphe final du Droit sur la Force, et la vie revint au cœur de la France.

Après cette longue digression, je reprends le fil de notre sujet. Depuis trois ans la famine sévissait dans le royaume d'Israël. En dépit de cette dure épreuve, le culte de Baal y était encore tenu en honneur. Mais l'Eternel, plein de miséricorde pour ses créatures, même lorsque elles l'abandonnent avec ingratitudo, voulut mettre fin à cette calamité. Il intima donc à Elie l'ordre de se rendre auprès d'Achab pour lui annoncer cette bonne nouvelle. Ce méchant roi avait pour intendant un homme très pieux, Obadia, qui, Iduméen de naissance, s'était sincèrement converti au culte du Dieu-Un. Lorsque la reine Jézabel avait persécuté les vrais prophètes et en avait fait massacrer plusieurs, Obadia, qui, plus tard, fut doué lui-même de la sainte inspiration, en avait sauvé cent qu'il avait soigneusement cachés dans deux cavernes, cinquante dans chacune et pourvoyait à leurs besoins.

La disette à Samarie étant alors très forte, Achab manda l'intendant du palais et lui dit : « Parcours le pays pour explorer toutes les sources et tous les torrents, peut-être trouverons-nous de l'herbe pour la nourriture des chevaux et des mulets et ne perdrions-nous pas une partie de nos bêtes. » Ils répartirent entre eux la contrée à explorer. Le roi se dirigea d'un côté et Obadia, de l'autre. Au cours de sa route, celui-ci rencontra le Tichbite, dès qu'il le reconnut il se jeta sur la face en disant : « Est-ce toi, Elie, mon maître ? » — Oui ! lui répondit-il, va annoncer mon arrivée à ton roi. — En quoi ai-je péché, repartit Obadia, pour que tu veuilles m'exposer à une mort certaine ? Il n'est pas de pays, pas de nation, où Achab n'ait envoyé te chercher. Partout sur la foi du serment, on avait déclaré qu'on ne t'avait point vu. Je crains fort qu'en allant maintenant l'informer de ta visite, « le souffle du Seigneur te portera vers un lieu que j'ignore, » et comme il me sera impossible de te retrouver, j'encourrai la peine de mort. O mon Maître ! je ne crois pas mériter ce châtiment.

— « Par l'Eternel Cebâot, dont je suis le serviteur, répondit Elie, aujourd'hui même, je me présenterai devant Achab. » Obadia rassuré se hâta de rejoindre ce dernier pour le mettre au courant de l'heureuse rencontre qu'il fit. Dès que le roi eut appris l'arrivée certaine du prophète, il alla au-devant de lui. En l'apercevant il l'apostropha en ces termes : « Te voilà donc, perturbateur d'Israël ? ».

— « Ce n'est pas moi, répliqua Elie, qui ai jeté le trouble en Israël, mais c'est toi et la maison de ton père, puisque vous avez déserté les lois de l'Eternel, puisque tu as adopté le culte de Bâal ! » Et maintenant, fais rassembler autour de moi tout Israël sur le mont Carmel, avec les quatre cent cinquante prophètes de Bâal et les quatre cents autres d'Achéra qui vivent de la table de Jézabel », et nous verrons qui de nous sert le vrai Dieu.

Sur l'ordre d'Achab le projet d'Elie fut bientôt exécuté ; les prophètes sustentés par la reine, seuls, ne répondirent pas à l'appel, celle-ci refusa de les soumettre à cette épreuve. Lorsque les enfants d'Israël et les quatre cent cinquante faux prophètes furent réunis sur le mont Carmel, Elie s'avança devant eux en s'exclamant : « Jusqu'à quand persisterez-vous dans cette indécision ? Si l'Eternel est le vrai Dieu, suivez-le ; si c'est Bâal, suivez Baal ! » Le peuple ne lui répondit mot.

« Je suis resté, moi, seul prophète de l'Eternel, ajouta Elie, tandis que ceux de Bâal sont quatre cent cinquante. Qu'on nous donne deux taureaux, ils en choisiront un pour eux, le dépèceront, l'arrangeront sur le bois, mais sans y mettre le feu ; de mon côté, je préparerai l'autre et le placerai sur le bois, sans y mettre le feu. Ils invoqueront leur dieu et moi j'invoquerai l'Eternel ; celui des deux qui répondra en envoyant la flamme, sera reconnu pour le vrai Dieu ».

Tout le peuple applaudit à cette proposition. Elie invita alors les prêtres de Bâal à offrir les premiers leur sacrifice, en raison de leur nombre et afin qu'ils ne puissent justifier leur insuccès, au cas échéant, par la déconsidération de leur idole, à laquelle la priorité sacrificatoire n'aurait pas été accordée. Ils prirent donc le taureau qu'il leur avait laissé choisir, l'accompagèrent, invoquèrent Bâal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : « O Bâal, exauce-nous ! » Mais de réponse point.

Jouissant des munificences royales, ces prêtres qui ne cherchaient avant tout que leur propre intérêt, avaient de sérieuses raisons pour craindre d'être confondus par Elie, *coram populo*. Pour sauver leur dignité et conserver leur prestige, ils usèrent d'après la tradition, du subterfuge suivant : Dans un foyer souterrain, pratiqué à dessein au-dessous de l'autel, ils dissimulèrent Hiel, ce même Hiel dont nous avons eu déjà à parler. Il devait, lorsqu'il les aurait entendu pousser des cris, faire jaillir, un feu qui dévorerait l'holo-

éauste. Mais il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni résolution qui vail-
lent contre l'Eternel (Proverbes XXI-30)

אין חכמה ואין תבונה ואין עזה לנגד ה"

Le magicien fut trouvé mort dans sa cachette, ayant une vipère
enroulée autour de son bras.

Avant de désarmer, ils eurent recours à un autre stratagème
signalé par un exégète autorisé (9). A l'aide de lentilles qu'ils pla-
cèrent alors furtivement sur les bois de l'autel ils avaient escompté
l'obtention artificielle de la flamme salutaire, mais ce fut en vain.
C'est pourquoi, au moment où le soleil dardait le Carmel de ses
rayons ardents, Elie leur dit ironiquement :

« Criez plus fort, puisque c'est un Dieu, quelque affaire doit sans
doute l'occuper, une expédition, un voyage..... Peut-être dort-il, il
s'éveillera ? » Ils appelèrent à grands cris, se tailladèrent, selon leur
coutume, à coups d'épée et de lances, au point que le sang ruisse-
lait sur eux. L'heure de midi écoulée, leurs transports continuèrent
jusqu'au moment de l'oblation, mais nul écho, nulle réponse, pas
un signe », aucun feu ne venait consumer leur sacrifice.

Vers le soir, Elie fit approcher le peuple et rétablit l'autel que le
roi Saül avait autrefois érigé au nom de l'Eternel et que les ido-
lâtres avaient cyniquement renversé. A cet effet, il prit douze pier-
res selon le nombre des tribus des fils de Jacob, tenant par là à
faire comprendre à l'assemblée, qu'issus d'un même père, tous les
Israélites devaient rester toujours unis et n'adorer que le Dieu Un.
Après avoir achevé la construction de cet autel qu'il dédia au Créa-
teur, il pratiqua tout autour une tranchée puis disposa le bois sur
lequel il plaça le taureau dépecé. Trois fois de suite il fit répandre
sur la victime et sur le bois une telle quantité d'eau que le fossé
en fut rempli. A l'heure de l'oblation, il invoqua le Seigneur en ces
termes : « O Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, fais
savoir manifestement aujourd'hui que tu es la Divinité d'Israël,
que je suis ton serviteur, et que c'est par ton ordre que j'ai fait
toutes ces choses. Exauce-moi, Seigneur, de grâce, exauce-moi pour
faire connaître à ce peuple que tu es le vrai Dieu et que je ne suis
pas un imposteur. » On vit aussitôt descendre du ciel un feu qui
consuma l'holocauste, le bois, les pierres mêmes de l'autel et absorba
l'eau de la tranchée. A cette vue, tout le peuple émerveillé se pros-

(9) חומת א"ג טהרא"ר יוספ ליהב ז"ל cité par R. Azoulaï ז"ל, dans son

terna le visage contre terre en s'écriant : « L'Etrnel seul est le vrai Dieu ! L'Eternel seul est le vrai Dieu ! »

Après cette éclatante manifestation populaire, Elie ordonna qu'on saisit les prêtres de Bâal, sans en laisser échapper un seul et qu'on les exécutât dans la vallée de Quichôn. Puis il dit à Achab : « Va, mange et bois, car j'entends déjà le grondement d'une forte averse. » En effet, un nuage « aussi petit qu'une main d'homme » fut aperçu du sommet de la montagne, il s'étendit, couvrit bientôt le ciel et retomba en une pluie abondante.

Dans le bréviaire romain il est dit qu'une chapelle à Marie fut bâtie sur le Carmel à l'endroit d'où le prophète avait observé le léger nuage qui s'élevait de la mer, emblème et figure de la vierge, selon plusieurs pères de l'Eglise. *Risum teneatis !* On montre encore de nos jours aux pélerins qui font l'ascension du Carmel (le jardin, le vignoble), en arabe Djebel Mar Elyas (mont d'Elie le Saint) une grotte antique connue sous le nom d'Ecole des prophètes ou de Synagogue d'Elie.

Les musulmans depuis l'année 1635 l'ont transformée en une mosquée dédiée à El-Khader (le verdoyant, le vivant) ; c'est ainsi qu'ils désignent le prophète Elie, qui, d'après la Bible et leurs propres traditions, n'est point mort, mais a été enlevé au ciel sans passer par le tombeau et jouit toujours de la verdeur de la jeunesse. On leur fait visiter le Jardin d'Elie qui se trouve dans les environs du couvent de Saint-Brocard. Il renferme paraît-il des fruits pétrifiés, appelés soit melons, soit pommes, soit pêches, soit olives, selon leur grosseur et leur forme. Ce sont simplement, dit M. Victor Guérin (10), des géodes, pierres qui sont vides à l'intérieur et dont la cavité est tapissée de quartz ou de chalcédoine, qui imitent le dedans de certains fruits, de même que l'extérieur en figure le dehors. Mais, d'après une légende, c'est le prophète Elie qui aurait changé en pierres les melons et les fruits d'un verger qu'il traversait, parce que le jardinier lui avait refusé de lui en donner un qu'il demandait.

Arrivés au sommet du Carmel, les voyageurs sous la conduite de leurs guides se dirigent vers le lieu du sacrifice d'Elie. Cet endroit consacré par ce mémorable événement est aujourd'hui encore appelé El Maharrqâ (l'holocauste). De ce point élevé le regard plonge, à l'Est, sur l'immense plaine d'Esdrelon, et au bas des pen-

(10) *Terre Sainte*, par V. Guérin, Paris 1884, tome II, p. 167.

tes abruptes de la montagne coule, à une profondeur d'environ trois cent quarante mètres, le Nahar-el-Moukattha, le Quichôn de la Bible, qui rase de près les flancs du Carmel. Sur les bords du fleuve, on aperçoit un monticule que les Arabes appellent Tell-el-Kasis (la colline des Prêtres) ; d'autre la désignent également sous la dénomination de Tell-el-Katl (la colline du massacre), en souvenir des prêtres de Bâal qui y furent égorgés par l'ordre d'Elie (11).

A ce propos, je dois vous dire qu'il ne faut pas considérer l'extermination de ces faux prophètes comme un acte de barbarie. Pour le bien de l'humanité et pour l'affermissement de la croyance monothéiste, leur anéantissement était nécessaire (12). D'ailleurs notre distingué pasteur, dans sa brillante conférence sur l'organisation militaire des Hébreux, s'est exprimé à peu près en ces termes au sujet des représailles exercées contre certaines peuplades qui faisaient courir un danger à la civilisation, à la justice et à la liberté.

L'infâme Jézabel, ayant appris par son royal époux, ce que venait de faire le prophète Elie, entra dans une effroyable colère et s'empressa de prévenir celui-ci que dès le lendemain, elle le ferait mettre à mort. Effrayé de cette menace, le Tichbite s'enfuit aussitôt à Bersabée, se conformant ainsi à un principe de la morale juive qui nous enseigne qu'en cas de danger, nous devons nous efforcer de faire dépendre notre salut de nos propres moyens et de ne pas compter sur un miracle que peut-être, nous ne mériterais-nous pas, en raison de nos péchés. Quel mortel, en effet, oserait prétendre n'avoir jamais fauté pour être digne d'une intervention divine en sa faveur ? Notre prophète donc, après s'être arrêté quelques instants dans cette ville de la Judée, se mit en route pour se retirer dans le désert. Exténué de fatigue, souffrant de faim et de soif, il se reposa à la fin de la journée sous un genêt, pria Dieu de le rappeler à lui et s'endormit. Soudain, il fut réveillé par un ange qui lui dit : « Lève-toi, mange ». Il trouva, effectivement, près de lui, un gâteau cuit à la braise et un vase plein d'eau. Il mangea, but, puis se recoucha. Une seconde fois l'envoyé du Seigneur vint l'arracher au sommeil et l'engagea à boire et à manger encore, parce qu'il avait une longue course à faire. Il obéit au messager céleste ; puis, réconforté par ce repas miraculeux, il marcha pendant quarante jours et quarante nuits sans ressentir la moindre fatigue, et arriva au mont Horeb, ou Sinaï, endroit propice à la prophétie et

(11) *Terre Sainte*, déjà citée, p. 170.

(12) V. à ce sujet la remarquable lettre pastorale du Grand Rabbin Benjamin Lipman ַ, intitulée : « Les quatre souvenirs », 3^e partie.

sanctifié depuis longtemps par la Théophanie du buisson ardent et la promulgation du Décalogue. Là, il passa la nuit dans une grotte, se livrant à d'amères réflexions sur son sort et celui de son peuple. Et la voix divine qui s'était jadis fait entendre pour la première fois en ce lieu, au prince des prophètes, s'adressa à Elie qui, par plusieurs traits caractéristiques signalés par nos docteurs dans le Midrache, ressemblait à notre immortel Moïse : « Que fais-tu là, Elie ? » — « Je brûle de zèle pour toi, Seigneur, Dieu-Cébaôt, répondit-il, parceque les enfants d'Israël ont répudié ton alliance, renversé les autels, fait périr tes prophètes par le glaive, moi seul, je suis resté et ils cherchent aussi à m'enlever la vie. » La voix reprit : « Sors et tiens-toi sur la montagne pour entendre le Seigneur ! » Et de fait le Seigneur se manifesta. Devant lui un vent intense et impétueux, entr'ouvrant les monts et brisant les rochers ; mais Dieu n'était pas dans le vent. Après le vent, une forte secousse, Dieu n'y était pas encore. Après la secousse, un feu brilla et Dieu n'était point dans le feu. Puis après le feu Elie perçut un son doux et subtil, il se couvrit aussitôt le visage de son manteau et alla se placer à l'entrée de la grotte. Il entendit de nouveau une voix lui demandant ce qu'il faisait là et sa réponse fut la même que celle qu'il avait exprimée lors du premier appel. Par là, il montra qu'il n'avait pas saisi le sens moral de cette soudaine théophanie. L'Éternel avait voulu lui inculquer le sentiment de la longanimité, de la pondération du caractère, lui apprendre à ne pas être prompt à punir, à châtier, comme on dit vulgairement avec « une main de fer dans un gant de velours », à user d'abord de moyens de douceur et de persuasion pour soumettre les rebelles. En proie à un grand découragement, ne voyant pas de remède à l'endurcissement de Jézabel et d'Achab, désespérant de pouvoir amener à résipiscence le cœur des Israélites qui, en dépit du très important prodige dont ils furent les témoins oculaires, s'obstinaient à adorer Bâal, Elie ne se sentait plus capable de poursuivre l'œuvre d'assainissement moral et religieux qu'il avait entreprise. Le Seigneur lui désigna alors comme successeur Elisée, fils de Chafât, et le chargea d'enjoindre à celui-ci d'aller sacrer Hazaël et Jéhu, le premier, roi de Syrie et le second, roi d'Israël.

A eux trois, lui annonça-t-il, ils feront expier aux idolâtres leur abominable crime de lèse-majesté divine et extermineront la famille d'Achab. Mais cependant il n'était pas encore donné au Tichbi de jouir du repos auquel il aspirait. Un nouveau forfait royal devait encore le mettre aux prises avec Achab.

Aux nombreux vices d'Achab s'ajoutait celui de la convoitise dont

la spoliation, le faux témoignage et l'homicide sont le corollaire. Près de son palais à Izsréel, un homme appelé Naboth possédaient une vigne. Le roi la désirait ardemment et lui proposa soit de la lui vendre ou de l'échanger contre la meilleure de ses propres vignes. « Que Dieu me garde, répondit Naboth, de te céder l'héritage de mes pères ! » Ce refus affligea Achab qui, aussitôt rentré chez lui, se mit au lit et refusa toute nourriture. Questionné par Jézabel sur la cause de sa tristesse, il s'empessa de la lui raconter. « Est-ce bien toi, lui dit-elle, qui exerce aujourd'hui la royauté sur Israël ? Sois tranquille ; c'est moi qui te procurerai cette vigne ! »

La scélérate écrivit alors des lettres au nom d'Achab, y apposa le sceau royal et les envoya aux anciens de la ville de Izsréel. Dans ces lettres elle ordonnait à ceux-ci de proclamer un jeûne, de citer devant le tribunal Naboth, contre lequel deux témoins stipendiés déposeraient qu'il a outragé Dieu et le roi. Obéissant à ces injonctions, les anciens les exécutèrent ponctuellement et envoyèrent dire à Jézabel : « Naboth a été lapidé ! » En recevant cette nouvelle la cruelle Sidonienne dit à Achab : « Va, prendre possession de la vigne que Naboth t'a refusée, car il n'est plus en vie ! »

Lorsque Achab arriva en ce lieu, il y trouva Elie qui l'apostropha ainsi : « Penses-tu assassiner, puis hériter ? Ainsi parle l'Eternel : « A cette même place où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lècheront aussi le tien. » — « Tu es donc toujours mon ennemi ? » répliqua Achab. — « Oui, répondit le prophète ; parce que tu offenses Dieu et tu fais pécher Israël, je traiterai ta maison comme celle de Jéroboam, fils de Naboth et comme celle de Baasa. Quant à Jézabel, les chiens la dévoreront dans le territoire de Izsréel. Ceux des tiens qui mourront dans la ville auront le même sort que cette dernière et ceux qui mourront dans les champs seront la proie des oiseaux du ciel. Personne n'a commis aux yeux du Seigneur autant d'infamies que toi. »

A ces mots, Achab déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice et jeûna. Alors l'Eternel s'adressa en ces termes : « Tu as vu comme Achab s'est humilié devant moi ! Pour prix de cette humilité, je ne susciterai pas le malheur annoncé sous son règne, mais sous celui de son fils. »

Ce récit nous fait apprécier la valeur de la contrition.

Toutefois, le châtiment que le prophète avait prédit au roi lui-même ne se fit pas longtemps attendre. Ayant déclaré la guerre à Ben Hadad, roi de Syrie, qu'il avait vaincu trois ans auparavant,

et à l'égard duquel il s'était alors montré magnanime en lui laissant la vie sauve, quoi qu'il eût publiquement outragé le Seigneur, Achab fut, dans un combat, grièvement blessé par une flèche qui l'avait percé entre les jointures de sa cuirasse. Il expira sur son char qui fut inondé de son sang et il fut inhumé dans sa capitale. Lorsqu'on lava le char auprès de la piscine de Samarie, les chiens vinrent lécher le sang, selon la parole de l'Eternel. En raison de tout le mal qu'il avait fait, Achab perdit ses droits à la vie future (13).

Achaziah, son fils ainé, lui succéda. Il surpassa en impiété l'auteur de ses jours ; « de la racine du serpent, selon la poétique expression d'Isaïe (14), sortit un basilic ». Fort heureusement son règne fut de courte durée. Etant tombé par le treillis de l'étage supérieur de son palais, il envoya des émissaires auprès de Bâal Zeboub, divinité d'Ekron, pour savoir s'il guérirait. Mais au prophète Elie incombait encore la charge de l'admonester et de lui annoncer sa fin prochaine.

Cependant, la prédiction concernant Jézabel la cruelle ne devait s'accomplir qu'après la disparition d'Elie. Joram, second fils d'Achab, mourut dans une campagne contre les Syriens, d'une flèche adroitement décochée par Jéhu qui venait d'être sacré roi d'Israël. Son cadavre fut jeté dans la vigne de Naboth. Sa mère fut ensuite précipitée de la fenêtre de son palais et les chevaux la foulèrent de leurs pieds. Lorsqu'on voulut lui rendre les honneurs de la sépulture on ne trouva

qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et, traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux,
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux (15).

Pour terminer l'histoire d'Elie, d'après la Bible, il me reste à vous narrer le récit de la mystérieuse disparition de ce prophète, disparition que je viens d'évoquer incidemment et qui eut lieu au commencement du règne de Joram, second fils d'Achab et son dernier rejeton couronné.

L'Eternel avait annoncé au Tichbite qu'un jour, qu'il lui avait fixé, un tourbillon l'emporterait vers les hauteurs célestes pour le récompenser du zèle inlassable dont il avait fait preuve pour

(13) *Mischna Sanhédrin*, ch. XI.

(14) *Isaïe XIV, 29.*

(15) *Racine, Athalie.*

sauvegarder la croyance monothéiste à laquelle les adorateurs de Bâal avaient fait courir un grand péril.

Dans son humilité, rappelant celle du prince de nos Voyants sacrés, Elie ne voulut pas que personne fût témoin de cette grande faveur divine. Il chercha donc à éloigner son fidèle disciple Elisée. Mais celui-ci, second Josué, ne quittait point d'un pas son illustre maître. Elie l'informa alors que, sur l'ordre du Très-Haut il devait se rendre seul à Béthel. Ayant eu connaissance de l'événement merveilleux qui allait bientôt s'accomplir, Elisée lui répondit : « Vive l'Eternel et par ta propre vie, je ne t'abandonnerai pas ! » Ils partirent donc ensemble. Arrivés à Béthel, Elie, de nouveau, s'adressa à son inséparable compagnon en ces termes : « Reste ici, car je suis divinement chargé d'une mission pour Jéricho. » — « Partout où tu iras, répliqua Elisée, je te suivrai. » Dans cette dernière cité, celui-ci fut encore -une -fois instamment prié d'y demeurer, mais en vain. Dans chacune de ces villes visitées, Elie avait formé des élèves-prophètes ; c'était sans doute pour leur faire de sages recommandations qu'il s'y était rendu et ces jeunes devins surent aussi que, sous peu, le maître les quitterait pour toujours.

Voyant qu'il ne parvenait pas à éloigner de lui son digne successeur, le Tichbite fut contraint de poursuivre son voyage avec lui. Ils se dirigèrent alors vers le Jourdain. Quand ils y parvinrent, le prophète prit son manteau et, l'ayant plié en deux, il en frappa les eaux qui s'ouvrirent et leur laissèrent un passage à sec.

Après avoir cheminé pendant un laps de temps dans la vaste plaine du Jourdain, tel autrefois Moïse avant de gravir le mont Nébo où il devait disparaître mystérieusement, Elie, sachant que le moment était venu où l'Eternel le retirerait du monde, dit à Elisée : « Formule un souhait avant que je ne me sépare définitivement de toi. » — « Puissé-je, répondit le disciple, avoir une double part de l'esprit qui t'inspire ! » — « Tu demandes trop, reprit Elie. Néanmoins, tu seras satisfait si tu me vois enlevé. » Tout à coup on entendit souffler un vent violent. Il sembla à Elisée qu'un char de feu, attelé de chevaux de feu venait de passer rapidement entre eux et, dans un tourbillon, avait emporté Elie vers l'infini. A cette vue, il s'écria : « Mon père ! mon père ! Char et cavalerie d'Israël ! » Bientôt il n'aperçut plus le maître et, en signe de deuil, il déchira ses vêtements de part en part.

Ainsi Eliahou Hannabi quitta la scène de l'histoire aussi brusquement qu'il y était entré.

En disparaissant, ajoute l'Ecriture, il laissa tomber son manteau et son successeur le ramassa avec empressement pour le conserver comme une précieuse relique.

Par ce geste, à mon humble avis, le Tichbite avait voulu allégoriser la remise des pouvoirs prophétiques à Elisée et lui annoncer figurément que, même dans la nouvelle vie où il allait entrer, il continuerait à avoir des rapports directs avec les terriens.

En effet, d'après la tradition, Elie fut élevé à la dignité des messagers célestes, avec faculté de pouvoir retourner parmi les hommes dans les temps de malheur et leur apporter des consolations et des soulagements dans la détresse. La légende talmudique le représente comme un voyageur infatigable rencontré souvent dans les ruines de la Palestine et même à travers le globe.

Un de nos célèbres docteurs, rabbi Yéochoua ben Lévi, eut l'e
mérite d'être souvent accosté par le prophète Elie et obtint l'insigne honneur de vivre des jours entiers en sa compagnie. Je regrette vivement de ne pouvoir, faute de temps, vous détailler les curieux entretiens qu'il eut avec lui, ni de vous rapporter quelques intéressants propos qu'il tint avec certains de nos vénérés Tanaïm et Amoraïm, ni même de vous raconter quelques-unes des innombrables anecdotes dont il fut le héros. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous narrer le récit talmudique suivant, en raison de la moralité qui s'en dégage (16) : Rab Béroqâ se trouvait un jour de marché dans la ville de Lapeth. Il y rencontra Elie sur la place publique. Comme il était accoutumé à lui parler familièrement, il se permit de lui demander si, parmi la foule, il n'apercevait pas quelques individus assurés de la félicité paradisiaque. Le prophète lui répondit affirmativement, lui en désigna deux et disparut. R. Béroqâ se hâta alors d'aborder ces bienheureux, lia conversation avec eux et, afin de connaître leurs mérites, leur dit en termes élogieux : « J'ai appris que vous jouissiez d'une belle considération auprès de vos coreligionnaires. Sans doute, c'est à des actes de générosité et à votre dévouement à la cause des malheureux que vous devez cette enviable réputation. » « Nous sommes des gens à l'humeur gaie, répliquèrent-ils ; nous nous efforçons de chasser la tristesse de tous les cœurs et de répandre la joie autour de nous. Nous nous occupons, sans relâche, de l'amélioration du sort des déshérités de la fortune et nous nous empressons de réconcilier les personnes désunies. »

(16) Cf. Talmud Tâanith f° 22 a.

Ce trait nous donne une idée de l'ample récompense que Dieu réserve à ceux dont l'exercice de la bienfaisance et le rétablissement de la paix et la concorde entre les hommes sont leurs principales préoccupations. C'est là, une vérité que nous affirmons chaque matin en récitant, au début de notre prière, le premier paragraphe de la Michena, du traité Péah.

Vous voyez donc d'ici quel profit moral pourrions-nous tirer de ces mille et un récits merveilleux qui constituent, d'ailleurs, une littérature toute spéciale. Le prophète y apparaît, tantôt comme un moraliste sermonçant le vice, punissant l'orgueil, démasquant l'hypocrisie, la tartuferie ; tantôt comme un généreux bienfaiteur, tirant des indigents de leur infortune, ou, tel un courageux et dévoué sauveur, arrachant des êtres à une mort certaine ; tantôt, enfin, sous les traits d'un maître, prêchant et exaltant l'étude de la Torah, expliquant à de vertueux talmidim les textes sacrés qu'ils n'arrivent pas à comprendre, dévoilant aux pieux rabbins quelques mystères du domaine métaphysique. Pour me borner à un fait local, je vous dirai que, d'après le témoignage d'un ancien grand rabbin d'Alger, R. Abraham Tubiana ל"ז (17), le rab Messaoud ben Guennoûn ל"ג, chef spirituel de notre communauté vers la fin du dix-septième siècle, célèbre pour sa modestie, sa ferveur, sa sainteté et sa profonde érudition, a eu le bonheur de recevoir dans sa yéchiba le prophète Elie, זכור לטיב . Point n'est besoin de vous rappeler que, depuis son élévation au rang des anges, avec le titre de מלְאָךְ הַבְּרִית (18), celui-ci fut désigné pour présider les solennités de l'entrée des descendants d'Abraham dans l'Alliance de ce patriarche. C'est pour cela que, dans chaque famille israélite où doit s'accomplir cette pieuse cérémonie, un luxueux fauteuil est de nos jours encore réservé à cet invisible messager céleste et des cantiques harmonieux sont entonnés en son honneur.

Mesdames et Messieurs,

Ne voulant pas abuser de vos précieuses minutes, j'arrête ici ce chapitre pour aborder la seconde partie de ma causerie relative à la dernière mission réservée au prophète Elie, la plus importante d'entre toutes : la mission consistant à annoncer l'avènement du Messie qui doit mettre fin à notre exil et établir sur des bases inébranlables la paix universelle.

(17) V. le livre יְבִן וְבָעֵד, à la première page.

(18) Malachie, ch. III, 1.

Chaque samedi soir, à l'issue du sabbat, nous chantons des hymnes liturgiques « habdala » rappelant ce futur et grandiose événement prédit par Malachie. « Je vous enverrai, dit l'Éternel, par l'organe de ce nabi, qui clôtra la liste de nos voyants inspirés, je vous enverrai le prophète Elie avant l'arrivée du grand et redoutable jour du Seigneur. Il ramènera le cœur des pères à leurs enfants et le cœur des enfants à leur père. » (19).

Nos docteurs de la Michena (20) ont fait justement remarqué que cette prédiction reflète l'image de l'union mondiale et la pacification du genre humain. Le grand rabbin L. Wogue y a vu également une frappante allusion à la réconciliation du judaïsme, père des religions bibliques, avec ces dernières qui sont ses enfants, lesquels, j'ajoute, ne se sont pas toujours montrés dociles à l'égard de leur ancêtre. L'aîné surtout fut rebelle aux conseils paternels.

Sachez qu'un postulatum présenté par 506 évêques avait été soumis au concile du Vatican en 1870 pour prier cette assemblée d'envoyer aux Israélites une adresse papale les invitant à reconnaître Jésus comme le messie promis à Abraham, à Moïse et aux prophètes. Pie IX avait donné son adhésion à cette proposition (21).

Par une curieuse coïncidence, j'ai constaté que ce chiffre de 506 signataires est représenté en hébreu par les trois lettres qui forment le mot **בָּנָי**, taureau, le verbe **בָּנָה**, vaincre et le vocable **בָּנָה**, muraille. En voulant nous terrasser, ce taureau buta sur le rempart de la Thôra, derrière lequel nous nous abritions et, littéralement, se brisa les cornes.

« On a voulu, dit un auteur chrétien (22), faire renoncer les Juifs à leur culte et, dans le désespoir de les convertir, on a tenté de les exterminer. Mais leur destinée a triomphé de tous les efforts. On n'a jamais pu opérer ni sa conversion, ni sa ruine. »

C'est en vain donc que la mission évangélique continue de répandre à profusion ses lettres, ses écrits à nous destinés pour prouver à l'aide de textes truqués, falsifiés à dessein que l'héritier du roi David que nous attendons est déjà venu. Si cela était vrai la fraternité ne serait pas, de nos jours encore, un mot illusoire ; les guerres, les progromes auraient cessé d'exister, d'affliger l'humanité.

(19) Ibid. ib. fin du ch.

(20) Traité Edioth, fin du ch. VIII.

(21) V. le journal *Le Monde* du 10 avril 1870.

(22) Préface de la traduction de la Bible par M. de Sacy.

C'est aussi en vain que par un livre (23) qu'il a écrit pour « notre bien » (24), comme il le dit dans sa préface, qu'un certain ex-coreligionnaire, M. Albert Moïse Lopez nous invite à imiter son exemple, à renier la foi que nous a inculquée notre immortel législateur dont cependant il continue à porter le nom. Si j'étais certain que le faible écho de ma voix pouvait lui parvenir, je ne manquerais pas de lui conseiller de lire attentivement l'histoire de l'Inquisition. Il y verrait inscrits les noms auréolés de ses ancêtres qui sacrifièrent leur vie sur l'autel de la doctrine monothéiste. Il y apprendrait l'anecdote de son aïeul, Balthazar Lopez, qui fut condamné à mort, en 1645, par le tribunal ecclésiastique pour avoir engagé un Juif converti malgré lui à embrasser de nouveau le mosaïsme.

Balthazar se rendit allègrement au lieu du supplice. Le bourreau était en train de faire souffrir atrocement deux « Marranos » (25) qu'il n'arrivait pas à exécuter. Se tournant vers le tortionnaire il lui dit : « O Péter (c'était son nom), si tu n'uses pas d'une plus grande célérité pour me faire rendre l'âme, je préfère me jeter tout de suite dans les flammes du bûcher. » Il endura la souffrance avec le sourire aux lèvres, jetant à terre le crucifix que le prêtre lui présentait. Il mourut étranglé et brûlé ensuite (26).

Vers la fin du dix-septième siècle, un autre membre de cette noble famille, Daniel Israël Lopez, s'était distingué aussi pour son inébranlable attachement au judaïsme. Ami des lettres et des sciences, il s'était de bonne heure rendu en France pour y suivre les cours des universités. Revenu dans son payas natal, il se trouva en butte aux tracasseries du Saint Office. Pour s'être refusé à l'abjuration, il connut les affres de la séquestration, la cruauté des disciples de Torquemada, munis toujours d'un arrache-muscles.

(23) *La lumière d'Israël*, ouvrage couronné par l'Académie française, Paris 1923.

(24) שׁוֹלֵם צִבּוֹתָךְ וַיְשַׁׁרְאֵל אֲדֹנָיוֹא

« Prends ta bonté et jette-la sur les épines », dit un proverbe talmudique (T. Schabbath, f° 63 b).

(25) Le nom de marranos, donné aux Juifs convertis, n'est pas d'origine espagnole. Le Dr Graëtz le fait dériver de *marâne ata*, « notre maître est venu », cri d'alarme qui aurait été poussé dans les foyers des néo-chrétiens par les parents de ces derniers, dès que l'arrivée d'un inquisiteur était signalée. Cette étymologie ne me paraît pas plausible. Je crois plutôt que marranos = *moumar anous*, « converti par contrainte ». Par ces mots, les Israélites restés fidèles à leur foi désignaient leurs ex-coreligionnaires et, à force de les entendre répéter, les Espagnols crurent qu'ils ne constituaient qu'un vocable. La première syllabe *mou* fut supprimée par abréviation (comme le Capitole qui, pour cette raison, est appelé « Pitole » dans le Midrache) et la dernière, *anous*, fut, par corruption, changée en *nos* (de même que Maimounide devint Maimonide).

(26) V. *Les Juifs en Espagne*, par Kayserling.

Comparé au Juif errant, souffrant le martyre pour sa foi, dépouillé de tous ses biens, il réussit à s'évader de l'enfer ibérique et alla se fixer dans la riante île de la Jamaïque, heureux de pouvoir y vivre tranquillement en bon Israélite. Pour calmer la douleur de son isolement il lisait et méditait sans cesse les immortels psaumes de David. Se souvenant de ses frères, en dépit de son éloignement, il s'était mis à traduire, à leur intention, « pour leur bien » et en vers espagnols, ces hymnes divinement inspirés dont la lecture peut être considérée comme l'antidote de tous les chagrins. Il intitula sa poétique version : « *Espejo fiel de vidas* » (le fidèle miroir de la vie), titre bien significatif. Ce miroir, réfléchissant « la lumière d'Israël », la lumière sinaïque, éclairait les ténébreux cachots où vivaient tristement ses malheureux coreligionnaires.

Un autre marrane, nommé Jacob Lopez se trouvait à Alger en 1682. Il s'y réfugia pour fuir la colère des horribles diables à cagoules des mains desquels il parvint à s'échapper. Un de ses descendants, Isaac, fils d'Abraham Lopez, décéda dans notre ville le 12 septembre 1780. Sa pierre tumulaire est actuellement exposée dans le parc de Galland, à l'entrée du musée des antiquités. Elle porte deux élogieuses inscriptions : l'une hébraïque et l'autre espagnole.

Ces renseignements donneraient peut-être à réfléchir mûrement à M. Albert Lopez sur l'acte qu'il vient d'accomplir. Le judaïsme n'a jamais prêché le prosélytisme ; mais, en dépit du respect qu'il professe à l'égard des autres confessions, il ne peut souffrir qu'un de ses adeptes abjure la foi mosaïque. Il considère l'apostasie comme un crime impardonnable.

Mais nos sages docteurs, qui étaient aussi de grands psychologues, ont dit avec raison (27) : **אֵת עַל פִּי שְׁחַטָּא יִשְׁרָאֵל דָוָא** « L'Israélite demeure toujours tel, fut-il même le plus endurci des pécheurs », à témoin Achab dont le nom est devenu synonyme d'impie.

Quand Ben Hadad, son adversaire, lui avait, lors du siège de Samarie, réclamé pour prix de sa soumission ses trésors, ses femmes, ses enfants et aussi l'objet le plus précieux qu'il possédait dans son palais, un « *Sépher Thôra* » (28), Achab avait consenti à remettre au roi de Syrie tout ce qu'il demandait, sauf le rouleau

(27) V. Talmud Sanhédrin, f° 44 a.

(28) Yalgoûth, I Rois, XX.

de la loi. A la suite de ce refus, Ben Hadad lui déclara la guerre en lui faisant dire que le sol de Samarie ne serait pas assez vaste pour contenir les soldats qu'il y allait amener.

Achab fut très inquiet, mais un prophète vint le rassurer que l'Eternel allait lui donner la victoire. C'était la récompense du geste religieux qu'il avait osé faire, de l'hommage publiquement rendu à la Thôra.

Dans le cœur de tout Israélite, en effet, subsiste la fibre du sentiment religieux. L'indifférence, l'incredulité même pourraient l'anesthiser, mais l'enkyloser jamais. Il suffira d'une légère impulsion pour le réveiller et lui imprimer de nouveau son mouvement perpétuel.

« Israël, a dit d'ailleurs un de nos savants pasteurs (29), c'est le rocher du désert ; il en a toute la dureté, mais il en recèle aussi les sources pures. S'il faut parfois le frapper de la verge sacrée, il jaillit aussitôt de son âme qui s'ouvre des torrents d'eau miraculeuse. »

Non, en dépit de l'apathie religieuse qu'il affecte, apathie résultant de l'ignorance des dogmes de la doctrine juive, Israël ne se laissera jamais déposséder de ce Livre des livres qui lui vint du ciel, de ce livre impérissable auquel il doit sa propre vitalité à travers les âges et grâce auquel il a pu résister à toutes les tentatives d'absorption. Jamais donc on ne pourra le faire renoncer à sa foi.

Fort heureusement la vérité commence à jeter sur le monde des lueurs de plus en plus vives, les ombres de l'erreur s'évanouissent peu à peu. Le retour vers la doctrine de Moïse fait des progrès assez sensibles. Les unitaires d'Amérique ont déjà atteint au pur monothéisme et les adventistes observent le repos sabbatique.

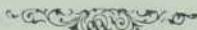
La réalisation de la prédiction de nos prophètes se dessine clairement à l'horizon du temps ; nous sommes toujours convaincus, selon la belle parole de Pascal, « que Dieu ne laissera pas les autres peuples dans les ténèbres ; qu'il viendra un libérateur pour tous ; que nous sommes au monde pour l'annoncer ; que nous sommes formés exprès pour être les avant-coureurs et hérauts de ce grand avènement et pour appeler tous les peuples à s'unir à nous dans l'attente de ce libérateur » (30).

(29) Le Grand Rabbin E.-A. Astruc.

(30) Pascal, *Pensées*, art. VI, n° 1.

Le Messie que nous attendons, et dont le prophète Elie doit nous annoncer l'arrivée, apportera à l'humanité la paix universelle, tant désirée. Son influence fera éclater le triomphe de nos principes fondamentaux : l'unité de Dieu et l'amour du prochain. « Il nous enseignera les voies de l'Eternel et nous marcherons dans ses sentiers, car l'enseignement viendra de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem. Il jugera les nations et il sera l'arbitre de plusieurs peuples ; de leurs glaives ils feront des houes, et de leurs lances, des serpes. Une nation ne brandira plus son épée contre une autre nation et elles ne s'exerceront plus au combat » (31).

Nous avons le pressentiment que cet âge d'or annoncé dans nos saintes écritures n'est pas loin de nous ; l'actualité nous le fait présumer. Nous aurons alors le bonheur de voir les nations redevenues sœurs gravir avec nous la montagne de Sion, se rendre en notre compagnie à la maison du Dieu de Jacob, et, comme au jour du Carmel, nous pousserons à l'unisson le cri de : « L'Eternel seul est le vrai Dieu ! » **ה" הוּא הַאֱלֹקִים**



TABLE

	Page
Renseignements généraux de composition du Bureau.	
Avis au sujet des adhésions, des convocations et de l'assiduité.	
Liste complète des Conférences causeries ou communication depuis l'origine de la société.	
Conditions des Juifs en France à travers les siècles.....	9
M. Lucien LEVY-BRAM.	
Dieu et les Divinités païennes.....	29
M. le Rabbin Is. HANOUNE.	
Les deux Pourim de la Communauté d'Alger.....	47
M. J. KAOUA.	
Les Secrets de l'âme Juive.....	67
M. J. KAOUA.	
Les Juifs de Provence et Armand Lunel.....	69
Mme BENICHOU.	
Les Schismes religieux et leurs conséquences.....	93
M. D. SIDERSKY.	
Les Juifs de la Kabylie.....	101
Mme Marie BUGEJA.	

	Pages
Quelques Problèmes Juifs actuels.....	127
M. W. OUALID.	
Trois lettres aux Israélites Algérois.....	137
M. le Commandant A. LIPMAN.	
Manassé Ben Israël et les Juifs d'Amsterdam.....	161
M. Joseph HANOUNE.	
Israël en face de la Conscience moderne.....	173
M. H. HENKINE.	
L'Agriculture et les Juifs (2 ^e Conférence).....	187
M. Emile MOATTI.	
Pourquoi Israël doit tenir à sa Bible.....	199
M. le Rabbin Is. HANOUNE.	
Premières immigrations Juives en Berbérie, une Debora Berbère. — La Kahëna.....	219
Mme STORA-SUDAKA.	
Israël Bédarride, communication de M. le Colonel MAYER, Président de la Société.....	245
Le Prophète Elie et la Paix Universelle.....	253
M. le Rabbin Isaac MORALI.	



ALGER

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE JOSEPH SOLAK

23, Rue Bruce, 23

